TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 170 — 48 PAGES — MARDI 11 OCTOBRE 1977

ÉCHEC DE LA MISSION SPATIALE SOVIÉTIQUE

Lancé dimanche Soyouz-25 revient sur la Terre

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,55 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Large accord à Madrid

Consensus et déstabilisation

Le degré de consensus politique en Espagne est aujourd'hui, selon toute apparence, supérieur à celui qui existe dans le reste de l'Europe. Le protocole d'accord pour un « plan d'assainissement et de réformes économiques », signé le dimanche 9 octobre au palais de la Moncloa entre le chef du gouvernement et les leaders de toutes les formations représentées aux Cortès, en fait foi.

Les parties en présence se sont, en effet, mises d'accord : sur un diagnostic de la situation économique, qualifiée de « grave » ; sur l'obligation de répartir équitablement entre tous les groupes sociaux le coût des mesures destinées à surmonter la crise et sur celle de « démocratiser le système politique et économique » : sur un catalogue de mesures destinées à redresser l'économie en deux années par une réduction de l'inflation et du chômage et le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements : enfin, sur la nécessité d'« introduire simultanément des transformations de fond du système économique ».

L'ordre du jour très chargé de la réunion de la Moncloa a contraint les participants à reporter à jeudi prochain la mise au point d'un accord visant à remplacer une législature franquiste qui freine, ou contredit, les progrès de la démocratisation.

Peut-être M. Santiago Carrillo, qui n'a pas abandonné l'idée d'un « gouvernement de coalition nationale », cherche-t-il à forcer le destin en parlant d'un « programme commun » [au pouvoir et à l'opposition]. Toutes les parties n'en ont pas moins de bonnes raisons de se féliciter de ce que la presse espagnole qualifie déjà d'« accord de salut public ».

La société espagnole reflète-t-elle, dans ses profondeurs, l'image harmonieuse qui a prévalu à sa tête durant la dernière fin de semaine ? On en jugera mieux lorsque le protocole d'accord de la Moncloa, précisé par les experts, sera soumis à l'appréciation du patronat, d'une part, et des syndicats de l'autre. Ces obstacles franchis, il restera à voir comment une masse de travailleurs peu syndicalisés jugeront les mesures adoptées.

Mais le principal obstacle à une pacification en profondeur du pays est ailleurs. Ce n'est pas un hasard si les extrémistes de l'ETA ont choisi, pour frapper à nouveau, le moment où toute l'Espagne politique était réunie à Madrid. Pour les hommes qui ont tué — à Guernica ! — M. Augusto Unceta Barrenechea, président du « conseil général » de Biscaye, ni l'amnistie, imminente, ni l'autonomie — pour laquelle les négociations sont en cours — ne suffisent. C'est bien l'indépendance qu'ils veulent, et leur crime du 8 octobre est bien un défi à l'unité de l'Espagne.

La revendication nationaliste n'est pas de celle qu'on peut écarter à la légère. Mais rarement a-t-on vu une organisation « révolutionnaire de libération » coupée à ce point des réalités. Après les élections législatives du 15 juin, et alors que le Conseil de l'Europe s'apprête — sans doute cette semaine — à admettre l'Espagne en son sein, comment dénier comme le fait l'ETA « un quelconque caractère démocratique au nouveau régime » ? Et quel insupportable mépris dans cette disqualification des manifestations de masse, présentées comme « autant de défilés d'agneaux sous la houlette du berger et sous la garde de ses chiens ».

L'attentat de Guernica a eu pour premier effet de resserrer les rangs à Madrid. Tous les participants à la réunion de la Moncloa se sont, d'abord, entendus sur l'urgente nécessité de mettre au point une nouvelle législation contre le terrorisme. Mais on peut aussi penser que l'accord sur le « plan économique » n'aurait pas été aussi facile s'il n'y avait cette ambiance de « déstabilisation » que les extrémistes de tous bords cherchent à imposer à l'Espagne.

Le gouvernement et l'opposition ont élaboré un programme de redressement économique

Les représentants des principaux partis espanols ont, le dimanche 9 octobre, approuvé le plan élaboré par le gouvernement et l'opposition pour redresser la situation économique. Participaient à cette réunion MM. Leopoldo Calvo Sotelo (Union du centre, formation animée par le chef du gouvernement), Manuel Fraga Iribarne (Alliance populaire, droite), Felipe Gonzalez (parti socialiste ouvrier), Santiago Carrillo (communiste), Enrique Tierno Galvan (parti socialiste populaire), ainsi que les représentants de groupes régionaux. M. Carrillo s'est félicité de la signature de ce qu'il a appelé un « programme commun ».

Les Basques n'ont pas assisté à la fin de la réunion. Ils sont partis pour Bilbao samedi dès qu'ils ont appris l'assassinat, à Guernica, de M. Unceta Barrenechea, président du conseil général de Biscaye. Dans un communiqué commun, le gouvernement et les chefs de l'opposition invitent les Espagnols à avoir confiance dans la démocratie ; le gouvernement s'engage à œuvrer pour les libertés et l'opposition appuie le pouvoir pour lutter contre le terrorisme.

De notre correspondant

Madrid. — Le « compromis historique » à l'espagnole est en bonne voie. Le chef du gouvernement de Madrid, M. Adolfo Suarez, et les dirigeants des principaux partis politiques se sont mis d'accord, le dimanche 9 octobre, sur ce qui était le plus urgent et le plus difficile : ils ont souscrit à un « *plan d'assainissement et de réforme économique* », dont les leaders de la gauche ont pu dire, après deux jours de négociations serrées, qu'il était capable de faire renaître la confiance dans le pays. « *Nous avons signé un programme commun* », a déclaré M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste — le plus optimiste, sans doute, des partenaires de la négociation. Le président du parti socialiste populaire, M. Tierno Galvan, a parlé d'« *effort patriotique* », et même M. Felipe Gonzalez, le secrétaire général du parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.), qui n'avait pas caché ses réticences au départ, a reconnu qu'un progrès important avait été accompli.

Tel qu'il est, le plan constitue un succès non négligeable pour l'opposition socialiste et communiste. Le ministre des finances, M. Fernandez Ordonez, qui appartient, il est vrai, au courant social-démocrate de la coalition gouvernementale, a reconnu que les propositions formulées par la gauche avaient permis d'« *enrichir* » et d'« *approfondir* » les mesures destinées à résoudre la crise et qui sont prévues pour deux ans.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 3.)

La crise de la gauche

- **Le P.C. oppose une fin de non-recevoir aux propositions socialistes**
- **M. Maire (C.F.D.T.) continue de critiquer la stratégie communiste**
- **Le C.D.S. redoute la concurrence électorale du P.S.**

Le parti communiste, toujours mobilisé dans une vaste campagne d'explication, a opposé une fin de non-recevoir aux propositions du comité directeur du parti socialiste, qui s'était unanimement prononcé, dimanche, pour la reprise des négociations.

La crise de la gauche peut empêcher le Centre des démocrates-sociaux de M. Lecanuet, dont le congrès extraordinaire a siégé à Lyon de vendredi à dimanche, de récupérer les voix centristes qui se sont portées sur le P.S., tandis que M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., continue de critiquer vivement la stratégie communiste.

Les députés et les sénateurs socialistes, puis les secrétaires fédéraux du P.S., successivement réunis à l'Assemblée nationale le 3 et le 4 octobre, avaient adopté à l'unanimité des motions de confiance et de solidarité envers la direction de leur formation et M. Mitterrand.

Ce réflexe de « patriotisme de parti », provoqué par l'offensive du parti communiste et par la mobilisation de son appareil dans une vaste campagne d'explication, s'est confirmé et amplifié samedi 8 octobre et dimanche matin à la faveur de la réunion du comité directeur du P.S. Il ne pouvait en aller autrement dans la mesure où M. Barre ne s'était pas borné, jeudi soir, à tancer rudement M. Mitterrand mais avait aussi lancé, à l'instar de MM. Chirac, Servan-Schreiber et Lecanuet, de très clairs appels en direction de l'électorat socialiste.

La majorité du P.S. et la minorité qui se bat sous le drapeau du CERES se sont retrouvées pour voter, à l'unanimité, une résolution qui réaffirme la volonté des socialistes de rouvrir la négociation sur l'actualisation du programme commun. Ce document recense les positions du parti, insiste sur les nombreux points d'accord déjà acquis et précise au chapitre des nationalisations la notion de « filiales stratégiques » mais, dans l'ensemble, on ne peut pas dire qu'il apporte des éléments nouveaux au débat.



(Dessin de KONK.)

Une situation fluctuante

Aussi bien n'a-t-il été accueilli favorablement, du côté du P.C.F., ni par M. René Andrieu, qui titre son éditorial de *l'Humanité* de ce lundi « Refus et rideau de fumée », ni par M. Charles Fiterman. Quant à savoir si la réconciliation du CERES et de la majorité « mitterrandiste » aura des lendemains et si un trait de plume a été tracé dimanche sur le congrès de Nantes de la mi-juin, au cours duquel le premier secrétaire avait été fort rude à l'égard de sa minorité, il faudra attendre la convention du 6 novembre pour en avoir une idée un peu précise. On ne pourra, en effet, parler de réconciliation véritable et durable que le jour où les membres du CERES retrouveront leur place à la direction du P.S.

M. Mitterrand en a appelé, dimanche 9 octobre, à Libourne, aux « millions de Français qui votent à droite », et au sujet desquels il a déclaré : « *Nous n'avons pas le droit de les attaquer, nous avons le devoir d'aller vers eux, de leur expliquer, de hâter leur prise de conscience.* » M. Lecanuet, cherchant à reconquérir les électeurs qui l'ont abandonné au cours des dernières années, notamment lors des élections municipales du mois de mars, au profit du P.S., la démarche de M. Mitterrand se comprend et se justifie, mais elle n'exclut nullement qu'il mise également sur d'autres aspects d'une situation fluctuante.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 11.)

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Pierre Bourdieu

Pierre Bourdieu enseigne à l'Ecole des hautes études et dirige la revue Actes de la recherche en sciences sociales. *Ses recherches ethnologiques et sociologiques, qui avaient porté d'abord sur l'Algérie (on vient de rééditer* Algérie 60 *et* le Déracinement), *le conduisaient à étudier ensuite l'Université et le monde étudiant. Il publiait ainsi dès 1964, en collaboration avec J.-C. Passeron, une importante étude sur le système d'enseignement,* les Héritiers, *qui rencontrait un écho considérable et dont les conclusions devaient être largement corroborées trois ans plus tard par les événements de mai 1968. On connaît aussi ses travaux sur la fréquentation des musées (*l'Amour de l'art*) et sur la pratique de la photographie et les esthétiques populaires (*Un art moyen*).*

*Tout en poursuivant ses recherches en sociologie de l'éducation et de la culture, Pierre Bourdieu étendait bientôt ses analyses — et les nombreux ouvrages et articles qui en étaient issus — à la religion, à l'art et à la littérature, à la langue, aux méthodes de la sociologie elle-même (*le Métier de sociologue*), et à la théorie de l'action (*Esquisse d'une théorie de la pratique*), et plus récemment à l'utilisation des sondages d'opinion et à la politique. Le souci de dépasser l'opposition entre la recherche théorique et la recherche empirique, de fonder les démonstrations scientifiques sur des observations directes et des témoignages concrets, constitue l'une des caractéristiques essentielles de sa démarche.*

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il ne pouvait être évidemment question de couvrir un champ aussi vaste et divers. On s'est donc borné à évoquer de façon obligatoirement rapide, voire schématique, quelques-unes des données présentes de la société française en faisant effort pour jeter au moins quelques lueurs sur son évolution probable dans les domaines examinés.

I. — Le droit à la parole

● *En France, aujourd'hui, le message politique passe peu ou passe mal ?*

— Paradoxalement, on retrouve sur le terrain de la politique, de la chose publique, une division analogue à celle qui s'observe en matière d'art ou de littérature. Seulement mieux cachée. On accepte sans y penser, en politique comme ailleurs, la division entre les compétents et les incompétents, les profanes et les professionnels, hommes politiques, bien sûr, journalistes, et, plus largement, intellectuels, qui ont un monopole de fait sur la production du discours politique, des problèmes politiques. Je pense qu'il faut poser et reposer sans cesse le problème de la légitimité de la délégation et de la dépossession qu'elle suppose et qu'elle entraîne.

● *Donc le langage politique est élitiste, c'est un langage d'initiés ?*

— Comme il y a un univers de l'art, il y a un univers de la politique, qui a sa logique et son histoire propres, c'est-à-dire relativement autonome, et, du même coup, ses problèmes propres, son langage propre et ses intérêts spécifiques. C'est ce que j'appelle un champ, c'est-à-dire une sorte d'espace de jeu. Pour entrer dans ce jeu, il faut en connaître les règles, il faut disposer d'un certain langage, d'une certaine culture. Et, surtout, il faut se sentir en droit de jouer. Or, ce sentiment d'avoir droit à la parole est, en fait, très inégalement réparti.

Comme le montre l'analyse des non-réponses aux questions posées par les sondages (ou encore la composition sociale des appareils des partis), il est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes, chez les plus instruits que chez les moins instruits, chez les citadins que chez les ruraux, etc.

Propos recueillis par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Le mal François

M. Mitterrand a bien de la peine à traverser la rue sans se faire bousculer par un homme politique lancé à toute vitesse sur le circuit des petites phrases.

Quand ce n'est pas M. Marchais qui l'accuse de virer à droite, c'est M. Barre qui lui reproche d'être le prince de l'équivoque. Bref, à en croire le premier ministre et le leader du parti communiste, le premier secrétaire du parti socialiste est partout où il ne faut pas et nulle part où il faudrait.

Et si M. Mitterrand persiste, lui, à peupler les cauchemars de MM. Marchais et Barre sans dire un mot, vous allez voir qu'on finira par le traiter de ventriloque.

BERNARD CHAPUIS.

UN LIVRE, UN « DOSSIER DE L'ÉCRAN »

Jean Moulin héros énigmatique ?

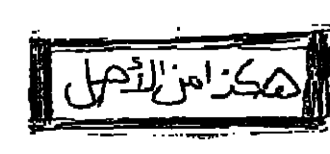
Le nazisme en général, l'occupation en particulier ont déjà nourri plus d'un débat des « Dossiers de l'écran ». Il faut croire que si les producteurs de l'émission ne se lassent pas du sujet, c'est que les téléspectateurs n'en sont point eux-mêmes lassés. Ainsi peut-on, à une semaine d'intervalle, passer de l'affaire Kappler à l' « affaire » Jean Moulin.

L'emploi du mot, s'agissant d'un « dossier » intitulé : « La grande figure de la Résistance » surprendra. Ce n'est pas pourtant le hasard qui a fait que le débat, prévu pour le 11 octobre, coïncide avec la sortie du livre de l'un de ses participants, M. Henri Frenay, intitulé *l'Enigme Jean Moulin*. L'ouvrage se résume à cette interrogation, proche maintenant pour l'auteur de la certitude : Jean Moulin l'unificateur, « le Carnot de la Résistance », selon le lyrisme de Malraux, ne fut-il pas dans cette tâche l'homme du parti communiste ? Au moins celui qui, restant fidèle à ses propres opinions d'homme de gauche, devait remettre en selle, volontairement ou non, le P.C. lui permettant d'apparaître dès 1943 au sein du Conseil national de la Résistance sur pied d'égalité avec les grands mouvements que furent notamment Combat, Libération et Franc-Tireur ?

Par les temps qui courent, voilà un bon brûlot avec lequel — préméditation ou seulement aubaine — la télévision ne pouvait manquer de faire joujou. Il y a même fort à parier que la thèse — ou l'hypothèse Frenay — nourrira l'essentiel de la discussion, dans la mesure où les autres invités, de Pierre Villon à Jean-Pierre Levy, du colonel Passy à Raymond Aubrac, de Daniel Cordier à Henri Michel, sont autant de survivants et de témoins que l'auteur de *l'Enigme Jean Moulin* invoque fréquemment parmi beaucoup d'autres.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 14.)



idées

Le point de vue de...

RÉMY PRUD'HOMME

La connaissance comme contre-pouvoir

M. Rémy Prud'homme est professeur à l'université de Paris-XII.

L'INFORMATION, ou plus exactement *la connaissance, c'est-à-*dire l'information digérée et assimilée, est, comme chacun sait, l'alliée du pouvoir. Elle le légitime. Elle le facilite. Il n'est donc pas étonnant que le pouvoir, c'est-à-dire l'administration, produise de la connaissance dans les domaines éco*nomiques, sociaux, politiques*. On comprend aisément que le pouvoir soit, dans tous les pays, tenté de garder pour *lui l'information ainsi* élaborée ; et qu'il cède parfois, notamment en France, à cette tentation.

Jusqu'à *une* date *récente*, cependant, cette tendance était équilibrée par l'avantage naturel dont disposaient les professionnels de la connaissance : journalistes, chercheurs, universitaires, écrivains et, *dans un registre légèrement différent*, politiciens. Les fonctionnaires d'autorité n'étaient pas systématiquement les mieux informés. Dans beaucoup de domaines, c'étaient les intellectuels qui comprenaient le mieux les problèmes et les politiques.

L'exemple des Etats-Unis dans les années 60 était frappant à cet égard : qu'il s'agisse de politique économique, de politique urbaine, de politi*que étrangère et même de politique* militaire, les véritables et les meilleurs spécialistes se trouvaient dans les universités, pas dans les ministères. Les spécialistes des sciences sociales pouvaient valablement expliquer, analyser et suggérer. Ils disposaient ainsi d'un réel contre-pouvoir.

Le cas de la France était sans doute différent. L'administration, qui *n'aime guère la concurrence*, veil*lait à ce que les universitaires ne* soient pas en mesure de jouer ce rôle critique. Mais elle n'y parvenait pas totalement. Et certains journaux avaient assez d'informations, d'ana*lystes, et d'audience, pour assumer* la *fonction* remplie par les universités américaines et constituer aussi un contre-pouvoir.

Cet équilibre est rompu, ou en *passe de l'être. Dans un nombre* croissant de domaines, le pouvoir dispose seul des informations et des analyses nécessaires à la compréhension des problèmes et à la formulation des politiques. Les connaissances « s'étatisent ». Elles naissent, servent et meurent au sein des administrations nationales et internationales.

Le monopole du savoir

Une telle *évolution* ne résulte pas d'un complot ni même d'une volonté. Les problèmes sociaux sont de plus en plus nombreux, complexes, inter*dépendants ; et ils changent de plus* en plus vite. Il faut donc de plus en plus de gens et d'argent pour rassembler et pour traiter l'information relative à ces problèmes. La connaissance de la société est passée en quelques années du stade artisanal au stade industriel. Dans la plupart des pays *industriels, l'administration* a d'ailleurs fait les efforts nécessaires. Tous les ministères ont créé ou développé leurs centres de collecte statistique, d'analyses, de *recherches. De plus, ils font faire* par des bureaux spécialisés d'innombrables études qui enrichissent leur information et leur compréhension. Tout cela est excellent. Ce qui l'est *moins, c'est que seule l'administra*tion a été en mesure de faire de tels efforts. Les politiciens, les journalistes ou les professeurs ne font pas le poids, ne font plus le poids. Les Etats-Unis n'échappent *pas à cette* évolution. Dans beaucoup de domaines, les meilleures études sont maintenant conduites dans *les ministères* et non dans les universités, et le centre de gravité des connaissances s'est déplacé de Cambridge à Washington

L'administration s'achemine donc vers le monopole du savoir. Cette *tendance est évidemment inquiétante*, du triple point de vue de la production, de la distribution et de l'utilisation des connaissances. On peut craindre en effet que les informations produites par l'administration, et *pour elle seule*, ne couvrent pas tout le champ de la réalité sociale et que les informations qui pourraient conduire à des remises en question *soient en quelque sorte tuées dans* l'œuf. La tentation de ne pas donner des armes aux adversaires est si grande que même les ennemis les plus *résolus* de la censure ne peuvent pas ne pas y succomber *parfois*.

Il faut craindre enfin un troisième biais, qui concerne l'utilisation des connaissances : en supprimant les critiques, l'administration supprime *aussi les interlocuteurs ;* elle n'a plus qu'elle-même pour confronter les idées et les propositions. Cependant, le manque d'information ne supprime pas la critique, il la transforme ; perdant contact avec la réalité, elle se réfugie dans l'abstraction, se globalise, se radi*calise* ; ne pouvant pas être constructive, elle devient destructrice. Le déclin des contre-pouvoirs est ainsi dangereux pour le pouvoir lui-même.

La seule façon d'inverser cette tendance lourde consiste à organiser la connaissance en tant que contre-pouvoir. Certaines des lois relatives à la presse vont dans ce sens. Mais elles ne concernent que la diffusion *des connaissances, non leur production*. Il est nécessaire d'aller plus loin, en amont, et de constituer, sur fonds publics, des institutions assez puissantes et assez indépendantes *pour briser le monopole de l'admi*nistration en matière de connaissance — disons, pour fixer les idées, des INSEE qui auraient le statut de l'Agence France-Presse ou de la B.B.C.

Les grilles du temps

Un entretien avec Pierre Bourdieu

(Suite de la première page.)

● *Ce que vous dites des hommes politiques n'est-il pas valable aussi pour les intellectuels ou certaines catégories d'intellectuels par exemple, dans le moment présent, pour ceux que l'on appelle les « nouveaux philosophes » ?*

— Les intellectuels participent tous du monopole de la parole. Mais il arrive qu'ils en usent — c'est le cas des sociologues qui font leur métier — pour *essayer* — je dis bien essayer — de donner la parole aux gens sans parole. Ce qui leur vaut alors d'être un peu suspects de vulgarité aux yeux des autres intellectuels.

« Pour ce qui est des « nouveaux philosophes », je pense qu'ils ont trouvé une manière au goût du jour de sauver la figure de l'intellectuel à l'ancienne. En effet, les intellectuels sont, aujourd'hui, *placés devant un défi sans doute* sans précédent : la fraction dirigeante invoque, pour se légitimer, sa *compétence*, parfois sa science *(le Canard* parle de « Raymond la Science ») ; elle se pique même d'« intelligence ». Les mandarins ne sont pas — ou pas seulement — à *l'Université :* le technocrate, comme le mandarin chinois, doit son autorité aux concours et à la compétence qu'ils sont censés garantir. De là *son côté triomphant et un* peu puéril à la fois : sourd et aveugle, il gouverne, l'œil fixé sur les manuels d'économie qu'il a parfois lui-même écrits. Toute sa philosophie politique est contenue dans sa représentation de l'information économique : l'informa*tion que les profanes doivent* posséder pour comprendre, donc accepter, les décisions économiques des professionnels. Tels sont les adversaires à qui les intellectuels à l'ancienne, et d'abord les philosophes, doivent disputer le monopole de la production de la représentation du monde social.

● *En somme, à l'intellectuel qui était celui qui savait, qui avait la culture, qui détenait les clés de la connaissance ou ce qui était présumé tel, est en train de se substituer un intellectuel praticien, plus proche de la vie, et qui développe, par voie de conséquence, une sorte de nouvelle philosophie dominante ?*

— *Oui*, les intellectuels ancienne manière doivent aussi compter avec cette nouvelle espèce d'intellectuels que sont les experts, intellectuels de service, maîtres à agir plutôt que maîtres à penser, qui prétendent détenir la « science politique », la science *de la politique. A la place de* l'opposition tranchée entre l'« artiste » (ou l'« intellectuel ») et le « bourgeois », on a aujourd'hui un continuum qui va des P.-D.G. — dont la statistique montre qu'ils sont de plus en plus souvent et de plus en plus diplômés — et des hauts fonctionnaires à l'« intellectuel » dit libre, en passant par les experts, les chercheurs du secteur public ou privé, qui dépendent, dans leur *existence matérielle, des contrats* publics ou privés. C'est ainsi que les intellectuels purs, comme on dit, se trouvent renvoyés à la grande prophétie morale telle qu'elle *s'accomplit* à l'âge des *mass media*. C'est-à-dire qu'ils donnent une représentation par*fois dérisoire et toujours un peu* exaspérante de la grande figure morale de l'intellectuel.

Mandarin ou prophète ?

● *Mandarin ou prophète, il n'y a pas d'autre choix ? On fait souvent aux sociologues une réputation de pessimisme, pensez-vous qu'ils n'aient rien d'autre à faire que d'annoncer ce qui est ?*

— Il me serait facile de répondre que la connaissance des régularités sociologiques (ce que les hommes politiques de droite se sont empressés d'appeler les « *pesanteurs sociologiques* », pour justifier leur inaction ou leur *impuissance) est la condition* de la réussite de toute action visant à les transformer. Connaître la probabilité d'un phénomène, c'est augmenter les chances de réussite d'une action visant à l'empêcher de se réaliser.

» Mais ce n'est pas assez. Beaucoup de « mécanismes » sociaux doivent une part importante de leur efficacité au fait qu'ils sont méconnus. C'est le cas, par exemple, des « mécanismes » qui tendent à éliminer *de l'école* les enfants issus des familles les plus démunies économiquement et culturellement : or on observe que les familles croient d'autant plus (à quelques nuances près) que le don et le mérite personnels sont seuls responsables du succès scolaire — et non pas *le* milieu — qu'elles sont plus démunies culturellement, donc plus directement victimes des effets du milieu.

» On voit immédiatement que la science qui dévoile, qui démasque — *« Il n'y a de science que du caché »*, disait Bachelard, — pourrait exercer, par soi, un effet important. A condition, bien sûr, que ses effets soient connus de ceux qui ont le plus intérêt à les connaître. Mais ce que l'on appelle mon pessimisme — et qui n'est que *le* sens des *réalités* — revient en force : la diffusion des acquis de la science obéit à la loi de toute transmission culturelle, et la connaissance des *effets* de la dépossession culturelle est d'autant plus improbable que l'on est plus dépossédé culturellement.

● *Cette méconnaissance des lois n'a-t-elle pas des effets politiques ?*

— Si, bien sûr. Les hiérarchies économiques et sociales doivent une grande part de leur légitimité, c'est-à-dire de la reconnaissance qui leur est consciemment et surtout inconsciemment accordée, au *fait* qu'elles paraissent fondées sur les seules inégalités scolaires, c'est-à-dire sur des inégalités de dons et de mérites.

● *Autrement dit, il y a une efficacité proprement politique du discours qui dévoile ?*

— *Je pense que, pour* un ensemble de raisons historiques, nous avons tendance à sous-estimer l'efficacité de cette dimension de tout pouvoir qu'est le pouvoir symbolique. L'économisme hante tous les cerveaux politiques, conduisant à une forme de fatalisme ; *conduisant* à déposséder les groupes de l'ambition légitime de se maîtriser eux-mêmes en tant que groupes. Je pense que la politique serait *tout* autre chose et l'action politique tout autrement efficace si chacun était convaincu qu'il lui appartient de prendre en main ses affaires politiques, que personne n'est plus compétent que lui-même, s'agissant de gérer ses propres intérêts. Il faudrait pour cela que la concurrence dont le champ politi*que est* le lieu contraigne les hommes politiques à autoriser et à favoriser des formes d'organisation et *d'expression (comités* d'entreprise, assemblées de quartier, assemblées communales et non conseils municipaux) qui permettent aux citoyens, à tous les citoyens, de contribuer réellement à la production du discours et de l'action politiques.

Le divorce entre les partis et les masses

» On devrait tout *faire* pour permettre à tous de sentir que les affaires politiques sont leur affaire, de s'y reconnaître, comme on dit, d'y retrouver leurs problè*mes, tous* leurs problèmes : pas seulement le pouvoir sur les entreprises, mais aussi les relations sociales dans l'entreprise ; pas seulement les autoroutes, mais aussi les injures entre les chauffeurs, etc. Ainsi par exemple, quand on parle de lutte des classes, *on ne pense jamais* à la lutte des classes quotidienne, au mépris, à l'arrogance, à l'ostentation écrasante (à propos des enfants et de leurs succès, ou des vacances et de l'automobile), à l'indifférence blessante, à l'injure, etc. : la misère sociale et le ressentiment — la plus triste des passions sociales — naissent de ces luttes quotidiennes dont l'enjeu est la dignité, l'estime de soi. Changer la vie, ce *devrait être aussi tous ces petits* riens dont la vie des gens est faite et qui sont abandonnés à l'initiative privée et au prêchi-prêcha des moralistes.

● *On vous devine presque déchiré : d'un côté vous dénoncez l'économisme, d'un autre côté vous savez bien que les réalités économiques commandent la vie des gens.*

— Evidemment, l'économisme a au moins pour vertu de mettre en garde contre la « monnaie de singe », contre ceux qui paient de mots. Il y a, bien sûr, un usage conservateur des stratégies symboliques. Payer en monnaie de singe, les gouvernements — et en particulier le nôtre — savent très bien le faire. Mais on peut concevoir un usage démystificateur, libérateur, du pouvoir symbolique. Il y a tout un aspect de la réa*lité sociale que l'économisme* et *la* conviction que les seules mesures sérieuses sont celles qui touchent aux réalités économiques font oublier. Tout mon travail me porte à croire que *nous sous-estimons* le pouvoir, proprement politique, de changer la vie sociale en changeant la représentation du monde social ; en mettant un peu d'imagination au pouvoir.

● *En d'autres termes, en faisant une science du capital culturel et symbolique vous voulez donner les moyens de combattre l'économisme et les usages abusifs du symbolique.*

— *Oui.* L'économisme conduit à des révolutions partielles, ou ratées. Le stalinisme, qui se profile encore à l'horizon de tant de discours sur le monde social, est aussi une espèce d'utopisme scientiste, fondé sur une foi pathologique dans les pouvoirs de la science sociale ou, plus exactement, d'une science sociale encore commençante et déjà réduite à sa plus simple expression, à l'état de slogans et de mots d'ordre. Une des leçons de la science sociale, ce sont les limites de toute action orientée par la seule théorie sociale. *Le scientisme enferme* toujours la virtualité d'un terrorisme. En progressant, la science sociale a appris ses limites.

● *Vous estimez donc qu'il y a divorce complet entre les partis, tous les partis, et les masses actuellement ?*

— On pourrait dire, simplement, c'est-à-dire en simplifiant beaucoup, que dans l'état présent de la division du travail politique les plus démunis économiquement et culturellement ne peuvent que s'en remettre aux partis pour la formulation de leurs demandes ; ce qui signifie que les partis ont tendance à faire à la fois l'offre et la demande.

● *Pour conclure sur le plan politique et avant d'en venir aux problèmes de la culture, pensez-vous que l'évolution ira plutôt dans le sens d'une simplification du discours, d'une meilleure communication, ou que le malentendu, les difficultés que vous relevez, risquent d'aller en s'aggravant ?*

— *Je* ne vois malheureusement pas beaucoup d'indices d'un changement du style de la vie politique. Tout système de *lan*gage fonctionne à la fois comme moyen d'expression et comme moyen de censure. Paradoxalement, un langage est ce qui permet de dire ce que l'on a à dire, mais aussi ce qui empêche de dire et de penser tout un ensemble de choses que d'autres styles permettraient de dire. Par *exemple, le débat télévisé, qui* pourrait être un instrument de démocratie — on en appelle directement « au peuple », on étale ce que l'on pourrait ou *voudrait tenir caché, — peut être* constamment censuré par le fait qu'un certain type de liberté linguistique ou vestimentaire n'y est pas admis. Il y a un style collet monté qui fait que certaines personnes ne peuvent pas parler ou qu'on ne peut pas parler pour certaines personnes. J'ai lu dans un journal du matin très bien élevé : *« Marchais sera excellent lorsqu'il ne fera plus de fautes de français »*. Mettre l'imagination au pouvoir, c'est peut-être aussi mettre un bonnet rouge au dictionnaire.

● *C'est ce que vous avez appelé le « fétichisme de la langue ».*

— On connaît le langage d'appareil et d'apparat, *langage* mécanique et stéréotypé, qui est une forme de censure, parce qu'il déréalise ce qu'il exprime. Le franc-parler, comme dit si bien le français, devrait être réintroduit en politique.

● *La philosophie politique des hommes politiques se trahit dans leur langage.*

— Oui. Elle est présente dans leur rapport au langage, dans leur hypercorrection ou leur pompe verbale ; elle est aussi présente dans leurs mots, et à travers eux dans leur cerveau. En politique comme ailleurs, il n'y a pas de mots innocents. A force de parler de « sommet » ou de réunion « au plus haut niveau », on finit par croire et par faire croire qu'il n'y a de politique et de solution politique et d'accord politique *qu'en* ces *hauts lieux* que fréquentent les seuls esprits souverains. Qu'adviendrait-il si les « sommets » lançaient la consigne de chercher et de trouver un « bon accord » à la base ?

» Le fait que cette idée apparaisse immédiatement comme une utopie *est par soi intéressant.* Changer la vie, c'est aussi un tout petit peu changer la manière de parler et de penser la vie. Je crois en effet que les classes sociales, que les hiérarchies sociales, existent toujours deux fois, dans la réalité et dans les cerveaux. Et il est *probable que si elles* cessaient d'exister dans la réalité, elles risqueraient toujours de revenir à l'existence, parce que les gens les projetteraient sur la réalité, dans la *réalité*, aussi *long*temps qu'elles hanteraient leur cerveau.

Propos recueillis par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

Prochain article :

LA CULTURE POUR QUI ET POUR QUOI ?

Psychologie en miettes

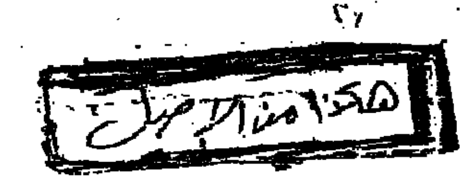
NOTRE aspect physique correspond-il à notre être ? *David Cooper semble le* croire, lui qui nous invite, dans *Qui sont les dissidents ?* à regarder attentivement et à comparer les visages des hommes politiques, d'une part, et des dissidents, de l'autre. Non sans nous efforcer également — exercice salutaire *entre tous — d'imaginer* notre propre visage, avant qu'il ne fût déformé par nos lâchetés quotidiennes, par nos compromissions successives.

Il raconte que Viktor Fainberg, l'une des victimes des incarcérations psychiatriques en U.R.S.S., lui confia que, dans son hôpital, de « vrais » fous lui avaient donné des poèmes qu'ils avaient composés, et qu'il espère faire publier. Et Cooper ajoute ceci, qui est à la fois émouvant et vrai — je le dis d'autant plus volontiers que j'ai eu l'occasion de rencontrer Fainberg, — qu'on ne peut, en le voyant, qu'avoir envie de lui donner un poème, et que c'est là ce qui devrait caractériser la dissidence internationale : *avoir une tête à* accepter un poème plutôt qu'une proclamation.

L'incertitude, l'ambiguïté, sont d'une certaine manière intolérables, car génératrices d'angoisse. Or, tout homme qui craint l'an*goisse préfère n'importe quelle* certitude, même illusoire, à la réalité qui, elle, ne représente jamais la certitude, mais, tout au plus, une probabilité ou une plausibilité.

A cet égard les travaux de la psychologue Frenkel-Brunswick *montrent* bien que l'attitude à l'égard de l'ambiguïté se structure dès le jeune âge. Dans une de ses recherches, elle présente à de jeunes enfants une série de planches où l'image d'un chien est progressivement changée en celle d'un chat. Les enfants qui perçoivent *le* moins de figures intermédiaires sont également ceux dont le comportement est le plus rigide. Ils sont notamment plus racistes que les autres. L'intolérance à l'ambiguïté se manifesterait, par conséquent, autant au niveau de la perception des choses que des structures affectives. Il importe donc d'aider l'enfant relativement tôt à devenir tolérant à divers types d'ambiguïtés et de tensions, à accepter, également, dans le cadre *même du raisonnement, le* fait de l'incertitude, ce qui lui permettra peut-être — mieux en tout cas que des régulateurs chimiques — d'établir un *modus vivendi* avec son angoisse.

ROLAND JACCARD.



Le Monde

étranger

LA STRATÉGIE DE LA GAUCHE EN ESPAGNE

Les partis eurocommunistes manquent de crédibilité à cause des contradictions entre leur fonctionnement et le modèle de société qu'ils proposent

nous déclare M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier

Deux hommes représentent actuellement en Espagne près des deux tiers de l'électorat : M. Adolfo Suarez, dirigeant de l'Union du centre démocratique, et M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol *(P.S.O.E.)*. Le premier est *la tête* du gouvernement, le second aspire à le remplacer. D'un accord ou d'une opposition irréductible entre les deux hommes et leurs organisations dépend en bonne partie le sort de l'Espagne. Ancien avocat à Séville, spécialisé dans la *législation du travail*, secrétaire du P.S.O.E. depuis octobre 1974, M. Felipe Gonzalez, âgé de trente-cinq ans, a redonné dynamisme et jeunesse à une organisation vieille d'un siècle et l'a imposée au tout premier plan du socialisme européen. Sur la stratégie et le programme de son parti, sur sa conception du socialisme, sur ses relations avec les communistes, il a répondu aux questions du « Monde » avec la cordialité dont il témoigne dans ses rapports, en général, même avec ceux qui s'opposent à lui, et qu'il allie à une grande fermeté.

« Pensez-vous qu'il y a un danger militaire en Espagne, comme le disent les communistes ?

— A force de répéter qu'il y a *un danger militaire, on alimente* ce danger. A force de dire qu'un Pinochet va arriver, à force de créer une telle psychose dans le pays, on favorise une solution à la Pinochet. Je ne crois pas que la situation soit si catastrophique et, de toute façon, on n'a pas le droit de faire du catastrophisme, pour justifier la formation d'un gouvernement de concentration comme le souhaitent les communistes. D'ailleurs, s'il y a un risque de Pinochet en Espagne, alors, que les communistes soient conscients qu'ils ne peuvent accéder au pouvoir, car *c'est pour le* coup qu'un Pinochet surgirait immédiatement ! Affirmer que nous allons vers le chaos économique comme le fait le P.C. ne correspond pas à la réalité. L'Italie était dans une situation pire que la nôtre, il y a un an, et elle commence à *s'en sortir*. Crier à la catastrophe est un des plus grands péchés contre la démocratie qu'on puisse commettre actuellement dans ce pays. »

— Mais n'assiste-t-on pas à un essai de déstabilisation de la situation espagnole ?

— Oui, c'est clair. Il y a des groupes intéressés par l'échec de la démocratie. Il faudrait les combattre avec plus d'énergie et éclairer les forces de l'ordre sur le sens de leur action. Des secteurs de la police sont désorientés et ne savent pas quoi faire. Et puis, si le gouvernement avait proclamé l'amnistie dès le 15 juin, jour des élections législatives, au lieu de vaciller comme il l'a fait, il se serait donné une autorité morale pour faire face au terrorisme. Mais je ne crois pas que les tentatives de déstabilisation puissent réussir.

— Mais, tout de même, ne sent-on pas un malaise de l'opinion devant la lenteur du processus démocratique ?

— Ce qui se passe en réalité, c'est que, pour la première fois depuis longtemps, le malaise de certains secteurs de la population peut s'exprimer. Mais ce malaise a été exagéré par une partie de la presse et par les partis qui ont perdu les élections. Le désenchantement a pu s'emparer de ceux qui pensent que les élections seraient suivies d'un changement politique, économique et culturel radical. Mais on ne fait pas l'histoire de cette façon.

— Et la crise de gouvernement ?

— Quand on a parlé de cette crise à la fin de l'été, nous avons été clairs : ce qui existe, à notre sens, c'est une crise de confiance au sein de la *coalition gouvernementale*. Quant à l'autre crise, celle que traverse le pays, ses données n'ont pas changé. Nous sommes en train de liquider une dictature. A elles seules, les élections du 15 juin n'ont pas suffi à démanteler le système franquiste, son appareil administratif, bureaucratique — pour ne pas parler des pratiques de corruption. Pour démonter un tel appareil, il faudrait un gouvernement qui ait la force morale de le faire. Or, l'équipe actuelle comporte des éléments nettement franquistes.

» Crise économique et crise politique sont évidemment liées et s'aggravent mutuellement. Quant aux conflits internes de *la coalition gouvernementale*, ils tiennent en bonne partie à la distance, voire à la méfiance réciproque qui existe entre l'équipe politique et l'équipe économique. Les nouveaux responsables de l'économie, qui sont souvent d'origine démocratique, *ne participent pas aux décisions* politiques, un domaine où M. Suarez, avec ses hommes de confiance, est le seigneur absolu.

— Pourquoi le parti socialiste refuse-t-il l'hypothèse d'un gouvernement avec l'Union du centre ? Ne serait-ce pas le meilleur moyen d'influer sur l'évolution du pays ?

— Nous n'avons jamais refusé l'idée de gouverner avec tout ou partie de l'Union du centre ou avec les nationalistes basques et catalans... Nous nous sommes seulement demandé quel programme pèserait alors le plus, celui de la gauche ou celui de la droite ? Si c'est pour donner notre aval à une politique conservatrice, alors, merci bien. Si c'est pour gouverner avec une perspective de progrès sans maximalisme, alors oui, nous sommes intéressés. Pour l'instant nous préférons discuter du dehors les points sur lesquels nous pouvons donner notre appui à l'équipe au pouvoir. Autre problème fondamental : si l'Union du centre et le parti socialiste gouvernent ensemble, qui sera l'opposition dans ce pays ? Nous, socialistes, en faisant des concessions à la droite, allons-nous déblayer le terrain de l'opposition pour ceux qui ont perdu les élections, pour l'eurocommunisme ?

— Si vous étiez arrivés en tête aux élections, auriez-vous été prêts à gouverner seuls ? Aurait-ce été possible ?

— Soyons honnêtes, un gouvernement socialiste homogène est impossible aujourd'hui en Espagne.

— Quel gouvernement auriez-vous constitué ?

— Sur ce point, je préfère réserver ma réponse. Mais à supposer que nous ayons gagné dans les mêmes conditions que M. Suarez, c'est-à-dire sans avoir la majorité, notre première préoccupation aurait été de négocier avec ce qu'on appelle en Espagne les pouvoirs de fait (1) et de leur présenter le programme des trois ou quatre ans à venir. Il est important en effet de gagner la confiance des secteurs du pays qui détiennent le pouvoir réel, plus que les partis. Actuellement les partis incarnent la volonté populaire, mais ils n'ont pas de canal de communication avec ces pouvoirs traditionnels que sont la finance, l'entreprise, l'Eglise, l'armée, le roi lui-même. Le roi ne connaît pas les forces politiques du pays. A la suite d'un tel dialogue, nous aurions appelé au gouvernement une partie de la droite « civilisée », c'est-à-dire démocratique, mais aucun franquiste. Nous aurions cherché un accord avec le P.C.E., mais pas pour le faire entrer au gouvernement.

— Quels sont vos remèdes pour la crise économique ?

— Les industriels disent que la perspective socialiste serait acceptable en Espagne si nous étions des socialistes comme ceux de l'Europe du Nord. Alors, je demande : et vous, êtes-vous prêt à jouer le rôle des capitalistes de l'Europe du Nord ? Pour les centristes, le mal principal c'est l'inflation ; ils affirment qu'en s'attaquant à l'inflation ils peuvent résorber les autres maux et notamment le chômage. C'est ce que disent aussi MM. Barre et Andréotti. Pour en finir avec l'inflation, des mesures draconiennes sont adoptées, qui touchent de nombreux secteurs. Quels secteurs ? Voilà qui préoccupe aussi les gouvernements conservateurs.

» *Nous préférons, nous, que* l'inflation diminue moins vite et que le coût social soit moindre. Nous sommes partisans d'utiliser les mesures fiscales pour redistribuer le revenu et améliorer l'éducation, le logement, la santé, les transports publics, les équipements collectifs. Notre politique monétaire consisterait à favoriser la petite et moyenne entreprise, qui sombre actuellement par suite des restrictions de crédit alors que les grandes entreprises ont accès aux circuits privilégiés de crédit par *le biais des groupes bancaires* qui les contrôlent. Enfin, le maximum de sacrifices que nous pourrions demander aux travailleurs, c'est que la part des salaires dans le revenu national n'augmente pas.

Le champ des nationalisations doit être limité

— Et, en général, quelle est votre philosophie économique ? Croyez-vous, par exemple, qu'étatiser c'est social ?

— Absolument pas. Nous refusons d'envisager une chilinisation de l'économie espagnole. Tous les exemples montrent qu'en étatisant l'économie on la paralyse et on aboutit à un système répressif qui oblige à mettre un policier devant chaque commerce. Le champ des nationalisations, pour nous, ne peut qu'être limité : énergie électrique, acier, crédit. Un bon contrôle du crédit, d'ailleurs, peut être aussi efficace que sa nationalisation. En Espagne, la nationalisation aurait tout de même l'avantage de priver de pouvoir tout un secteur de la banque qui est franchement hostile à la démocratie.

» Nous sommes également partisans d'une réforme agraire, mais pas selon le slogan anarchisant du dix-neuvième siècle : *« La terre à ceux qui la travaillent. »* C'est-à-dire à chacun son lopin. Non, nous voulons donner un contenu d'entreprise à la réforme et juxtaposer trois formes d'exploitation : publique, communautaire et individuelle. Une telle réforme affecterait la structure de la propriété, qui est très injuste. Mais il est plus urgent, à notre avis, d'exiger une pleine exploitation du sol que d'instituer une campagne d'expropriations.

— Entre le programme communiste et le vôtre, il n'y a pas beaucoup de différence ?

— Je n'en suis pas si sûr, à voir ce qui se passe au Parlement. Quand nous avons demandé en commission que soient exemptés de l'impôt sur le revenu les salaires ne dépassant pas 210 000 pesetas par an — des salaires de misère — nous n'avons pas été appuyés par le P.C. Le parti communiste ne nous a pas suivis non plus quand, à l'inverse, nous avons demandé que soient imposés les émoluments des conseillers d'administration.

» Mais vous posez le problème de l'eurocommunisme. Les par*tis eurocommunistes manquent de* crédibilité parce qu'il y a contradiction entre le modèle de société qu'ils proposent et leur fonctionnement interne. M. Carrillo a souvent dit que le P.C.E. était aussi démocratique que le parti socialiste. Mis à part le fait *que personne ne le croit — ce qui* est déjà une raison suffisante, — pourquoi, dans ces conditions, vient-il de convoquer un congrès destiné à démocratiser les structures de son organisation ? Pour cela, le parti socialiste n'organise pas de congrès. *Il* faudrait plutôt qu'il en fasse pour contrôler les excès de démocratie...

» De telles différences ne sont pas superficielles, elles ont un contenu idéologique profond. Dans les années 20-21, quand les communistes et les socialistes se sont séparés, Lénine pensait que la société qu'il avait en projet rendait nécessaire un P.C. fortement militarisé et hiérarchisé. Il a donc transformé le parti en une sorte d'armée destinée à prendre le pouvoir. Il a changé du même coup la dictature du prolétariat en dictature du parti et même du secrétariat du parti. Les communistes ont adopté ce modèle et se sont séparés des socialistes. Cinquante ans après, il en reviennent au projet de société des socialistes mais maintiennent une structure qui a été pensée et créée pour un modèle socio-politique totalement différent.

— Une alliance entre communistes et socialistes en Espagne vous paraît-elle possible et souhaitable ?

— Apparemment, ce serait l'idéal. Mais les conditions seront-elles un jour réunies ? Je ne sais. Et si elles le sont, le P.C.E. sera-t-il disposé à aller jusqu'au bout ? A mon avis, les communistes n'accepteront jamais de gouverner avec des partis socialistes plus forts en nombre. Ce qui vient de se passer en France est très significatif à cet égard. Le P.C.F. n'a pas accepté l'hégémonie du parti socialiste. Il n'a pas voulu non plus assumer la responsabilité du pouvoir en pleine crise économique, sachant qu'il ne pourrait pas apparaître aux yeux des Français comme l'artisan d'un mieux-être. Au contraire, la situation aurait été plus *difficile* à *court terme*, en raison du changement d'administration, des résistances du capitalisme. Je ne sais pas si Moscou *influence M. Marchais, ce n'est pas mon affaire*. Mais la victoire de la gauche en France n'intéresse ni les Soviétiques ni les Américains et c'est dans cette conjoncture, quand M. Barre est reçu avec tous les honneurs à Moscou, que les communistes français *rompent* avec les socialistes.

(1) Expression qui servait sous le franquisme à désigner l'armée.

L'opposition communiste à un gouvernement socialiste serait intransigeante

— A en juger par son activité parlementaire, on a l'impression que le parti socialiste veut agir seul, qu'il ne recherche pas d'accord avec le reste de la gauche...

— Nous avons passé des accords avec d'autres groupes, mais l'Union du centre a fait tomber des miettes de sa table et les accords ont été rompus. Je cite un cas. A la veille du débat aux Cortès, le parti communiste avait promis de voter notre motion demandant la démission du ministre de l'intérieur. Le jour du vote, il s'est abstenu. Dans le rapport actuel des forces, il nous est difficile de battre l'Union du centre à la Chambre des députés. Alors sur quoi devons-nous céder pour continuer à ne pas battre l'U.C.D. ? La gauche française est *vaincue au Parlement depuis plus* de vingt ans. M. Mitterrand est-il désespéré ? L'important, c'est d'affirmer ses positions et d'offrir un alternative du pouvoir. Ce que nous regrettons, oui, c'est qu'un parti qui dit avoir un esprit de classe ne vote pas avec nous sur *l'exemption pour les bas salaires*, ou l'imposition des conseillers d'administration. Le parti communiste espagnol ne fait pas une opposition très dure au gouvernement Suarez. Mais je suis convaincu que son opposition à un gouvernement socialiste serait intransigeante, sans pitié.

— On a souvent dit de votre parti qu'il était tiraillé entre des courants divers et que son électorat n'était pas homogène ?

— Un parti *socialiste ne peut* pas être homogène comme une Eglise, une armée ou un parti communiste. Il est essentiellement pluraliste. Qu'est-ce qui nous différencie pourtant du parti socialiste français ou du parti socialiste italien ? Chez nous, il n'y a pas de *tendance structurée*. Et il n'y en aura probablement pas. Sans doute certains sont-ils plus modérés que d'autres, mais, sur les problèmes importants, les votes au sein du comité exécutif se font à une majorité écrasante. Lors de *notre* dernier congrès, il y a un an, la gestion a été approuvée par plus de 90 % des voix, fait insolite pour un parti socialiste européen. Sur le plan électoral, nous sommes devenus le premier parti des travailleurs, n'en déplaise aux communistes. Nous sommes la première force politique aux Asturies, au Pays basque, en Catalogne, à Valence, à Alicante et en Andalousie. C'est-à-dire, mise à part l'Andalousie, dans les régions qui ont attiré de forts courants de main-d'œuvre ouvrière. A Madrid, nous avons gagné dans presque toutes les banlieues tandis que le centre et la droite l'emportaient dans les quartiers bourgeois. Le parti communiste espagnol a obtenu onze de ses vingt députés dans les seules provinces de Barcelone et de Madrid. Les quarante-huit autres provinces *ne lui* ont donné que neuf députés. Je pose donc la question : pour qui ont voté les zones déprimées, les travailleurs, les secteurs marginalisés de la population ?

« Quand j'aurai l'âge de M. Santiago Carrillo... »

— Comment expliquez-vous la poussée socialiste dans des pays aussi différents que la France, l'Espagne et le Portugal avec des partis qui étaient au départ en déclin ou très affaiblis ?

— Les partis communistes dans ces trois pays ont des clientèles fixes. Voilà près de trente ans que le parti communiste français se situe autour de 20 % des voix. Quand de larges secteurs de la population, en marge de ces clientèles, se posent la question d'un changement de société, les socialistes leur semblent plus crédibles que les communistes. Des trois partis communistes, l'espagnol est le plus faible. Malgré sa tradition de lutte, malgré l'énorme capital moral qu'il a amassé pendant la résistance, il n'a obtenu que 9 % des suffrages. La distance qui s'est creusée dès le départ, entre lui et nous, est énorme et il faudra vingt ans au parti communiste espagnol, s'il y arrive, pour établir un certain équilibre. Cela n'empêche pas M. Carrillo de dire que nous sommes des amateurs et de se poser en professionnel de la politique. Mais qu'est-ce que cela signifie dans son cas d'être un professionnel ? Avoir été secrétaire général des jeunesses socialistes et les avoir livrées au parti communiste, avoir été secrétaire général d'un P.C. stalinien, être passé par toutes les mutations idéologiques et être resté en place. Quand j'aurai son âge, son expérience et son professionnalisme, je ne voudrait pas être à *la tête d'un* parti *qui récolte* 9 % des voix. »

Propos recueillis par
CHARLES VANHECKE.

Large accord à Madrid

(Suite de la première page.)

Le gouvernement espagnol n'admet pas seulement que les sacrifices doivent être supportés *« par tous les groupes sociaux »* — il l'avait toujours proclamé ; il reconnaît aussi que le plan doit s'accompagner d'un *« effort de démocratisation effective du système politique et économique de nature à le rendre acceptable par l'ensemble de la société »*.

Des réformes de structure

Le gouvrenement ne fait plus de la réduction de l'inflation et du déficit extérieur son seul objectif à court terme, comme M. Felipe Gonzalez le lui reprochait quelques jours avant la réunion. Il accorde aussi la priorité à la diminution du chômage, alors que *celle-ci devait être*, selon *son* plan initial, une conséquence du succès de la lutte anti-inflationniste. 60 milliards de pesetas (soit plus de 3 milliards de francs) serviront à augmenter l'allocation chômage. La hausse des prix ne sera pas combattue par un traitement de choc, à coût social élevé, mais par une diminution *« progressive »* de la croissance monétaire. Les salaires ne seront pas augmentés à un rythme inférieur à celui de l'inflation, contrairement au projet initial : hausses des prix et des salaires seront maintenues, en 1978, au même niveau, fixé à 22 %, et si les prix dérapent les salaires seront relevés en conséquence. Enfin, les petites et moyennes entreprises, les plus touchées par la crise, recevront des aides substantielles, ce que demandait précisément l'opposition.

Mais la partie la plus *originale* du plan est ailleurs : en échange des sacrifices demandés aux travailleurs, la gauche a réussi à faire admettre certaines réformes de structure inscrites dans ses programmes électoraux : *lutte* contre la spéculation sur les sols urbains ; code des droits et des devoirs des travailleurs dans l'entreprise ; contrôle sur le budget de la Sécurité sociale ; réduction des dépenses publiques ; démocratisation des établissements financiers de *l'Etat* ; modernisation des lois agraires.

A l'issue de la réunion « au sommet », M. Ramon Tamames, membre du comité *exécutif* du P.C.E., évoquait, comme une décision de *première* importance, la révision des lois agraires, et se félicitait d'une mesure inédite : les sanctions prévues contre les entreprises qui ne respecteront pas les normes salariales — l'Etat les menaçant de leur supprimer des crédits et des *dégrèvements* fiscaux.

M. Felipe Gonzalez estime quant à lui que les mesures contre le chômage pourront être efficaces : le gouvernement promet de prendre à sa charge la moitié des cotisations de sécurité sociale, pour tout emploi créé à partir du 1er janvier prochain.

Le plan publié dimanche n'est encore qu'un protocole d'accord. Les partenaires de la négociation se fixent un délai de dix jours pour le compléter et le détailler. Ensuite commenceront les négociations. Car il reste à faire accepter par les centrales ouvrières et le patronat les mesures envisagées, ainsi que l'a rappelé M. Silva Munoz, dirigeant de l'Alliance populaire (droite). L'ambiance était, néanmoins, à l'optimisme à la sortie de la réunion. Gouvernement et opposition se sont fait des concessions mutuelles pour entamer, comme l'affirme le communiqué commun, *« une étape nouvelle, qui conduira à un système économique stable, capable de réduire les tensions actuelles de la société espagnole »*.

Les négociations se poursuivront le 13 octobre pour aborder la partie politique du pacte proposé par M. Suarez. Gouvernement et opposition sont convenus d'étudier en priorité une *« loi antiterrorisme »*, après l'assassinat, le samedi 8 octobre, à Guernica, au Pays basque, du président de la *diputacion* (conseil général) de Biscaye, M. Unceta Barrenechea, de son chauffeur et de deux gardes civils qui l'escortaient. Cet assassinat a été revendiqué par l'ETA militaire — l'une des deux branches de l'organisation. M. Unceta avait refusé de se soumettre à l'*« impôt révolutionnaire »* exigé par le mouvement de guérilla, et était depuis longtemps menacé de mort. En octobre 1976, le même mouvement avait assassiné à Saint-Sébastien le président de la *diputacion* de *Guipuscoa*, M. de Araluce, qui avait été nommé, *comme* M. Unceta, par le régime franquiste.

« Détruire la démocratie »

Le ministère de l'intérieur, dans un communiqué, a relevé le fait que cet assassinat avait été commis au moment même où le Parlement est sur le point d'adopter un projet de loi d'amnistie qui profitera surtout aux Basques, et où le gouvernement a engagé des négociations en vue d'assurer une autonomie provisoire aux quatre province du nord. A l'extrême gauche et à l'extrême droite, les tentatives se sont multipliées ces dernières semaines pour enrayer le processus démocratique. Dans son éditorial de dimanche, le quotidien *El Pais* se fait l'écho d'un *sentiment* souvent partagé en écrivant : *« Il n'y aurait rien d'étonnant que les armes, les munitions, les fonds et les instructions reçues par les extrémistes de droite et de gauche aient une même origine : les groupements nationaux ou internationaux, qui veulent déstabiliser la situation espagnole, détruire la démocratie et transformer le pays en camp de concentration. »*

Ch. V.

EUROPE

Allemagne fédérale

L'affaire Schleyer et la polémique sur le terrorisme

M. WALTER SCHEEL PRONE UNE « SYMPATHIE CRITIQUE » A L'ÉGARD DE L'ÉTAT

(De notre correspondant.)

Bonn. — Sang-froid, calme, patience. Tels sont toujours les mots d'ordre émanant des autorités, alors que M. Hanns-Martin Schleyer se trouve depuis trente-cinq jours aux mains des ravisseurs de la Fraction armée rouge. La lettre manuscrite de M. Schleyer, qui a été publiée *à la fin de* la *semaine dernière* par divers organes de presse français, constituait un signe — le *premier depuis une dizaine* de jours déjà — que les terroristes n'avaient pas alors mis leur menace à exécution.

Ce message a provoqué une vive *réaction* de la part de Mme Schleyer, qui s'est adressée, dimanche 9 octobre, au grand organe populaire *Bild am Sonntag*. D'une façon à peine voilée, l'épouse de l'industriel demande au gouvernement fédéral d'accepter les conditions posées par les terroristes. Selon elle, un Etat incapable de défendre *« le droit fondamental à la vie et à la liberté »* a au moins le devoir d'utiliser les moyens disponibles pour sauver un innocent.

Ce plaidoyer en faveur d'une *« décision rapide »* ne paraît pas, jusqu'ici, avoir modifié la stratégie du gouvernement, qui consiste surtout à ne pas dévoiler ses intentions.

Alors que l'incertitude est plus pesante que jamais, le président de la République fédérale, M. Walter Scheel, a profité des fêtes du cinq centième anniversaire de l'université de Tübingen pour entrer, à son tour, dans le débat sur les causes du terrorisme. Il y a quelques jours, l'écrivain Günter Grass lui demandait publiquement de *« protéger »* les écrivains accusés par la presse de droite d'être des *« sympathisants »* du terrorisme. Le président n'a que partiellement répondu à cette demande.

Selon M. Scheel, il est, certes, inadmissible que les noms d'hommes et de femmes respectés soient lancés *sans raison* en pâture à l'opinion, à propos de meurtres. *« Rien*, dit-il, *ne pourrait mieux empoisonner l'atmosphère politique du pays. »* En même temps, toutefois, le président de la République fédérale a dénoncé *« la mode chez quelques écrivains, journalistes et cercles universitaires »* de présenter toutes les institutions, l'Etat, le gouvernement, le Parlement, les syndicats, les tribunaux, les Eglises et les universités elles-mêmes comme *« des ennemis du peuple, que l'on doit combattre »*. Aussi a-t-il *souhaité que les critiques* fassent l'effort de se soumettre à une *« autocritique »*, et, encore plus, qu'ils s'engagent dans la défense de la démocratie. Pour tous les citoyens, a conclu M. Scheel, la bonne attitude vis-à-vis de l'Etat devrait être celle d'une *« sympathie critique »*.

JEAN WETZ.

République démocratique allemande

Slogans contre l'U.R.S.S. et la police est-allemande à Berlin-Est

Une manifestation a mis aux prises des centaines de jeunes gens et des forces de l'ordre le soir de la fête nationale

Les réjouissances organisées à Berlin-Est à l'occasion de la fête nationale de la République démocratique allemande ont donné lieu, dans la soirée du vendredi 7 octobre, à une manifestation qui a mis aux prises, sur l'Alexanderplatz de Berlin-Est, plusieurs centaines de jeunes gens et d'importantes forces de police. Ces heurts auraient fait plusieurs dizaines de blessés légers et provoqué un nombre comparable d'arrestations.

Les jeunes manifestants ont scandé des slogans hostiles à l'Union soviétique (« Les Russes dehors ! ») et à la police est-allemande. Ils ont d'autre part crié à de nombreuses reprises le nom du poète et chanteur contestataire Wolf Biermann, expulsé de R.D.A. en novembre dernier.

La version des faits présentée par l'agence officielle est-allemande A.D.N. est fort différente. Elle affirme que des jeunes gens avaient escaladé le mur d'une trappe d'aération au pied de la tour de télévision de Berlin-Est et s'étaient blessés en tombant. Les forces de l'ordre étant intervenues pour évacuer ces jeunes gens, « quelques voyous » ont voulu, selon A.D.N., empêcher l'action de la police, et la foule des passants, « indignée » par l'attitude des « voyous », aurait prêté main-forte à la police pour rétablir l'ordre.

L'envoyé spécial permanent de « l'Humanité » confirme en tout cas, dans le numéro de ce lundi 10 octobre du quotidien communiste français, le caractère politique de la manifestation. Celle-ci semble traduire, de la part des jeunes et des milieux intellectuels et contestataires est-allemands, un profond malaise, ainsi que l'explique notre correspondant en Europe orientale.

De notre envoyée spéciale

Berlin-Est. — L'après-midi avait commencé comme une fête, que *la jeunesse s'offrait à elle-même*, le 7 octobre, jour de célébration du vingt-huitième anniversaire de la *République démocratique allemande*, à Berlin-Est. Sur les podiums installés çà et là, des orchestres d'adolescents, parfois de petites formations d'amateurs, diffusaient à pleine « sono » les battements, les percussions, les voix des rythmes rock, pop, « country ».

Les adolescents étaient venus nombreux, de plus en plus pressés, au pied des estrades ; des garçons et des filles de quatorze à dix-huit ans le plus souvent, parmi lesquels beaucoup de chevelures longues masculines, quelques barbes et *l'ondoiement des jeans ou blousons* de toile ou simili cuir. La contre-image, en somme, de la parade des jeunes soldats qui, le matin, à quelques centaines de mètres de là, avaient défilé au pas de l'oie dans un ordre militaire impressionnant.

Se déplaçant lentement d'un orchestre à l'autre, chantant, riant, dansant parfois, discutant par petits groupes qui se formaient et se déformaient, les jeunes s'asseyaient sur les pelouses, parcouraient les balcons ou les terrasses qui courent aux premiers étages des immeubles.

Le soir venu, on a fait la queue *devant les petites échoppes où se* vendaient les rafraîchissements, les glaces et autres friandises. Les familles ont regagné les quartiers suburbains.

Sans qu'on ait pu, semble-t-il, en déceler l'origine, ce furent soudain la bagarre et l'irruption *brutale des policiers. Une bousculade* avait-elle dégénéré ? Des jeunes s'étaient-ils fâchés parce qu'une sono se taisait ? D'autres avaient-ils été refoulés d'un restaurant ? Les policiers arrivèrent tout à coup, brandissant leurs matraques, et provoquant le *réflexe habituel des jeunes de tous* les pays contre la police. Ceux qui étaient entraînés de force, sans ménagement, se débattaient, tandis que leurs camarades interpellaient les policiers, les insultaient et les traitaient de « flics » parmi les clameurs. Des pierres, des bouteilles vides, pleuvaient sur les représentants de l'ordre, dont on vit voler en l'air des casquettes plates.

Des spectateurs plus âgés protestaient aussi contre les brutalités infligées aux filles comme aux garçons, dont plusieurs dizaines, semble-t-il, furent emmenés au poste.

Maîtres d'une partie de l'esplanade, les policiers n'avaient pas pour autant rétabli le calme *sur l'immense forum* ; *un nouveau* petit groupe se reformait avec turbulence, narguant les uniformes. Ceux-ci devaient faire une nouvelle apparition avec des chiens, pour donner la chasse à ceux qui tentaient de constituer quelques îlots de résistance.

L'Alexanderplatz s'était progressivement vidée. Vers minuit, elle était presque déserte. Le vent léger poussait les gobelets vides en carton, quelques papiers et les branches d'un arbuste. Des pavés avaient été arrachés et quelques vitrines avaient volé en éclats. Au matin, elles avaient été remplacées et, dans l'après-midi de samedi, un ciment frais avait rescellé le pavement.

Le week-end de trois jours devait vider Berlin-Est d'une bonne partie de ses habitants. A croire que la ville silencieuse et nue avait subitement englouti cette jeunesse si dense, si sagement exubérante, mais vite exaspérée, à laquelle, vendredi soir, avait appartenu le cœur de la cité sur l'Alexanderplatz.

JOANINE ROY.

Un malaise profond

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les bagarres entre jeunes et policiers, qui se sont déroulées au soir de la fête nationale est-allemande, sur l'Alexanderplatz à Berlin-Est, mettent *brutalement en relief* le malaise existant dans une partie de la jeunesse est-allemande. Les enquêtes sur le terrain, susceptibles de rendre compte du phénomène, font cruellement défaut. Mais l'écrivain Ulrich Plenzdorf, dans son court roman *les Nouvelles souffrances du jeune W...*, et Reiner Kunze, aujourd'hui exilé à l'Ouest, dans son recueil de poèmes *les Années merveilleuses* (interdit en R.D.A.), avaient déjà décrit avec sensibilité et beaucoup de justesse l'ennui, voire l'absence d'espoir, qui caractérise la vie d'une frange assez large de la jeune génération, aussi bien ouvrière qu'étudiante, de l'Allemagne de l'Est. Sans oublier Wolf Biermann, poète proscrit, à la recherche d'une patrie impossible depuis la privation de sa citoyenneté est-allemande, en novembre 1976, et qui prit à plusieurs reprises, lorsqu'il vivait encore en R.D.A., le thème de l'insatisfaction des jeunes comme matière à chansons.

La pratique généralisée du sport, la multiplication de « jazz-bands » (jouant, à vrai dire, une musique pop' très sage, qui n'a rien de très « psychédélique »), n'ont apparemment pas suffi à combler le vide d'une vie étroitement encadrée par le parti et bien provinciale par rapport à celle de la République fédérale voisine. Depuis le printemps dernier, des incidents mineurs, mettant aux prises jeunes et policiers, avaient déjà été signalés, les plus graves *s'étant produits* à Werder, près de Potsdam. Mais il s'agissait de bagarres d'après-bal, traduisant, certes, une exaspération devant une présence policière particulièrement voyante, mais non pas exactement, sans doute, une protestation organisée contre le régime.

La nouveauté, dans les affrontements de la nuit du 7 au 8 octobre *sur l'Alexanderplatz*, réside dans la formulation politique du mécontentement latent. Il n'est guère étonnant que les manifestants aient lancé, selon des témoins occidentaux, des slogans anti-soviétiques. De Prague à Varsovie, en passant par Berlin-Est, trente années de présence militaire et politique russe ont contribué à accumuler un potentiel de haine contre les Soviétiques qu'on a souvent peine à imaginer en Occident.

Il est plus significatif que les jeunes Berlinois en colère aient crié le nom de Wolf Biermann. Pour beaucoup, le poète, chassé de ce pays où il avait volontairement choisi de s'établir, représente le symbole de la révolte contre les bureaucrates.

La mesure prise, à la fin de l'année dernière, contre Biermann n'a pas anéanti toute velléité *d'opposition en R.D.A.* Elle a, au contraire, mis à nu des contradictions, révélé chez les intellectuels un malaise plus profond qu'on ne le pensait.

Les uns après les autres, des écrivains de renom ont pris le chemin de l'exil. D'autres attendent, réduits au silence. A cela s'ajoute une situation économique difficile : depuis deux ou trois ans, la R.D.A. a particulièrement souffert du renchérissement de l'énergie. L'analyse des tares du système par un fonctionnaire du parti, M. Rudolf Bahro, dans un ouvrage publié cet été à l'Ouest, a entraîné immédiatement l'emprisonnement de son auteur. Seize ans après la construction du « mur », le régime est-allemand n'est pas à l'abri de secousses intérieures. — M. L.

UNE CONFIRMATION DE « L'HUMANITÉ »

L'envoyé spécial permanent de l'Humanité à Berlin-Est, Bernard Umbrecht, relate ce lundi 10 octobre dans le quotidien du P.C.F. les incidents de l'Alexanderplatz. Après avoir évoqué la version des faits présentée par l'agence officielle est-allemande D.P.A., il écrit : *« Cette version m'a été confirmée plus tard par des témoins. Mais il faut bien dire que chez les jeunes parmi lesquels je me trouvais, ce sont plutôt des commentaires défavorables à la police qui dominaient. Ils étaient plus d'un millier, âgés en majorité, m'a-t-il semblé, de quinze, seize, dix-sept ans, restés sur la place jusqu'aux environs de minuit. Ils ont été progressivement refoulés par des policiers qui tenaient des chiens en laisse.*

» Les dimensions de l'Alexanderplatz ne m'ont pas permis d'avoir une vue d'ensemble des incidents. Je me trouvais près d'un groupe d'une soixantaine de jeunes qui manifestaient aux cris de « Flics dehors, liberté ». *A un moment donné, ils se sont rendus dans le passage souterrain de la station de métro et y ont entonné une chansons tirée du film* les Fraises sauvages, *qui évoque une révolte d'étudiants aux Etats-Unis. »*

Roumanie

AVEC DEUX MOIS DE RETARD

Les autorités démentent les informations faisant état d'une grève

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les autorités roumaines ont démenti, ce week-end, les rumeurs rapportées depuis quelque temps dans la presse occidentale et faisant état d'une grève au début du mois d'août dans la vallée minière du Jiul, *dans le sud-ouest du pays (le Monde* du 13 août). L'agence roumaine Agerpress a indiqué que ces informations relevaient de la *« pure fantaisie »*.

Pourquoi le gouvernement de Bucarest juge-t-il aujourd'hui nécessaire de prendre position sur des événements déjà vieux de plus de deux mois ? Si la nouvelle qu'une grève avait éclaté au début du mois d'août parmi les mineurs de la vallée du Jiul avait été connue assez vite en Occident, on manquait jusqu'à ces jours derniers de détails sur le déroulement de cette action. C'est sans doute la publication toute récente de récits assez précis sur ces événements — notamment dans la presse ouest-allemande — qui a motivé le démenti des autorités roumaines.

Selon ces informations, l'arrêt de travail — qui aurait duré plusieurs jours — se serait produit dans la région de Petrosani. Plusieurs milliers de mineurs auraient retenu prisonnier un membre de la direction du parti, M. Ilie Verdets, dépêché sur les lieux pour rétablir l'ordre. Les *grévistes n'auraient accepté de* négocier qu'avec le chef du parti, M. Ceausescu. Celui-ci se trouvait à ce moment-là en vacances sur les bords de la mer Noire, mais, devant la gravité de la situation, il se serait rendu à Petrosani en hélicoptère et aurait finalement donné *satisfaction*, pour l'essentiel, aux mineurs.

La grève semble avoir eu pour origine directe un projet de loi sur les retraites, qui aurait fait perdre à certaines catégories de travailleurs des avantages acquis. Plusieurs autres éléments ont contribué au mécontentement. Les mineurs auraient réclamé une amélioration générale des *conditions de vie*, un meilleur approvisionnement des magasins, en particulier en viande, et une *réduction du temps de travail*. Les grévistes auraient protesté, en particulier, contre les nombreuses heures supplémentaires qui leur sont imposées depuis le tremblement de terre du 4 mars dernier.

Un signal d'alarme pour M. Ceausescu

Le démenti officiel sur ces troubles étonne d'autant plus que M. Ceausescu y avait fait lui-même récemment un eallusion à peine voilée. Dans un discours prononcé le 23 septembre devant des cadres du parti communiste réunis à Bucarest en séance de travail, le secrétaire général *s'était plaint amèrement* des *« fautes et insuffisances sérieuses »* existant dans l'action du parti et il avait vivement critiqué l'*« autosuffisance »* de certains responsables.

M. Ceausescu avait aussi dénoncé les lacunes ou abus, certains déjà anciens, découverts dans d'autres districts du pays notamment à Constantsa, sur les bords de la mer Noire. D'une façon générale, les événements du mois d'août paraissent avoir joué, pour le chef du parti roumain, le rôle d'un signal d'alarme, révélant une certaine saturation de la population devant l'effort qui lui est demandé pour réaliser la politique d'industrialisation accélérée, poursuivie depuis une *dizaine* d'années. Le tremblement de terre du mois de mars a contribué fortement à accroître le malaise, car la réparation des dommages qu'il a engendrés dans l'économie, a exigé des travailleurs de nouveaux sacrifices.

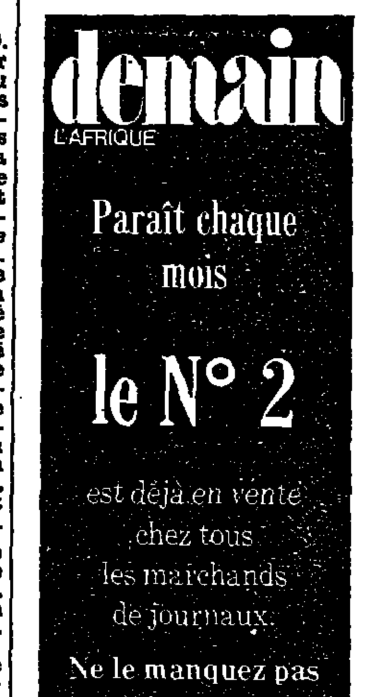
MANUEL LUCBERT.

Irlande du Nord

LE SINN FEIN PROVISOIRE DÉMENT LES RUMEURS DE TRÊVE

Belfast *(A.F.P., A.P., Reuter.)*. — Le week-end a été marqué par *deux assassinats en Irlande* du Nord où, pour la première fois depuis six ans, on n'avait enregistré aucune victime depuis un mois. L'IRA provisoire a revendiqué le meurtre, dimanche 9 octobre, de Mme Margaret Hearst, vingt-quatre ans, secrétaire au *régiment de défense de* l'Ulster, la police supplétive. Mme Hearst dormait dans une caravane installée dans le jardin de ses parents, dans le comté d'Armagh, avec sa fille âgée de trois ans. L'enfant n'a pas été blessée. L'organisation extrémiste a également revendiqué le meurtre, vendredi, du président de l'association des gardiens de prison, M. Desmond Irivine. En fin de semaine, le journal du Sinn Fein provisoire, *Republican News*, a démenti les rumeurs faisant état d'une trêve possible en Ulster.

D'autre part, le Mouvement de la paix, fondé il y a quatorze mois par Mmes Mairead Corrigan, Betty Williams et M. Cieran McKeown, a pris dimanche, à Belfast, à l'issue d'un congrès, qui a duré trois jours, en présence de quelque deux cents délégués, l'engagement *de ne jamais se constituer* en parti politique.



A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

- M. DAVID OWEN, secrétaire au Foreign Office, est arrivé dimanche 9 octobre à Moscou, à l'invitation du gouvernement soviétique. — *(A.F.P., Reuter.)*

- M. REGINALD PRENTICE, ancien ministre de l'éducation et de l'aide au développement, a annoncé, samedi 8 octobre, son intention de démissionner du parti travailliste et d'adhérer au parti conservateur. *M. Prentice a indiqué qu'il* continuerait à exercer les fonctions de député de la circonscription londonienne de Newham jusqu'aux prochaines élections. Il a précisé que sa décision était motivée par *« l'influence croissante exercée par des militants marxistes sur le Labour »*. M. Prentice, qui est député depuis 1949, *avait déjà menacé de démissionner* une première fois en 1969, alors qu'il était ministre adjoint pour la technologie dans un gouvernement Wilson. — *(A.F.P.)*

Inde

- PLUS DE QUARANTE PERSONNES ont été tuées et cent *cinquante autres blessées lundi* 10 octobre, dans la collision d'un train de voyageurs avec un convoi de marchandises, près d'Allahabad, à environ *600 kilomètres au sud-est* de New-Delhi. — *(A.F.P.)*

Irak

- UN ETUDIANT JORDANIEN de vingt et un ans, Raed El Zawaide, a été condamné à mort et exécuté le 27 septembre dernier en Irak, a révélé, dimanche 9 octobre, à Amman, un porte-parole du gouvernement jordanien. A la *suite de cette révélation*, les autorités jordaniennes ont signifié au gouvernement irakien *qu'il leur était « impossible »* de recevoir le ministre irakien des transports, M. Aziz Rachid, qui devait arriver dimanche à Amman. Le gouvernement jordanien se réserve le droit, a-t-on annoncé officiellement à Amman, de réviser l'ensemble de ses relations avec Badgdad. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Laos

- VIENTIANE A OFFICIELLEMENT PROTESTE, vendredi *7 octobre*, auprès du gouvernement thaïlandais à la suite de deux incidents de frontière, *qui se sont produits à la fin* du mois dernier au nord et au centre du Laos, et qui auraient fait cinq morts et cinq blessés. — *(Reuter.)*

Pologne

- LE ROI BAUDOUIN DE BELGIQUE ET LA REINE FABIOLA font, à partir de ce lundi 10 octobre, une visite de *cinq jours en Pologne.* — *(Reuter.)*

TRINITÉ-ET-TOBAGO AU VENT DE LA PROSPÉRITÉ

II. — Ouvriers noirs et paysans indiens

De notre envoyé spécial DOMINIQUE DHOMBRES

La République de Trinité-et-Tobago connaît, grâce à ses traditions parlementaires et démocratiques britanniques, ainsi qu'aux richesses nouvelles apportées par le pétrole et le gaz naturel, une sorte de « bonheur » à la caraïbe et commence à présenter les caractéristiques d'une société de consommation (« le Monde » daté 9-10 octobre). Pour la première fois cependant, une opposition de gauche pourrait accéder au pouvoir détenu depuis vingt ans par un « sage » respecté, le premier ministre, M. Eric Williams.

Port-of-Spain. — « *Nous sommes sans doute plus riches que d'autres pays caraïbes, mais il ne faut pas rêver, nous ne sommes pas très riches, nous ne sommes pas Abou-Dhabi...* » Dans son bureau spartiate, et même, comme il le concède volontiers, quelque peu délabré, M. John Stanley Donaldson, ministre de la sécurité nationale et des affaires étrangères, rappelle avec un détachement très britannique que son pays n'est toujours pas membre de l'OPEP. « *C'est un club, et les autres membres nous jugent encore trop petits ; mais nous y serons dans cinq ans...* ».

A tous les échelons du pouvoir, on retrouve cette assurance, mais aussi ce refus de se laisser griser par la richesse pétrolière nouvelle. Il n'est pas de bon ton pour un ministre de se meubler trop luxueusement. L'exemple vient de haut : le premier ministre, M. Eric Williams, qui se méfie de l'argent et déteste les grosses dépenses, place la manne pétrolière du pays (les réserves en devises atteignent 2,5 milliards de dollars) à court terme sur la place financière de New-York. L'argent est ainsi disponible, en attendant que les ambitieux projets de développement industriels (aciérie, usine pétrochimique, etc.) soient suffisamment au point. L'injection brutale des sommes ainsi mises hors circuit risquerait d'ailleurs de provoquer une hausse des prix particulièrement dure pour les citoyens les moins intégrés à la vie économique du pays.

Les fonctionnaires chargés de gérer ce pactole au nom de l'Etat ne sont pas à l'abri de la corruption. La vraie question n'est cependant pas de savoir si des abus — mineurs — sont commis, mais si cette politique de rétention financière, qui s'accompagne d'une attitude relativement conciliante à l'égard des compagnies pétrolières étrangères, est bonne.

« Le pétrole ne sera pas toujours là »

« *Mon premier soin, si j'arrivais au pouvoir, serait de nationaliser toutes les compagnies pétrolières étrangères et d'utiliser les fonds actuellement placés à l'étranger pour diversifier l'économie. J'essayerais avant tout de sauver l'agriculture locale dont la situation est dramatique. M. Williams ne s'intéresse qu'au pétrole et à l'approvisionnement régulier de la population en denrées alimentaires. Mais le pétrole ne sera pas toujours là pour payer ces denrées...* » Les cheveux longs et grisonnants entourant un visage fin et nerveux, M. Basdeo Panday, leader de l'opposition, chef du Front uni du travail et du syndicat des ouvriers agricoles de la canne à sucre, développe avec passion, dans le bureau officiel qui lui est attribué par le gouvernement, conformément à la tradition parlementaire britannique, des arguments qu'il a déjà mille fois répétés.

« *Il faudrait diversifier notre agriculture elle-même ; il est possible de faire coïncider la culture des légumes avec celle de la canne à sucre dans les trois premiers mois de pousse de la canne. Et puis, on peut avoir un peu d'imagination : la canne est notre principale richesse agricole et l'on peut mettre davantage en valeur des sous-produits tels que le rhum ou la bagasse* » (1), poursuit M. Panday. N'est-il pas préférable — à long terme — de soutenir une activité, même si elle n'est pas rentable, pour éviter la création d'un désert agricole semé de supermarchés où l'on ne trouvera plus que des produits importés ? Le leader de l'opposition, que ses adversaires accusent d'être « *marxiste* », ou « *pro-cubain* », tient à mettre les choses au point : « *Si les multinationales nous laissent tomber, je ferai appel aux pays socialistes pour obtenir l'aide technique nécessaire. Dans l'intérêt de mon pays, je suis prêt à le faire... La lutte des classes n'est pas pour nous une expression marxiste, mais une façon claire et efficace de décrire ce qui existe. Il y a des oppresseurs et des opprimés, c'est cela qui importe, et non pas une doctrine quelle qu'elle soit.* »

La pénétration économique américaine

Les arguments de l'opposition de gauche menée par M. Panday retiennent d'autant plus l'attention que Trinité-et-Tobago est l'un des Etats du tiers-monde où la pénétration économique américaine est officiellement la mieux acceptée. Le libéralisme dont fait preuve le gouvernement à l'égard des investissements étrangers commence cependant à susciter des réserves de la population, même si les Trinidaliens n'ont guère la fibre nationaliste et sont plus tentés de rire des « Yankees », en composant à leurs dépens de féroces calypsos (chansons satiriques), que de les chasser. La communauté de langue (l'anglais) — à quelques dizaines de kilomètres du sous-continent « latin » — crée des solidarités et des complicités que n'altère pas vraiment une incontestable domination économique.

L'opposition de gauche se garde donc de faire appel à l'antiaméricanisme. Elle a un thème beaucoup plus efficace à exploiter, et qui est plus frappant en regard de la prospérité apportée par le pétrole : le chômage. Celui-ci touche — selon les chiffres officiels — 15 % de la population active depuis trois ans, et le chiffre réel est sans doute plus élevé. Le développement des industries de consommation est évident : selon la revue britannique *Latin America*, l'industrie d'assemblage d'automobiles a progressé de 50 % au cours de la seule année 1976, la production d'appareils de radio de 42 %, etc. Il n'empêche que quatre mille emplois ont été supprimés au cours de la même année 1976 en raison de la course internationale à la compétitivité. (Trinité-et-Tobago a un marché intérieur restreint qui est déjà largement exploité par les grandes sociétés étrangères.)

L'augmentation annuelle du produit national brut, qui est de 5 %, est sans effet sur l'emploi. Le gouvernement cherche traditionnellement à calmer les tensions sociales créées par le chômage en développant encore davantage une administration déjà pléthorique. Le nombre des fonctionnaires titulaires est passé de dix-huit mille trois cent quatorze en 1966 à trente-sept mille six cent vingt-six en 1976, sans que la qualité des services publics croisse dans une proportion comparable. Ainsi se crée une classe « moyenne entretenue » dont Shiva Naipaul, qui est le frère cadet de l'illustre écrivain trinidadien, décrit dans *Fireflies* (2) un personnage typique, qui remplit nonchalamment des tâches obscures et quasiment inutiles au ministère de l'éducation. Il existe désormais, à côté du prolétariat agricole lié à la culture de la canne à sucre et de la classe ouvrière créée par le pétrole et l'industrialisation, une « clientèle » que son statut incite à la modération et où recrute le parti gouvernemental.

Celui-ci a régné d'autant plus facilement jusqu'à 1975, exception faite de soudaines révoltes vite retombées (comme celle des partisans du « pouvoir noir », en avril 1970, qui s'accompagna d'une tentative manquée de putsch militaire), que les ouvriers du pétrole et ceux de la canne à sucre n'avaient jamais encore, pour des raisons ethniques, fait cause commune.

Les esclaves noirs qui travaillaient dans les plantations de canne les avaient abandonnées massivement lors de l'abolition de l'esclavage en 1834, désorganisant du même coup l'économie de plantation sur laquelle avait vécu jusqu'alors Trinité. Les planteurs parvinrent plus ou moins à reconstituer une force de travail en important, sous contrat, des travailleurs originaires de l'Inde (principalement du Bengale et de la région de Madras). Ceux-ci étaient « *attachés à la terre* » pendant une période plus ou moins longue pour payer les frais de leur voyage. Alors que les *West Indians* (les Indiens occidentaux, Caraïbes et Arawaks, découverts par Christophe Colomb) avaient été presque totalement exterminés par les maladies et les envahisseurs, se développait aussi une population d'*East Indians* (Indiens orientaux ou *British Indians* ; mais ils contestèrent cette dernière appellation après l'accession à l'indépendance de la terre de leurs ancêtres en 1949), qui maintint ses usages et ses croyances religieuses et remplaça les Noirs dans les travaux des champs.

Ce schéma se retrouve encore largement aujourd'hui : les ouvriers du pétrole et de l'industrie sont noirs dans leur immense majorité, de même que, dans une proportion moindre, les fonctionnaires, les policiers et les militaires. En revanche, le prolétariat agricole est presque entièrement d'origine indienne, encore que les mariages interraciaux soient nombreux et généralement bien acceptés. Les Noirs de la Trinité ont ainsi la particularité de ne pas être les derniers de l'échelle sociale, et de trouver plus pauvres qu'eux...

Les syndicats, traditionnellement très puissants (sous l'influence des trade-unions britanniques et du syndicalisme américain), reflètent cette division ethnique : M. George Weekes, qui dirige le syndicat des ouvriers du pétrole, est un Noir, tandis que MM. Basdeo Panday, chef du syndicat des ouvriers de la canne, et Raffique Shah, leader des petits planteurs, sont des Indiens. Les partis politiques également : le Mouvement national populaire (*People's National Movement*, P.N.M.) de M. Eric Williams est, malgré d'illustres exceptions soigneusement ménagées et un *refus de toute discrimination raciale*, dirigé et soutenu par les Noirs, tandis que les Indiens s'en sont longtemps remis, pour les représenter, à des hommes politiques paternalistes et conservateurs de même race qu'eux.

Cette situation — où les divisions politiques recouvrent les différentes ethniques — a été bouleversée par la grève à caractère « insurrectionnel » de mars 1975 où, pour la première fois dans l'histoire de Trinité-et-Tobago, Indiens et Noirs, surmontant leurs rivalités traditionnelles, se sont unis pour affronter le gouvernement. C'est la coalition des troupes syndicales, *toutes ethnies confondues*, de MM. Panday, Weekes et Shah qui est apparue, un moment, comme une solution de rechange au pouvoir du P.N.M. et de M. Williams. Elle a abouti à la création du « Front uni du travail » (*United Labour Front, U.L.F.*) dirigé par M. Panday.

La grève elle-même ne fut pas un succès : les ouvriers noirs de la raffinerie Texaco furent les premiers à débrayer, suivis par les travailleurs agricoles indiens de la société nationale Caroni (3), qui entraînèrent à leur tour les petits cultivateurs. Rapidement, l'approvisionnement en essence et en légumes fut désorganisé et une « panne » suspecte mit hors service la centrale électrique alimentant Port-of-Spain. De façon très gaullienne (ou par impuissance devant une réalité insaisissable), M. Eric Williams laissa pourrir la situation, s'effaça, puis, brusquement, réquisitionna l'armée pour la distribution de l'essence... et tout rentra dans l'ordre. Néanmoins, le pouvoir avait vacillé, et la leçon en fut tirée aux élections de septembre 1976 lorsque l'U.L.F. remporta dix sièges contre vingt-quatre au P.N.M.

La conjonction de deux syndicats « ethniques »

La grève de mars 1975 radicalisa l'opposition et posa ouvertement la question de la nationalisation des sociétés pétrolières, et notamment celle de Texaco. Elle fit naître entre paysans et ouvriers, une solidarité peut-être riche d'avenir. En même temps, le souci général d'éviter la violence (malgré des heurts assez brutaux lors de la manifestation du mardi 18 mars 1975) est à porter au crédit de la jeune opposition de gauche, qui faisait ainsi son apparition au grand jour.

Il reste à savoir si les syndicats qui forment l'ossature de l'U.L.F. pourront maintenir leur unité face aux sirènes du pouvoir et aux discrets avertissements du capitalisme international. Le désir des syndicats de jouer le rôle de « *redistributeurs de richesse* » par le biais de la fiscalité et d'équipements sociaux gratuits, dans une version caraïbe du « socialisme scandinave », heurte de front les grandes sociétés étrangères. Les Américains ne sont vraisemblablement pas indifférents, dans une zone aussi « sensible » et aussi riche en pétrole et en gaz naturel, à la montée d'une opposition de gauche au régime rassurant de M. Williams.

Trinité-et-Tobago est, en effet, l'un des pays les plus modérés du « groupe des 77 » (il reconnaît notamment l'Etat d'Israël) et se garde d'attaquer ouvertement les Etats-Unis à l'ONU, sauf en ce qui concerne la lutte contre le colonialisme et le régime de l'apartheid. « *L'opposition (l'U.L.F.) parle beaucoup, et vilipende les Etats-Unis. Mais a-t-elle une politique étrangère de rechange ?* » s'interroge M. Stanley Donaldson, ministre des affaires étrangères. Le voisinage des Etats-Unis, et l'exemple peu engageant de Cuba, pour une société qui a atteint un certain développement et qui est au seuil de la prospérité, sont déterminants.

La politique étrangère est incontestablement le point faible de l'opposition de gauche. M. Eric Williams, dont les talents de manœuvrier sont éprouvés, peut jouer de l'anti-communisme pour enfoncer un coin dans la coalition qu'est l'U.L.F. Le développement d'une société de consommation, l'afflux des pétrodollars, certaines réussites incontestables (telle l'alphabétisation, pratiquement totale, du pays), jouent en sa faveur. Malgré la montée d'une opposition qui — pour la première fois — pose la question de l'alternance au pouvoir, le « sage » des Caraïbes n'a pas dit son dernier mot.

FIN

(1) Résidu solide de la canne, utilisé notamment comme matériau de chauffage ou pour la fabrication de pâte à papier, qui demeure quand on a extrait le sucre par broyage.

(2) *Fireflies* (Lucioles) de Shiva Naipaul, Penguin Books, Harmondsworth, Grande-Bretagne, 1971.

(3) La société nationale Caroni, qui dispose d'un quasi-monopole sur la culture et le traitement de la canne à sucre, emploie quinze mille ouvriers à temps plein (ainsi qu'un nombre indéterminé de saisonniers) *et neuf mille fermiers sous contrat.*

PROCHE-ORIENT

LE COMPROMIS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET ISRAËL

M. Dayan n'est « pas certain » d'être approuvé par son gouvernement

MM. Moshe Dayan et Ismaïl Fahmi, ministres israélien et égyptien des affaires étrangères, *ont exposé, dimanche 9 octobre*, leurs positions sur la crise du Proche-Orient, dans des interviews à la chaine de télévision américaine A.B.C. Le chef de la diplomatie israélienne a déclaré qu'Israël quitterait la table de négociation, en cas de reprise de la conférence de Genève, si les Arabes suggéraient la création d'une « *patrie palestinienne* ». « *Le président Carter*, a-t-il dit, *pense toujours, en dépit de toutes mes explications, qu'il faut créer une sorte de patrie ou entité palestinienne. C'est là probablement la signification de la formule « droits des Palestiniens », qui n'avait jamais été utilisée auparavant par Washington. C'est un changement de la olitique américaine.* » « *Dans ces conditions, je ne suis pas certain que le gouvernement israélien approuvera le document de travail israélo-américain au cours de sa réunion de mardi*, a ajouté le ministre, revenant ainsi sur une précédente déclaration dans laquelle il tenait cette approbation pour acquise *(le Monde* du 6 octobre). Selon les milieux politiques cités par la presse israélienne, M. Dayan doit s'attendre à faire face, mardi, à de nombreuses critiques et réserves de la part de ses collègues. Plusieurs ministres lui reprocheraient de s'être sensiblement écarté, dans le document de travail israélo-américain, de plusieurs principes de base de la position israélienne.

Israël accepterait-il de discuter avec l'O.L.P. si cette dernière modifiait sa charte afin d'en éliminer les passages préconisant la destruction d'Israël ? M. Dayan a répondu au journaliste qui lui posait cette question : « *Non, cela ne nous suffirait pas. Il faudrait que l'O.L.P. change sa façon de penser et ses idées, qu'elle cesse d'être ce qu'elle est. Une simple modification sur le papier ne nous suffirait pas.* »

M. Ismaïl Fahmi, pour sa part, revenant sur ses déclarations optimistes faites peu auparavant, a affirmé que la reconvocation de la conférence de paix n'était « *pas encore sûre* ». « *Si de nouveaux éléments et de nouvelles conditions étaient introduits par Israël*, a-t-il dit, *il n'y aurait pas de conférence. Nous ne voulons pas d'une conférence purement formelle, nous voulons une conférence substantielle.* »

● A BEYROUTH, M. Abou Saleh, membre du comité central du principal mouvement palestinien, le Fath, déclarait samedi que *tout Palestinien, « quelle que soit sa position »*, qui renoncerait à défendre le principe d'une délégation indépendante de l'O.L.P. aux négociations sur le Proche-Orient serait considéré comme un « *traître* ». M. Abou Saleh a assuré que les Palestiniens « *rejettent toute tutelle arabe* ». Quant aux Américains, « *ils nous considèrnt comme des mineurs qui auraient besoin de tuteurs. Ceux qui veulent la paix doivent s'adresser à nous. Nous voulons être représentés par une délégation indépendante* ».

La radio israélienne a annoncé dimanche soir qu'un nouveau point de peuplement juif, Kfar-Ruth, a été créé il y a quelques jours sans que le fait ait été rendu public. Il s'agit d'un village qui a été établi dans l'enclave de Latroun, sur la route Tel-Aviv-Jérusalem, à moins de quelques centaines de mètres des anciennes frontières. Un autre village, Shilah, aurait aussi été fondé il y a qeulques jours dans la même région, et vingt-cinq familles s'y seraient établies. Enfin, un troisième point de peuplement, toujours à Latroun, serait créé dans les prochains jours. Le parti travailliste a protesté dimanche contre la décision du gouvernement de M. Begin de créer une commission ministérielle chargée de l'implantation des colonies juives et dont les décisions seraient secrètes. En Cisjordanie, l'armée a arrêté vendredi plusieurs Palestiniens qui protestaient contre l'extension de la colonie juive de peuplement d'Ofra, située à 4 kilomètres de Ramallah.

L'éventuelle visite en France de M. Begin

Deux grands quotidiens israéliens du matin se sont déclarés dimanche nettement opposés à l'éventualité d'une visite en France du premier ministre, M. Begin. L'indépendant *Haaretz*, qui affirme que la visite de M. Jacques Chaban-Delmas à Jérusalem avait pour but précis de « *poser les conditions* » d'un *voyage en France du premier* ministre israélien, titre : « *Une visite de Begin en France ? Pourquoi faire ?* » L'éditorialiste de ce journal écrit : « *Au sein de la Communauté européenne, il n'existe aucun pays qui soit plus pro-arabe, pro-O.L.P. et anti-israélien que la France. Dans ces conditions, on peut se demander ce qu'une visite officielle et les déclarations protocolaires qui suivraient pourraient bien y changer.* »

De son côté, *Davar* (travailliste) estime qu'en invitant M. Begin le président français poursuit deux objectifs : « *D'abord assurer à la France un rôle, quel qu'il soit, à Genève — ce à quoi Israël n'est pas intéressé. Ensuite, se gagner le vote juif pour les prochaines élections. Or nous n'avons aucune raison de pousser les juifs de France à voter pour les adversaires de M. François Mitterrand, seul ami d'Israël — encore que cette amitié doive être mise à l'épreuve si la gauche venait au pouvoir.* » — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

AFRIQUE

EN ÉRYTHRÉE ET DANS L'OGADEN

L'armée éthiopienne aurait du mal à redresser la situation

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Selon des informations recueillies dans la capitale du Kenya, l'armée éthiopienne éprouverait du mal à stabiliser ses deux principaux « fronts », l'Erythrée et l'Ogaden. Les Ethiopiens *ont beau maintenir que « le temps joue en leur faveur »*, les développements sur le terrain ne le confirmeraient pas.

Dans le Harrarghe septentrional, les dernières défenses éthiopiennes avant la ville de Harrar se trouveraient sur la rivière Bisidimo, située à une trentaine de kilomètres à l'est de Harrar Depuis la prise de Jijiga et des gorges de Marda en septembre, les forces somalies ont occupé le col de Babile, qui surplombe Harrar, et leurs commandos se sont déjà infiltrés entre cette ville et Dire-Daoua. Depuis juillet, les forces somalies sont également présentes au sud-ouest de *Dire-Daoua, aux alentours des* localités d'Afdem et de Mieso, et seuls des convois militaires circuleraient *encore* entre Addis-Abeba et Dire-Daoua.

Des remous au sein des troupes

En dépit des renforts récemment dépêchés sur place, les Ethiopiens n'auraient pas réussi à élargir leurs défenses autour de Dire-Daoua et de Harrar. Cette dernière garnison aurait été le théâtre de nouveaux incidents entre des unités régulières et des milices. Le 12 septembre, après quatre jours de combat, les éléments de la 3e division éthiopienne en garnison à Jijiga s'étaient repliés sur Harrar en dépit des injonctions du président Menguistu, venu lui-même sur place remonter le moral de ses troupes.

On aurait eu tort de parler, à l'époque, de « *sédition* ». Mais des frictions entre unités régulières et milices éthiopiennes ont eu lieu (1). Les faveurs accordées à ces dernières par le chef de l'Etat éthiopien continueraient de provoquer des remous au sein de l'armée régulière.

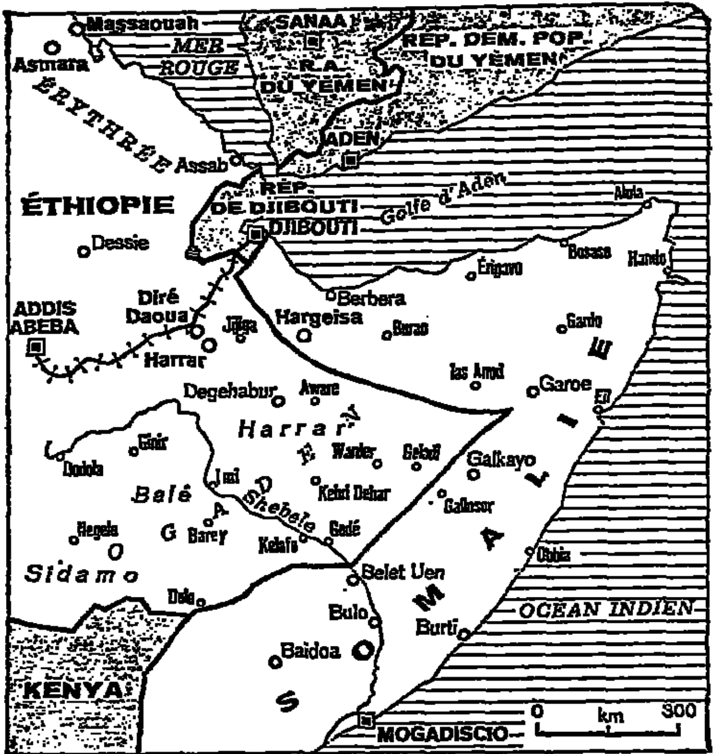
Dans ces conditions, l'éventualité d'une contre-offensive éhiopienne en Ogaden semble improbable. Un redressement de la situation en Erythrée paraît tout aussi problématique.

Le FLE (Front de libération de l'Erythrée) a pris Agordat et Keren en septembre et a préparé depuis, en collaboration avec le F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Erythrée), une attaque contre nœud routier de Barentu, sur la route qui relie Tessenei, tenue par le FLE, à Asmara, la capitale provinciale, demeurée entre les mains des Ethiopiens. Fin septembre, ces derniers ont tenté, de nouveau sans succès, une sortie d'Asmara sur la route qui rejoint Axum au sud. Ils se sont heurtés aux partisans du F.P.L.E. à Decamere, à une vingtaine de kilomètres au sud d'Asmara.

Sur la route qui relie Asmara au port de Massawa, les convois éthiopiens sont plus souvent attaqués. *Les Ethiopiens* contrôlent encore deux localités sur cette route, ainsi que, sur la route voisine, *la ville d'Adi-Keyeh*. Mais, dans le nord de l'Erythrée, aux mains du F.P.L.E., ils auraient renoncé aux *bombardements aériens de la « petite piste Ho-Chi-Minh »* utilisée par les insurgés pour se rendre de Karora, sur la frontière soudanaise, aux portes mêmes d'Asmara.

Pour Addis-Abeba, le plus inquiétant serait l'état de délabrement de ses dernières garnisons en Erythrée, à l'exception de celle d'Asmara, où la 2e division éthiopienne aurait reçu le renfort de nouvelles brigades ainsi que de milices.

Enfin, les attaques revendiquées par le Front de libération des Afars sur la route qui relie la capitale au port d'Assab menacent davantage que par le passé le ravitaillement d'Addis-Abeba.

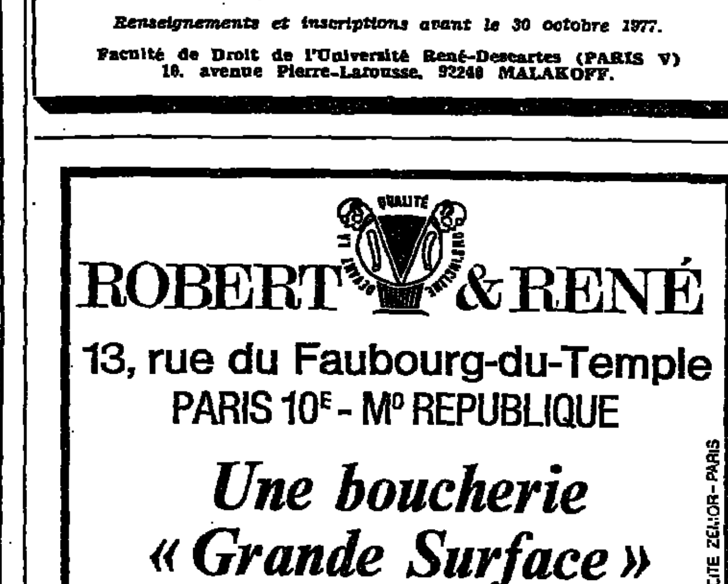


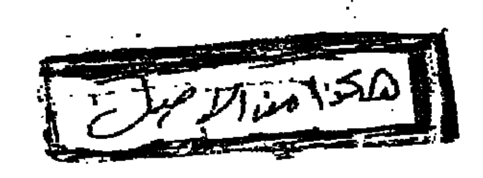
Fin septembre, des combats ont eu lieu à Assaïta. Non loin de là, à Tendaho, un pont qui enjambe l'Aouache a sauté à la même époque. La circulation des convois protégés sur ce dernier tronçon reliant Addis-Abeba à la mer Rouge est devenue périlleuse.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Le correspondant de l'agence Reuter à Nairobi parle de « mutinerie » à propos de l'évacuation désordonnée de la ville de Jijiga par la 4e division.

● *Le président du Gabon, M. Omar Bongo, actuellement en* visite privée en France, devait être reçu lundi après-midi 10 octobre par M. Giscard d'Estaing. Il aura mardi un entretien avec M. Barre.





AFRIQUE

Guinée

M. SEKOU TOURÉ SOUHAITE QUE PARIS « ENVISAGE DE NOUVELLES DISPOSITIONS » CONTRE LES OPPOSANTS EN EXIL.

Le trentième Conseil national de la révolution guinéenne (C.N.R.) s'ouvre, ce lundi 10 octobre, au Palais du peuple de Conakry. On s'attend que cette instance suprême se constitue en « tribunal révolutionnaire » *pour juger les personnes arrêtées* après la manifestation antigouvernementale du 27 août dernier qui regroupait surtout des femmes. Les congrès extraordinaires des organisations de travailleurs, de femmes et de jeunes ont, pour la plupart, réclamé la peine capitale pour les inculpés. En outre, les conseils régionaux de la révolution siègent depuis le 2 octobre. Ils doivent, à la demande du président Sekou Touré, se prononcer sur *« la poursuite ou l'arrêt du processus révolutionnaire ».*

Selon la radio de Conakry, l'actuelle session du Conseil national sera l'occasion pour le peuple de *« prouver son adhésion totale au régime, ce qui exige que les traîtres qui, en son sein, attentent à son pouvoir, soient éliminés ».*

D'autre part, le président guinéen a souhaité, samedi 8 octobre, que de *« nouvelles dispositions soient envisagées »* par le gouvernement français pour éviter le *« renouvellement d'événements semblables à l'agression perpétrée le 28 septembre par des opposants en exil contre l'ambassade de Guinée à Paris ».* Dans sa réponse au message que M. Giscard d'Estaing lui avait adressé le 2 octobre à l'occasion de la fête nationale guinéenne, M. Sekou Touré juge que des tels événements ne *« peuvent que saper l'œuvre méritoire entreprise par nos deux gouvernements »* et se dit *« persuadé que les relations bilatérales d'amitié et de coopération vont se renforcer davantage ».* — *(A.F.P., Reuter.)*

Maroc

LA FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Me M'Hamed Boucetta, dirigeant de l'Istiqlal reçoit le portefeuille des affaires étrangères

De notre correspondant

Rabat. — Le premier ministre, M. Ahmed Osman, devait présenter ce lundi 10 octobre au roi Hassan II son nouveau gouvernement. Le parti de l'Istiqlal, avec cinq portefeuilles, et le Mouvement populaire avec quatre, disposeront au sein de ce cabinet d'une représentation qui a été négociée. Cette pratique, qui remonte à l'indépendance, était tombée en désuétude depuis quinze ans. Elle a retrouvé vie grâce à la récente mise en place d'un Parlement rénové.

La composition de la nouvelle équipe ministérielle tient compte dans une large mesure des changements survenus ces derniers mois. Elle répond aussi à un souci de continuité. M. Ahmed Osman, premier ministre depuis 1972, voit sa mission à la tête du gouvernement reconduite. Son action durant les cinq dernières années a été marquée notamment par l'exécution d'un important programme de développement et la négociation de l'accord tripartite de Madrid qui mit fin à la présence espagnole au Sahara occidental.

Parmi les changements les plus significatifs, on relève la nomination au poste de ministre d'Etat chargé des affaires étrangères de M. M'Hamed Boucetta, secrétaire général du parti de l'Istiqlal. Au lendemain de l'indépendance, M. Boucetta avait été directeur du cabinet du chef de la diplomatie marocaine, M. Ahmed Balafrej. Il avait assuré, en 1958, les fonctions de sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Il retrouve donc, au plus haut niveau, un département qui lui est familier, avec des responsabilités élargies à la coopération. A Me Boucetta serait adjoint un secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Abderrahman Baddou, membre également de l'Istiqlal.

Le ministère de l'intérieur resterait confié à M. Mohamed Benhima, ancien premier ministre. M. Benhima continuerait à faire équipe avec M. Driss Basri, qui garde ses fonctions de secrétaire d'Etat à l'intérieur.

Quatre départements importants (diplomatie, éducation, affaires sociales, infrastructure) *seraient* dévolus à l'Istiqlal. Le Mouvement populaire, qui compte quarante-quatre députés (l'Istiqlal en a quarante-neuf), aurait la responsabilité de quatre ministères : les P.T.T., la santé publique, le tourisme et les transports. — L. G.

Algérie

● LES AUTORITES ALGERIENNES ont manifesté leurs « regrets » et leur « sympathie » au correspondant de l'agence Visnews, M. Louis Gimenez, sérieusement blessé lundi (*le Monde* du 5 octobre) par deux policiers à l'aéroport

Ouganda

● SELON L'HEBDOMADAIRE LONDONIEN « OBSERVER », M. Robert Scanlon, homme d'affaires d'origine britannique emprisonné à Kampala depuis juin 1977 pour *« espionnage »*, aurait été tué en septembre à coups de masse dans sa prison en même temps que quatre autres détenus. — *(A.P.)*

ASIE

Chine

POUR ÉLIMINER L'INFLUENCE DES « QUATRE »

Les écoles du parti vont être rouvertes

De notre correspondant

Pékin. — Les écoles du parti, qui avaient disparu il y a dix ans dans la tourmente de la révolution culturelle, vont être rouvertes en Chine. Une cérémonie a eu lieu dimanche 9 octobre à Pékin pour célébrer l'inauguration de la nouvelle *« école centrale »* du P.C. chinois, et le comité central a *décidé* que des *établissements du même modèle* allaient reprendre leurs activités au niveau des provinces et des régions autonomes.

L'interruption du fonctionnement des écoles du parti n'a jamais fait l'objet d'une décision d'ensemble. Le texte du comité central rappelle seulement à cet égard qu'en raison du *« sabotage de Lin-Piao et de la « bande antiparti des quatre »*, certaines d'entre elles *« avaient été supprimées et d'autres avaient vu leurs leurs activités suspendues ».* Pour une part, elles avaient été remplacées par les *« écoles de cadres du 7 mai »* — création de la *révolution* culturelle, — dont le comité central reconnaît aujourd'hui l'existence et l'utilité, mais pour dire que les deux types d'établissement ne sauraient avoir ni les mêmes buts ni les mêmes rôles.

Le président Hua Kuo-feng et le vice-président Yeh Chien-ying ont, l'un et l'autre, pris la parole au cours de la cérémonie de dimanche. *De leurs discours comme du texte* de la décision du comité central, il ressort d'abord que les nouvelles écoles vont constituer un instrument essentiel dans la vaste campagne de *« rectification du style de travail »* au sein du P.C. chinois. Suivant l'expression de M. Hua Kuo-feng, ce mouvement doit s'étendre jusqu'à une rectification *« de la manière de penser ».* Le président du P.C. chinois et le maréchal Yeh Chien-ying ont procédé à ce sujet *à une sorte d'examen de conscience* en constatant que l'absence d'une solide formation marxiste chez bon nombre de communistes chinois avait été l'une des raisons qui avaient permis à la « bande des quatre » d'étendre son influence. *« Beaucoup de nos camarades,* a dit le maréchal Yeh Chien-ying, *ont été trompés par cette bande. »*

Il va de soi que les nouvelles écoles vont avoir avant tout pour but d'éliminer toutes les traces de *l'idéologie propagée par* les « quatre », c'est-à-dire de « rectifier » les interprétations données sous leur égide de quelques-uns des aspects majeurs et les plus récents du maoïsme. Ce travail a déjà été sérieusement amorcé dans la presse par une série d'articles de réfutation ou de mise au point sur des thèses comme celles de la présence d'une bourgeoisie au sein du parti, de la dictature « intégrale » du prolétariat ou de la limitation du droit bourgeois en période socialiste.

L'accent est *mis*, d'autre part, sur une compréhension globale de la pensée de Mao Tse-toung et le rejet de méthodes consistant à se *référer* à des citations plus ou moins isolées de leur contexte. Ce thème a lui aussi été développé depuis quelques semaines dans différents textes invitant à étudier l'*« esprit »* de Mao Tse-toung plutôt que ses paroles.

L'objet de la remise en activité des écoles du parti est, selon toute apparence, non seulement de procéder à une reprise en main systé*matique des cadres à tous les échelons* de l'appareil — les élèves de la nouvelle école centrale appartiennent aussi bien à la génération des vétérans qu'à celle des jeunes promus depuis la révolution culturelle, — mais aussi de mettre au point une nouvelle formulation du maoïsme appelée à constituer la *base doctrinale du régime.*

Dans un esprit voisin, le maréchal Yeh Chien-ying a laissé prévoir la *rédaction prochaine* d'une histoire officielle du P.C. chinois. Aucun travail de ce genre n'a encore été réalisé ou du moins publié, sans doute en raison des difficultés ou des risques que comporterait la relation de multiples épisodes.

ALAIN JACOB.

● *Des milliers de Pékinois* ont visité, dimanche 9 octobre, le *« temple des nuages azurés »*, premier temple bouddhique rouvert au public depuis la révolution culturelle. Situé dans le site des « collines parfumées », à une vingtaine de kilomètres de Pékin, ce temple contient le mémorial Sun Yat-sen, fondateur de la République chinoise, et avait été fermé sur ordre de Mme Chiang Ching. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Les Neuf estiment politiquement indispensable l'élargissement de la Communauté

De notre correspondant

Bruxelles. — L'Afrique du Sud et l'élargissement de la Communauté ont retenu le plus l'attention des ministres des affaires étrangères des Neuf, au cours de leur réunion, samedi 8 et dimanche 9 octobre, à Villers-le-Temple, en Belgique.

Les Neuf ont mesuré les difficultés que soulève une politique visant au respect des droits des Noirs en Afrique du Sud. L'Europe veut favoriser une évolution pacifique et contribuer à éviter un affrontement entre les Noirs et le pouvoir blanc, mais de quelle façon ? Des divergences sont apparues. Les Pays-Bas, le Danemark et le Luxembourg, se plaçant sur le terrain politique, veulent faire pression sur les autorités de Pretoria parce qu'elles acceptent le principe d' « un homme, un bulletin de vote ». Les autres gouvernements considèrent qu'il serait peu réaliste, voire dangereux, de se montrer aussi ambitieux. Ils croient que la Communauté doit d'abord œuvrer à l'amélioration du statut économico-social des Noirs. C'est dans cette optique que les Neuf ont approuvé, en septembre, un code de bonne conduite à appliquer par les entreprises européennes opérant en Afrique du Sud. Malgré certaines réactions patronales négatives, les ministres ont confirmé leur volonté de convaincre les entreprises qu'il est dans leur intérêt d'éviter des mesures de rétorsion des pays africains. Faut-il envisager d'autres mesures, de nature économique, pour renforcer la pression sur l'Afrique du Sud ? Les Neuf considèrent apparemment que ce serait prématuré, mais ils ont invité les experts à examiner différentes formules.

Les Neuf sont d'autre part conscients que l'élargissement de la C.E.E. se heurte à une contradiction : l'adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne est jugée politiquement indispensable, mais soulève des difficultés économiques quasiment inextricables. Les ministres sont d'accord sur la nécessité de proclamer la volonté de la Communauté d'accueillir dans des délais raisonnables les trois pays *candidats.* Cet effort de clarification ne signifie pas que les données économiques seront négligées. M. de Guiringaud a insisté pour que la Commission soumette sans attendre des propositions quant aux mesures à prendre en faveur des productions agricoles méditerranéennes de la C.E.E. Le président Jenkins a assuré que ce serait fait cette semaine.

Convient-il, comme l'avait suggéré la Commission, de réaffirmer les exigences du pluralisme démocratique dans les futurs traités d'adhésion ? Les Neuf s'y sont refusé : *« Les buts de la Communauté sont suffisamment connus,* a déclaré M. de Guiringaud. *Il n'y a pas de raisons d'imposer aux candidats des obligations supplémentaires. »* En revanche, les ministres ont retenu l'idée d'une déclaration faisant référence aux conceptions démocratiques de la Communauté, lorsque le conseil des ministres fixera la date des élections du Parlement européen.

M. Genscher (Allemagne fédérale) *s'est préoccupé des intentions* manifestées par le premier ministre britannique lors du congrès du parti travailliste (*le Monde* du 3 octobre). Outre sa volonté d'obtenir la révision du Marché commun agricole et de conserver une complète liberté pour conduire la politique économique de son pays, M. Callaghan avait indiqué qu'il n'était pas favorable à une intégration européenne plus poussée. Il se félicitait aussi de l'assouplissement des mécanismes qu'entraînerait à son avis l'arrivée de nouveaux membres. Il serait regrettable, a observé M. Genscher, appuyé par ses collègues, qu'une telle attitude, à la rigueur compréhensible sur le plan de la tactique en politique interne, se répercute sur l'action gouvernementale.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *M. Fahmi reçu par M. Giscard d'Estaing.* — Arrivé dimanche soir à Paris, venant de New-York, M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, devait être reçu, lundi après-midi 10 octobre, par M. Giscard d'Estaing. Selon le journal *Al Ahram*, il remettra au chef de l'Etat français *« un important message du président Sadate ».*

Lundi soir, M. Fahmi sera l'hôte, au Quai d'Orsay, d'un dîner offert par M. de Guiringaud.

LA CRISE DE L'UNION DE LA GAUCHE

A la réunion du comité directeur, les socialistes ont voulu témoigner de leur homogénéité

Le comité directeur du parti socialiste, en adoptant à l'unanimité une résolution préparée par un groupe animé par M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat, a voulu témoigner de son homogénéité face aux attaques diverses dont le P.S. est l'objet. A l'inverse de ce qui s'était produit en février 1975 à Pau et en juin 1977 à Nantes, une synthèse a pu être élaborée à partir des textes préparés par la majorité et la minorité du parti. Il est vrai que le CERES et la direction du P.S. font de l'attitude communiste une analyse analogue. Ils pensent que le P.C.F. a choisi délibérément d'interrompre, et peut-être même de rompre, les négociations, et que toutes les initiatives du P.S. ne pourront le ramener, dans l'immédiat, à la table de négociation.

La synthèse intervenue au comité directeur n'est cependant pas de même nature que celles qui peuvent clore un congrès. La minorité n'est pas pour autant réintégrée dans la direction du P.S. M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort et chef de file du CERES, n'a pas obtenu la convocation d'un congrès extraordinaire, qui aurait seul pu, éventuellement, modifier la composition des instances dirigeantes du P.S. M. Mitterrand et la majorité du parti n'ont pas voulu prendre le risque de rouvrir un débat interne alors que la formation socialiste doit consacrer l'essentiel de son activité à répondre, sur le terrain, à la campagne du parti communiste.

Néanmoins, la direction du P.S. a accepté d'élargir l'ordre du jour de la convention nationale, convoquée le 6 novembre. Elle ne se limitera pas aux questions électorales et sera saisie d'un rapport politique. Sur proposition de M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat, il a été décidé que ce document serait élaboré par une commission composée de membres de la majorité et de la minorité du parti. M. Claude Estier a pu conclure :

« Si l'objectif de ceux qui nous attaquent est de créer chez nous un malaise, ou de « déstabiliser » le parti socialiste, c'est une erreur totale, puisque c'est exactement l'inverse qui s'est produit. »

La résolution adoptée par le comité directeur a été adressée, accompagnée d'une lettre de M. Mitterrand, au comité central du P.C.F. Elle constitue la réponse des socialistes à la lettre que l'instance dirigeante du P.C.F. leur avait adressée le 23 septembre. Dès lundi 10 octobre, René Andrieu, dans son éditorial de « l'Humanité », a opposé une fin de non-recevoir au document socialiste. — T. P.

Le P.S. se déclare décidé à remplir les obligations du contrat de 1972

Le comité directeur du parti socialiste, qui a siégé samedi 8 et dimanche 9 octobre, a adopté, à l'unanimité, une résolution qui déclare notamment :

« Le parti socialiste, au congrès d'Epinay, en choisissant la stratégie d'union de la gauche, a joué un rôle décisif dans l'élaboration et la signature, en 1972, du programme commun de gouvernement. Au-delà d'une simple alliance électorale, au-delà de leurs divergences idéologiques, les trois partis signataires se sont accordés sur l'ensemble des décisions qu'un gouvernement d'union aurait à prendre pour « changer la vie », répondre à l'attente des Français, surmonter la crise. Les partis de l'union de la gauche se sont donné les moyens de transformer en profondeur des structures économiques et politiques qui ne répondent plus aux besoins de notre temps, perpétuent l'inégalité et l'injustice, entretiennent l'inflation et le chômage. Ils ont fixé ainsi la seule voie qui permette, dans les conditions concrètes de notre pays, d' « ouvrir la voie au socialisme ».

» A l'occasion de chaque consultation électorale comme dans les luttes quotidiennes, le programme commun a trouvé dans la population un appui sans cesse croissant. Le fait que le parti socialiste soit devenu le premier parti de France est la seule donnée véritablement nouvelle de ces dernières années dans la politique française. Il a ouvert la perspective d'une victoire de la gauche aux élections législatives de mars 1978. C'est grâce à l'existence du programme commun, et parce qu'il définit clairement les conditions qu'il faut réunir pour fonder durablement une société de liberté et de justice, assurer par la voie démocratique la transition au socialisme autogestionnaire, que ces élections ont une portée historique, ressentie non seulement par les Français, mais, au-delà de nos frontières, par les peuples d'Europe, de la Méditerranée, du tiers-monde.

» Des millions de Françaises et de Français ont mis tout leur espoir dans la victoire de l'union de la gauche en mars prochain. Cette immense espérance ne doit pas être déçue. Le parti socialiste ne se trompe pas d'adversaire. Son seul adversaire est la droite au pouvoir, responsable de l'aggravation de la crise économique, sociale, morale dont souffre aujourd'hui la France (...).

» C'est pour assurer les conditions de cette victoire que le parti socialiste a décidé le 17 mai dernier avec ses partenaires communistes et radicaux de gauche l'actualisation du programme commun sur des bases clairement définies et qui excluent qu'en soient remis en cause les grands équilibres et les grandes orientations. »

Le document du P.S. fait ensuite le bilan des négociations. Il relève que, « dès le mois de juillet, les trois délégations sont parvenues à un accord sur un nombre important de chapitres sans aucune réserve ». « La mise au point de ces chapitres a bien traduit l'esprit positif dans lequel les socialistes ont mené les discussions d'actualisation, *ajoute le P.S.* Parmi les divergences qui subsistaient après les travaux du « groupe des quinze », beaucoup ont été éliminées lors des discussions au « sommet » de septembre. »

En ce qui concerne les dossiers sur lesquels la négociation a buté, le comité directeur rappelle les positions du P.S. En matière de nationalisations, il précise sa notion de « filiales stratégiques » qui, selon lui, devraient être annexées au secteur public.

« Par adjonction aux dispositions du programme commun de 1972, indique la résolution, un nombre restreint d'autres filiales des neuf groupes industriels précités, représentant un élément nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie industrielle et ayant un caractère de monopole ou de service public, seront transformées en sociétés nationales. Pour cela, les actionnaires autres que l'Etat, de ces filiales, seront indemnisés dans les mêmes conditions que ceux des neuf groupes. Ces entreprises seront choisies en fonction des critères suivants :

» Entreprises dominantes sur des marchés publics stratégiques tel que, par exemple, le matériel militaire, téléphone, nucléaire.

» Entreprises essentielles au développement national des technologies de pointe.

» Entreprises essentielles à la création d'un pôle industriel public capable d'entraîner le développement d'un secteur économique (machine-outil, biens d'équipement).

» Dans les filiales où subsisteraient des actionnaires privés minoritaires, un projet de loi modifiant certaines dispositions telles que la minorité de blocage et la représentation au conseil d'administration sera déposé par le gouvernement dès son entrée en fonction. »

A propos de la représentation des salariés dans les conseils d'administration, le P.S. précise :

« Dans toutes les entreprises où la puissance publique possédera plus de 50 % du capital, la loi imposera une représentation des travailleurs dans les conseils d'administration. » *Il indique également que* « des conseils d'atelier ou de service seront mis en place afin d'associer directement, à tous les niveaux, les travailleurs aux décisions concernant l'organisation et les conditions de travail. »

Dans sa conclusion le comité directeur du P.S. déclare :

« L'ensemble des propositions confirment que le parti socialiste est resté fidèle aux engagements pris. C'est au contraire le parti communiste qui, après avoir longtemps affirmé : « *Tout le programme commun, rien que le programme commun* », a multiplié les propositions allant au-delà de ce programme, certaines en contradiction avec le contrat de 1972. Le parti socialiste n'a jamais refusé de discuter ces propositions, mais a naturellement réservé son droit de les approuver ou non. Le seul point sur lequel existe une interprétation différente du programme commun entre communistes et socialistes concerne les filiales des neuf groupes industriels, la notion de filiale n'étant pas inscrite dans le texte de 1972.

» Les propositions développées le 22 septembre et dans le texte présent ouvrent la possibilité de lier avec précision les nationalisations prévues par le programme commun aux restructurations industrielles que celui-ci comporte expressément et fournissent les solutions autour desquelles pourra se consolider l'accord. Elles restent soumises à l'examen de nos partenaires. Animé du souci de préserver toutes les chances de l'union, le parti socialiste se déclare prêt, dès maintenant, à reprendre, sans préalable, les négociations avec ses partenaires. Ce faisant, il demeure strictement fidèle à l'union de la gauche et dénonce les attaques infondées dirigées contre lui, qui nuisent gravement à cette union et font le jeu de la droite.

» Pour ce qui le concerne, le parti socialiste a rempli et remplira les obligations du contrat signé en 1972 entre les trois partis et la majorité de notre peuple, en vue d'assurer la victoire du programme commun aux prochaines élections et de permettre la constitution d'un gouvernement de la gauche unie.

» Placer le programme commun dans sa véritable perspective, celle d'un projet de société où la liberté sera garantie par la diffusion du savoir, la décentralisation du pouvoir et l'accroissement de la responsabilité de chacun — citoyen, travailleur — dans les décisions qui déterminent ses conditions de vie et de travail, garantir la place de l'homme dans son cadre naturel, telle est la volonté des socialistes.

» Fort de son unité et de sa cohésion, le parti socialiste appelle les Françaises et les Français à se rassembler autour de lui et à l'aider dans ses efforts pour que la gauche retrouve sans délai le chemin de son union. »

« L'Humanité » : le masque d'une phraséologie unitaire

René Andrieu note dans *l'Humanité* du 19 octobre :

« Quelles propositions nouvelles trouve-t-on dans le texte du comité directeur ? Très exactement aucune qui touche à l'essentiel. Le parti socialiste campe sur ses positions, refuse de faire le pas indispensable que nous lui demandons et s'efforce de masquer ce refus derrière le rideau de fumée des professions de foi unitaires.

Il y a quelque inconvenance, disons-le, à se présenter en champion de l'union de la gauche, du programme commun et de sa mise à jour « sur des bases clairement définies » — comme le fait le parti socialiste — alors que nos propositions de mise à jour — car c'est de nous qu'est venue l'initiative — se sont heurtées à ses réticences, à sa mauvaise volonté et que, à ces propositions clairement définies, il a opposé si longtemps la stratégie du brouillard. (...)

Dans ces conditions, puisqu'il se présente à la négociation les mains vides, on ne peut s'empêcher de penser que le parti socialiste cherche seulement à masquer sous une phraséologie unitaire son refus d'un véritable accord. (...)

En ce qui nous concerne, nous sommes toujours prêts à la négociation, mais il ne s'agit pas chez nous d'une ruse ou d'un alibi. Nous voulons discuter non pas pour faire semblant, mais pour aboutir. Et la condition du succès, c'est le respect du programme de 1972.

Nos partenaires, à l'évidence, n'en sont pas là, et la réunion du comité directeur confirme, hélas ! l'analyse de notre comité central sur le tournant à droite opéré par le parti socialiste. »

M. Mitterrand : soyons sûrs de nous-mêmes

De notre correspondant

Bordeaux. — M. François Mitterrand a pris la parole dimanche 9 octobre à Libourne à l'occasion de la fête des vendanges organisée par le parti socialiste.

« *Ce n'est pas parce qu'ils sont des millions à voter encore à droite*, a-t-il dit, *qu'il faut les mésestimer. Au contraire, il nous faut non les attaquer, mais leur expliquer notre démarche. Au pouvoir, les socialistes, dans le cadre de la gauche unie, assureront leurs droits et leurs libertés aussi jalousement que les nôtres. (...)*

» *La gauche majoritaire est en France un tout indissociable. Soyons sûrs de nous-mêmes. Pas un geste, pas un mot, pas un* pacte, ne peuvent affirmer le *contraire : le parti socialiste, depuis la signature du programme commun en 1972, a toujours porté ses voix chaque fois qu'il le fallait sur un candidat d'un autre parti de gauche. Et nous continuerons ainsi.* »

A propos des communistes, il a déclaré : « *Nous avons une grande estime pour eux, mais ils savent que leur parti, après les importants pourcentages réalisés à la libération, n'a jamais dépassé les 22 %. Et en démocratie, il faut 50 % plus une voix pour être élu. C'est depuis qu'elle a retrouvé l'authenticité d'un programme juste et commun que la gauche peut gagner.* »

« Rédacteur en chef » du « Journal inattendu » de R.T.L., samedi 8 octobre, le premier secrétaire du P.S. avait notamment déclaré : « *Je pense que tout parti politique se transforme par la base. Et si les appareils restent trop figés, fidèles à des méthodes souvent détestables, en fait, la base, c'est-à-dire le peuple des hommes et des femmes qui adhèrent au parti communiste, change épouse les vérités de son pays. Il a des opinions, des colères, des humeurs, des espoirs et tout cela finira bien par peser sur l'évolution des partis politiques. (...) La base reste très, très unitaire, et je suis convaincu que la majorité des Français reste favorable à l'union de la gauche, en dépit des difficultés qu'elle connaît. Les sondages le démontreront. (...)*

» *Le débat d'aujourd'hui touche au fond dans la mesure où le parti communiste a quelque peine à s'adapter à la situation nouvelle créée depuis 1973, à savoir le redressement du parti socialiste qui, désormais, capitalise l'essentiel des espérances de la gauche. Mais je pense que c'est davantage une affaire d'appareil, comme on dit, une affaire d'état-major, et que le parti communiste reste disponible pour de nouvelles évolutions.* »

LES INQUIÉTUDES D'UN LECTEUR DE « FRANCE NOUVELLE »

L'hebdomadaire central du P.C.F., *France nouvelle* (daté du 10 octobre), publie dans son importante rubrique de courrier des lecteurs une lettre de M. Jean Juvigny, qui écrit notamment :

« *Pour moi, bien des choses sont remises en cause, et je pense que si le parti socialiste a de grandes responsabilités, s'il est vrai qu'il a reculé, qu'il est capable de changer d'alliances, vous communistes n'avez pas le droit de casser notre espoir (...). Dans le passé les communistes expliquaient souvent qu'il fallait savoir être unitaire pour deux. A vous de vous en souvenir, vous avez déjà su faire des concessions pour que l'union de la gauche soit possible. Pourquoi ne pas en faire aujourd'hui et accepter en gros les propositions socialistes ? L'essentiel, c'est de gagner et de ne pas casser la dynamique unitaire. Je ne comprends pas que vous puissiez développer, comme maintenant, une polémique stérile.* » Dans sa réponse, Gilbert Wasserman note : « *La dynamique unitaire ne naît pas de l'acceptation des positions d'un parti réformiste, elle naît, au contraire, de la lutte pour entraîner ce courant politique sur la voie de la lutte de classe, de la rupture avec la domination du grand capital.* »

Libres opinions

L'abandon du XXIIe congrès

par SANDRA SALOMON (*)

LA réunion du dernier comité central du parti communiste a confirmé la rupture avec le P.S., semant encore un peu plus le désarroi parmi ceux qui assistent, impuissants, à la querelle qui déchire la gauche.

Voilà donc en suspens, voire même brisée l'union qui avait pris *corps après dix ans d'efforts et six années d'entente sur la base* d'un contrat.

Mais où veut donc en venir le P.C. ? Aurait-il une stratégie nouvelle ? En effet, le P.S. peut difficilement renoncer à une ligne qui a fait sa force, et il serait étonnant que le P.C. soit complètement désarçonné pour une partie du programme qui viendrait à manquer, chose d'autant plus difficile à croire que la gauche s'est organisée dans cette seule perspective. Certes, une alliance destinée à remporter une majorité électorale se soumettait aux règles du système, ce qui n'allait pas sans contradictions, et le rapport des forces au sein de l'entente des partis pouvait changer. Mais y avait-il une autre possibilité ? Cette perspective d'alliance fut la seule de ces dernières années, car on n'avait pas le choix, ni les socialistes qui stagnaient ni les communistes qui devaient, pour la première fois dans leur histoire, accepter des partenaires égaux.

De la part du parti communiste la reconnaissance de cette nécessité *marquait* un tournant stratégique qu'on a appelé ici ou là « eurocommunisme » ou « communisme à la *française* », c'est-à-dire la réalisation d'une démocratie d'un type nouveau, premier pas vers la prise du *pouvoir* d'Etat par l'ensemble du *peuple*, en utilisant les avantages de la démocratie bourgeoise et en y associant plusieurs *partis. Cette initiative a pu être qualifiée d'historique, car elle rompait* avec le dogme stalinien de la prééminence du parti communiste qui *était présenté comme l'artisan majeur, voire unique de la révolution.* Artisan unique en un double sens, d'abord puisque ses « alliés » *étaient toujours fictifs, du type* « otages » (à condition d'en avoir les moyens), ensuite en ce que les masses étaient (censées être, car *Staline*, comme on le sait, *n'a jamais réalisé aucune révolution* avec ce genre de théorie, ni lui ni d'autres) organisées sous son commandement à la manière d'une armée, (les comparaisons militaires reviennent sans cesse sous la plume de Staline, qui compare le parti à une armée, plus exactement aux chefs de l'armée, et le prolétariat aux troupes sous son commandement), ce qu'une tradition dans le mouvement communiste appelait le « rôle dirigeant du parti communiste », sous *prétexte que Lénine avait parlé d'avant-garde*, ce qui n'est pas la même chose.

En effet, l'histoire a montré où pouvait conduire la conception de la direction de la lutte de classe par le parti communiste qui se substitue aux classes qu'il est censé représenter, de sorte que le XXIIe congrès du parti communiste abandonnait carrément la dictature du prolétariat, au risque de jeter le bébé avec l'eau du bain.

Enfin, le P.C.F. reconnaissait cette double nécessité : l'existence d'une démocratie où la bourgeoisie a réussi l'intégration de l'ensemble du peuple dans le système électoral (tout se fait par vote et *par* délégation de pouvoir, même dans les organisations révolutionnaires) et l'impossibilité de compter sur l'appui de l'armée soviétique pour « défendre » ou instaurer une démocratie populaire. Il fallait donc compter sur ses propres forces. Ce furent : l'alliance pluripartiste précisément, et le programme commun et les luttes qui s'y rattachent (la France sortait du grand affrontement de mai 68). *Maintenant*, l'alliance s'effrite, alors qu'a grandi le courant populaire suscité par l'espoir qu'elle offre. Paradoxe.

Le P.C. ne comprendrait-il pas que cet espoir n'est pas près de *disparaître ? Ce courant unitaire dans le peuple, il n'appartient plus* à personne de le renier quand il n'est au pouvoir de personne de le détruire. Nul *n'en est propriétaire, et c'est bien là le problème, c'est* pourquoi aucun des deux partenaires ne peut refuser de le prendre *en compte sans assurer inévitablement son échec électoral et l'affai*blissement de son parti. Serait-ce cet aveuglement que connaîtrait *le P.C.F. en ce moment ? Tous les partis de gauche doivent se* l'avouer en face, avec ou sans une entente complète sur le programme *commun, les masses veulent aller de l'avant, les masses veulent la* gauche au gouvernement, et celui des deux qui défaillira en route *laissera la place au courant qui saura alors représenter à lui seul* la tradition unitaire.

Du côté du P.C.F., on assiste comme à un blocage, peut-être même à une remise en question des alliances, de la stratégie et du pluripartisme. Des difficultés sont apparues, il est vrai, qui n'étaient pas *prévues* dans le programme commun ; mais croire qu'il serait au pouvoir d'un parti d'arrêter un courant populaire, sous prétexte *qu'il se fourvoie (!), revient à se bercer d'illusions et, par méfiance* des masses, encore s'abriter derrière le mythe du parti tout-puissant parce qu'infaillible), même *si rien en France n'autorise à croire en* ce mythe.

Ce serait une profonde erreur que le parti communiste abandonne une ligne qui fut celle de son XXIIe congrès, l'union du peuple de France, l'organisation d'un vaste mouvement majoritaire de tout le peuple qui est bien la seule tâche révolutionnaire aujourd'hui. Et qu'on ne dise pas qu'il s'agit d'une union sans principes, car les seules garanties se trouvent dans la force de ce rassemblement, bien plus que dans une moitié ou un quart de programme qui n'aurait pas été contresigné. Ce serait une faute historique, considérable dont le P.C. porterait la responsabilité devant les masses, de revenir sur la stratégie d'alliance pluripartiste et, s'en servir comme *prétexte* pour ne pas accomplir la tâche qui est à l'ordre du jour : tout faire pour porter le plus loin possible le courant unitaire de luttes qui existe dans le pays. La véritable avant-garde se reconnaît à sa capacité à défendre les *revendications de l'ensemble du peuple et* non dans des autoproclamations vides.

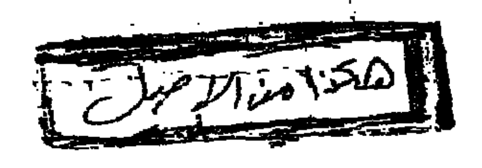
Nous pensons que cette « polémique » entretenue depuis trop longtemps avec les partenaires du programme commun engage le P.C. *dans une tactique fausse. La dénonciation des « trahisons »* de la social-démocratie, quand l'heure est au travail dans les masses pour *gagner une large majorité*, relève d'un *sectarisme révolu* où intervient la *magie* incantatoire plus que la politique, d'une parfaite inefficacité *et immobilise les forces qui devraient chercher* appui dans le peuple. On espérait être libérés de cette habitude trop connue, car l'histoire enseigne qu'il *n'y a rien à attendre de cette voie. Puissent* les communistes se reprendre avant qu'il ne soit trop tard.

De plus, la pratique qui consiste à accabler les socialistes de tous les maux a pour effet d'empêcher que l'on s'interroge sur la question fondamentale : pourquoi ces nationalisations présentées comme la panacée ? Dans quel but, quel type de démocratie doivent-elles permettre de conquérir, comment peuvent-elles jouer comme instrument de contrôle populaire de l'économie et comme *progrès* dans la démocratie politique ? Marx disait, il y a déjà longtemps, que jamais les nationalisations n'avaient été le *critère du socialisme*, sinon Bismarck serait le plus grand socialiste (de l'époque), car c'est la bourgeoisie qui a inventé les *nationalisations*.

Les communistes doivent reprendre ces questions dans un vaste *débat, préparant* la conférence nationale, avant les échéances électorales. Ils en appellent au comité central pour que partout soit *discutée la tradition du XXIIe* congrès dans la politique récente, ils demandent que le parti se prononce clairement sur l'abandon *de la* notion de « rôle dirigeant du parti communiste », et enfin que la presse du parti s'ouvre largement aux contributions, *analyses et suggestions*, de même que les réunions qui devraient pouvoir être publiques, quand nous avons besoin de toutes les *forces*.

(*) Militante du P.C.F. à Paris. Ce texte a été élaboré par plusieurs militants communistes.







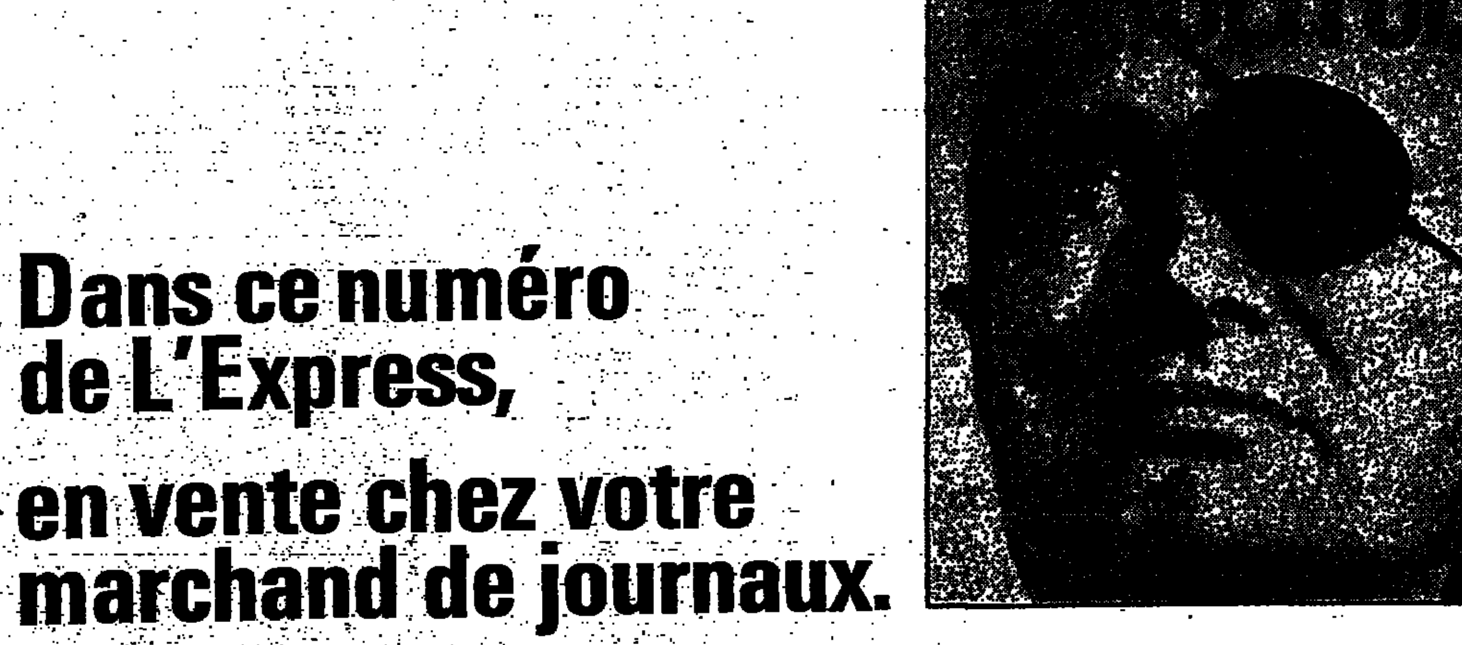
Israël : la solitude ? par Yves Cuau
Yom Kippour à Damas, par André Pautard
Proche-Orient : deux pas en avant, un pas en arrière, l'éditorial hebdomadaire de Raymond Aron

Les nouvelles accusations de Georges Marchais, par Christian Fauvet

New York : les ennemis inconnus de Concorde, par Ghislaine Ottenheimer

Le dossier noir de la construction, par Marie Laure de Léotard et Francine Rivaud

Le prix de la vie humaine, par Alfred Sauvy



Dans ce numéro de L'Express, en vente chez votre marchand de journaux.

POLITIQUE

LA TENSION ENTRE COMMUNISTES ET SOCIALISTES

Le P.C. affirme sa volonté de préserver l'union de la gauche dans les assemblées locales

Un centaine de délégués fédéraux *représentant les élus communistes* de tous les départements ont tenu, samedi 8 octobre à Antony (Hauts-de-Seine), sous la présidence de M. Gustave Ansart, député du Nord, membre du bureau politique du P.C., la première séance de travail de *l'Association nationale des élus* communistes et républicains dont la création avait été décidée par le comité central du parti le 5 juin dernier à Nanterre (Hauts-de-Seine).

Cette association regroupera les vingt-huit mille élus communistes (conseillers municipaux, généraux, régionaux, parlementaires) et sera présidée par M. Marcel Rosette, sénateur du Val-de-Marne, maire de Vitry-sur-Seine, membre du comité central, *responsable de la section « collectivités locales »*.

La plupart des élus communistes adhéraient, jusqu'à présent, à la Fédération nationale des élus républicains. *Ils pourront continuer à le* faire, la double appartenance n'étant pas exclue par les statuts de la nouvelle association, qui désire également s'ouvrir « *aux élus républicains soucieux d'agir avec les communistes* ».

Dans le rapport qu'il a présenté, samedi matin, à Antony, M. Marcel Rosette a affirmé que l'une des préoccupations essentielles du P.C. est en ce moment d'empêcher que la *crise déclenchée, au niveau* national, par les travaux d'actualisation du programme commun n'affecte, au niveau local, l'union de la gauche réalisée au sein des conseils municipaux et généraux à l'occasion des dernières élections. Il a notamment déclaré : « *Les élus communistes n'entendent pas transférer dans les assemblées élues les divergences entre les partis de gauche (...) Nous ne confondons pas le rôle des partis politiques et la fonction des assemblées élues. Elus avec nos alliés sur des listes d'union, ensemble nous avons reçu un mandat précis, ensemble nous avons des engagements à tenir, ensemble nous avons à réaliser un programme municipal pour répondre aux besoins de la population. C'est pourquoi nous ne voulons pas que les divergences actuelles sur la question du changement de politique au niveau national provoquent des affrontements et créent des divisions dans les assemblées où nous avons des responsabilités dans la gestion des affaires publiques. Nous souhaitons, bien entendu, que dans les conseils municipaux où nous avons été élus sur la même liste d'union, nos alliés adoptent la même attitude.* » Après avoir dénoncé la « *calomnie* » selon laquelle les maires communistes « *auraient reçu pour consigne de mettre leur budget 1978 en déséquilibre* », M. Marcel Rosette a ajouté : « *Les élus communistes auront le souci de préserver l'union réalisée au conseil municipal sur la base de la défense des intérêts de la population avec l'objectif que l'augmentation des impôts locaux ne porte pas atteinte au pouvoir d'achat des familles des travailleurs. Ils se concerteront avec leurs alliés, ils feront tous les efforts nécessaires pour que la solidarité de gestion au conseil municipal corresponde bien aux engagements pris devant la population.* »

Un projet « révolutionnaire »

Le second objectif de l'Association des élus communistes est de présenter avant la fin de l'année un ensemble de propositions « *pour une réforme démocratique des collectivités territoriales* ». S'inscrivant dans la ligne des conclusions du vingt-deuxième congrès du P.C., ce projet est *très ambitieux dans la mesure* où il vise à redéfinir les compétences respectives de l'Etat, des régions, des départements et des communes.

« *Nous serons le premier parti politique à avoir élaboré une réforme globale* », a déclaré M. Félix Damette, membre du comité central, responsable de la section « régions », qui a soumis, *samedi après-midi*, aux délégués les conclusions des travaux menés « *à la base* » depuis plusieurs mois.

M. Félix Damette a indiqué : « *L'axe de notre projet, dont la nouveauté sera, n'ayons pas peur des mots, révolutionnaire, tend à mettre fin au centralisme bureaucratique en cassant le centralisme étatique. La France vit depuis longtemps dans une tradition de centralisme qu'il faut rompre délibérément. C'est ainsi que nous présenterons un projet d'autogestion des collectivités territoriales.* » Ce « *contre-rapport Guichard* », fondé sur l'idée que « *la décentralisation de l'Etat conditionne l'autonomie des communes* », proposera notamment l'élection des assemblées départementales et régionales au suffrage universel et à la représentation proportionnelle, *la suppression de la* tutelle préfectorale, l'autonomie de gestion, une refonte complète de la fiscalité locale supprimant, en particulier, la taxe d'habitation, à laquelle serait substituée *un système de centimes* additionnels basé sur l'impôt *sur le revenu, la création d'un* fonds d'égalisation des ressources des communes permettant un « *versement d'Etat pour corriger les déséquilibres* », etc. « *Et nous voulons éviter de faire rentrer le centralisme étatique par la fenêtre après l'avoir fait sortir par la porte*, a ajouté M. Félix Damette. *Il faudra donc inventer une planification qui ne soit pas une planification de contraintes pouvant imposer aux communes ce qu'elles ne veulent pas.* »

Le P.C. attache beaucoup d'importance à l'élaboration de ce document, qu'il se propose de soumettre à la réflexion de tous les élus locaux. Dans le même sens, l'Association nationale des élus communistes et républicains présentera le mois prochain à Ajaccio une proposition de loi visant à régler les problèmes de la Corse dans le cadre d'un plan national de décentralisation.

ALAIN ROLLAT.

● *M. Paul Laurent*, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré, samedi 8 octobre à Toulouse : « *La grande bourgeoisie manœuvre astucieusement pour associer le parti socialiste à un néo-libéralisme qui lui permettrait de conserver ses privilèges. Pendant les trois prochains mois, nous porterons le débat devant les travailleurs. Ils seront les témoins informés de différends qui opposent le P.C.F. à ses partenaires du programme commun et nous espérons que la pression populaire fera débloquer la situation actuelle avant le printemps.* »

A Marseille

La taxe d'habitation provoque une polémique entre P.S. et P.C.

De notre correspondant régional

MARSEILLE. — *Le Provençal*, quotidien dont le directeur est le maire de Marseille, accusait, dans son édition du 7 octobre, le P.C. de se tromper « *d'adversaire en entretenant à Marseille une agitation contre la municipalité Gaston Defferre, alors qu'il est clair qu'elle conduit les affaires au mieux des intérêts des catégories sociales les plus défavorisées* ». Ces propos font suite à un incident qui avait eu lieu la veille à la mairie de Marseille. Une délégation de la Confédération nationale du logement (C.N.L.) s'est présentée pour exposer ses revendications concernant la répartition de la taxe d'habitation.

Après avoir été reçus par un adjoint au maire, M. Jean Bonnat, les quelque deux cents membres qui composaient la délégation ont envahi la salle d'honneur, en exigeant que le maire leur accorde une audience sur-le-champ. Un commissaire de police et quelques agents ont été requis pour procéder à une évacuation, qui a eu lieu sans heurts.

Le Provençal, qui se demandait pourquoi les communistes « *cherchent à monter une partie de l'opinion publique contre la municipalité dans cette affaire de la taxe d'habitation* », publiait une étude comparative des budgets de Marseille et des principales communes des Bouches-du-Rhône, *dirigées par des municipalités* communistes, pour 1977, qui faisait ressortir la *situation* défavorable de ces dernières, tant en ce qui concerne l'augmentation des impôts locaux que la part des dépenses d'investissements.

Dans le quotidien communiste du 8 octobre, *la Marseillaise*, M. Pascal Posado, porte-parole du groupe communiste du conseil municipal de Marseille, estimait qu' « *un certain nombre de revendications dépendent de la responsabilité de la municipalité* [qui] *peut y apporter des solutions favorables* ».

Le quotidien du P.C. publiait également une série de chiffres relatifs à la taxe d'habitation et à la taxe des ordures ménagères, tendant à prouver que la moyenne d'imposition par habitant, en 1977, est nettement plus élevée à Marseille que dans les communes à direction communiste. — G. P.

● *L'affaire Lip* a divisé, le vendredi soir 7 octobre, le conseil municipal de Besançon, composé de socialistes, de radicaux, de communistes et de P.S.U. Les élus du P.C. et du P.S.U. se sont abstenus de voter une motion trop timide proposée par les élus socialistes (y compris la tendance CERES, représentée par le secrétaire général de la Compagnie européenne d'horlogerie et de SPEMELIP — ex-Lip) à la suite de la coupure du gaz de ville à l'usine de Palente intervenue l'après-midi même. Toutefois, une délégation commune représentant le conseil municipal a pu être constituée, qui, samedi matin, s'est rendue à la préfecture de région, où le préfet, M. Denieul, a indiqué qu'il *n'était pas de son ressort* de faire rétablir la fourniture de gaz. Cependant, les *ouvriers* s'efforçaient dès ce lundi, de faire fonctionner les installations du restaurant de l'usine au gaz butane. — *(Corresp.)*

M. Edmond Maire critique vivement la stratégie du parti communiste

Invité dimanche soir 2 octobre au Club de la presse d'Europe N° 1, M. Edmond Maire a longuement commenté l'analyse de la crise de la gauche faite par le bureau national de la C.F.D.T. (*le Monde* daté 9-10 octobre).

« *S'il existe aujourd'hui une chance de voir se refaire l'accord de la gauche, je ne crois pas que ce soit en se situant à mi-chemin des positions actuelles du parti communiste, du parti socialiste et des radicaux de gauche*, a déclaré le secrétaire général de la C.F.D.T. *Il convient de reprendre la discussion sur les thèmes suivants : comment changer le type de développement ? Quelles solutions réelles peut-on apporter à la crise française dans le contexte européen ? Seul, un effort d'imagination et de rigueur peut permettre de retrouver les conditions de l'union. (...)*

» *Changer le type de développement, c'est consacrer d'abord tous ses efforts à la qualité de la vie, à la qualité du travail, c'est se rendre compte qu'une masse importante du pouvoir d'achat direct est finalement consacrée à compenser les aberrations de la société industrielle « productiviste » pour s'évader, pour arriver à retrouver quelques loisirs plus ou moins artificiels. Nous pensons que la masse des Français le ressent très bien.* »

M. Maire s'est montré tout au long de son intervention particulièrement critique à l'égard du parti communiste, parlant de son « *retour à une stratégie de nationalisme économique qui risque de mener, à l'inverse même de tout ce que les Français souhaitent, à la fermeture des frontières, et au-delà, à la baisse du niveau de vie, à l'aggravation des tensions internationales* ».

Après avoir souligné aussi les insuffisances du parti socialiste, « *qui ne nous semble pas s'attaquer suffisamment aux mécanismes de domination capitaliste* », M. Maire a souligné :

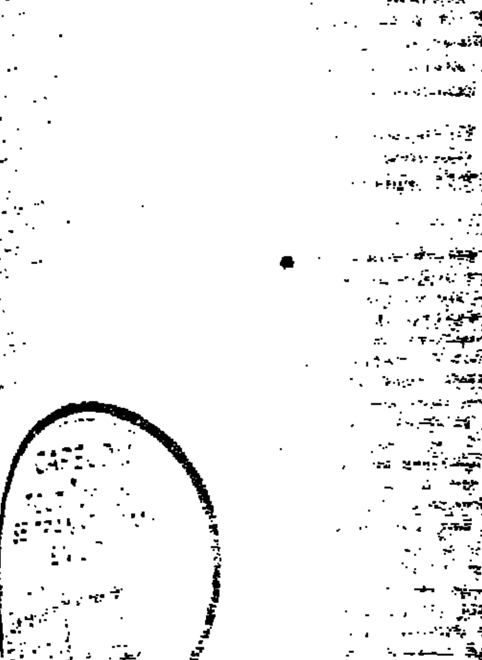
« *Nos critiques à l'égard du parti socialiste et du parti communiste ne sont pas de même nature. Le parti socialiste s'engage avec retard, éprouve des difficultés à s'engager, et ses pesanteurs électorales le freinent pour aller plus loin, ce qui, du même coup, crée le doute.*

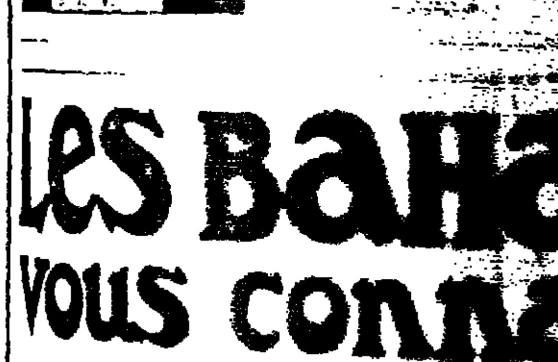
» *Du côté du parti communiste, c'est un autre problème. Selon sa stratégie, le complexe Etat-grandes sociétés nationalisées doit tout régler demain. Notre optique est tout à fait différente : c'est l'intervention d'en bas, tout autant que celle d'en haut, qui peut permettre d'avancer.*

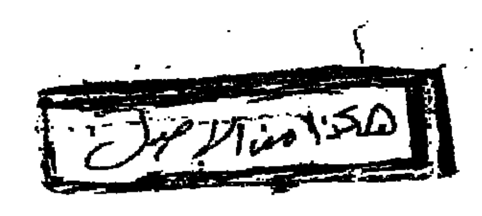
» *Le mouvement de masse* [que la C.F.D.T. veut contribuer à créer] *devra être suffisamment profond pour faire changer la stratégie du parti communiste* ».

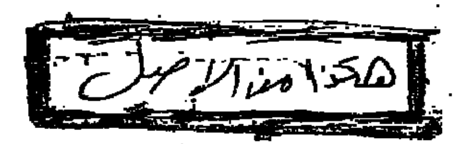
Interrogé sur les positions de la C.G.T., M. Maire a répondu : « *Nous n'avons aucun doute. La stratégie de la C.G.T. c'est la stratégie du parti communiste. Rien ne peut démentir cette affirmation parce que les faits l'ont montré depuis vingt ou trente ans. (...) La C.G.T. est aujourd'hui sur la ligne de la stratégie du parti communiste, mais elle y est à mi-voie ; elle y est sans appuyer sur le champignon, en tentant de ne pas effaroucher ses adhérents socialistes. Nous essayons de montrer que son indépendance la conduit plutôt à se taire. C'est une attitude que nous regardons et dont nous avons à nous accommoder, puisque ce sont les règles mêmes de l'unité d'action. Et nous discuterons avec la C.G.T., sachant bien quelle est l'attitude volontaire qu'elle a choisie.* »

● *Le comité de rédaction de revue « Communisme » (marxiste-léniniste)* estime que, « *à court terme et dans quelque version qu'il se présente, le programme commun ne prétend en fait qu'à assurer, dans l'ordre économique, une « relance » de type keynésien et étatique, et, dans l'ordre politique, la relève d'un personnel politique usé jusqu'à la corde et discrédité aux yeux d'une large majorité des masses populaires* ». Il ajoute : « *Le programme commun a servi à enterrer toute velléité de révolte contre une situation souvent dramatique, contre un pouvoir indécis, divisé, et qui n'a été remarquable que par sa propension à accumuler les échecs. Au nom du programme commun, on a prêché — et obtenu — la modération, la patience, la « raison ». Pas étonnant, dans ces conditions, que nombre de militants et de sympathisants de gauche se sentent aujourd'hui confusément floués. Pas étonnant qu'une partie de la gauche ouvrière et populaire, qui, consciente des limites du programme commun, pensait néanmoins pouvoir déborder un éventuel gouvernement d'union de la gauche pour imposer, comme en 1936, certaines de ses aspirations, se retrouve aujourd'hui au pied du mur.* »









POLITIQUE

ET SES CONSÉQUENCES

Le P.C. oppose une fin de non-recevoir

(Suite de la première page.)

Le congrès extraordinaire du C.D.S., réuni vendredi, samedi et dimanche à Lyon a fait apparaître que la tactique de son président demeure incertaine (lire en page 12 l'article de Noël-Jean Bergeroux) et rien ne prouve que la base du P.C.F. soit tout entière acquise à la stratégie de harcèlement et de pilonnage antisocialistes de l'état-major du parti. Réunis samedi à Antony, des responsables fédéraux communistes, venus de tous les départements, ont exprimé la crainte que la crise qui sévit au « sommet » de la gauche n'affecte l'union réalisée au niveau de très nombreuses municipalités lors de la consultation du mois de mars, et l'on trouve trace de la même appréhension dans le texte que nous a adressé un groupe de militants parisiens (voire page 8).

L'électorat lui-même ne semble pas profondément affecté par les difficultés persistantes et croissantes de la gauche si l'on en juge par un sondage *Figaro*-Sofres, réalisé entre le 30 septembre et le 4 octobre. On s'étonne que le journal qui publie les résultats de cette enquête puisse *affirmer que « le renversement de tendance s'accentue »*, puisque la gauche demeure majoritaire dans les intentions de vote avec 50 % au *lieu de 53 % précédemment*, la majorité demeurant à 47 %, et les écologistes, qui n'entraient pas jusqu'ici en ligne de compte, étant crédités de 3 % des suffrages.

D'autres indications, qui méritent de retenir l'attention, sont fournies par un sondage IFOP-*le Point* d'où il ressort que la crise de la gauche ne « profite » vraiment qu'à M. Giscard d'Estaing et à M. Barre, qui s'est constamment placé depuis le début de son entreprise, et jeudi dernier encore, en dehors et au-dessus des formations politiques.

Tandis que les « images de marque » du président de la République et du premier ministre s'améliorent, de même que celle de M. Robert Fabre, décidément bénéficiaire de son éclat du 14 septembre, celles de tous les leaders politiques s'assombrissent, qu'il s'agisse de MM. Marchais et Mitterrand, bien sûr, mais aussi de MM. Chirac, Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber.

M. Edmond Maire, qui était, dimanche soir, l'invité du club de la presse d'Europe 1, avait quelques raisons, semble-t-il, de formuler le diagnostic suivant : *« Dans le climat actuel créé par la division de la gauche, il y a un risque considérable de voir un sentiment antiparti — ou « apartidaire », comme on disait au Portugal — se développer en France. »*

RAYMOND BARRILLON.

● *Le comité directeur du parti socialiste* a décidé, dimanche 9 octobre, de prendre une série d'initiatives en vue de faire connaître ses positions sur les problèmes de l'énergie. Des « Journées nationales de l'énergie » se dérouleront les 12 et 13 novembre à Clichy. Une campagne va être lancée sur les « énergie nouvelles » et un colloque est également prévu sur ce thème.

Le comité directeur a évoqué aussi les tâches qui seraient celles d'un éventuel gouvernement de la gauche. Un « moratoire » pourrait être décidé concernant les nouvelles tranches nucléaires, dans le même temps qu'un vaste débat serait ouvert dans le pays sur le dossier nucléaire, à propos notamment de la recherche de nouveaux sites d'implantation des centrales.

● *M. Jean-Pierre Cot*, député socialiste, membre du bureau exécutif de cette formation, a déclaré dimanche 9 octobre à Tarbes : *« Le P.S. ne connaît aucun danger de rupture. Certes, nos militants à la base s'interrogent sur les difficultés qui sont survenues. Il y a un malaise profond qui traverse tout le P.S. et toute l'union de la gauche (...). Si nous n'arrivons pas à un accord, c'est la droite qui l'emportera. Nous ne comprenons pas que le parti communiste prenne la responsabilité, par une attitude cassante, dure et polémique, de mettre en danger l'union de la gauche (...). Si on les veut encore possibles, les discussions seront beaucoup plus difficiles demain. »*

● *M. Charles Fiterman*, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré, dimanche 9 octobre dans une interview publiée par *la Marseillaise* : *« En prenant ses distances avec l'union de la gauche, le parti socialiste renforce chez les tenants du pouvoir l'espoir qu'ils pourraient sauvegarder la politique du grand capital. Il donne de la crédibilité à l'objectif fondamental de Giscard d'Estaing, qui est d'élargir à gauche sa majorité pour poursuivre sa mauvaise politique. »*

● *M. Gilbert Grandval*, ancien ministre, président de l'Union travailliste, mouvement de gaullistes de gauche, a déclaré, après avoir été reçu, vendredi 7 octobre, par M. Barre :

« Vingt ans de gaullisme, cela n'est pas suffisant. Il y a encore beaucoup à faire pour accomplir ce que le général de Gaulle n'a pas eu le temps de réaliser sur le plan social. Mais il faut élargir, changer une majorité étriquée qui, au fil des années, a sensiblement glissé à droite. C'est le rôle que s'assigne l'Union travailliste. »

● *M. Patrick-Charles Franqueville*, membre du comité central du R.P.R., délégué national adjoint à la jeunesse, a déclaré samedi 8 octobre, à Nancy :

« M. Mitterrand est le seul à nous traiter d'hommes de droite, car le R.P.R. est, pour lui, un danger. Nos objectifs sont identiques, nous avons à peu près le même électorat, certains se sont laissés prendre à ses propos. S'ils nous rejoignent, ils ne seront pas déçus. Nous ne sommes pas à droite et nous allons le prouver : notre programme sera connu à la fin de ce mois, nos manifestations vont se multiplier d'ici les législatives et nous avons une longue tradition sociale. »

POLITIQUE

LE CONGRÈS DU C.D.S. A LYON

Manœuvres tactiques et incertitudes stratégiques

De notre envoyé spécial

Lyon. — Quand un congrès n'a rien de spécial à faire, il parle et s'agite. Le congrès extraordinaire du C.D.S., réuni à Lyon du 7 au 9 octobre, a été un congrès un peu bavard et agité.

Bavard parce que l'on a beaucoup parlé, au cours de ces trois journées, sans que les paroles témoignent, à aucun moment, de l'existence d'un vrai débat politique, d'une recherche intellectuelle, d'un approfondissement doctrinal. Comment cela aurait-il été possible puisque le programme du parti était rédigé, publié et même mis en vente le jour même de l'ouverture des assises? Ce n'était donc pas de ce côté que les délégués pouvaient œuvrer. On les a alors entendu discourir sur l'humanisme, les libertés, la nécessité de l'ouverture, et bien sûr la représentation proportionnelle, régime électoral considéré désormais comme le remède à tous les maux centristes.

Agité, ce congrès l'a été plus que de coutume. Le traditionnel frisson de révolte contre les dirigeants a pris, cette fois, un peu plus d'ampleur qu'à l'accoutumée. « Oui ou non une manœuvre a-t-elle été lancée contre moi de l'extérieur, et oui ou non certains d'entre vous y ont-ils participé? », devait demander, samedi soir, en privé, M. Jean Lecanuet à *tous les membres centristes du gouvernement* réunis pour la circonstance autour de lui. Il *paraît évident* qu'il y a eu manœuvre, mais il est moins certain que des membres du C.D.S. y aient directement participé. Les giscardiens n'ont pas, il est vrai, abandonné leur souhait de voir se créer un seul parti centriste.

Toujours est-il que cette menace extérieure pouvait fort bien paraître se combiner avec *certaines oppositions internes* : l'une diffuse, et qui aurait pu avoir pour porte-parole — s'il avait franchi le pas — un homme comme M. Monory ; l'autre, plus organisée, ayant pour « paratonnerre » M. Bernard Stasi, et qui tentait d'obtenir une réforme des statuts liée à un rajeunissement de la direction (elle n'obtint rien du tout). En fait, M. Lecanuet sut habilement utiliser cette menace externe pour faire jouer le « *patriotisme de parti* » et réussir son inévitable rétablissement final dans l'unité retrouvée.

Au bout du compte, le parti qui a tenu congrès à Lyon ce week-end ressemble de plus en plus au centre démocrate et de moins en *moins au C.D.S. Ceux qui faisaient la différence* : les « jeunes » du C.D.P., se retirent. Ils n'ont pas atteint les objectifs qu'ils visaient et se mettent en quelque sorte en réserve. M. Barrot avait déjà annoncé son départ. M. Pierre Bernard-Reymond, après un discours très sévère à l'adresse des dirigeants en place, a renoncé à son poste de secrétaire général adjoint, et M. Bernard Stasi a fait savoir qu'il prenait quelque *distance parce qu'il n'avait pu obtenir* d'être un des responsables élus par le congrès (M. Diligent avait, la veille, largement contribué à faire échouer la réforme des statuts souhaitée par M. Stasi). Ces trois responsables étaient issus du C.D.P. Leur retraite volontaire témoigne que la fusion qui a donné naissance au C.D.S. n'a pas si bien réussi.

La question est de savoir maintenant si dans l'équipe Lecanuet-Diligent, la solidarité « historique » des deux très anciens militants démocrates-chrétiens qu'ils sont, empêchera que n'apparaissent au grand jour les très réelles incompatibilités qui les opposent en divers domaines.

Quant à la stratégie, si elle se détermine quelque part, ce n'est pas au sein de telles assises. Les centristes ne comptent d'ailleurs guère qu'un stratège dans leurs rangs et il se passe aisément de l'avis des délégués pour déterminer ses orientations. Toutefois, M. Lecanuet a peut-être laissé deviner, dimanche, une évolution de sa ligne politique. Il n'a pas attaqué M. Mitterrand aussi fort qu'on aurait pu le penser. Sans le ménager, il a plutôt concentré ses critiques sur le programme commun. Peut-être faut-il voir là l'effet d'une incertitude.

Dans son souci d'éviter que le parti socialiste, libéré de la « pesanteur » communiste, n'exerce trop d'attrait sur l'électorat centriste, le président des démocrates-sociaux s'interrogent peut-être : doit-il faire de M. Mitterrand l'ennemi ou doit-il, au contraire, jouer sur l'ambiguïté et le flou qui enveloppent *l'avenir?*

Après tout, les socialistes peuvent avoir besoin d'amis au lendemain des élections. Cela, on ne le fera jamais dire à M. Lecanuet, mais il est *évident qu'il y pense.*

NOEL-JEAN BERGEROUX.

Lyon. — Samedi matin 8 octobre, après les interventions de MM. Jacques Barrot et François Guérard (*le Monde* daté 9-10 octobre), le congrès entend M. Philippe Saint-Marc (Paris). Il estime que le C.D.S. doit être « *l'aile sociale, écologique, régionaliste et spiritualiste de la majorité* ». Il ajoute : « *Pourquoi les sociaux-démocrates que nous sommes ne tendraient-ils pas la main à d'autres sociaux-démocrates dans une majorité élargie ?* »

M. Henri Catherin, responsable des équipes syndicales populaires du C.D.S., affirme : « *La gauche n'a pas le monopole de la générosité. Les nouvelles possibilités de progrès et de prospérité passent par une plus grande solidarité qui doit se concrétiser dans l'avènement d'une hiérarchie des salaires de 1 à 7 après impôt.* »

M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, souligne : « *Si la tendance actuelle des sondages est moins favorable pour nous, c'est que nous nous sommes noyés dans le magma de la majorité. Il faut manifester l'union, mais il faut aussi manifester notre originalité. Sans elle, nos électeurs n'ont pas de raison de voter pour nous.* » Le ministre note encore : « *Le paysage politique est en train de changer, quoi qu'en disent certains leaders.* »

M. François Bordry, président des jeunes démocrates-sociaux, refuse que l'option du C.D.S. soit celle d'un « *centrisme frileux* ». « *Ce n'est pas,* dit-il, *en disparaissant dans le flou d'un magma majoritaire que notre parti pourra affirmer sa personnalité.* » S'adressant aux dirigeants siégeant près de la tribune, il lance : « *N'édifiez pas de nouvelles barrières face aux nouvelles adhésions. Le C.D.S. doit se doter de structures de combat. Il faut d'ores et déjà mettre en place les hommes nouveaux qui doivent prendre le relais.* »

M. Maurice Blin, sénateur des Ardennes, affirme : « *Nous sommes affrontés aujourd'hui à ces nouveaux exilés de la société industrielle que sont les chômeurs. C'est à leur intention que notre souci de justice sociale doit s'exercer en priorité.* »

M. Maurice Freschard (Seine-Saint-Denis) regrette que l'on n'ait pas modifié, la veille au soir, les statuts du parti. « *Il faudrait tout de même,* dit-il, *que nous soyons enfin capables de renouveler nos instances dirigeantes.* »

M. Georges Mesmin, député de Paris, estime que le « *code de bonne conduite électorale* » de la majorité a peut-être été signé un peu vite et qu'il aurait fallu, auparavant, s'entendre pour qu'il n'y ait jamais plus de deux candidats en présence en cas d'élections primaires.

Le congrès entend notamment ensuite MM. Gautier (Loire-Atlantique), Coutan (Haute-Savoie), Imbert et Pflimlin, maire de Strasbourg, ancien président du conseil.

Samedi après-midi, M. Pierre-Henri Teitgen déclare : « *Je vous propose la démarche suivante : que les centristes, au lendemain d'une éventuelle victoire de la majorité, annoncent qu'ils n'entreront dans le gouvernement qu'à condition que soit réintroduite la représentation proportionnelle dans le système électorale.* » M. Heurteaux (Nord) proteste contre la manière dont a été organisé le congrès. Les délégués entendent M. Louis Chaine (Rhône) et M. Bernard Stasi. Ce dernier explique qu'il va renoncer à son temps de parole : « *En effet,* dit-il, *un certain nombre d'amis et de dirigeants de ce parti avaient estimé qu'aux côtés d'André Diligent et de Jean Lecanuet je pourrais jouer un certain rôle Mais il aurait fallu pour cela que je puisse être élu par le congrès. Seule la force de l'élection directe par les assises aurait donné l'élan nécessaire à l'action que je souhaite mener. Pour des raisons que je ne veux pas connaître, les statuts n'ont pas été réformés. Je le regrette.* »

qu'un jour le centre ne se refasse sans les centristes. Je renonce, pour ma part, à mon mandat de secrétaire général adjoint du C.D.S. »

M. JEAN-MARIE LORENTZ (Bas-Rhin) dénonce une politique qui a conduit les démocrates-sociaux à faire « *un bout de route avec cousin Soisson, puis avec parrain Chirac et peut-être bientôt avec tonton Fabre* ».

On entend ensuite M. Loïc Bouvard, député du Morbihan, Jacques Mallet (Paris), René de Jonquères (Seine-Maritime), Pierre Fauchon (Paris) qui estime que si les centristes sont marginalisés, c'est à cause des institutions et que leur salut est dans un régime présidentialiste. Puis MM. Lafférère (Rhône), Panero (Corse), Chiron (Seine-et-Marne), Chasles (Indre-et-Loire). M. Bertrand Schneider, président des Clubs Démocratie nouvelle : « *Il faut renouveler nos instances dirigeantes au mieux de nos possibilités. Il faut que l'opinion publique, que ceux qui nous suivent avec sympathie, sachent lire chez nous la volonté de renouvellement, de rajeunissement, de dynamisme, qu'ils attendent.* »

Dimanche matin, en présence de MM. Jean-Jacques Beucler secrétaire d'Etat, et Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, prennent successivement la parole Mme Andrée Martin, M. Pierre Cormorèche (Rhône), Eugène Claudius-Petit, député de Paris, et Jean Lecanuet.

M. P. BERNARD-REYMOND : quand aurons-nous le courage ?

M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat, s'interroge : « *Le C.D.S. sera-t-il demain encore un grand parti? Pourquoi n'avons-nous connu qu'une demi-réussite?* » Il apporte les éléments suivants de réponse : « *N'avons-nous pas souffert d'une absence de détermination dans notre stratégie politique? On ne change pas de stratégie tous les trois mois. Or combien d'entre nous ont été pris à contre-pied à Rennes lorsque fut annoncée l'alliance privilégiée avec les giscardiens? Combien ont été heurtés devant les débuts de l'entreprise réformatrice? Combien froncent les sourcils devant les nouveaux coups d'œil que nous faisons çà et là dans des directions inattendues ; à chaque orientation nouvelle, nous perdons des électeurs sans en regagner de l'autre côté. Nous rapprochons-nous du parti républicain? Les plus avancés de nos électeurs rejoignent les socialistes. Nous rapprochons-nous des radicaux? Aussitôt les plus libéraux rejoignent les républicains. Quand aurons-nous le courage de décider et d'annoncer que nous sommes soit la force d'appoint des modérés de la majorité, soit une des composantes de l'aile gauche de cette majorité? Les deux solutions sont possibles, mais nous ne pouvons être les deux à la fois.* »

Le secrétaire d'Etat indique ensuite : « *Nous devons placer l'intérêt du pays au-dessus de l'intérêt du parti. Ainsi en est-il de la représentation proportionnelle. Ce scrutin peut aider l'émergence d'une majorité élargie, mais il n'est valable que s'il n'entraîne pas l'instabilité politique et le jeu des partis qu'implique la troisième force. Il ne peut se comprendre que dans un régime présidentiel. De plus, avec 6 ou 7 % des suffrages, la représentation proportionnelle n'est pas nécessairement, pour nous, la meilleure solution.* » M. Pierre Bernard-Reymon conclut : « *Sans une image plus moderne, sans une direction plus ferme, sans une stratégie plus claire, prenez garde*

M. Guéna : une solution de troisième force n'est ni souhaitable ni probable

M. Guéna, délégué politique du R.P.R., a déclaré, dimanche 9 octobre à Laon (Aisne) : « *La désunion des tenants du programme commun sera une chance pour la majorité si celle-ci ne perd pas son temps à s'interroger sur des combinaisons aberrantes. Nous avons devant nous le même adversaire, poursuivons le même combat.*

» *Loin d'avoir renié le programme commun type 1972, le P.S. s'en réclamera avec une ardeur renouvelée, sous peine de justifier les soupçons dont l'accablait depuis des mois le parti communiste.*

» *Voilà qui répond à ceux qui se demandent si l'on va vers une redistribution du jeu politique, autrement dit vers un regroupement de style troisième force. Une telle formule ne serait pas souhaitable, car la troisième force, c'est le compromis, le règne des partis, l'impuissance.*

» *Elle n'est pas probable, car M. Mitterrand, qui a bâti toute sa carrière sur l'union de la gauche, ne peut être soudain l'homme du centrisme.*

» *Le R.P.R. a combattu sans relâche les idées fausses et dangereuses telles que rééquilibrage ou vaine recherche d'une autorité régnant sans partage sur toutes les formations de la majorité. Nous avons dit « non » à l'agressivité et « oui » au pluralisme, et nous avons été entendus.* »

M. LECANUET : nous sommes le tiers état de la V[e] République.

L'ancien ministre d'Etat, qui a été réélu la veille au soir président du Centre des démocrates-sociaux, déclare :

« *La coupure de la France serait mieux évitée si le principe de la représentation proportionnelle était retenu dans la désignation de la représentation nationale dès que la situation politique le permettra.* » (1)

L'ancien ministre déclare, faisant allusion aux tentatives d'annexion du centre par les giscardiens : « *Cette exigence ne signifie pas que les formations de la majorité doivent se dissoudre dans un rassemblement unique. Le centre devient si actuel, sa chance historique est si apparente, que d'autres formations politiques peuvent être tentées de s'en prévaloir. Mais il doit être clair que nous entendons maintenir plus que jamais l'identité politique du Centre des démocrates sociaux. Toutes les manœuvres — dont j'ai entendu dire qu'elles avaient tenté de pénétrer nos rangs, mais je n'en crois rien — seraient vaines. Je serai au premier rang pour les empêcher. Au demeurant, le pays sait qui représente le centre et où est la fidélité.* »

Vivement applaudi, le président du C.D.S. déclare encore : « *Il y a plus : le centrisme n'est pas un intervalle ni une fluctuation. Il est une volonté de dépassement, de synthèse et d'élargissement. Ce n'est pas une aile de je ne sais quelle majorité. (...)*

» *La crise de la gauche qu'aucun replâtrage, s'il devait survenir, ne saurait plus dissimuler, rend maintenant nécessaire un élargissement de la majorité. Cet élargissement passe par la main tendue du C.D.S.*

» *Oh, ne rêvons pas! L'élargissement ne peut se produire qu'après l'échec de l'opposition en mars prochain, qu'après que la coalition socialiste et communiste aura été une fois de plus vaincue et aura révélé ce qu'elle a toujours été en France et partout dans le monde : une illusion dérisoire ou hélas, parfois tragique. Je pense à Prague.*

» *Jamais la situation politique n'a favorisé autant qu'aujourd'hui notre rôle de structure d'accueil des Français, un moment séduits et désormais déçus par le cartel de la gauche, tantôt unie, tantôt désunie.* »

Il déclare ensuite à propos du premier secrétaire du P.S. :

« *M. Mitterrand a perdu la dynamique unitaire de la gauche. Son rêve politique se dissipe dans l'ambiguïté longtemps masquée par son talent. Cependant, rien n'est encore joué. Une incertitude demeure. La victoire de la majorité dépend de notre capacité à nous affirmer.*

» *M. Mitterrand compensera-t-il la perte de la dynamique unitaire et les défaillances de report de voix à gauche au deuxième tour par les gains d'un électorat rassuré par la rupture rendue chaque jour plus visible par les attaques du parti communiste? Telle est la question. Tel est l'enjeu.*

» *Aux électeurs qui se réclament du centre et du centre gauche et qui ont voté à gauche aux dernières élections, nous avons un double message à adresser : d'une part (...) François Mitterrand devra se battre de plus en plus sur sa gauche et s'éloigner du centre (...), d'autre part, (...) il nous appartint de montrer qu'à partir de la majorité actuelle, il est possible de construire une société plus juste, plus ouverte et plus humaine.* »

M. Lecanuet déclare encore : « *Nous ne représentons pas les catégories sociales les plus privilégiées. Nous représentons les travailleurs indépendants et les travailleurs salariés. Ce « corps central » dont nous sommes issus, ouvriers, employés, paysans, commerçants, cadres, petits industriels, professions libérales, qui vivent de leur travail et de leurs efforts. Notre mission est d'exprimer leurs aspirations à une transformation sociale vers plus de justice. Ni princes ni barons, nous sommes le tiers-état de la V[e] République.* »

Le président du C.D.S. conclut : « *Justice et liberté. En avant pour la démocratie sociale.* »

Le congrès est clos après que M. André Diligent, nouveau secrétaire général du parti, a indiqué les trois axes de son action : démocratie, rajeunissement, esprit d'équipe.

(1) Lors du congrès constitutif du C.D.S., en mai 1976 à Rennes, M. Jean Lecanuet, alors ministre d'Etat avait été moins net. Il avait déclaré : « *Je pense qu'il ne suffirait pas de changer le mode de scrutin pour changer la vie politique.* » Il avait toutefois ajouté : « *Si la majorité gagne les élections de 1978, alors, plus facilement qu'aujourd'hui, nous pourrons obtenir l'introduction d'une dose de proportionnalité dans les grands scrutins.* »

LA MOTION

On lit notamment dans la motion adoptée à l'unanimité, dimanche 9 octobre à Lyon, par le congrès extraordinaire du C.D.S. : « *Le C.D.S., membre à part entière de la majorité, affirme avec force la mission d'ouverture sociale qu'il entend remplir en un moment où les Français vont être appelés à faire un choix de société qui engagera profondément l'avenir du pays (...). Il entreprendra une campagne vigoureuse pour faire connaître au pays les propositions majeures de sa plate-forme visant notamment à réduire les inégalités entre les Français, à développer leur solidarité, à approfondir toutes les libertés. Il souhaite que ses propositions inspirent largement le programme de législature que doit élaborer le gouvernement de M. Raymond Barre et autour duquel la majorité affirmera sa cohésion sous l'égide du président de la République.*

» *Le congrès déplore, une fois encore, les effets néfastes de la bipolarisation qui dresse artificiellement les Français les uns contre les autres. C'est pourquoi il demande que soient mis en place des moyens institutionnels qui permettent à la fois d'assurer la stabilité de l'exécutif, une responsabilité accrue du Parlement et une plus grande sérénité dans la vie politique du pays.*

» *Il rappelle l'importance de la construction européenne (...).*

» *Dénonçant à la fois les périls qu'un système totalitaire ferait peser sur le pays, et l'état d'injustice dans lequel la société libérale maintient les plus déshérités, le congrès affirme la nécessité d'une « autre solution », fondée sur la primauté de l'homme et le développement des communautés naturelles.* »

M. Barre : gratitude et confiance

Peut-être parce qu'il ne souhaitait pas que son message au congrès soit lu trop rapidement — comme l'avait été sa lettre aux parlementaires R.P.R. réunis à Menton, — M. Raymond Barre avait adressé aux centristes rassemblés à Lyon un télégramme d'une trentaine de lignes seulement. M. Lecanuet a pu lire posément ce texte, en tirer parti et le faire applaudir par le congrès.

Voici le texte du message :

« *J'adresse au Centre des démocrates-sociaux mes vœux les plus chaleureux pour le succès de son action politique.*

» *Je le fais avec un sentiment de vive gratitude pour la confiance qu'il m'a manifestée depuis que j'assume les fonctions de premier ministre. Dans les moments difficiles, cette confiance ne m'a pas été marchandée. Je ne saurais l'oublier.*

» *Le C.D.S. n'a jamais cessé de placer l'indispensable redressement économique et financier dans une perspective d'amélioration régulière et durable de la situation de notre pays. Il ne peut douter que telle est ma propre perspective.*

» *Le C.D.S. a toujours milité en faveur de réformes qui permettraient d'obtenir dans notre société la réalisation d'une plus grande justice. Telle est la condition nécessaire de l'unité nationale, comme le président de la République l'a toujours souligné. Il ne peut douter que tel est mon objectif non seulement en raison de mes fonctions mais de mes propres convictions.*

» *Le C.D.S. a toujours souhaité que la France demeure à la tête de la grande entreprise que constitue depuis 1950 la construction d'une Europe unie, maîtresse de son destin, capable de jouer le rôle que le monde attend d'elle au service du développement, du progrès et de la paix.*

» *Il ne peut douter que l'ancien vice-président des Communautés européennes reste fidèle à cet idéal.*

» *Une France solide, juste, influente et respectée, voilà notre idéal commun dans le combat politique que nous allons mener ensemble et que nous conduirons dans la clarté, la loyauté et dans un esprit de vérité. Nous serons fidèles à cet idéal. Je ne doute pas, pour ma part, que le choix des Françaises et des Français sera bon pour la France.* »

Quand M. Diligent se plaint d'être « censuré » par la télévision

Samedi après-midi, 8 octobre, dans la salle de presse du congrès du C.D.S., un membre du service d'accueil vient chercher un journaliste de la *deuxième chaîne de télévision* : « *M. Marcel Jullian vous demande au téléphone* », lui dit-il.

Cet appel pourrait n'avoir rien d'extraordinaire (encore qu'il ne soit pas commun, paraît-il, qu'un président de chaîne s'adresse directement à un reporter en mission) ; il sera cependant à l'origine d'un incident significatif.

Quelques instants auparavant, les travaux de la première séance du congrès viennent de prendre fin. Les envoyés spéciaux de TF 1 et d'Antenne 2 déclarent devant l'attachée de presse du C.D.S. (qui le transmet au délégué à la communication de ce parti, M. Jean-Paul Charmes) que le débat qu'ils viennent de suivre ne leur a pas paru très important et que l'intervention la plus longue à laquelle il a donné lieu — celle de M. Diligent — ne leur semble pas mériter un commentaire particulier. Bref, qu'ils n'envisagent ni l'un ni l'autre d'intervenir au cours des journaux de 20 heures de leur chaîne respective. Ces journalistes sont MM. Jean-Louis Lescène et Bernard Chevallier.

Leur attitude provoque le profond mécontentement de M. Charmes, qui, après avoir tenté en vain de les convaincre, leur reproche d'obéir à des considérations de silence données par l'Elysée et les quitte en leur lançant : « *Nous en reparlerons !* »

On en reparle un peu plus tard, en effet. Au téléphone. Le directeur de cabinet de M. Marcel Jullian, M. Alain Grangé-Cabane, explique à l'envoyé spécial de la deuxième chaîne que son président et lui ont « *un petit problème* » avec « *le cabinet* » de M. Diligent (M. Jullian parlera tard avec le responsable centriste). Dans un cabinet proche, le reporter de TF 1 est en communication avec sa rédaction parisienne qui lui demande s'il est vrai qu'il a décidé de « *censurer Diligent* » et pourquoi.

Jusqu'aux environs de 23 heures, les appels téléphoniques se succéderont. Les deux envoyés spéciaux, refusant de revenir sur leur décision, sont bientôt persuadés qu'ils vont au devant de graves ennuis pour avoir estimé qu'un discours de M. Diligent ne valait pas quelques minutes d'antenne. A l'un d'eux, on a même dit de Paris : « *Vous n'êtes pas là-bas pour juger de la valeur d'une information.* »

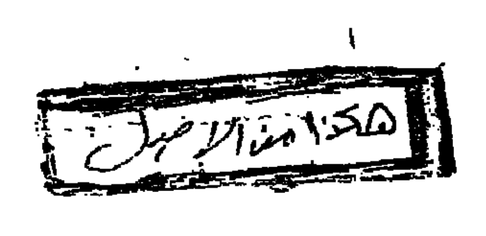
On parlera encore de l'affaire le lendemain matin, et de plus en plus, jusqu'à ce que M. Jacques Barrot, secrétaire général (démissionnaire) du C.D.S., rencontre les deux journalistes et leur dise : « *Je viens d'apprendre ce qui s'est passé hier au soir. Je suis scandalisé. Je vous présente les excuses de mon parti. Je suis prêt à témoigner en votre faveur auprès de vos rédactions.* » M. Lecanuet fera connaître, lui aussi, sa réprobation.

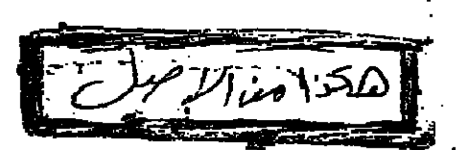
L'incident, désormais officiellement clos, donne une idée de ce que peut être la « *communauté de vues* » au sein du C.D.S. et, en particulier, entre le secrétaire général sortant et celui qui était alors son futur successeur.

On pourrait s'étonner que les instances dirigeantes des nouvelles sociétés se soient montrées si sensibles aux arguments de M. Diligent. Mais l'ancien sénateur n'est-il pas à l'origine de l'amendement qui, en 1960, interdit toute publicité de marque à l'antenne sans l'accord préalable du Parlement et l'auteur d'un rapport célèbre sur la publicité non autorisée.

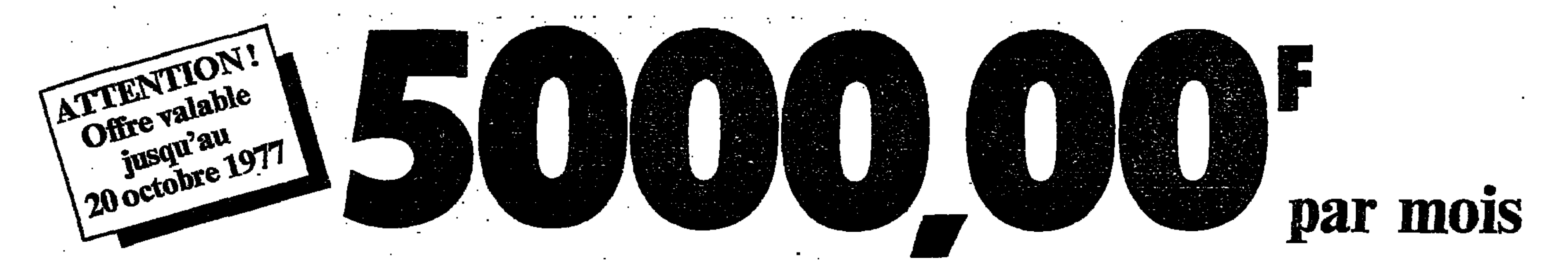
M. Diligent s'est toujours posé en défenseur de la liberté d'expression et du libre arbitre des journalistes ; il a souvent dénoncé les pressions dont pouvait être victime la presse télévisée. Or, comme on devait l'apprendre par la suite, c'est bien lui-même et non son cabinet qui est intervenu directement auprès des présidents de chaînes.

N.-J. B.





Si vous êtes hospitalisé! Comment toucher



par mois

net d'impôts

+ 2500F pendant votre convalescence.

Voici ce que vous offre la Garantie Familiale Hospitalisation :

• 5 000 F par mois si vous êtes hospitalisé dans un hôpital ou une clinique.	+	2 500 F par mois, pendant votre convalescence.
• 3 000 F par mois si votre épouse est hospitalisée dans un hôpital ou une clinique.	+	1 500 F par mois pendant sa convalescence.
• 2 250 F par mois si l'un de vos enfants est hospitalisé dans un hôpital ou une clinique.	+	1 125 F par mois pendant sa convalescence.

DA. 2.3.77

Nos réponses à 8 questions importantes.

1) Toucherai-je mes indemnités même si je bénéficie de la Sécurité Sociale et d'une mutuelle?
Bien entendu, même si vous bénéficiez de la Sécurité Sociale, d'une mutuelle ou d'une autre assurance personnelle, nous vous paierons en plus la totalité de vos indemnités.

2) Combien toucherai-je si je suis hospitalisé?
5 000 F par mois (167 F par jour) pendant toute votre hospitalisation et si nécessaire pendant 1 an maximum. Soit jusqu'à 60 000 F.

3) Combien toucherai-je si mon épouse ou l'un de mes enfants est hospitalisé?
Pour votre épouse 3 000 F par mois (100 F par jour), pour vos enfants 2 250 F par mois (75 F par jour) et ce pendant toute leur hospitalisation et si nécessaire durant 1 an au maximum soit respectivement 36 000 F et 27 000 F.

4) Et pendant la convalescence à domicile est-il prévu quelque chose?
Oui. Pendant la convalescence nous continuons à payer la moitié de l'indemnité pendant une période égale à celle de l'hospitalisation lorsque celle-ci a duré moins de trente jours, pendant 30 jours au plus dans tous les autres cas.

5) La Garantie couvre-t-elle aussi bien l'accident que la maladie?
Oui. La Garantie couvre tous les cas d'hospitalisation sauf les exclusions habituelles. Par exemple : les faits de guerre, l'ivresse, la pratique des sports dangereux, l'avortement provoqué, les maladies mentales ou préexistantes.

6) Est-il prévu quelque chose en cas de maternité?
Oui, si vous et votre épouse êtes assurés. Pour chaque naissance entraînant une hospitalisation nous vous paierons forfaitairement une allocation de 500 F, à condition que le contrat soit souscrit depuis au moins 10 mois.

7) Après signature, pourrai-je résilier ma police?
Oui. Chaque année, par simple préavis d'un mois avant la date d'échéance.

8) En vous adressant ma demande d'adhésion suis-je engagé?
Non bien sûr, pas avant d'avoir reçu votre contrat, de l'avoir étudié, signé et retourné à la compagnie accompagné de la première prime. Vous avez 15 jours de réflexion.

L'hospitalisation c'est un vrai risque pour tout le monde.

La preuve : comptez 6 personnes dans votre entourage, statistiquement au moins une personne sur les 6 sera hospitalisée cette année ! Ce qui veut dire que chaque jour environ 22000 personnes sont admises dans un hôpital ou une clinique.

Il faut se rendre à l'évidence, l'hospitalisation est un vrai risque, même pour vous, votre femme ou vos enfants.

Cependant, il ne faut pas dramatiser, dans la majorité des cas l'hospitalisation peut n'être qu'un mauvais moment à passer, qu'on oublierait vite si ce n'était son aspect financier !

Vous croyez être complètement assuré et en réalité c'est faux !

L'hospitalisation entraîne forcément des dépenses lourdes et imprévisibles, êtes-vous sûr que vous pourrez les payer ?

Tout d'abord, il y a les frais médicaux et les frais de traitement qui ne sont remboursés que partiellement par la Sécurité Sociale. Il reste souvent quelque chose à votre charge.

Ensuite, il y a tous les frais annexes qui ne sont jamais pris en charge, même partiellement.

Citons, par exemple la chambre particulière, la location d'un téléviseur, une aide familiale pour aider ou remplacer la mère au foyer etc...

Etes-vous sûr que vous pourrez faire face à tous ces frais sans entamer vos économies ?

Avec la Garantie Familiale Hospitalisation, tous ces problèmes sont réglés puisqu'en cas d'hospitalisation de vous-même, de votre épouse ou de l'un de vos enfants, vous recevrez *directement* de l'argent *frais*, sous forme d'indemnités journalières.

La New Hampshire Insurance cy est la première à avoir créé la *Garantie Hospitalisation* depuis 5 ans déjà.

Notre compagnie, fondée aux Etats-Unis en 1869, installée en France depuis 1936, est la première à avoir créé la Garantie Hospitalisation.
Depuis 5 ans, des milliers et des milliers de chefs de famille nous font confiance.
La Garantie Familiale Hospitalisation est une assurance moderne de forme et de conception. Pour être vraiment efficace elle doit reposer sur une organisation d'assistance et un service international que nous sommes les seuls à posséder.

La Compagnie d'Assurances NEW-HAMPSHIRE
24, Av. de la Grande-Armée 75017 - PARIS - Tél. 755-72-20

La Garantie Familiale Hospitalisation vous couvre indépendamment de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle, ou de toute autre assurance.

En réalité, vous savez bien qu'il reste toujours une partie des dépenses à votre charge. Et quand il s'agit d'une hospitalisation, ces dépenses sont énormes.

C'est pour répondre à ce problème que nous avons créé la Garantie Familiale Hospitalisation qui va vous verser de l'argent frais aussi longtemps que durera votre hospitalisation pendant 1 an, si nécessaire.

Cet argent, vous le dépensez comme bon vous semble ; sans justificatifs. *Il est à vous.* Vous en disposez librement.

Vous êtes garanti par contrat de recevoir :

167 F par jour, dès le 4ème jour de votre *hospitalisation, (5 000 F par mois) et* pendant 1 an maximum. Cela peut représenter jusqu'à 60 000 F dans l'année. Pour votre épouse, l'indemnité est fixée à 100 F par jour (3 000 F par mois) et 75 F pour vos enfants (2 250 F par mois).

Ces versements sont totalement exonérés d'impôts.

Dès que vous rentrez à l'hôpital, vous nous le signalez et, nous vous prenons en charge.

Dès que vous êtes hospitalisé, nous vous prenons en charge.

Si votre hospitalisation est de courte durée (moins de 15 jours) nous vous réglons dès votre sortie.

Si elle est plus longue, nous vous payons une provision tout de suite puis des règlements périodiques.

Dès que vous sortez de l'hôpital, nous continuons à payer pendant votre convalescence à domicile.

Pendant votre convalescence, la Garantie Familiale ne vous laisse pas tomber, elle continue de vous payer pendant une période égale à celle de l'hospitalisation lorsque celle-ci a duré moins de trente jours, pendant 30 jours au plus dans tous les autres cas.

Sans majoration des cotisations, la Garantie Familiale Hospitalisation vous offre le forfait maternité.

La Garantie Familiale Hospitalisation vous verse forfaitairement une allocation de 500 F à l'occasion de chaque naissance ayant entraîné une hospitalisation.

Cet avantage supplémentaire vous est offert, sans majoration des cotisations ; il suffit seulement que vous et votre épouse soient tous deux assurés et, que le contrat ait été *souscrit depuis au moins 10 mois.*

Voici 3 avantages importants, que la Garantie Familiale Hospitalisation est la seule à pouvoir vous offrir :

1) La convalescence est assurée automatiquement sans option.

2) L'allocation maternité vous est accordée gratuitement.

3) La Garantie Familiale Hospitalisation vous couvre dans tous les pays du monde sans exclusions et paie les indemnités sur place.

La Garantie Familiale Hospitalisation vous couvre dans tous les pays du monde, dans tous les hôpitaux et même les cliniques.

De plus notre compagnie possédant des filiales à travers le monde, la Garantie Familiale Hospitalisation vous assistera et paiera vos indemnités, si vous le désirez, dans la monnaie du pays dans lequel vous êtes hospitalisé.

Inscrivez-vous aujourd'hui même, sans engagement définitif, vous pouvez être hospitalisé dès demain.

Souvenez-vous des statistiques et n'attendez pas d'être hospitalisé pour prévoir. Retournez-nous, aujourd'hui même, votre demande d'adhésion. Dès réception, nous vous inscrivons et nous préparons votre police d'Assurance que vous recevrez dans quelques jours.

Vous pourrez la lire, l'étudier à tête reposée. Vous verrez : tout est clair, précis, écrit dans un langage compréhensible. Si après réflexion, cela ne vous intéresse pas, vous n'êtes pas engagé.

A retourner complété à
NEW-HAMPSHIRE
INSURANCE COMPANY
24, Av. de la Grande Armée
75017 PARIS - Tél. 755-72-20
Offre valable jusqu'au 20.10.77
Date limite de souscription.

Ce que vous avez à payer... et ce que vous recevrez

	Vous payez par mois	Vous recevrez par mois	
		Pendant votre hospitalisation	Pendant votre convalescence
Souscripteur 19-60 ans	72 F	5 000 F	2 500 F
Conjoint 19-60 ans	38 F	3 000 F	1 500 F
Enfant célibataire de moins de 19 ans	23 F	2 250 F	1 125 F
Allocation maternité	gratuit	forfait 500 F	—

Assurez-vous dès aujourd'hui, c'est simple :
Adressez la demande d'adhésion à la compagnie d'assurance
NEW-HAMPSHIRE - 24, av. de la Grande-Armée - 75017 PARIS

Vous recevrez votre police pour étude pendant 15 jours.
Si vous confirmez votre adhésion, vous la signez
et vous êtes assuré.

Vous n'êtes pas engagé

Offre valable jusqu'au 20 octobre 1977

DEMANDE D'ADHÉSION

COMPAGNIE D'ASSURANCES NEW HAMPSHIRE
Entreprise régie par le Code des Assurances. Capital social 5.640.640 S - RC Paris 57 B 334
24, avenue de la Grande-Armée, 75017 PARIS - Tél. : 755.72.20

005 0003 107

NOM DU SOUSCRIPTEUR ....

Prénom .... Date de naissance └┴┘ └┴┘ └┴┘ (âge limite : 60 ans)

N°.........Rue.............................. Code Postal.............

Ville.................................. *Profession*................

Je paierai ma cotisation
☐ annuellement ☐ semestriellement ☐ trimestriellement ☐ mensuellement

Noms et Prénoms des membres de la famille à assurer	Sexe	Date de naissance		
		Jour	*Mois*	An
Souscripteur :				
Conjoint :				
Enfant :				
Enfant :				
Enfant :				

Nous vous remercions de répondre aux 3 questions suivantes (qui s'adressent à la fois à vous-même et à chaque membre de votre famille figurant sur cette demande d'adhésion) - L. 113-8 et L. 113-9 du Code des Assurances. OUI · NON

1. Avez-vous actuellement des troubles de santé ou de constitution (maladie - accident - infirmité) ?.............. ☐ ☐

2. Avez-vous suivi un traitement pour des troubles de la tension artérielle, maladies cardio-vasculaires, diabète, cancer, arthrite ou tuberculose ? .... ☐ ☐

3. Un contrat d'assurance-vie vous a-t-il été refusé, à vous ou à l'un des membres de la famille ? A-t-il été annulé ? Une surprime a-t-elle été exigée ? La demande de renouvellement en a-t-elle été rejetée ? ☐ ☐

Si vous répondez OUI à une ou plusieurs des questions, donnez S.V.P. des détails sur un papier libre en précisant la personne concernée. Joignez ce papier libre à votre *demande d'adhésion.*

Je déclare sur l'honneur que les réponses données sont à ma connaissance exactes. J'ai bien noté que le contrat ne couvre pas les affections contractées antérieurement à la prise d'effet.

Date :................ Signature : x

Lu et Approuvé.

Examen gratuit. N'envoyez pas d'argent.

HISTOIRE

Jean Moulin, héros énigmatique ?

(Suite de la première page.)

Dès 1950, Henri Frenay ayant lu le manuscrit du troisième tome des *Mémoires du colonel Passy, ancien* chef du B.C.R.A., le service de *renseignements de la France libre à* Londres, avait été surpris par certains documents, par la relation qui y était faite notamment des divergences de vues entre lui-même et Jean Moulin. Il fallut ensuite attendre vingt-deux ans : en 1973, le fondateur de *Combat* publiait à son tour ses propres souvenir de Résistance : *La nuit finira* (Laffont). *Il y renouve*lait son opinion sur Jean Moulin, *présenté à nouveau comme proba*ble « compagnon de route », pour le moins, du parti communiste.

Cette fois, l'affaire fit un peu plus de bruit. Les uns, pour qui Jean Moulin reste le haut fonctionnaire peint par Charles de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre*, l'homme *« convaincu que le gaullisme devait être non seulement l'instrument du combat, mais encore le moteur de toute une rénovation »*, crièrent au scandale, sinon au sacrilège. D'autres, plus sereinement, comme Claude Bourdet, examinèrent sérieusement les présomptions apportées par Frenay pour estimer qu'en fin de compte les attitudes de Jean Moulin pouvaient avoir des mobiles moins compliqués. Quelques-uns, enfin, affligés mais courtois, demandaient à *leur camarade de Résistance de mieux* s'informer, convaincu que, dès lors, *il serait amené à confesser une* erreur.

Il ne la confessera pas, car, au terme de son dernier livre, enquête et réquisitoire à la fois, Henri Frenay persiste et signe. Pourquoi ? Voici la réponse :

« En effet, je persiste et je signe, en modulant toutefois mon affirmation de La nuit finira. *Quand je dis que Jean Moulin était en fait l'homme du parti communiste, je ne veux pas dire qu'il avait en poche sa carte du parti. Je veux montrer, et je pense y être parvenu, que c'était un homme convaincu que rien de valable ne pouvait se faire sans l'appui du parti communiste. »*

Et avec un sourire pareil à un clin d'œil : *« Ce qui est devenu d'une grande actualité...*

— Ce n'est donc pas un procès que vous faites ni une invitation à condamner que vous présentez ?

— Pas du tout. Je dis seulement que Jean Moulin a été fidèle à ses convictions et les a servies. En les servant, il n'a absolument pas trahi la Résistance, ni de Gaulle. Claude Serreulles a dit que je présentais l'image d'un homme fourbe. Je m'élève contre cette interprétation. Je présente un haut fonctionnaire, un homme d'autorité. Je montre ses ambitions, ses comportements, ses qualités comme ses défauts et en même temps je dis aussi qu'il avait été un préfet rouge.

Les liens avec Pierre Cot

*— Vous employez, en effet, l'ex*pression une seule fois, mais bien plus souvent vous semblez fonder votre thèse sur le proverbe que vous citez d'ailleurs : *« Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es. »* Or, les fréquentations de Jean Moulin sont celles de Pierre Cot (qui vient de disparaître et d'autres membres de l'équipe Cot, dont vous constatez que Jean Moulin devait faire par la suite ses adjoints dans la clandestinité, notamment Pierre Meunier et René Chambeyron.

— Vous m'avez bien lu. C'est exactement cela et, pour moi, c'est le plus important. Pierre Cot et Moulin se sont connus très tôt. Ils ont été tous les deux au parti radical. A partir du Front populaire, Cot a pris dans son cabinet Moulin — chaque fois qu'il fut ministre. Lorsque, après 1940, Pierre Cot va gagner les Etats-Unis, où il restera, il maintiendra ses relations avec Jean Moulin. Il recevra ensuite, même à l'époque de la clandestinité de ce dernier, des lettres chaque semaine. Il me l'a dit comme il a dit à Laure Moulin, parlant de son frère : « Je n'ai jamais senti de différence entre nos opinions. » *Dès lors, il faut savoir quelles étaient les opinions de Pierre Cot jusqu'à son apparentement, après la guerre, au parti communiste.*

» Dans son livre Procès de la République, *écrit aux Etats-Unis, il dit notamment :* « Dès que le dernier soldat de Hitler aura passé la frontière, la bataille pour la libération du peuple deviendra la seule bataille. Une telle bataille est politique. Elle se livre à l'intérieur du pays entre les forces de progrès et celles de la réaction. Une équipe formée hors du territoire métropolitain ne saurait la conduire. » *Eh bien, en présentant à de Gaulle l'idée d'une unification des mouvements de résistance et celle de la constitution du Conseil national de la Résistance, en la faisant accepter et en étant désigné pour la réaliser, Jean Moulin disposait des moyens nécessaires pour mettre en œuvre le programme annoncé par Pierre Cot dans son livre. Car il ne s'agit pas seulement de prouver que Jean Moulin fut ou non communiste ou crypto-communiste, mais surtout de montrer les conséquences politiques de son comportement. Ces conséquences on les trouve dans ce que devait devenir le Conseil national de la Résistance — et notamment son comité d'action. C'est par ce dernier que le parti communiste est arrivé en 1944 aux portes du pouvoir.*

— Mais il ne l'a pas pris ?

— Effectivement. Parce que des consignes étaient venues. Mais nous avons débouché, de toute façon, sur un régime qui n'était pas rénové et s'apparentait à une caricature assez ressemblante de la IIIe République. C'est là affaire importante pour notre politique contemporaine.

De Gaulle avait confiance

— Vous n'avez, cependant, aucun texte ni aucune déclaration de Jean Moulin sur ses vues politiques de *l'après-guerre ?*

— C'est un fait. Mais c'est un fait troublant. Pourquoi cet homme, dont nous savons qu'il avait des idées politiques, a-t-il jugé nécessaire de ne jamais les exprimer ? »

Ici, Henri Frenay a un instant d'irritation : *« Une bande de petits crétins ont dit que je menais un règlement de comptes. Non, vraiment, je ne suis pas de ce style ! Je le répète, je ne portais pas un jugement d'ordre moral. J'ai dit de Jean Moulin que c'était un héros, que ce héros avait des convictions politiques, mais qu'il ne fut pas un gaulliste politique. Voilà ce que les gaullistes n'ont pas voulu admettre.*

— Comment expliquez-vous qu'à Londres pourtant ni de Gaulle ni Passy et le B.C.R.A. n'aient jamais rien soupçonné ?

— Ils avaient en lui une très grande confiance. La façon dont il présentait politiques, c'est Jean Moulin qui a voulu les faire entrer. La seule fois où cet homme si calme sort de ses gonds, c'est lorsque le socialiste Pierre Brossolette — cela m'a été rapporté par Passy — se déclare hostile à son retour.

— S'il fut l'homme du P.C., comme vous le dites, pourquoi le *P.C.* ne le revendique-t-il pas davantage ?

— Il ne l'a jamais attaqué.

— Non, mais on peut dire qu'il ne *l'a pas non plus privilégié. On peut* même constater que dans les municipalités communistes, il y a plus de rues ou de places Pierre-Brossolette que de rues ou de places Jean-Moulin. Et, en fin de compte, acceptez-vous le titre de l'émission qui vous attend : « La grande figure de la Résistance » ?

— Il est toujours difficile de retenir un nom dans ce grand drame qui fut le nôtre. La Résistance a été l'effort collectif d'un petit nombre. Jean Moulin y a joué un rôle capital, essentiel, unique. Mais ne retenir

Des acteurs trop ressemblants

En guise d'introduction aux « Dossiers de l'écran » du mardi 11 octobre : un film d'Henri Calef sur Jean Moulin, sur ses trois ans de Résistance, un vrai film joué par des comédiens. A une ou deux exceptions près, ils sont tous très mauvais, forcément : on les a choisis pour leur ressemblance avec ceux qu'ils sont chargés d'incarner, pas pour leur talent. Coup de chance, on a, paraît-il, déniché le sosie de Moulin. Et on prend, malgré cela, le soin de ne le montrer que de dos, de loin, dans la pénombre, en contre-jour, le visage caché dans les mains ou sous un feutre à larges bords. Pourquoi tant de précautions ? Combien y a-t-il encore de Français à l'avoir approché de près et à se souvenir de ses traits ?

Inventeurs d'un genre qui fait fureur outre-Atlantique, les Américains ont moins de scrupules. Le rôle du général MacArthur, ce colosse débraillé, dont les médias ont propagé pendant des années l'image et la voix, ils l'ont confié — et le résultat leur donne raison — à la fragile raideur d'Henry Fonda. Mieux : dans l'émission sur l'affaire de la baie des Cochons — on l'a vu ici, — John Kennedy ressemble à son frère Robert, qui, lui, ne ressemble à personne. Quant à Coco Chanel, pour des millions de gens, maintenant, c'est tout le portrait de Katherine Hepburn. Qui songerait à s'en plaindre ?

Si au film de montage on préfère ce que les Anglo-Saxons baptisent « docudrame », c'est pour rendre plus présents, plus familiers, des personnages du passé à jamais momifiés dans des kilomètres de bandes d'actualité et de discours enregistrés. A quoi sert alors de confier à des amateurs des répliques aussi raides, châtiées, empesées que des comptes rendus de conférence ? D'Astier, Lévy, Frénay, « Max » (le nom de guerre de Moulin) les convoquait, ils discutaient, ils s'affrontaient, ils ne s'écrivaient pas, ils se parlaient, en français, langue vivante, on l'oublie trop souvent à l'écran.

Ajoutez à cela un commentaire en forme de recensement, liste complète de ceux qui un à un plongèrent dans la clandestinité pour rejoindre Jean Moulin et vous réussirez à rendre pesante, maladroite, indigeste l'une des des pages les plus exaltantes de notre histoire.

CLAUDE SARRAUTE.

les choses était habile et faite pour leur plaire.

— En vous lisant sur ce point, on a souvent le sentiment que vous voulez démontrer qu'il y eut de sa part une sorte d'abus de confiance.

— Pas du tout ! Il était avec de Gaulle, *c'est évident. Il l'était sans réserve. Il avait fait son choix pour la durée de la guerre, même s'il a pu ajouter, comme il l'a dit à François de Menthon, que « l'on verrait après ».*

— Le grand reproche que vous lui faites, c'est finalement d'avoir remis *en selle les anciens partis politiques* par le biais du Conseil national de la Résistance. *Mais on peut soutenir* que de Gaulle, à cette époque notamment, avait besoin d'une représentation politique au C.N.R. pour faire entendre à l'étranger que sa légitimité venait aussi de la résistance intérieure.

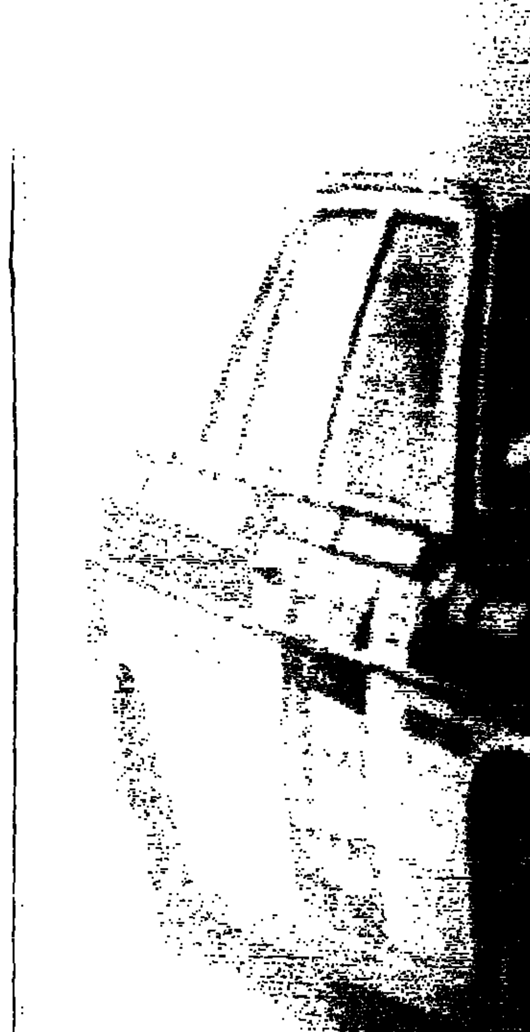
— C'est tout à fait vrai. Mais il n'avait pas besoin pour cela d'amener les partis politiques eux-mêmes. Il suffisait d'avoir les proclamations de quelques personnalités qui étaient d'ailleurs prêtes à les donner, comme Léon Blum, Paul Reynaud, Gaston Tessier. De cette façon, on n'aurait pas hypothéqué l'avenir. Or, les partis que lui, c'est peut-être quand même excessif. Il n'est apparu que dix-huit mois après la naissance des premiers mouvements. Il n'était pas à l'origine, pas plus qu'il ne put, malheureusement, être à la sortie. »

Et après un court silence : *« J'aurais préféré « Une grande figure de la Résistance ».*

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

★ Chez Robert Laffont, collection « Le temps des révélations », 307 pages, 39 francs.





Londres - Sydney.

1er : Mercedes 280 E
2e : Mercedes 280 E



Double victoire MERCEDES au plus long rallye du monde. Le 27 septembre 1977 à 17 h 30 (heure locale), une *MERCEDES 280 E* (2,8 litres, 6 cylindres à injection) a passé en vainqueur la ligne d'arrivée du rallye Londres-Sydney de 34.000 km.

L'équipage anglais MERCEDES-BENZ, Cowan-Malkin-Broad, était parti d'Angleterre, il y a 45 jours et s'est distingué dans les pires conditions de route et de climat parmi les 70 équipages concurrents. Ce rallye fut une démonstration convaincante de la fiabilité et de l'endurance des voitures ainsi que des pilotes.

Environ 30 équipages seulement ont résisté aux épreuves surhumaines qui les attendaient lors de la traversée de l'Europe, de l'Asie et de l'Australie, où ils réalisèrent parfois des moyennes de 100 km-h. Les équipages peuvent être fiers de leurs performances.

Se classe second derrière les vainqueurs l'équipage anglais Fowkes-O'Gorman, également sur MERCEDES 280 E. Sur la distance totale de 34.000 km, il n'avait que 21 minutes de retard sur les vainqueurs. Alfred Kling, un habitué des rallyes, s'est placé, quant à lui, 6e également au volant d'une MERCEDES 280 E. L'équipage allemand Kleint-Klaport-Vornbruck, lui aussi sur 280 E, a pris la 8e place.

Ce succès a été remporté par des pilotes privés sur des voitures pratiquement identiques aux voitures de série. Les MERCEDES 280 E avaient simplement été équipées en vue de ce « marathon » d'arceaux de sécurité, d'un dispositif de protection du soubassement, de parechocs et d'amortisseurs spéciaux.

A ceci près, les 280 E seront, comme toutes les MERCEDES, à la grande Cascade du bois de Boulogne où vous pourrez les découvrir et les essayer, du 6 au 16 octobre, entre 10 heures et 20 heures.



CARNET

Naissances

— M. Christophe Philibert et Mme, née Marguerite Guyon de Chemilly, sont heureux de faire part de la *naissance de leur fils,*

Rémi,

le 25 septembre 1977.
35, chemin de Halage,
38000 Grenoble.
Ambassade de France en Somalie,
B.P. nº 13, Mogadiscio (Somalie).

— M. Didier Quenton et Mme, née Marie-Noëlle Mallnes, ont la joie d'annoncer la naissance de

Hervé,

le 28 novembre 1977, à Lille.
2, avenue Oscar-Lambert,
59037 Lille.
13, avenue de la République,
02000 Laon.

Mariages

— M. Yves Toul, inspecteur général *adjoint de la santé et de la* population, et Mme, née Monique Vérine,

Mme Magdalena Larios-Mendoza, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Pierre et Maria-Magdalena,

célébré le 1er octobre à Mexico.

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Marion Meheut,

fille du chef de bataillon Paul Meheut (décédé) et de Mme, née José Michon,

avec M. Pascal Robin,

fils de M. Bernard Robin et de Mme, née Solange Chidaine.

Le 1er octobre 1977,
Saint-Dizier (52).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 1. — Estampes, bijoux, objets d'art, mobilier ancien.
S. 6. — Objets rest. cuivre, étains.
S. 12. — Livres anciens illustrés, 19e et 20e, éditions originales.
S. 10. — Bijoux, objets de vitrine, argenterie ancienne et moderne.

VENTE

S. 8. — Obj. art et ameub. 18e et 19e.
S. 11. — *Tableaux 19e et 20e.*

VENTE A CHARTRES

Décès

Raoul DE VITRY D'AVAUCOURT

La comtesse Raoul de Vitry d'Avaucourt,
Ses enfants :
M. et Mme Vincent Lacoin,
Le comte et la comtesse Arnaud de Vitry d'Avaucourt,
Le comte et la comtesse Hervé de Vitry d'Avaucourt,
M. et Mme Marc Julia,
Le comte et la comtesse Philippe de Vitry d'Avaucourt,
M. et Mme Patrice Carbonaro,
Le comte et la comtesse François de Vitry d'Avaucourt,
Le comte et la comtesse Olivier de Vitry d'Avaucourt,
Le comte et la comtesse Geoffroy de Vitry d'Avaucourt,
M. et Mme Antoine Brunet,
Ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,
font part du rappel à Dieu du

comte Raoul
de VITRY d'AVAUCOURT,

commandeur de la Légion d'honneur, survenu à Genève le 5 octobre 1977.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à Paris en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, le jeudi 13 octobre, à 11 heures.

[Né le 28 juin 1895, M. Raoul de Vitry d'Avaucourt entre à la compagnie Pechiney en 1928, après cinq années de guerre *dans l'artillerie* et après avoir été élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole supérieure des mines. Il est successivement directeur, directeur général, administrateur, vice-président-directeur général, puis président de 1958 à 1968 de cette société, qui fusionne avec Ugine-Kuhlmann en 1971 pour donner naissance à Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK).

Il fut aussi président-directeur général, puis président d'honneur, de la Société d'exploitation et d'intérêts chimiques et métallurgiques (Seichimé) et de FRIA (Compagnie internationale pour la production de l'alumine Conakry.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raoul de VITRY d'AVAUCOURT,
ancien président
de la Compagnie Pechiney,
président d'honneur de
Pechiney-Ugine-Kuhlmann,

survenu à Genève le 5 octobre 1977.

De la part de :
Du conseil d'administration et de la direction de Pechiney-Ugine-Kuhlmann,
De tous ses anciens collaborateurs.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean BRZEKOWSKI,
née Suzanne de Lamer,
artiste sculpteur,

survenu à Cambo-les-Bains, le 23 septembre 1977.

Les obsèques ont eu lieu en l'église d'Amélie-les-Bains.

Elle était l'épouse de l'écrivain polonais *Jean Brzekowski, ancien* attaché de l'ambassade de Pologne, ancien directeur des Etablissements thermaux d'Amélie-les-Bains.

104, boulevard Arago, 75014 Paris.

— Montpellier, Paris, Lamalou-les-Bains, Rodez.
M. Paul Coste-Floret,
M. et Mme Jean-Marie Coste-Floret,
M. et Mme Paul Railhac,
M. et Mme Alfred Coste-Floret et leur fille,
M. et Mme Robert Furet et leurs enfants,
Mme François Tayssier et sa famille,

Les familles Galavielle, Bonnafoux, *Paliot et Tourette,*
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul COSTE-FLORET,
née Andrée Railhac,

rappelée à Dieu le 9 octobre 1977, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques sont célébrées en la basilique cathédrale Saint-Pierre, le mardi 11 octobre, à 10 h. 30.

On ne reçoit pas.
16, rue Cardinal-de-Cabrières,
34000 Montpellier.

— Mme Paul Debray, ses enfants et petits-enfants,

Le docteur Jean-Robert Debray, membre de l'Institut, ses enfants et petits-enfants,

Me Georges Debray, avocat honoraire à la cour de Paris, et Mme Janine-Alexandre Debray, leurs enfants et petits-enfants,

Le professeur Pierre Debray-Ritzen et Mme le docteur Debray, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques-Denis DEBRAY,
président de chambre honoraire

au tribunal de commerce de Paris, leur frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, survenu le 7 octobre 1977 en son domicile, 4, avenue Alphan, 75016 Paris, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 13 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, (66, avenue Raymond-Poincaré, *75016 Paris), sa paroisse.*

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Pierre de Calais (62) dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Léon Flouzat,
Mme Maurice Flouzat,
M. Jean-Pierre Flouzat,
Mlle Marie-Dominique Flouzat,
Mme J. Chandelier,
Sa mère, son épouse, son fils, sa fille, sa belle-mère.

Les familles Chandelier, Solier, Dubos, Berthelot,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice FLOUZAT,

survenu le 30 septembre 1977, à l'âge de cinquante et un ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité *familiale, le mardi 4 octobre* 1977, à Dinard.

Une messe sera célébrée à son intention *le mardi 11 octobre,* à 17 h. 30, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire (face à l'esplanade du Champ-de-Mars, 13, place Joffre).

— M. et Mme Raymond H. Lévy,
Yves-Emmanuel, David, Michel et Claire-Nathalie,
M. et Mme Salomon Salmona, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Lévy,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Sam LÉVY,

leur père, grand-père, frère et oncle, survenu *le 3 octobre 1977.*

Les obsèques ont été célébrées le 7 octobre 1977 dans l'intimité familiale.

40, rue de Garches,
92420 Vaucresson.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Maurice RÉGNIER,

née Catherine d'Estienne d'Orves, décédée le 8 octobre 1977, dans sa quatre-vingtième année, munie des sacrements de l'Eglise, à Verrières-le-Buisson.

De la part de
Ses enfants,
Sœur Elizabeth Régnier, fille de la Charité de Saint-Vincent de Paul,
Mme François Oudin,
M. et Mme Jérôme Régnier,
M. et Mme Simon Régnier,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Harold Hill, Benjamin et Charlotte,
Du docteur et Mme Patrice Debré, *Adrien et Matthieu,*
M. et Mme Hervé Bourdin,
Mlles Louise et Hélène Oudin,
Mlles Emilie, Julie, Henriette, Félicie et Mélanie Régnier,
MM. Laurent et Paul Régnier,
Ses frères et belles-sœurs,
Ses cousins et neveux,
Et de rappeler la mémoire de son époux,

Maurice RÉGNIER,

décédé le 15 novembre 1978,
De son petit-fils,

Harold HILL,

décédé accidentellement le 31 décembre 1976,
De son gendre, le

docteur François OUDIN,

décédé le 29 décembre 1956,
De son fils,

David RÉGNIER,

fusillé le 20 juin 1944,
De son frère,

Honoré d'ESTIENNE d'ORVES,

fusillé le 29 août 1941.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 12 octobre 1977, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, à Verrières-le-Buisson, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.
17, rue de Paron,
91 Verrières-le-Buisson (Essonne).

— Nous apprenons le décès de

Robert RICHET,

ancien député des Côtes-du-Nord.

[Né le 26 juillet 1923 à Verdun (Meuse), Robert Richet, entrepreneur, a été vice-président de la Fédération régionale des travaux publics, président honoraire du syndicat patronal du bâtiment et des travaux publics des *Côtes-du-Nord*, président honoraire de la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Brieuc et *vice-président* de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne.

Elu député U.N.R.-U.D.T. de la 1re circonscription (Saint-Brieuc) des Côtes-du-Nord en *novembre 1962,* il avait été distancé *de 35 voix au second tour,* en mars 1967, par M. Yves Le Foll (P.S.U.). Cette élection ayant été annulée par le *Conseil constitutionnel* en raison d'irrégularités dans des votes par correspondance, Robert Richet était battu dès le premier tour par M. Le Foll lors de l'élection partielle du 24 septembre 1967. Maire de Saint-Quay-Portrieux et conseiller général du canton d'Etables-sur-Mer *depuis 1965, il était président du Syndicat* d'équipement intercommunal d'Etables-sur-Mer.]

— Mme veuve Jacques Souquet,
M. et Mme André Mach,
M. et Mme Pierre Montaclé et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques SOUQUET,

dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu *lieu le mardi* 4 octobre 1977 en l'église Saint-Pierre de Céret, 5, rue des Albères, 66400 Céret.

— Mme Michel Henry de Villeneuve,
M. et Mme Yann Henry de Villeneuve,
Mme Le Levreur, ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Montegudet et ses enfants,
Le comte et la comtesse Noël-Henry de Villeneuve,
Le comte Alain Henry de Villeneuve,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Michel HENRY de VILLENEUVE,
préfet honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
grand officier
de l'Ordre du Saint-Sépulcre,

survenu le 7 octobre 1977, à Saint-Jacques-de-Compostelle, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 12 octobre 1977, à *10 h. 30, en l'église Saint-Jean-*Baptiste de Grenelle, 75015 Paris.

Ni fleurs ni couronnes, mais des messes et des prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.
86, rue de l'Eglise, 75015 Paris.
9, rue Emile-Duclaux, 75015 Paris.
73, *avenue de la Bourdonnais,*
75007 Paris.

Remerciements

— Marseille, Le Muy, Sainte-Maxime.

Mme Suzon Coutard, très émue par les innombrables témoignages *d'affection et de sympathie* qu'elle a reçus de toutes parts à la suite de la disparition tragique de son fils,

Pierre COUTARD-RUELLAN,

et dans l'impossibilité actuelle de remercier chacun de ceux qui partagent sa *douleur*, les *prie de croire* à sa reconnaissance et de garder intact le souvenir de Pierre et de son grand-père

Victor BARRE.

« Un jour viendra couleur d'orange. »

(Aragon.)

— Angers, Volvic, Saint-Antonin-Noble-Val, Toulouse.
M. Roger Tabarly, son époux,
M. et Mme Hervé Rousseau,
M. et Mme Bernard Challet,
ses enfants,
Nathalie, Jean-Christophe, Aurélie, ses petits-enfants,
Et toute leur famille,
profondément touchés et émus des *nombreuses* marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Roger TABARLY,

et dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient toutes les personnes qui se sont associées *à leur peine.*

Anniversaires

— Il y a un an,

Cadet BRAMI,
interne des hôpitaux de Paris,

nous quittait. Une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé.

— A ceux qui gardent au cœur le souvenir de

Raphael SPANIEN,

une pensée particulière est demandée en ce jour du troisième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— On nous prie d'annoncer qu'une cérémonie religieuse aura lieu à la mémoire de

M. A. LOSSKY,
président-délégué
de la Fédération nationale
des transports routiers (F.N.T.R.),
président de l'Association
des transporteurs routiers
internationaux (A.F.T.R.I.),
vice-président
de l'Union internationale
des transports routiers (IRU),

le 17 octobre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, 33, avenue Marceau, 75016 Paris.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le mercredi 12 octobre, à 9 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, pour le repos de l'âme du

comte Charles de BARTILLAT,

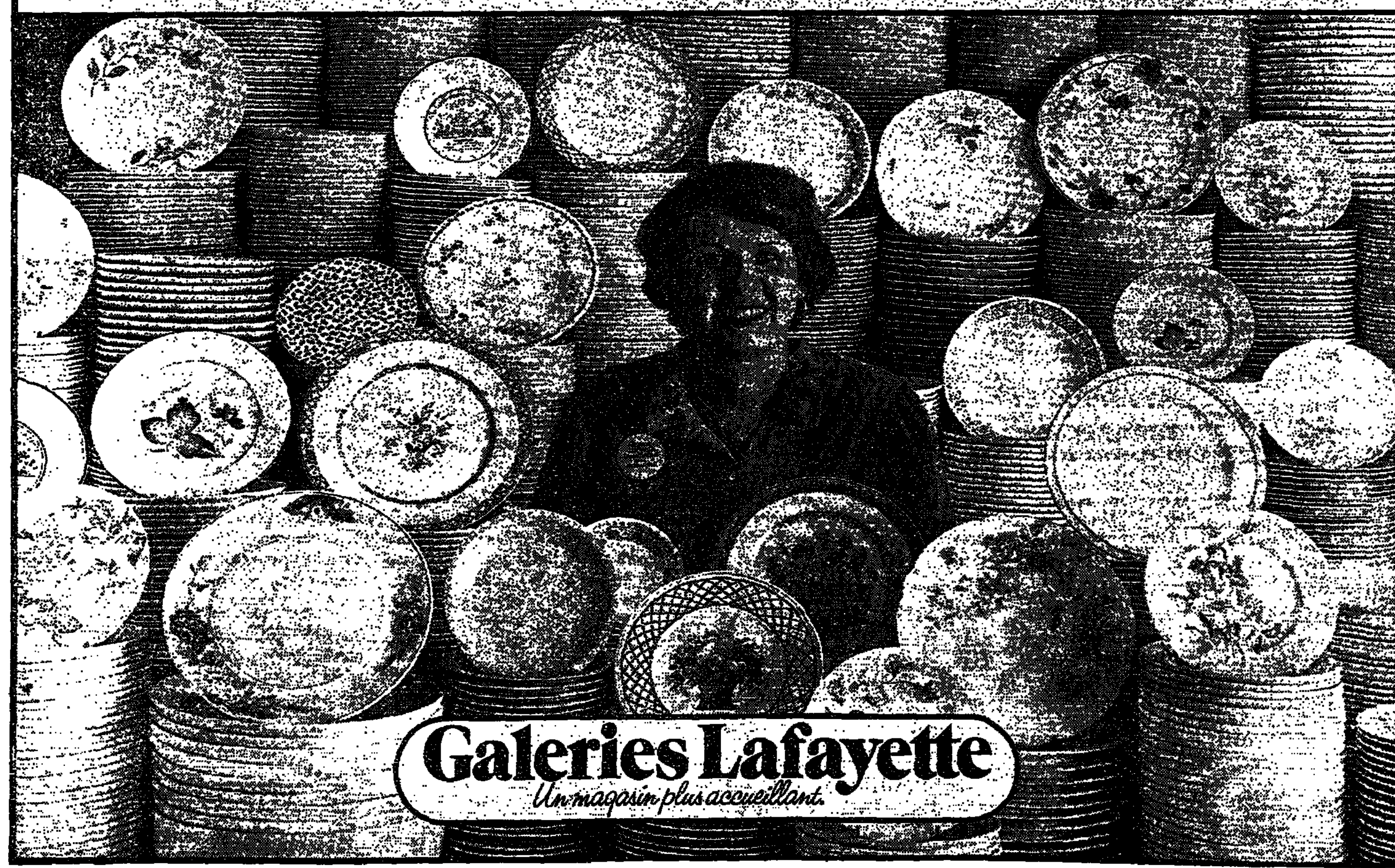
décédé le 30 septembre 1977.

De la part de
La comtesse Charles de Bartillat et ses enfants.

Communications diverses

— « La théorie synergétique : les raisons du silence », tel est le thème d'un exposé qui sera fait par René-Louis Vallée, ingénieur E.S.E., *le* mercredi 12 octobre, à 20 h. 30, salle « G » de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, 75005 Paris (métro : Maubert-Mutualité).

Il sera présenté par M. Georges Sauge, président de la SEPED (Société pour *l'étude et la promotion de l'énergie diffuse).* L'exposé sera suivi d'un débat.



(PUBLICITÉ)

Editions J.-C. LATTÈS-E.M.O.M.-ALTA

GASTRONOMIE

La nouvelle collection LES PLAISIRS DE LA VIE met enfin à la portée de tous

- ***Les cinquante meilleurs restaurants de France***
- ***Les meilleurs vins au meilleur prix***
- ***Les meilleures recettes de poissons***

Parce qu'il est fréquent, aujourd'hui, de dépenser facilement plus de 100, voire 150 francs par personne dans un restaurant, parce que les bons vins sont devenus hors de prix, et parce qu'il n'existait pas de vrai recueil de recettes *sur la nouvelle cuisine du poisson. Jean-Claude Lattès a lancé* la collection Les plaisirs de la vie.

Le livre de Nicolas de Rabaudy, *le Guide des cinquante meilleurs restaurants de France*, est significatif de cette volonté d'allier le plaisir, le sens de la fête, les joies de la gastronomie avec une dépense raisonnable. De Bocuse à Chapel, de la côte Saint-Jacques à Joigny en passant par Amélie-les-Bains, Nicolas de Rabaudy nous fait faire le « tour de France » des grands restaurants gastronomiques. Journaliste libre de toute contrainte, il expose ce qu'aucun des autres guides ne peut faire : les menus et la carte détaillée de chacun de ces « grands », afin que l'on puisse préparer à l'avance cette fête qu'est un rendez-vous dans un haut lieu de la gastronomie. Il donne les prix, décrit le cadre, raconte les secrets et les confidences des chefs, offre à ses lecteurs tout ce qu'il faut savoir afin de jouir pleinement des plaisirs de la table.

★ **LE GUIDE DES CINQUANTE MEILLEURS REST'URANTS, par Nicolas de Rabaudy. Lattès. Parution novembre.**

« Jean-Baptiste Chaudet est le meilleur marchand de vin de Paris, donc du monde ! », ont écrit Gault et Millau.

Jean-Baptiste Chaudet a beaucoup humé, beaucoup tasté, beaucoup comparé ; il n'en a retenu que le meilleur, refusant la facilité et le mauvais goût, fidèle au principe qu'une bonne bouteille n'est pas forcément une belle bouteille, et que l'on peut trouver, en dehors des crus prestigieux, des vins de qualité presque équivalente mais à un prix très inférieur. Ces vins, il nous les cite. Il va même jusqu'à nous confier son « carnet d'adresses » des vignerons qui ont sa confiance.

Il explique aussi comment on *découvre un vin, comment on le* déguste, comment monter une cave et aussi comment éviter les duperies en tout genre relatives à la vigne et à son commerce. Jean-Baptiste Chaudet, fort d'un demi-siècle d'expérience dans le commerce du vin, a écrit un livre à l'image des vins qu'il défend : sain et naturel, coloré et parfumé.

★ **JEAN-BAPTISTE CHAUDET, MARCHAND DE VIN, Lattès. Parution novembre.**

Il y a eu une révolution dans la cuisine du poisson. Elle s'est raffinée, allégée. Le Duc, le plus grand restaurant de poissons de France, celui qui a su redonner aux crustacés, poissons et coquillages leurs lettres de noblesse dans la gastronomie est devenu le temple moderne de cette nouvelle cuisine. Les frères Minchelli, qui l'animent, ont accepté de révéler cent cinquante de leurs recettes, de donner des conseils, notamment dans l'achat des poissons et des fruits de mer, et d'offrir leur savoir d'alchimistes qui transforment les dons de la mer en grâces du palais dans cet ouvrage brillant et enrichissant (écrit avec la collaboration de Pierre Démeron) qui s'adresse aux gastronomes les mieux avertis comme aux cuisinières les plus modestes.

★ **CRUSTACES, POISSONS ET COQUILLAGES, par Le Duc, Lattès. Parution novembre.**

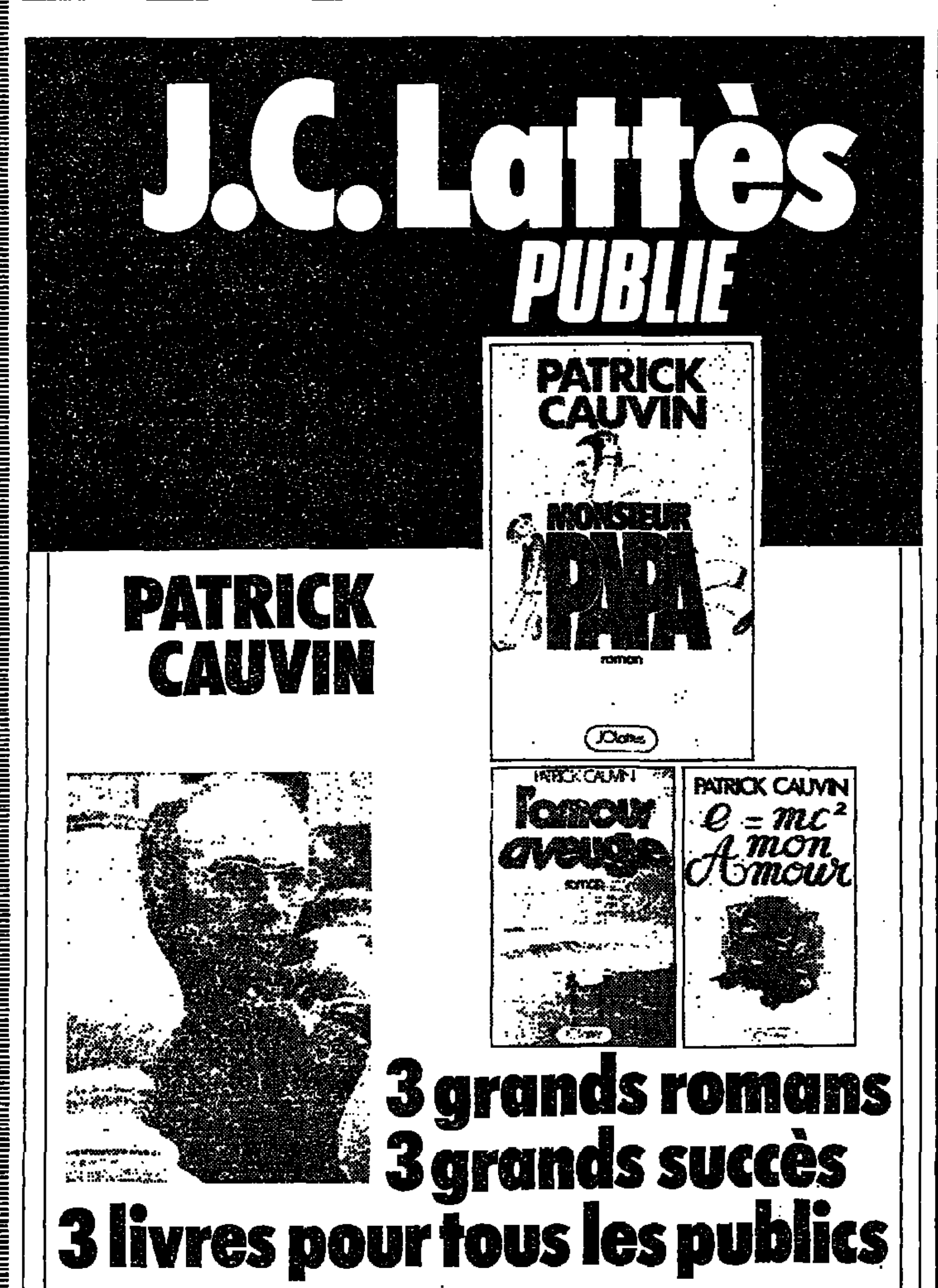
Un espoir pour les cardiaques

Il y a en France près de deux millions de personnes atteintes de troubles cardio-vasculaires — maladie plus mortelle que le cancer. Pour tous ces malades, la première et la plus astreignante des règles est le régime alimentaire strict. Un régime triste et sans saveur, ressenti comme une punition et une exclusion.

Catherine Descargues, pour la première fois, prouve que le régime le plus sévère interdit moins qu'il ne permet, et qu'il est toujours possible de bien manger. Les recettes qu'elle propose sont cautionnées par les spécialistes les plus compétents, notamment le docteur Jullien, cardiologue réputé, et c:t reçu l'accueil favorable de nombreux membres du corps médical, parmi lesquels le docteur Jean-Paul Binet, qui a préfacé *la Gastronomie des cardiaques* :

« L'immense mérite de Catherine Descargues est d'avoir voulu innover (...) pour « faire une nouvelle cuisine », peu onéreuse et facile à réaliser. »

★ **LA GASTRONOMIE DES CARDIAQUES, par Catherine Descargues et le docteur Jullien, Alta. Parution novembre 1977.**



LITTÉRATURE FRANÇAISE

A QUOI SERT LE ROMAN ?

par J.-C. LATTES

On dit souvent qu'il est mort ou moribond. Que ses derniers soubresauts sont inutiles : à quoi pourrait-il donc bien servir, le roman ? La réponse, je la trouve dans les cinq romans que nous publions ce trimestre :

A vivre tout simplement, à respirer dans un monde étouffant, où l'individu est broyé par des systèmes manichéens, des propagandes effrénées. (Big Brother, d'Orwell, nous regarde, nous sommes déjà en 1980.)

C'est autour de ces systèmes qui mènent au concentrationnaire que s'organise le dernier roman de Christian Coffinet *Qui se sent bien en Malaisie ?* Le monde qu'il ressent est un monde manipulé, surveillé par ce qu'il appelle les hyper-fumiers. Son héros, Ewz, est un agent de l'organisation, un agent pollueur, un maître du renseignement et de la provocation, un rouage du pouvoir des grands voleurs et accapareurs qui règne sur les « pue-la-sueur », qui seront toujours les dupes de l'ordre établi. Trop sombre, trop pessimiste, cette vision tempérée uniquement par l'humour ? Qui sait ?

Ce rapport avec le pouvoir et donc avec la révolution, dont nous savons qu'il corrompt, est le thème du *Garrot*, le premier roman d'un écrivain de dix-neuf ans, Yves Laplace. Un univers carcéral d'où émergent un garrot, des chaînes et un fouet. Tel est le décor où s'interroge son héros. N'est-il pas condamné à un idéalisme menant à l'échec ? N'est-il pas condamné à écrire l'histoire de cet échec et à l'écrire dans la langue des maîtres, qui demeure pour lui la voie unique et infamante du silence ?

Rarement un écrivain de cet âge a possédé une telle maîtrise de style. Rarement avons-nous entendu les questions que se pose la jeunesse si bien amplifiées.

Fulgurant, brillant, poignant, témoin de notre temps, telle nous apparaît *la Somnambule*, de Anne-J. Vergne, une romancière de vingt-trois ans.

C'est l'histoire d'une voyelle (féminin de voyou) qui devient tueuse à gages et exécute son premier contrat en gavant sa victime d'hallucinogènes. C'est avant tout l'histoire d'une balade, un « trip » triste, gai, désespéré d'une petite fille égarée à jamais chez les grandes personnes. On pourrait évoquer Miller ou Kerouac, mais non. Elle a son ton à elle, le ton Vergne, impitoyable et haletant.

Anne J. Vergne sera à coup sûr, l'une des grandes romancières d'aujourd'hui et de demain...

Dans tout cela où est donc l'espoir ?

Eh bien, il jaillit sous la plume d'un jeune écrivain de soixante-huit ans, Pierre Jalée. *Le Grand Zigue*, son roman, se situe dans une tradition bien française, celle qui, de Rabelais à Voltaire, de Gargantua à Candide, joue la fable comme moteur de l'histoire.

Le Grand Zigue, c'est un personnage mythique dont le slogan est « salut commun, pouvoir commun » ; dans notre-beau-pays-la-France, le slogan du Grand Zigue est repris par des milliers, des millions de gorges prolétariennes, au grand désespoir du régent et des capitalistes du grand directoire occulte.

Même les sept polices de l'Etat ne parviennent pas à endiguer l'enthousiasme que provoque le Grand Zigue, à enrayer sa marche triomphale vers le pouvoir, qu'il va conquérir des fleurs au poing...

Pierre Jalée, avec une exubérante verve satirique, se livre à un joyeux jeu de massacre. Les grosses têtes tombent sous les coups de sa plume aiguisée, dans une pittoresque kermesse où l'humour côtoie la poésie, le mordant la drôlerie.

Un pamphlet qui vient à point rappeler aux esprits surchauffés par l'agitation politique du moment (et aux autres) que le rire reste le meilleur remède à la fièvre, *fût-elle électorale*.

Nous entrons de plain-pied dans la politique-fiction avec *Pinarque*, de Jean Manan. Le chroniqueur littéraire du *Canard enchaîné* imagine (mais imagine-t-il ?) ce qui se passerait en France si une droite musclée prenait le pouvoir après quelques mois du gouvernement de la gauche unie.

Nous vous livrons les premières lignes de son roman :

« En ce temps-là, la France était coupée en deux camps. Le président Loubard de Mirobol voulait y remédier en créant un troisième camp pour gouverner au centre. Son premier ministre Pinarque refusa, démissionna, et, après avoir écouté la majorité silencieuse, crée un grand parti : le Rassemblement pour le redressement, dont il prit la tête sous le nom de redresseur. »

Pinarque avait pour conseillers intimes son père spirituel Toine Roubiniau et la femme de tête Lulu Clitolle. Il disposait aussi d'un ordinateur géant, nommé Jérôme, à lui prêté par le ministre de l'équipement.

L'auteur de *La France, ce n'est pas ce qu'il y a de plus grand, c'est ce qu'il y a de meilleur*, s'en donne à cœur joie. A coup de pattes, à coup de griffes, il dévoile certains faits, se sert du rire comme révélateur, mais est-ce toujours pour faire rire ?

Christian Coffinet, Yves Laplace, Anne J. Vergne, Pierre Jalée, Jean Manan, voilà cinq voix que nous n'avons pas l'habitude d'entendre. Des voix qui ne se mêlent pas aux autres. En les lisant, il nous semble certain que vous partagerez le plaisir extrême que nous avons eu à les publier.

JEAN-CLAUDE LATTÈS.

★ ***Qui se sent bien en Malaisie*, Christian Coffinet, Lattès, 32 F.**

★ ***La Somnambule*, Anne J. Vergne, Lattès, 32 F**

★ ***Le Garrot*, Yves Laplace, Lattès, 33 F**

★ ***Le Grand Zigue*, Pierre Jalée, Lattès, 35 F**

★ ***Pinarque*, Jean Manan, Lattès, parution novembre.**

POINT DE VUE

Schmitt est extrêmement poli

Le livre de Schmitt raconte la vie des copains du service de nuit au « Grand Canard ». Ils sont entrés à vingt-cinq ans dans le journalisme-tambour-battant. Les voici à quarante ans. Ça n'a duré qu'une nuit, rude et folle, sévère et marrante. « Mes amis, avec qui j'ai laissé couler ma jeunesse dans le plomb fondu du « Grand Canard », ils ont fait les rêves de tous les galériens de l'actualité : une ferme en Lozère ; écrire un roman. » Mais, chaque nuit, sur le bateau, la tempête leur balançait en plein visage des paquets de dépêches. Est-ce découvrir le monde ? Mais non, c'est en placer les reflets en vitrine : six lignes ou cinq colonnes. Et puis, au sortir de ces nuits, l'ébrouement : les bistrots, les farces, les brèves escapades. Tout l'éphémère dans le plomb, un peu d'éternel dans le whisky. Et, enfin, soudain, la bourrasque de la quarantaine. On était marchand de poussière. Ce coup de vent vous ruine. Ah ! s'accepter n'est pas facile ! Il faut y mettre du sien ! Le drame, dans l'homme, ce n'est pas qu'un enfant ne veuille pas mourir. C'est qu'un adulte ne veuille pas naître.

Sur ce fond amer, Schmitt, dans un style clown (tantôt le clown blanc, tantôt l'auguste) peint le milieu d'une grande presse défunte, et ses mœurs picaresque. Si l'humour est la politesse du désespoir, Schmitt est extrêmement poli. Car son récit est d'une grande drôlerie, entre Courteline et Jerome K. Jerome. On sourit toujours. On éclate de rire parfois. C'est bien rare dans l'édition française aujourd'hui. J'ai pris, à le lire, un de ces plaisirs d'homme, que les femmes trouvent un peu niais, un peu brut, mais qui font sacrément du bien.

LOUIS PAUWELS.

(Critique parue dans le Journal du dimanche du 4 septembre 1977.)

★ **LES COPAINS D'ABORD, par Jean Schmitt, Lattès, 32 F.**

RACINES — *La saga des hommes*

(Suite de la page 17.)

Aussi bien les descendants de Kinté nous paraîtront-ils bien pauvres auprès de lui. Nous en connaîtrons la lignée puisque l'auteur descend maillon par maillon la longue chaîne qui le relie à son ancêtre africain. Humiliés et maltraités comme il a été dit maintes fois, leur misère existentielle n'est encore rien auprès de ce manque essentiel : ils sont privés d'eux-mêmes. Ils ne savent pas qui ils sont. Amputés de leur identité, frottés d'une culture étrangère et d'une religion très oplacée, ces enfants perdus devront errer durant des siècles avant que les habits culturels de leurs maîtres s'ajustent à leurs mesures. Haley nous affirme qu'ils ne se sentent plus gênés aux entournures et que les descendants des esclaves et des maîtres sont en voie d'atteindre à l'harmonie. La bonne volonté de l'auteur n'est pas niable, mais son sens critique a été contesté.

C'est d'ailleurs un livre dont on peut tout contester, sauf qu'il soit une œuvre. On a dit que l'Afrique de Haley est bien un peu idyllique : c'est évident. On a insinué que Kounta Kinté serait un ancêtre imaginaire et que l'enquête de l'auteur ne lui aurait pas permis de retrouver son véritable ascendant : c'est possible et sans importance. On s'est empressé, ici et là, de classer *ce gros pavé de papier parmi les* livres du second rayon préposés à la distraction du populaire. Mais quel auteur « commercial » aurait pris le risque de consacrer le quart de son ouvrage à la peinture d'une enfance villageoise dans l'Afrique du dix-huitième siècle ? Quel fabricant de best-seller aurait eu la cruauté de nous séparer de Kounta Kinté dès l'instant que sa propre fille lui est arrachée pour être vendue, de sorte que nous allons — c'est la règle du jeu — suivre le destin de cette Kizzy et de sa descendance sans plus rien savoir de son père, que nous avons vu *naître au village de Djouffouré*, avec qui nous avons appris à chasser, que nous avons suivi tout au long de sa malaventure, et que nous aimions, bon Dieu ! et dont nous avions bien le droit de savoir comment il allait vieillir et mourir (l'auteur, avec une habileté extrême, nous donnant ainsi à ressentir, à *travers la frustration qu'il nous* inflige à propos de ce père — sa créature — dont nous ne connaîtrons plus rien, le drame que ce père traverse quand lui est enlevée sa fille dont il ne connaîtra plus jamais rien)

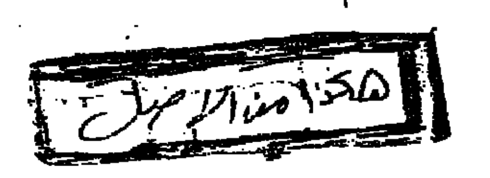
Curieux best-seller enfin que l'auteur, affamé de dignité, a peuplé d'une *parentèle très comme il* faut, de moralité victorienne, avec juste un trisaïeul gentiment volage, issu lui-même de la malheureuse Kizzy, violée par un Blanc. Cet incident, bien involontaire mis à part, pas un bâtard en deux siècles chez les Kounta Kinté : quelle *famille royale peut en dire autant ?)* et dans quel ouvrage de grande consommation trouvera-t-on une invention de la force de celle de Haley qui, après avoir égrené pendant deux siècles naissances et décès, nous décrit la petite tête brune d'un nouveau-né, ajoute avec toupet : *« Ce bébé, c'était moi »*, et, s'emparant du récit par un putsch superbe, termine à la première personne, en nous expliquant coment lui est venue l'idée d'écrire ce maître-livre, à bord duquel nous naviguons depuis des heures, et ce que fut sa passionnante enquête pour retrouver ses ancêtres, de sorte que *la fin de l'ouvrage est* aussi son recommencement...

Un grand et beau livre, tout simplement. Qu'il soit si hautement proclamé best-seller ne fait sans doute que le desservir. Ses deux millions d'exemplaires vendus aux Etats-Unis ? La baisse de 40 % du chiffre d'affaires des restaurants lors*qu'était projeté le feuilleton* qu'on en a tiré ? Pauvre verroterie à l'usage du roitelet-lecteur... « Racines » est peut-être, par les chiffres, une bouche de métro, mais on y voyage en solitaire. C'est aussi l'un de ces livres qu'on ne finit jamais, puisque leurs personnages ne nous abandonnent pas. Kounta Kinté, le rebelle au pied tranché, n'est plus d'Afrique, ni d'Amérique : il est nôtre, et tous les siens avec lui. Car peu importe qu'Alex Haley ait on non retrouvé sa véritable famille, puisqu'il en a donné une de plus à la saga des hommes

GILLES PERRAULT.

★ ***Racines*, par Alex Haley, Alta, 49 F**

(*) Gilles Perrault, auteur de *la Longue Traque*, fera paraître début 1978, aux éditions Lattès, un nouveau roman.



Editions J.-C. LATTÈS-E.M.O.M.-ALTA

ÉCONOMIE

Le 4 novembre, révélations sur la fortune des Français

Le 4 novembre sort un livre qui fera l'événement ; un livre qui traite d'un sujet tabou rarement abordé avec objectivité en *France : l'argent, la fortune des* Français.

L'auteur, Robert Lattès, mathématicien-économiste, étudie ce sujet depuis huit ans. Il a mené son étude comme une enquête policière, recoupant des centaines de *documents*, des milliers d'informations statistiques. Le résultat est fascinant.

La composition de la fortune française (revenus, patrimoines, terres, forêts, or, objets d'art, etc.) et son appartenance nous sont enfin données. Quelle catégorie de Français possède quoi ? A combien peut-on évaluer la fraude fiscale ? Et qui fraude ? A quel niveau peut-on situer la fuite des capitaux français à l'étranger ? A *toutes ces questions*, Robert Lattès répond à l'aide de tableaux, de statistiques, de chiffres précis irréfutables.

On devine que, grâce à ces données objectives, il est enfin possible d'analyser les *différentes réformes fiscales qui sont* proposées actuellement aux Français. Robert Lattès les chiffre, en analyse les conséquences.

C'est peut-être sur *la Fortune des Français* que se jouera, en *mars 1978, le sort* des *élections.*

★ LA FORTUNE DES FRANÇAIS, par Robert Lattès.

ÉQUIPEMENT

Le transfert des Halles à Rungis

La vérité sur l'affaire : un western

Le transfert des Halles à Rungis fut une épopée. Une aventure digne de la conquête de l'Ouest. Un western à la française, dominé par la forte carrure du shérif Libert Bou.

L'Etat, dans cette affaire, fit preuve d'une audace qui est davantage le fait de promoteurs privés que de prudents fonctionnaires. Il joua son coup de poker seul contre tous : les mandataires, réticents à quitter leurs territoires entre Seine et Saint-Eustache ; les élus parisiens, groupés pour un *combat* d'arrière-garde, et les sceptiques de tout genre, dont beaucoup de fonctionnaires.

Sur la plaine de Rungis, la charge des bulldozers mit hors la ville le ventre de Paris. L'Etat, incarné par Libert Bou, un grand commis à l'âme conquérante, avait gagné un pari prétendu impossible et mené à bien un formidable bouleversement qui remettait en cause des siècles de tradition.

Jean-Claude Goudeau, journaliste, a été le témoin passionné de ces événements. Il les décrit avec humour, précision et objectivité, apportant une brillante conclusion à l'histoire des Halles de Paris.

★ LE TRANSFERT DES HALLES A RUNGIS, par Jean-Claude Goudeau, Lattès, 39 F.

ENQUÊTE

LES ENFANTS PEUVENT-ILS VIVRE EN AUTARCIE ?

Jacques Meunier chez les gamins de Bogota

L'ethnologue et romancier Jacques Meunier, spécialiste des civilisations *indiennes et américaines*, a rapporté de Bogota une étude sur les bandes d'enfants qui hantent la ville en quête de nourriture et d'abris. Gilles Lapouge a lu cet ouvrage, chaleureusement accueilli par la critique. Voici des extraits de son article, paru dans « le Monde » du 2 septembre 1977.

Il est probable que Jacques Meunier est un ethnologue mais ses méthodes ne sont pas communes. Quand il va sur le terrain, il emporte les ingrédients du chercheur, un carnet de notes, un magnétophone, beaucoup de savoir et pas mal de raison, mais, quand même il perdrait tout son barda, il ne serait pas embarrassé. Il lui resterait un outil dans son fourniment et c'est la tendresse. (...)

Toutes les mégalopoles ont des enfants en trop, des surnuméraires. Bogota se range à la loi mais elle innove. Elle contient deux espèces d'enfants : ceux qui survivent tant bien que mal en collaborent avec les adultes et puis les autres : des loups en guenilles, goguenards, pouilleux, parfois terribles, qui occupent dans la ville une cité un peu tremblée, une cité en trompe-l'œil et en métamorphose, sans lieu et sans feu, une cité comme un camp de nomades. Depuis toujours, depuis un siècle surtout, les gamins (pourquoi ont-ils reçu un nom français ?) obsèdent les rêves de Bogota, et si l'on peut les déloger, c'est pour une seconde à peine. On ne les abolit pas. (...)

* * *

Meunier n'a pas voulu les attraper — un conseil de sa tendresse, sans doute, est-ce qu'on attrape des lutins ? Des poètes de sept ans ? Des libertaires de neuf ans ? Des révolutionnaires de dix ans ? Heureux encore si on arrive à les regarder, à leur parler. (...)

* * *

Meunier n'a cure de justifier les gamins ou de leur pardonner. C'est autre chose qu'il est venu faire : écouter. Il sait qu'un adulte est un enfant qui s'est perdu quelque part. Le gamin est celui qui n'a pas perdu son enfance, quel exemplaire rare ! Ce qui n'entraine pas à se pâmer devant eux. Une célébration romantique, une extase lyrique, face à l'extrême de la détresse, seraient odieuses. Meunier se borne à reconnaître, avec des doigts d'aveugle, ce lieu « de dérive et de débauche », cet espace non géométrique dans lequel des enfants enseignent à tout adulte combien « il est démuni devant l'enfant qu'il a été ». Meunier a une très belle phrase pour désigner les gamins : « Ils prennent la rue comme un pirate prend la mer » : c'est aussi comme des pirates qu'ils montent à bord de leur *enfance*.

★ LES GAMINS DE BOGOTA, par Jacques Meunier, Lattès, 35 F.



Photographie Vicky de Ospina.

Jacques Meunier et les gamins de Bogota, qui « prennent la rue comme un pirate prend la mer ».

ÉDUCATION SEXUELLE

Xaviera Hollander maître de conférences dans une université parisienne ?

Avant la rentrée universitaire, le bruit — non confirmé — court que Xaviera Hollander, la célèbre « madam » de New-York, qui a abandonné la prostitution pour la rédaction de ses souvenirs *(Madam, Xaviera, Paris-Saint-Tropez, la Meilleure Part de l'homme, Supersex...* parus aux éditions J.-C. Lattès), pourrait faire profiter de son expérience les étudiants en sexologie.

Celle qui, dans ses ouvrages, mène croisade contre ceux qui prétendent que la chair est triste n'a pas démenti l'information. « *J'aime beaucoup la France... et les Français !* a-t-elle déclaré à notre correspondant aux Pays-Bas, où elle réside actuellement. *Je serais ravie d'enseigner à Paris, si les autorités universitaires m'autorisent à monter en chaire parler de la chair.* »

Rappelons que Xaviera Hollander a déjà donné, dans les universités américaines, de nombreuses conférences sur la sexualité et ses problèmes. Les Français ont pu la voir en juin à la télévision, dans la célèbre émission littéraire « Apostrophes », de Bernard Pivot, lequel s'excusa de ne pouvoir lire plus de deux lignes de son dernier ouvrage, *Supersex*, afin de ne pas troubler l'innocence des *jeunes téléspectateurs. Un Supersex* qui a d'ailleurs fait de nombreux adeptes au cours de l'été, puisque l'ouvrage a déjà été vendu à plus de cent mille exemplaires, avant de faire, éventuellement, son entrée dans les bibliothèques universitaires comme livre de cours... de cours échevelés, sans aucun doute.

★ SUPERSEX, par Xaviera Hollander, Lattès, 45 F.

Polémique autour d'un rapport sur la vie sexuelle en Chine communiste

(De notre envoyé spéc. à Pékin.)

Une campagne d'affiches est en train de se développer dans les rues de Pékin après l'annonce, par le journal *Chine nouvelle*, de la parution en Occident d'un ouvrage qui, pour la première fois, traite d'un *sujet* jusqu'alors tabou : la vie sexuelle en Chine communiste. L'auteur, le docteur Georges Valensin, réputé pour ses travaux sur la sexologie, y fait des révélations étonnantes. S'appuyant sur de longue recherches, des documents américains et japonais, ainsi que sur une enquête qu'il a lui-même effectuée en Chine, le docteur Valensin explique comment la révolution maoïste a pu venir à bout d'une tradition millénaire grâce à laquelle le mâle exerçait tous les pouvoirs. Comment elle est parvenue, en conciliant le puritanisme traditionnel et les impératifs idéologiques, à imposer une nouvelle mentalité qui fait de la continence une vertu et du sexe un mal nécessaire.

Si certaines affiches réclament plus de liberté sexuelle, d'autres citent Mao : « Faire l'amour est une maladie mentale qui gaspille du temps et de l'énergie ». La lutte entre les *deux tendances se poursuit* et il est difficile, pour un Occidental, de savoir laquelle l'emportera. Selon certaines rumeurs, ce seraient des partisans de la « bande des quatre » qui s'opposeraient à une éventuelle libéralisation sexuelle. Interrogé à ce sujet par le représentant d'une agence de presse américaine, M. Teng Hsiao-ping, le nouvel homme fort du régime, a répondu que le Parti prendrait *position dès que la traduction* du livre du docteur Valensin serait achevée.

★ LA VIE SEXUELLE EN CHINE COMMUNISTE, par le docteur Georges Valensin, Lattès, 39 F.

La gauche tremble :

PINARQUE ARRIVE !

PINARQUE

Un roman de Jean MANAN

Les révélations d'un pilier du « Canard enchaîné »

Parution : novembre aux Éditions J.-C. Lattès







Un grand roman d'aventure le nouveau Peter Benchley.

"Après les dents de la mer, Peter Benchley renouvelle son exploit." L'Express.

"Après le triomphe des Dents de la mer, Peter Benchley récidive." Le Point.

40 F Chez votre libraire.

EMOM

MÉTÉO

LE NAVIGATEUR FRANCK ROBB LANCE UN AVERTISSEMENT AUX PLAISANCIERS

Franck Röbb, un habitué de la traversée Le Cap-Durban, presque *aussi dangereuse que le* passage du Horn, vient de mettre en garde les plaisanciers contre les risques de mauvais temps, que ce soit dans la traversée de la Manche, du golfe de Gascogne ou sur la route de la Corse. *Quand survient un* vent de force 8 ou 9, quand la mer, brusquement, se démonte, le bateau ne se manie plus de la même façon, et le pilote, ignorant tout des tactiques à connaître, risque la catastrophe.

Dans *Face au mauvais temps*, Franck Röbb traite des conditions « anormales » de navigation. Traînards, ancre flottante, fuite, cape sèche, survie, autant de termes qui recouvrent des choses auxquelles on préfère en général ne pas penser. Et pourtant tous ceux qui naviguent doivent connaître ces techniques. Afin de pouvoir parer à toute éventualité. Afin de pouvoir ramener au port un bateau intact, et surtout un équipage indemne, et au complet.

L'expérience de l'auteur et son style très vivant ont déjà fait de *Face au mauvais temps* un succès dans les pays anglo-saxons, et un classique de la littérature de « gros temps ».

★ FACE AU MAUVAIS TEMPS, par Franck Röbb, E.M.O.M., 42 F.

MÉMOIRES

UN JOURNALISTE-ACTEUR... UN ACTEUR-ROMANCIER

De Louis Jouvet à Patrick Henry LES SOUVENIRS A VOIX HAUTE DE FRÉDÉRIC POTTECHER

Il a connu Louis Jouvet, Sacha Pitoëff, André Breton... Son oncle a créé le fameux Théâtre du Peuple à Bussang, dans les Vosges. Et il est devenu le plus célèbre... chroniqueur judiciaire français. Frédéric Pottecher, pour la première fois, met son talent oratoire à son propre service; et c'est « à voix haute », de cette voix chaleureuse et convaincante qui a fait sa popularité, qu'il témoigne de son enfance, de sa famille, de son époque, de son temps.

Son livre, bien sûr, raconte les grands procès (1), leur grandeur, leur petitesse et leurs corollaires : la police et la prison. Mais c'est aussi beaucoup plus que cela.

Il remonte loin dans le temps, parle des familles paternelle et maternelle, où figurent des personnages étonnants, lesquels, parfois, ont participé à l'histoire. Il se souvient de ses débuts d'acteur, partagé entre sa passion des planches et son goût pour le journalisme, qui finit par l'emporter.

Il travaille à *l'Œuvre, Comédia*, puis à *Paris-Soir* : cette évocation constitue un remarquable tableau de l'avant-guerre. Prisonnier en Haute-Silésie, aux débuts des hostilités, il continue ensuite le combat à Beyrouth, une des antennes de la France libre.

A son retour à Paris, il entre à la R.T.F. et, pendant vingt-trois ans, suit tous les grands procès politiques et criminels, avant d'être « écarté » de l'O.R.T.F. en 1968. Depuis, on peut l'entendre sur Europe 1.

De salles d'audience en salles de rédaction, de loges d'acteur en couloirs de tribunaux, il a beaucoup vu, beaucoup entendu, beaucoup appris, sur la nature humaine. Ses souvenirs sont riches d'expérience, d'émotion, pleins de chaleur humaine. Les petites gens, prisonniers, accusés, y voisinent dans une complète égalité avec les célébrités de ce temps. Frédéric Pottecher, inlassable adversaire de la peine de mort, s'y montre tel qu'il est : *un grand conteur.*

★ *A voix haute*, par Frédéric Pottecher, Lattès, 49 F.

(1) Ceux de Pétain, Dominici, des barricades d'Alger, de Salan, Jouhaud, Challe, Ruby à Dallas, Eichmann, Patrick Henry, Pierre Goldmann...

DIRK BOGARDE RÊVE SON ENFANCE

Il existe de nombreuses biographies d'acteurs et d'hommes célèbres, mais les souvenirs de Dirk Bogarde sont différents. C'est un véritable « conte d'enfance » qu'il a écrit. Avec lui, nous pénétrons dans le « cottage familial », au cœur de la campagne anglaise, et, du même coup, dans la véritable intimité d'un des acteurs les plus fascinants et les plus secrets de notre époque. Le cinéaste Alain Resnais a lu *Un postillon frappé par la foudre* (1)...

« *Je retrouve chez Dirk Bogarde écrivain, ce que j'admire chez Dirk Bogarde acteur : cette faculté de construire un rôle comme une sculpture, où chaque plan doit répondre à un autre. De la même manière, son livre n'est pas une œuvre autobiographique, mais une œuvre littéraire, d'une organisation et d'une écriture très élaborées.*

» *Lors du tournage de* Providence, *nous était apparu son extraordinaire accord avec la nature ; « Un postillon frappé par la foudre » nous fait remonter à la source de cette harmonie.* »

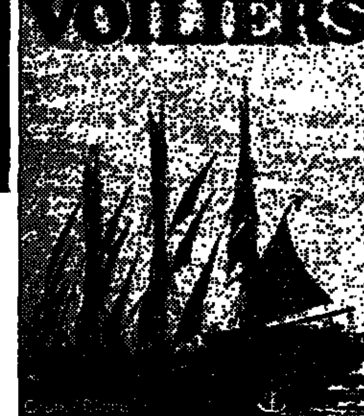
★ UNE ENFANCE RÊVÉE (Un postillon frappé par la foudre), par Dirk Bogarde, Alta. Parution novembre.

(1) Illustré par l'auteur.

Les Editions Maritimes

Et d'Outre-Mer **PUBLIENT**





Aux voiliers devait être consacré un monument: le voici.

Un album de 292 pages, 176 en quadrichromie, 89 photos noir et blanc. Relié pleine toile sous jaquette illustrée format 26,5 x 33,5.

Une iconographie sans précédent, les textes des meilleurs spécialistes.

Prix de souscription jusqu'au 1er novembre 1977 : 290 F.
A partir du 2 novembre 1977 : 350 F.

EMOM

(PUBLICITÉ)

Editions J.-C. LATTÈS-E.M.O.M.-ALTA

SPORTS

POULIDOR au secours des quadragénaires

Depuis quatre jours, Raymond Poulidor a abandonné la compétition. Le coureur cycliste le plus populaire de France est devenu, comme des centaines de milliers d'amateurs, un randonneur du dimanche. Avec vingt années d'expérience cycliste derrière lui. Une expérience dont il entend faire profiter les lecteurs de son livre, qui s'adresse, bien sûr, à ses admirateurs, mais aussi à ceux qui, s'inspirant de son exemple, refusent de croire que la vie sportive s'arrête à quarante ans.

On trouvera, dans le Sport à quarante ans, *tous les conseils techniques et médicaux indispensables à la pratique du vélo, ainsi que des circuits types qui permettent un entraînement progressif, et aussi l'art de rouler et de grimper. Raymond Poulidor rend ainsi au vélo ce qu'il lui a donné : la joie de vivre plus que la gloire sans maillot jaune.*

★ RAYMOND POULIDOR, LE SPORT A QUARANTE ANS, Alta, 33 F.

ALTA-SPORT en tête

La collection « Alta-Sport », créée en debut d'année, s'impose, malgré le handicap de sa jeunesse, en tête dans la course aux collections sportives. Bénéficiant d'un encadrement très sûr de rédacteurs, sous la direction de Max Urbini, elle comprend déjà, parmi ses équipiers, nombre de grands noms du gotha sportif : Michel Platini, Richard Astre, Freddy Maertens, Raymond Poulidor (voir ci-dessus), et l'on annonce l'entrée en lice d'Henri Michel, le capitaine de Nantes, équipe championne de France de football, et de Bernard Darniche, deux fois champion d'Europe de rallye cette année, et récent vainqueur du Tour auto 77.

Ces ouvrages, qui comportent de nombreuses illustrations, noires et couleurs, ne se contentent pas d'être des biographies de grands champions actuels ; ce sont aussi des guides pratiques qui conseillent ceux qui font du sport en amateurs et des documents précieux pour ceux qui s'intéressent à l'histoire du sport, donc à celle de leur temps.

TRANSFERT

● *Carlos Bianchi, la nouvelle vedette de Paris Saint-Germain*, vient de signer un contrat avec Alta-Sport. Avec l'appoint du célèbre buteur, Alta-Sport pourra bientôt aligner une équipe de football idéale.

AVENIR DU MONDE

LIBRE OPINION

États-Unis et tiers-monde : deux thèses pour un même océan

par CLAUDE BENOIT

C'EST une gageure que tiennent les Editions maritimes et d'outre-mer en présentant une réponse à cette grande question de notre temps : « A qui appartient l'océan ? », alors que, depuis 1974, cinq sessions de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer n'ont pas encore permis aux représentants de plus de cent cinquante nations de s'entendre sur le commencement d'un accord.

C'est un tour de force accompli par l'auteur, M. Joseph Martray, que de présenter au début de l'automne 1977 le premier ouvrage complet à être publié sur un débat d'une importance politique aiguë qui tienne compte de travaux effectués en juillet, cet été, et qui apporte une réflexion sur le texte dit « composite », soumis à l'analyse des gouvernements après la fin de la dernière session de la conférence des Nations unies.

M. Joseph Martray ne propose donc pas un ouvrage historique, mais *bien des éléments politiques* qui permettent de préparer une *réponse politique* à une question politique.

Le 11 août 1975, M. Henry Kissinger, alors secrétaire d'Etat des Etats-Unis, s'adressait à l'Association américaine des professions juridiques pour souligner avec force qu'« aucune négociation internationale actuellement en cours ne revêt une importance plus vitale pour la stabilité et la prospérité à *long terme du globe... l'intérêt économique des ressources marines* atteint des dimensions gigantesques... en dernier ressort, à moins que des règles fondamentales ne régissent l'exploitation des mers, les rivalités nous conduiront à une épreuve de force ». A des spécialistes du droit, un homme d'Etat signifiait que leur spécialité était devenue affaire politique explosive.

De son côté, le chef de la flotte d'Union soviétique, le très puissant amiral Gorshkov, écrivait en 1974 que « le niveau et le rythme du développement et de la science... créent de vastes possibilités d'étude, de maîtrise et d'utilisation de l'océan mondial et de ses fonds à des fins économiques et pour des desseins militaires ».

L'épreuve de force ne viendra pas de leur affrontement. D'une façon apparemment surprenante, selon l'analyse de M. Joseph Martray, *l'épreuve de force ne s'engage* pas entre les deux grandes puissances mondiales, mais entre elles dans un camp et le tiers-monde dans l'autre. L'opposant, le contestataire de l'ordre océanique établi, ce sont les pays qui émergent, qui voient dans les ressources vivantes énergétiques, minérales de l'océan, les moyens d'établir une économie qui ne soit plus du type colonial, et la possibilité de sortir du sous-développement par l'utilisation de ressources propres, non plus par le recours à des aides, à des dons, ou à des secours. Il y a, dans la démarche de ces pays, une *pétition de dignité qui n'échappe* pas à M. Joseph Martray, qui eut à connaître, à l'échelle des régions françaises, des problèmes que posent les rapports subtils de l'expansion économique et de la fierté.

« *Décoloniser sur mer*, écrit Joseph Martray, *c'est au droit lui-même qu'il fallait s'en prendre... qui avait établi sur les espaces marins les privilèges illusoires d'une liberté dont seules les grandes puissances maritimes avaient, en fait, les moyens. La décolonisation de la mer passait donc nécessairement par une bataille juridique internationale.* »

Les grandes puissances maritimes, qui disposent des flottes, des techniques, des moyens de travail en mer, ce sont les Etats-Unis, l'Union soviétique, les pays européens. Contre elles et le libéralisme absolu qui a pu assurer leur expansion océanique, la revendication du tiers-monde a déjà obtenu, « *de façon ambiguë, voire décevante* », note l'auteur, une appropriation nationale, celle des zones économiques de 200 milles nautiques au bénéfice des Etats côtiers, et une appropriation collective, celle des grands fonds situés au-delà de ces nouvelles juridictions nationales, et considérés, désormais, comme « patrimoine commun de l'humanité ». Une autorité internationale, que le tiers-monde veut contraignante, sera chargée de contrôler, de gérer, voire d'exploiter directement les ressources essentiellement minérales de ces grands fonds.

Les *grandes puissances* maritimes ne veulent pas des contraintes qu'exercerait cette autorité. Aussi, avec subtilité et duplicité, observe Joseph Martray, les Etats-Unis ont fait échouer, en juillet 1977, toute *possibilité de compromis qui eût* permis de parvenir à un accord. Leurs manœuvres furent facilitées par les maladresses et les excès de langage commis par certaines délégations du tiers-monde. Les Soviétiques, eux, abandonnent le camp du libéralisme fondé sur la *puissance technique pour se rapprocher du tiers-monde*.

La question est posée avec de *plus en plus d'insistance : A qui* appartient l'océan, même réduit par les nouvelles appropriations nationales ? Joseph Martray pose logiquement la question, politique, elle aussi, qui s'inscrit dans l'actualité française. Quel est, quel sera le jeu de la France ? Les intérêts océaniques de notre pays sont-ils ceux des Etats-Unis, ou se rapprochent-ils de ceux du tiers-monde ?

En présentant cet ouvrage, Joseph Martray s'adresse aux citoyens conscients de l'influence des grands problèmes du monde sur la vie économique et politique de la nation.

★ A QUI APPARTIENT L'OCEAN ? par Joseph Martray, E.M.O.M., 59 F.

DÉFENSE

La marine soviétique plus puissante que la marine américaine ?

L'édition 1978 des *Flottes de combat*, qui sort en librairie le 20 octobre, démontre l'effort considérable accompli par les grandes puissances pour le développement de leurs forces aéronavales. La marine soviétique continue à se développer d'inquiétante façon. L'effort continue à porter, comme les années précédentes, sur sa force sous-marine, aussi bien nucléaire que classique, et, si l'on excepte les unités amphibies et logistiques, elle dépasse maintenant en tonnage la flotte américaine.

Jean Labayle Couhat, auteur des *Flottes de combat 1978*, souligne toutefois que les équipages soviétiques, composés dans leur quasi-totalité de recrutés, manquent peut-être encore de qualification technique, et que l'*insuffisance* de la flotte logistique, qui est loin d'être à la mesure des forces de combat, limite sa liberté d'action. Mais l'effort accompli dans tous les domaines par la marine soviétique montre qu'elle est en train de combler ce handicap.

★ FLOTTES DE COMBAT 1978 (plus de six mille navires répertoriés, deux mille photos, nombreux schémas, 672 p., E.M.O.M., 350 F.

LÉPANTE, TRAFALGAR, JUTLAND...

Les grandes batailles navales ressuscitées par René Maine

Lépante, 1571 : la flotte de don Juan d'Autriche écrase la flotte turque, au cours de la plus grande et la dernière des batailles navales de la marine à voile. Sur *la Marquesa*, une galère espagnole, un jeune sergent est blessé à la jambe et fait prisonnier par les Barbaresques : Miguel de Cervantès...

Trafalgar, 1805 : la *flotte* franco-espagnole est prise au piège par Nelson, qui gagne... et meurt en pensant à lady Halmiton...

Jutland, 1916 : la Grande-Bretagne et l'Allemagne s'affrontent dans la plus formidable bataille navale de tous les temps : jamais tant de puissance de destruction n'avait été rassemblée sur la mer.

Historien et journaliste, René Maine a réussi, dans sa *Nouvelle Histoire de la marine*, à faire de ses lecteurs des témoins passionnés. On sent l'odeur de la poudre, les balles sifflent à nos oreilles, les canons tonnent, et *l'on voit s'ébranler* les navires, tandis que le choc des escadres résonne longtemps dans nos têtes...

★ NOUVELLE HISTOIRE DE LA MARINE, par René Maine, E.M.O.M. Tome I : De Lépante à Trafalgar, 60 F ; tome II : Le Jutland, 60 F.

L'hiver 1977-1978 durera onze mois

(Suite de la page 17.)

Produits de consommation et *multinationales*. — De coûteux appareils électroniques sont mis hors d'usage en un seul hiver parce que, à partir de piles oubliées dans leur logement, s'écoule un liquide corrosif fatal pour les circuits imprimés, les composants, les connexions.

Une action ponctuelle impérative. — Pour un mois d'utilisation, la girouette - anémomètre travaillera onze mois inutilement. Geler l'activité du capteur en tête de mât en le coiffant d'un sac-capuchon protecteur en plastique.

Il faut savoir regarder un hiver français au fond des yeux.

Nous n'avons fait qu'effleurer plaisamment une vingtaine de problèmes parmi les six mille questions ou particularités constituant le monde du bateau et de la navigation sportive ou de plaisance traités dans les « Nauticus ». Cette masse de problèmes se regroupent en trois points essentiels : a) le bateau est abordable et à la portée de tous ; b) il est aussi confortable qu'un habitat terrien ; c) la navigation est aujourd'hui moins dangereuse que la route. Encore faut-il connaître le pourquoi et le comment de la chose.

« Nauticus » est la première encyclopédie consacrée au bateau. Elle comprend quinze volumes de trois cent cinquante pages environ chacun, plus de deux mille illustrations couleur. Cent des meilleurs spécialistes français du bateau, parmi lesquels Eric Tabarly, Alain Bombard, y ont collaboré.

Déjà parus aux Editions maritimes et d'outre-mer :

★ MEDECINE EN MER SANS MEDECIN, 386 pages, 85 F.

★ ELECTRICITE A BORD, 324 pages, 79 F.

★ GREEMENTS ET ARMEMENT, 386 pages, 85 F.

NOTE DE L'EDITEUR

Gérard Borg les connaît, qui parcourt le monde depuis vingt ans à bord de son voilier. Il dirige la collection « Nauticus », entouré d'un précieux comité de rédaction au sein duquel se retrouvent E. Tabarly, A. Bombard, A. Maurice, A. Gliksman, les Damien, P. Gutelle, P. Jollois, parmi une cinquantaine d'autres spécialistes chevronnés. Ces quinze volumes réunissent la somme des connaissances, des recettes, des trucs nécessaires à l'exercice de cette ultime liberté qu'est l'évasion sur la mer.

• NOUVELLES BRÈVES • NOUVELLES BRÈVES •

PRIX

● En trois mois (du 28 avril au 27 juillet) les auteurs des seules éditions J.-C. Lattès ont reçu six prix littéraires : le Prix Claude-Farrère pour *les Dragons de saint Georges*, de Paul Humbourg, le Prix Fiction pour *E = MC2 mon amour*, de Patrick Cauvin, le Prix des Maisons de la presse et le Prix Alexandre-Dumas pour *Louisiane*, de Maurice Denuzière, le Prix du Cœur volant et le Prix du Livre d'été pour *Tout pour être heureuse*, de Françoise Moine.

CINEMA

● Avec *Monsieur Papa*, un film de Philippe Monnier tiré du roman de Patrick Cauvin, rentrée cinématographique et rentrée scolaire sont allées de pair. Patrick Cauvin, grand cinéphile lui-même, est un auteur apprécié des cinéastes. Ses deux autres romans : *l'Amour aveugle* et *E = MC 2, mon amour*, seront prochainement portés à l'écran.

● Jean-Paul Belmondo a acquis les droits cinématographiques de *l'Instinct de mort*, un récit autobiographique de Jacques Mesrine qui fit beaucoup de bruit lors de sa sortie, en février. Le gangster sera incarné par « Bébel ».

● Peter Benchley, l'auteur des *Dents de la mer*, est venu à Paris afin de lancer le film tiré de son second roman, *Dans les grands fonds*, édité par EMOM.

● Dirk Bogarde a passé deux jours à Paris pour mettre le dernier « ton » à la synchronisation du film que Fassbinder a tourné d'après une nouvelle de Vladimir Nabokov, *la Méprise*. Il a profité de l'occasion pour relire les épreuves en français de ses *Souvenirs d'enfance* et pour annoncer que son livre paraîtra aux Etats-Unis en même temps chez Holt & Rinehart.

TELEVISION

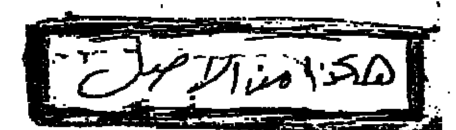
● Douze heures d'une des plus importantes productions de télévision ont été consacrées au roman *Racines*. On les verra en France cet hiver, diffusées par Antenne 2 ; mais, lors de son passage à Paris, *Alex Haley* a annoncé, pour décembre, le début du tournage d'une nouvelle série de douze heures qui couvrira la seconde partie du livre et qui sera projetée aux *Etats-Unis en 1979*.

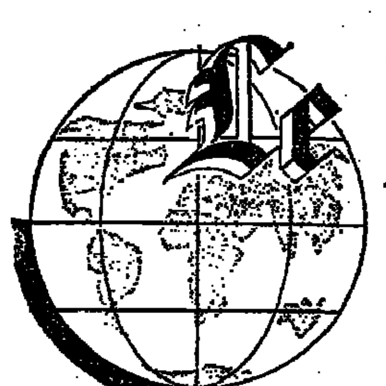
FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT

● Comme chaque année, plus de quatre mille éditeurs du monde entier y chercheront, dans un climat de fièvre, l'auteur, le roman, le document, venus d'ailleurs et dont ils escompteront gloire et succès.

Vingt-trois privilégiés seront à la fête : ceux qui ont acheté le livre d'Alex Haley et qui s'apprêtent à le publier, portés par le succès de l'édition américaine, bien sûr, mais aussi de la première *traduction qui a vu le* jour en France.

Document inédit, *la Vie sexuelle en Chine communiste*, de Georges Valensin, a déjà suscité de vives curiosités, et il est certain que ce sera *l'un* des événements de cette foire.





Le Monde DE L'ECONOMIE

Après les réunions monétaires de Washington

FAUT-IL RELANCER LA CONSOMMATION ?

par RENÉ LARRE (*)

L'ASSEMBLEE annuelle du F.M.I. est, traditionnellement, l'occasion de faire le point de la situation monétaire internationale. Mais, plutôt que de procéder à l'analyse des problèmes actuels — et notamment du plus grave d'entre eux que constitue la faible *performance* de l'activité économique mondiale, — il est tentant de les replacer dans le contexte du phénomène central qui affecte l'ensemble des pays depuis 1973, à savoir la hausse des prix du pétrole. Dès le début de 1974, certains économistes se sont inquiétés de l'incidence de la décision de l'OPEP, non *seulement pour la balance des paiements* des pays consommateurs pris individuellement, mais aussi du point de vue global. Le quadruplement des prix du pétrole a en effet été comparé à un impôt de 60 ou 70 milliards de dollars prélevés sur l'ensemble des pays consommateurs, impôt dont le produit est en partie stérilisé sous forme d'accumulations supplémentaires de biens et de services par les pays pétroliers, et en partie stérilisé sous forme d'accumulation par l'OPEP d'actifs financiers.

A cette époque, la situation créée par la hausse du prix du pétrole était généralement considérée comme impossible à gérer, mais les appréhensions initiales semblaient depuis s'être atténuées. C'est ainsi, par exemple que, tout en *jugeant l'activité économique mondiale*, depuis 1974 inférieure à la normale, le rapport du F.M.I. publié au début de septembre paraissait attribuer cette situation à une mauvaise répartition *des surplus et des déficits entre les pays* consommateurs plutôt qu'à un déséquilibre entre pays exportateurs et pays *importateurs de pétrole*.

A la lumière des débats qui ont eu lieu à Washington, on peut se demander cependant si quatre années d'expérience n'ont pas confirmé le diagnostic réservé, prononcé en 1974, plutôt que donné raison à l'optimisme relatif qui depuis s'est fait jour. En d'autres termes, on doit s'interroger sur le point de savoir si la hausse des prix du pétrole — outre ses conséquences nationales, claires désormais — n'a pas aussi un impact global qui empêche l'économie mondiale de retrouver un taux normal d'activité.

Des comportements nationaux différents

La hausse des prix du pétrole affecte *les divers pays de manière inégale*. Favorable à certains, elle est plus ou moins tolérable pour d'autres, alors qu'elle apparaît catastrophique à un troisième groupe de pays. Cependant, il importe de voir que la gravité de la crise ne dépend pas seulement pour chaque pays de son degré de dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour son approvisionnement pétrolier, mais aussi de la manière dont les autorités ont réagi aux décisions de l'OPEP.

Cela est vrai, à la fois, des conséquences pour la balance des paiements et des perturbations apportées à l'équilibre interne, et notamment à la stabilité des prix.

Du point de vue de la balance des paiements, tout le monde a constaté, par exemple, que le Japon, qui importe pour 26 milliards de dollars de pétrole, et l'Allemagne, qui en importe pour 10 milliards, ont réussi en quelques mois à rétablir l'équilibre de leur balance des paiements, alors que d'autres pays, moins lourdement importateurs, ont accumulé des déficits importants pour de longues périodes.

C'est en ce sens qu'il est exact de dire que la notion de déficit pétrolier a perdu sa signification, ou du moins la perd de plus en plus.

Du point de vue de l'équilibre interne, on constate aussi des différences qui apparaissent dans le fait que la hausse des prix, au cours des trois dernières années, a été très inégale d'un pays à l'autre, alors que le renchérissement de *l'énergie a eu un caractère universel*. D'un côté, l'impact immédiat a été bien moindre dans certains pays, comme l'*Allemagne, la Suisse ou la Hollande*, qu'en France, en Grande-Bretagne ou en Italie ; mais surtout, la réaction à plus long terme a été encore plus contrastée, en ce sens qu'après un ou deux ans de hausse certains pays sont revenus à la stabilité absolue (1 %) ou relative (4 % à 5 %), alors que d'autres ont continué à enregistrer des taux d'inflation qui — là encore — n'ont guère de relation avec le prix du pétrole.

Si l'on s'interroge sur la signification de ces comportements différents, on est amené, semble-t-il, à deux constatations :

● La première est que certains gouvernements (Allemagne, Suisse, Etats-Unis, Japon) ont tiré immédiatement les conséquences de l'augmentation de la facture pétrolière : c'est-à-dire qu'ils *ont réussi à imposer, par une politique* rigoureuse sur le plan monétaire, fiscal et budgétaire, une réduction de la progression du niveau de vie national, au prix du ralentissement de l'activité économique et de l'emploi.

Ces gouvernements ont accepté — si l'on veut — la théorie de l'impôt dû à l'OPEP, et ils se sont efforcés de provoquer un transfert de biens réels, de l'ordre de 1 % à 2 % du revenu national, par réduction de la consommation intérieure et accroissement des exportations vers les pays exportateurs de pétrole.

Le cas-type est évidemment, celui de l'Allemagne, dont les exportations vers l'OPEP ont passé de 5,9 milliards de DM en 1973 à 20,7 milliards de DM en 1976, alors que les importations de pétrole en provenance de ces pays passaient de 7,9 milliards de DM en 1973 à 22,7 milliards de DM en 1976, donc sans accroissement du déficit.

● Mais la deuxième constatation — qui explique la première, — c'est que dans ces pays l'opinion publique s'est prêtée à ce transfert, alors que dans d'autres la perte de pouvoir d'achat résultant de l'inflation, loin d'être acceptée comme un mal nécessaire, a été ressentie comme une spoliation. Dès lors, les travailleurs, et, d'une manière plus générale, la population tout entière ont résisté aux sacrifices demandés, soit par des revendications de salaires, soit par des hausses de prix des biens et des services destinées à maintenir leur pouvoir d'achat. Il n'est donc pas douteux qu'à la base des divergences politiques existent des différences sociologiques plus profondes.

Si l'on passe maintenant au plan mondial, on voit que la hausse des prix du pétrole a des effets supplémentaires — de caractère global, — qui viennent *s'ajouter aux conséquences enregistrées* sur le plan national.

L'incidence globale de la hausse des prix du pétrole se produit dans trois directions différentes :

— Du point de vue du transfert de biens réels des pays consommateurs vers les pays exportateurs, on constate tout d'abord que les solutions qui sont valables sur le plan national conduisent à une impasse sur le plan mondial.

(Lire la suite page 26.)

(*) Directeur général de la Banque des règlements internationaux.

L'ère des dévaluations compétitives ?

LES pays occidentaux ne sont-ils pas en train d'introduire dans les marchés des changes, déjà très instables, un facteur de désorganisation supplémentaire dont la nocivité est connue depuis longtemps ? Les Etats-Unis ont commencé à s'alarmer de l'énormité de leur déficit commercial, qu'ils évaluent maintenant entre 25 et 30 milliards de dollars pour l'année 1977. D'où les pressions renouvelées qu'ils exercent publiquement sur les pays à excédent, et en particulier sur le Japon. Cette méthode est doublement criticuable.

Elle privilégie la balance commerciale comme élément caractéristique de la solidité d'une devise. Or cette balance n'a guère de signification — contrairement au préjugé ambiant — par elle-même. Il faut la rapprocher de tout un contexte, c'est-à-dire des autres postes de la balance des paiements. Un pays comme l'Allemagne, par exemple, qui doit financer d'importants transferts de revenus à l'extérieur (à cause de la présence de nombreux travailleurs étrangers) et des dépenses de tourisme considérables (les Allemands sont les plus grands voyageurs du monde et leurs dépenses hors de leurs frontières sont assimilables à des importations), doit nécessairement dégager un surplus dans ses échanges de biens et de services.

Mais il y a plus grave. A l'occasion de chaque conférence internationale, les participants condamnent les dévaluations compétitives. Aucun pays, assurent-ils, ne doit chercher à obtenir des avantages commerciaux par la dépréciation systématique de sa monnaie. Mais ce à quoi on assiste est-il si éloigné de cette pratique universellement honnie ?

Réclamer la hausse du deutschemark ou du yen n'est pas autre chose que plaider en faveur de la baisse des autres devises, et en particulier du dollar. La faiblesse de la devise américaine engendre à son tour d'autres difficultés, notamment pour les pays faibles (Turquie, Espagne, Portugal, mais aussi Suède et aujourd'hui Autriche) qui n'ont pas encore ajusté leur économie à la récession et au renchérissement du pétrole. Comme il n'existe plus aucun critère d'équilibre, jusqu'où peut aller l'incessant « réaménagement » des cours des changes ? On peut redouter qu'il ne finisse par conduire à la complète destruction du système international des paiements.

ARGENTINE : comment l'hyperinflation a été brisée

« POUR combattre l'inflation, ils ne connaissent que le chômage et la récession », nous dit le docteur José Alfredo Martinez de Hoz, ministre de l'économie de l'Argentine, qui nous exposait, il y a une dizaine de jours dans les couloirs de l'Hôtel Sheraton, où se tenait l'assemblée générale du F.M.I., les étapes de la lutte qu'il a entreprise depuis le 2 avril 1976 contre un processus particulièrement rapide de dégradation monétaire. L'Argentine était alors sur la voie de l'hyperinflation. De mars 1975 à mars 1976, les prix y avaient monté de 738 % et de mai 1976 à mai 1977 (après l'abolition du contrôle des prix) de 920 %. Pendant le mois de mars, les prix de gros s'étaient élevés de 54 %, ce qui correspondait à un rythme annuel de hausse de 17 000 % ! En plus de tous ses malheurs, l'Argentine allait-elle connaître la terrible expérience qu'a connue la République de Weimar en 1922 et 1923, et qui a, dit-on, laissé dans la mémoire collective des Allemands des traces aussi — d'aucuns disent plus — profondes que celles qu'ont laissées la guerre et la défaite ?

Dans l'Allemagne d'il y a cinquante-quatre ans, la valeur de la monnaie était pratiquement tombée à zéro puisqu'on payait, à la fin du mois de novembre 1923, à Berlin, un ticket de tram 150 milliards de marks et que les prix variaient d'une heure à l'autre ! La situation fût rétablie en quelques semaines, mais au prix d'une réforme radicale qui impliquait la substitution de l'ancienne monnaie par une autre avec tout ce que cela peut comporter de conséquences sociales et individuelles. « *Nous n'avons pas eu besoin d'appliquer un tel remède*, nous dit M. Martinez de Hoz, *mais il nous fallait aller tout de même assez vite et c'est ce que nous avons fait. En juillet de cette année, le pourcentage de hausse des prix était tombé à 123 % : il aura fallu trois ans aux Chiliens pour parvenir à un résultat comparable !*

— Peut-être est-ce parce que vous n'avez pas demandé les conseils de M. Milton Friedman ?

— *Nous avons appliqué notre propre politique, sans dogmatisme. Je suis un pragmatique.* »

Avant, cependant, de se lancer dans l'aventure, cet ancien avocat, qui avait déjà acquis en la matière une certaine expérience — il était ministre de l'économie en 1963 et 1964 sous le président Guido, — avait, sinon demandé conseil, du moins exposé les grandes lignes de son plan aux responsables de la Trésorerie américaine, et aussi à plusieurs ministres des finances européens afin de connaître leurs réactions : « *Vous n'avez aucune chance de réussir*, lui fut-il répondu, *mais si vous parveniez à votre but, il faudrait réécrire plusieurs chapitres des manuels d'économie politique.* »

Il est vrai que les remèdes dont il avait parié ressemblaient plus, disons, à la thérapeutique de M. Rueff (auquel M. Martinez de Hoz reproche toutefois de « méconnaître certaines réalités de son pays ») qu'à la pharmacopée en honneur dans les pays « sophistiqués » du type « gestion de la demande ». Bravant toutes les courbes de Philips (1), M. Martinez de Hoz n'avait-il pas annoncé qu'il viendrait à bout de l'inflation galopante, sans augmenter le chômage (4,6 % de la population en mai 1976) et même en le diminuant ? Le taux de chômage a effectivement baissé lui aussi et a été ramené à 3,2 %.

Signe que les résultats de sa politique ont été reconnus à la fois par les hommes d'affaires et les banquiers étrangers ainsi que par les universitaires américains : M. Martinez de Hoz était invité à prononcer le 12 septembre dernier, à San-Francisco, le discours d'ouverture de la session annuelle de l'influente International Industrial Conference organisée avec le concours de l'Institut de recherche de Stanford.

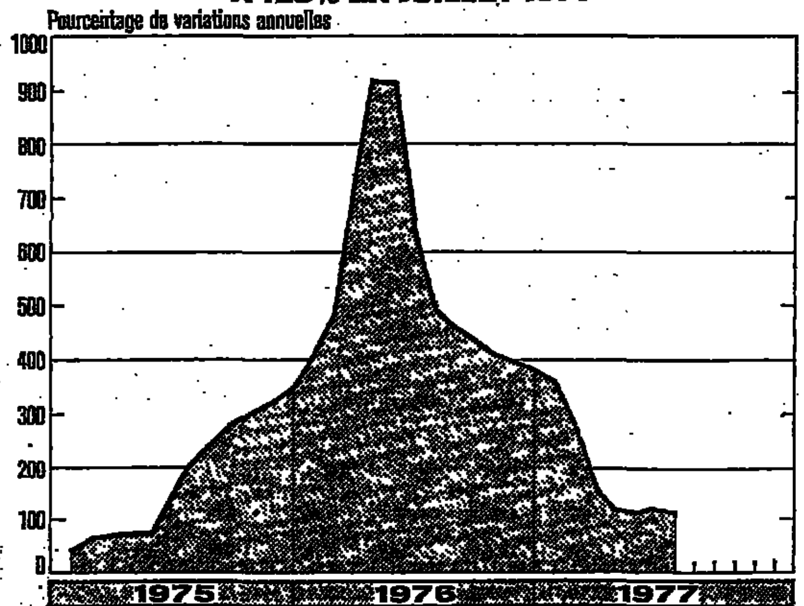
« *Nous vivions dans une économie de spéculation, notre but est de revenir à une économie de production* », nous dit le ministre, silhouette mince, presque fragile, expression un peu triste où le sourire rare paraît un peu forcé.

Comme c'était le cas dans l'Allemagne de Weimar, l'inflation avait, en Argentine, pour cause première un déficit considérable du budget de l'Etat, financé à concurrence de 63 % par la Banque centrale (2). Le programme économique lancé en avril de l'année dernière vise à rétablir progressivement l'équilibre, qui devrait être réalisé en 1978. Mais il fallait, au départ, renverser brusquement la vapeur. C'est ce qui fut fait. Malgré la doctrine du gouvernement issu du coup d'Etat du 23 mars 1976, hostile à l'hypertrophie des fonctions de l'Etat et favorable au secteur privé, on commença par augmenter les recettes.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 24.)

LE TAUX DE HAUSSE DES PRIX DE GROS EST TOMBÉ DE 920% EN MAI 1976(1) A 123% EN JUILLET 1977(2)



(1) par rapport à mai 1975
(2) par rapport à juillet 1976

(1) Les courbes de Philips sont censées établir une corrélation selon laquelle l'emploi augmenterait en même temps que l'inflation.

(2) En Allemagne, l'institut d'émission, outre qu'il finançait un déficit budgétaire qui avait fini par être presque égal à la totalité des dépenses, escomptait directement les bons du Trésor acquis par les entreprises.

Le patronat français prépare « l'après-mars 1978 »

Les quatrièmes Assises nationales des entreprises, qui se dérouleront les 17 et 18 octobre prochains, précédées par deux journées de week-end « portes ouvertes sur l'entreprise » au Palais des Congrès, s'annoncent surtout comme une manifestation en faveur de la libre entreprise. En période préélectorale, et dans une ambiance économique ambiguë, il est intéressant de s'interroger sur les raisons et les circonstances qui ont permis au Conseil national du patronat français d'organiser ces journées.

SANS remonter au déluge, il faut savoir d'où vient le patronat français d'aujourd'hui : de mai 1968. Les premières Assises nationales des entreprises furent décidées après la réforme du C.N.P.F. de 1969. Grand-messe de réconciliation sur un thème économico-social, celui de la formation permanente, destinée à découvrir la « base » des patrons et remettre dans le même bain modernistes, chrétiens, libéraux, sociaux-démocrates, et autres traditionalistes de l'entreprise. Deux ans après, en 1972, l'on s'offrait des audaces à Marseille sur le thème « l'homme et l'entreprise », avec discours retentissants des « jeunes Turcs » et des « enfants terribles » déjà un peu fatigués du patronat. C'était la fin de la période contractuelle, qui avait permis de formuler de grands espoirs de progrès et de paix sociale.

La crise et la concurrence internationale exacerbée s'annonçaient. Décidées avant l'embargo sur le pétrole, les troisièmes Assises devaient avoir lieu sur le thème de la conquête des marchés extérieurs, en octobre 1974. Le plan Fourcade entravant les investissements était en cours d'application ; il fallait rechercher le salut ailleurs, et, comme certains le dirent à l'époque, « *à Lille il faisait triste* ». Les beaux rêves de priorité aux questions sociales faisaient place aux préoccupations de rentabilité.

Normalement, les quatrièmes Assises qui vont avoir lieu dans les prochains jours auraient dû se tenir il y a un an, en octobre 1976, selon le calendrier bisannuel. Mais les circonstances ne se prêtaient pas au lancement d'une manifestation de ce genre : les chefs d'entreprise étaient accaparés par le problème principal de survivre. Il fallait avant tout « *s'en sortir* ».

Aujourd'hui, le patronat revient de ses émotions. Il a réussi à se refaire une image, moins rétrograde. Son président depuis 1973, M. François Ceyrac, n'est plus ni trop rouge pour les patrons, ni trop bleu pour les salariés. Il est ce qu'il est : le patron des patrons. Ceux-ci émergent tant bien que mal de la crise après avoir perdu quelques plumes, et depuis quelque temps ils émergent un peu aussi de la peur de l'union de la gauche. « *On ne sera plus jamais en 1972* », se résigne-t-on avenue Pierre-Ier-de-Serbie, où l'on admet que la priorité au développement humain a fait place pour au moins dix ans au souci de rentabilité financière. Mais on a quand même retrouvé des moyens, et la volonté de « *faire quelque chose* ».

Quoi ? « *Combattre et proposer* ». Des complexes d'après 1968, plus de trace. Le patronat français présente plus de deux mille exemples de réalisations sociales « malgré la crise », et trouve son équilibre politique.

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 23.)

DEUX POINTS DE VUE SUR LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Un renfort de l'appareil industriel français

par DANIEL DURAND (*)

LES réactions de refus ou les tentations de repli qui se multiplient face aux conséquences de la nouvelle division internationale du travail sont très compréhensibles.

Certaines manifestations de ce grand mouvement économique *mondial sont* en effet spectaculaires : brutale invasion de certains marchés par un flot *économiquement incontrôlable de produits made in Asia*, fermeture d'usines ou licenciements massifs dans certains *secteurs producteurs de biens de consommation*.

De nombreuses entreprises exportatrices *se sont trouvées confrontées ces* dernières années à de nouvelles exigences de leurs clients étrangers traditionnels. Ces derniers manifestent un beau jour le désir d'établir de nouveaux rapports avec leurs fournisseurs : ils souhaitent par exemple fabriquer maintenant eux-mêmes certains des produits qu'ils importaient jusqu'alors ou « intégrer » une partie du processus de production. Et non seulement ils privent le fournisseur traditionnel d'une partie de son marché, mais ils prétendent également obtenir de lui une assistance dans leur effort d'industrialisation.

Il faut reconnaître que beaucoup d'industriels placés devant cette situation nouvelle et désagréable réagissent de manière négative et s'efforcent essentiellement de reculer une échéance qu'ils ne sont pas préparés à affronter.

Il en est par contre d'autres, mieux informés et donc plus sensibles aux évolutions mondiales inéluctables, qui acceptent de jouer le jeu en s'efforçant de donner satisfaction à leur client et en s'adaptant à une situation nouvelle. C'est qu'ils ont compris, et admis, que leur atout *majeur* dans le commerce international n'est plus leurs main-d'œuvre industrielle habile, mais coûteuse ; cet atout est à présent, leur technologie ou leur maîtrise industrielle.

Dès lors, ces industriels avertis portent *leur attention, non plus seulement* sur la productivité de leur main-d'œuvre ouvrière, mais aussi sur la technologie qu'ils maîtrisent bien et que désormais ils vont tenter de valoriser directement. Et c'est ainsi que l'on assiste à un développement au sein de nombreuses entreprises de bureaux d'études qui, en marge des habituels bureaux des méthodes, abordent le domaine nouveau de l'ingénierie pour le compte de tiers, principalement pour le compte de clients étrangers de pays en voie de développement.

Très vite cependant, ces entreprises qui ont fait un premier pas dans la voie de cette diversification verticale vont être amenées à ne plus considérer cette nouvelle activité comme une simple annexe à l'activité principale de production, mais comme un de leurs axes essentiels de développement.

Un schéma optimiste

L'entreprise qui a engagé une opération d'ingénierie pour le compte de tiers — *ce qui revient à réaliser un* transfert de technologie — va rapidement être amenée à changer ou au moins à enrichir sa stratégie industrielle. Jusqu'alors ses principaux problèmes se situaient au niveau de l'organisation de la production, du développement ou de la défense de son marché. Désormais son attention va se porter sur sa technologie, trop souvent ignorée des entreprises car considérée comme un facteur de production passif n'ayant pas de valeur mesurable.

Elle est conduite à analyser de façon scientifique ses procédés et ses processus de *production*, ce qui doit la conduire à se spécialiser dans ses points forts et abandonner en les sous-traitant *les productions où elle est mal placée*. Et, autre conséquence de cette réflexion sur la technologie mise en œuvre, elle est *conduite à chercher une* valorisation directe de cette technologie sans passer par l'intermédiaire d'une production industrielle. Cette approche nouvelle de la technologie disponible au sein de l'entreprise doit logiquement venir rencontrer la formidable demande des quelque 2 milliards (3 milliards si on y inclut la Chine) d'hommes peuplant les nations dites « en voie de développement ».

Cette prise de conscience de son potentiel technologique aura, pour la société intéressée, des conséquences très importantes pour son avenir industriel propre, mais elle doit aussi contribuer au renforcement de l'appareil national de production industrielle :

● au niveau de la qualification des emplois, l'abandon de quelques postes ouvriers, pour lesquels il faut d'ailleurs souvent recourir à de la main-d'œuvre immigrée, est compensé par le renforcement en techniciens et ingénieurs de bureau d'études ou de service d'ingénierie ;

● la production de l'entreprise va se spécialiser sur les produits ou les *parties du cycle de production* où sa productivité est la meilleure, assurant par là-même une meilleure répartition, nationale et internationale, du travail ;

● la compétitivité sur les marchés extérieurs va se trouver renforcée par le jeu de plusieurs facteurs : déplacement vers le haut de sa gamme de production, fourniture de service connexes d'ingénierie et d'assistance technique, recours à diverses formes de sous-traitance internationale.

Le schéma de développement optimiste décrit ci-dessus ne constitue malheureusement pas un processus inéluctable dans lequel il suffirait à un entrepreneur de s'engager pour résoudre à terme ses problèmes. Les obstacles et les embûches sur la voie du transfert de technologie sont nombreuses et redoutables, et la plupart des entreprises petites ou moyennes ne réussiront pas, avec leurs seules forces, à accéder au rôle de partenaire majeur du nouvel ordre industriel mondial.

Elle peuvent certes trouver une aide précieuse auprès de spécialistes, sociétés de commerce international, sociétés d'ingénierie industrielle ou d'ingénierie de transfert. Cela n'est cependant pas suffisant, et, à notre avis, l'Etat doit jouer un rôle majeur dans ce grand jeu mondial du transfert de technologie : d'abord en condamnant, comme il l'a déjà fait, *tout retour* à un protectionnisme commercial étroit. Mais ne devrait-il pas aller plus loin ?

Ne pourrait-il, par exemple, engager une vaste action de sensibilisation des chefs d'entreprise, notamment des *P.M.I., aux vastes possibilités que leur* permet leur richesse technologique. Si celle-ci est reconnue comme un des *facteurs-clés de l'industrie à côté des* hommes, des capitaux, des matières premières et de l'énergie, elle mérite une *véritable politique de valorisation de la* technologie ; cette politique pourrait s'inspirer de ce qui a déjà été réalisé *dans le domaine de l'encouragement* à la recherche et au développement. Il serait d'ailleurs probablement à la fois *moins coûteux et plus rapidement* rentable d'encourager cette valorisation des technologies existantes que d'en promouvoir *de nouvelles*.

(*) Ancien élève de l'ENA, consultant en ingénierie.

C'est un leurre

par R. FROMONT (*)

IL n'est pas certain que les caractéristiques *réelles* du *néo-protectionnisme* européen, de ce « libéralisme organisé », aient été clairement perçues de tous. Tout d'abord, il est parfaitement exact que la croissance continue et élevée des économies occidentales a masqué *les vrais problèmes* structurels de nos industries pendant plus de vingt-cinq ans. Cette croissance est — il y a lieu de le craindre — révolue pour une longue période. On peut douter, *en tout cas, que la récession actuelle* cesse avant le début des années 80. C'est dire que les gouvernements ne peuvent rester passifs devant une situation qui se caractérise par un taux de chômage élevé.

D'autre part, la réaction protectionniste n'est pas propre à la France ni même aux pays de la Communauté économique européenne. *Elle s'étend, en fait, à tous les* pays industrialisés. Et, en premier lieu, aux Etats-Unis, dont le protectionnisme traditionnel, encore que dissimulé sous une phraséologie libre-échangiste, n'a fait que se *renforcer ces dernières années*. Grâce à leur puissance politique et économique, ils peuvent imposer, en fait, à leurs fournisseurs *des pays en voie de développement* des accords protégeant très efficacement leurs industries. Dans un secteur que nous connaissons bien — celui des textiles, — les Etats-Unis ont conclu dix-huit accords d'*autolimitation avec les pays fournisseurs et à* des conditions *infiniment* plus strictes que celles imposées par la C.E.E. à ses propres contractants. Cela sans parler de toutes les pratiques de protectionnisme douanier *dont les autorités américaines* sont coutumières.

Le Japon, autre grande puissance industrielle mondiale, n'est pas en *reste* en matière de protectionnisme, avoué ou *occulte. Il n'est que de considérer* les difficultés extrêmes qu'éprouvent les industriels européens à pénétrer sur le marché japonais, dans beaucoup de secteurs.

Un redéploiement des industries européennes *est-il souhaitable sur le plan strictement* économique ? Nous ne le croyons pas. La France, malgré la différence d'échelle avec les « grands », dont les marchés couvrent des continents entiers, *reste un grand pays, disposant d'un vaste* marché intérieur bien *équilibré* entre l'*agriculture et l'industrie*. Contrairement à ce que soutiennent certaines personnalités, et même certains ministres, le mythe de l'exportation à tout prix ne correspond pas à une nécessité *évidente*. Certes, la France doit couvrir *par ses exportations des* importations incompressibles de produits énergétiques et de matières premières et maintenir en équilibre sa *balance commerciale*. Mais il n'est pas sûr qu'il soit de son intérêt d'exporter 20 % ou plus de son P.N.B., comme l'Allemagne fédérale, dont la structure économique est bien différente de la nôtre. Il n'est *pas certain non plus qu'il soit de l'intérêt* de la France de dépendre, dans une proportion notable, de la conjoncture mondiale, ce qui serait le cas avec un *fort* taux d'exportation. C'est *pourquoi* les mesures de *rétorsion* que risquerait de provoquer notre « libéralisme organisé », outre *que* leur possibilité est, à notre avis, fortement *surestimée*, ne *doivent*, en *aucun cas*, *nous* empêcher de *pratiquer* une politique nationale conforme à nos intérêts vitaux. Dire qu'elles accroîtraient, à *terme*, le chômage consiste à oublier que l'insuffisance de la *protection des branches* d'industrie *menacées coûte aujourd'hui* plusieurs centaines de milliers de chômeurs.

D'une manière plus *générale*, *nous* pensons que la notion de division *internationale du travail*, que beaucoup admettent comme une vérité révélée, ne peut en fait séduire que des théoriciens de l'économie sans *contact avec les réalités industielles*. C'est, à notre sens, l'une des contre-vérités les plus flagrantes et les plus dangereuses par les conséquences qu'on en tire. D'une part, dans un monde qui n'est nullement à l'abri de soubresauts *politiques* ou économiques — troubles intérieurs dans les pays en voie de développement, interruption des communications maritimes, *conflits localisés*, — les grands pays industrialisés, et la France est de ceux-ci, doivent conserver une économie très diversifiée leur permettant de n'être jamais à la merci de pays *fournisseurs* politiquement *ou socialement instables. Il est* donc exclu de sacrifier, au nom de la prétendue division internationale du travail, aucune branche essentielle de l'industrie nationale. Même si l'on néglige l'aspect stra*tégique de l'approvisionnement extérieur, la* dépendance à l'égard d'un monopole de production détenu par un ou plusieurs pays étrangers comporte un risque considérable.

Si nous nous plaçons maintenant du point *de vue des pays en voie de développement* eux-mêmes, il est absurde de mettre ces pays à la merci d'une mono-industrie, sous *prétexte qu'elle est une industrie de main-d'œuvre et qu'elle doit procurer beaucoup* d'emplois. Une très large *diversification* industrielle est aussi nécessaire dans ces pays que dans les pays industrialisés. Les membres du club de Dakar l'ont d'ailleurs bien senti.

Le dialogue Nord-Sud peut, certes, permettre de rechercher des solutions à un problème qui est au centre des relations *entre pays industrialisés et pays en voie* de développement. Mais il faut se garder, là aussi, d'illusions excessives. Les réunions préparatoires qui se tiennent depuis septembre 1976 dans le cadre de la CNUCED, *pour faire suite aux résolutions* de la conférence de Nairobi, montrent les limites d'une action possible. Pour le moment, les Etats-Unis, qui dominent les débats, se sont opposés à toute proposition mettant en œuvre *un mécanisme* de stock *régulateur*.

Plusieurs conditions

En conclusion, nous pensons que la France doit rester attachée au principe de la liberté des échanges, mais à plusieurs *conditions* :

● Dans les secteurs sensibles, tels que le secteur textiles, la priorité doit être donnée à une politique contractuelle, où la libération des importations soit assortie *d'une autolimitation* des exportations des pays fournisseurs.

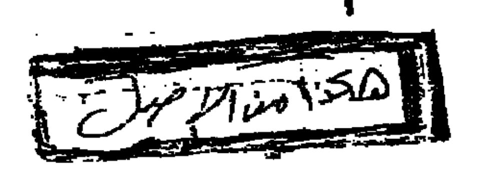
● Les clauses de sauvegarde existantes doivent être effectivement invoquées, en cas de désorganisation du marché national ;

● La *procédure antidumping et anti*-subvention doit être mise en branle chaque fois que des pratiques répréhensibles sont *prouvées, aussi bien* de la part de pays industrialisés que de pays à commerce d'Etat ou de pays en voie de développement ;

● Les *détournements* de trafic empruntant le *territoire d'autres Etats membres* de la C.E.E. doivent être vigoureusement contrecarrés, puisqu'il n'y a malheureusement *dans la C.E.E.*, si *l'on* met à part la politique agricole, qui est l'objet des attaques que l'on sait de la part *de certains* Etats *membres*, *ni politique* commerciale digne de ce *nom* vis-à-vis de l'extérieur *autre qu'une libération* tous azimuts, ni politique industrielle, ni politique monétaire, ni politique des prix et des rémunérations.

Sur ce dernier point, croyez-moi, certains de ceux qui ont été des Européens de la *première heure, c'est-à-dire* d'avant 1958, en viennent à se demander si la France n'a pas fait dans cette affaire, et en se bornant au plan économique, un marché de dupe. Dans le secteur industriel, nous avons tout à *perdre et presque rien* à gagner, face à la surpuissante industrie allemande. Seuls la politique agricole et l'accès préférentiel de nos agriculteurs aux marchés des pays de l'Europe du Nord justifient encore *l'adhésion française à la C.E.E.* Le jour où cette politique s'écroulera sous la pression britannique ou posera des problèmes quasi insolubles du fait de l'adhésion des pays de l'Europe méridionale, une révision *déchirante* de l'attitude française deviendra inéluctable.

(*) Délégué général de l'industrie du jute et des textiles associés.



UNE ÉTUDE DE L'AGREF

Comment restaurer les fonds propres des entreprises devenus dangereusement insuffisants

Analysant le processus de détérioration du bilan des entreprises qui est en cours actuellement, l'Association des grandes entreprises françaises faisant appel à l'épargne (AGREF) propose un plan d'ensemble visant à restaurer les fonds propres et à réanimer le marché financier. Pour l'essentiel, ce plan reprend les thèses patronales développées depuis un an, notamment en matière d'avantages fiscaux.

DEPUIS 1970, c'est un fait incontestable, la situation des *fonds* propres des entreprises s'est foncièrement dégradée, au point de « *rendre le tissu industriel français fragile, excessivement exposé aux variations de la conjoncture et peu apte à faire face aux impératifs d'une adaptation en profondeur* », comme le reconnaissait, déjà au printemps 1976, le rapport du comité de financement du VII° Plan. Une série d'analyses, effectuées tant par M. E. Malinvaud et ses collaborateurs que par la Banque de France et le Crédit national, mettent en évidence à la fois une très *ancienne tendance* de longue période à la baisse du taux d'autofinancement et un alourdissement plus récent de l'endettement des entreprises, qui représente 77 % de la valeur ajoutée en 1975 contre 67 % en 1972. Conséquence logique de *cette double évolution*, la proportion des fonds propres par rapport à l'endettement financier total diminue, *passant de 163 % à 86 % en dix ans (de* 1965 à 1975). Les causes de cet amenuisement ont des racines très lointaines, la crise économique actuelle venant se superposer à des tendances fondamentales : nette diminution de la rentabilité économique, forte augmentation de l'endettement, surtout à court terme, et forte baisse des apports externes, *notamment par émission d'actions sur* le marché financier. La part de ce dernier mode de financement est tombée de 33 % en 1965 à moins de 10 % actuellement.

Pour renverser ce processus qui, en période de stagnation ou de croissance ralentie, risque de compromettre gravement la situation financière des entreprises, *l'AGREF* propose une série de mesures visant à obtenir l'amélioration de la rentabilité nette des fonds investis et une réanimation convenable des capitaux à risque. En ce qui concerne la rentabilité nette, l'AGREF réclame un rétablissement des marges brutes, avec suppression des blocages du prix et la modération des « *éléments d'entraînement des coûts salariaux* » : on reconnaît là une reprise des thèses du patronat, auxquelles M. Raymond Barre a fait droit partiellement dans son plan. Elle revendique, en *outre*, un aménagement et un allégement des impôts directs pesant sur les entreprises, « *allant dans le sens d'une transparence fiscale des unités de production* ». Cet aménagement comporterait notamment la compensation intégrale du « double prélèvement » effectué sur les dividendes en s'inspirant de l'exemple allemand, c'est-à-dire, à la limite, d'un doublement de l'avoir fiscal. Elle demande, enfin, un abaissement du taux d'intérêt et un aménagement de l'échéancier des dettes par *des différés de remboursement.*

Reprenant un thème déjà largement développé, l'AGREF continue à demander une « *véritable révision des bilans* », dont les conséquences fiscales pourraient être largement modulées et étalées dans le temps. En ce qui concerne les marchés financiers, outre la majoration de l'avoir fiscal, l'AGREF propose la création d'un produit juridique nouveau, les « actions d'épargne », dépourvu de droit de vote et *donnant* lieu au versement d'un dividende prioritaire (en cas de bénéfice), dans le style des actions de préférence émises sur le marché américain. Cette disposition figurait déjà dans le rapport du comité de financement du VII° Plan. L'AGREF y ajoute la mise en route d'un système d'épargne mobilier (PEM) accessible à tous et *donnant lieu au versement d'une prime* analogue à celle du plan d'épargne logement.

Comme cela a déjà *été souligné*, ces propositions ne contiennent rien de révolutionnaire, l'ensemble des moyens propres à restaurer la rentabilité des entreprises et à ranimer le marché financier ayant déjà été passé en revue *depuis deux ou trois ans*, tant par les pouvoirs publics que par le patronat. Relevons néanmoins, qu'en matière de révision des bilans la direction générale des impôts s'oppose très fermement à toute réévaluation des actifs amortissables qui aurait pour effet de diminuer le prélèvement fiscal sur les sociétés. Elle estime que le régime de l'amortis*sement accéléré en vigueur actuellement* constitue, bien qu'il ait été détourné de son objectif primitif qui était de stimuler l'exportation, un avantage très substantiel : une réévaluation des annuités normales d'amortissement devrait entraîner à ses yeux le « réaménagement » de ce régime, éventualité que le patronat rejette vigoureusement.

*En ce qui concerne le marché finan*cier, il est à craindre que les difficultés rencontrées par les entreprises à y lever des capitaux, n'aient des causes aussi bien psychologiques que structurelles. La baisse de la Bourse depuis seize ans, qui a fait suite à une flambée inconsidérée des cours, a durablement traumatisé les épargnants. De plus, la propension des sociétés à régulariser, dans le temps, la distribution des dividendes dans le dessein d'éviter les à-coups, a contribué à affadir cette notion de risque qui s'attache, en principe, *aux* valeurs à « revenu variable ». Comme leur nom l'indique, ces valeurs ne donnent pas à leur détenteur l'assurance d'un revenu, *mais seulement* la possibilité de s'associer à une aventure profitable, et d'en tirer les profits correspondants, soit sous forme de plus-value boursière, soit sous forme de dividende. Aujourd'hui, le ralentissement de l'expansion limite les plus values ; quant aux dividendes, leur progression est souvent freinée par l'action des pouvoirs publics, tandis que la *crise peut conduire à leur suppression.* Comment s'étonner, dans ces conditions, que l'épargnant français boude actuellement cette forme de placement qui limite les gains, mais non les pertes ?

Le patronat prépare « l'après-mars 1978 »

(Suite de la page 21.)

Il s'offre même le luxe de se prétendre plus créatif et plus réaliste que les syndicats dans le domaine social : « *La perspective de continuer le plan Barre, toujours le plan Barre, et encore le plan Barre, est insuffisante,* dit-il. *Et les revendications de retraite à soixante ans ou de réduction de la durée du travail qui sont en permanence celles des syndicats ont vieilli. L'insatisfaction des travailleurs vient aussi d'ailleurs : de la concentration urbaine qui les emprisonne pendant des heures dans les moyens de transport, de la centralisation des responsabilités qui les réduit à l'état de fourmis-robots, du dépérissement du cadre de vie, de la pollution qui empoisonne, des loisirs qui sont difficiles à organiser.* » C'est à tout cela qu'il faut remédier, et pas seulement dans l'optique de l'amélioration des conditions de travail sur le lieu du travail.

En somme, paradoxalement, en dépit d'une échéance politique qui risque d'ébranler *ses... assises*, le patronat français semble plus uni et plus fort que *jamais*. D'abord, il a *retrouvé son unité.* Les « mouvements de pensée » ou les prétendants à la dissidence d'un bord ou d'un autre sont tous rentrés dans le rang. Les sondages, qui montraient en *1976 que 12 % des chefs d'entreprise* étaient favorables à l'union de la gauche, affirment qu'il n'y en a plus que 4 % actuellement. Encore ceux-ci (chuchote-t-on) assurent-ils que, en cas de victoire, elle n'appliquera pas le programme commun. En tout cas, au sommet des instances patronales, on indique que la dénonciation massive de ce programme qui a été entreprise ne s'interrompra pas, même face à trois partis, au lieu d'une union, et à trois versions différentes de ce qui reste le même programme de base.

Offensive d'autant plus énergique que le C.N.P.F. a trouvé son cheval de bataille, avec la lutte contre la tendance, déjà *si pesante, à la centralisation et au* dirigisme. « *C'est par la décentralisation et par la concertation que sera évitée la tentation totalitaire* », affirme M. François Ceyrac, thème porteur de résonance à l'heure où l'entreprise (nationalisée ou non) se trouve placée au centre du débat politique.

Au-delà des échéances immédiates, le C.N.P.F. s'offre le luxe de vouloir préparer « l'après-78 » Considérant que le premier ministre ne peut pas lutter avec la gauche sur le terrain des propositions et qu'il lui faut conserver une image d'austérité, de compétence et de volonté d'assainissement, l'instance patronale prend l'offensive pour aborder ce qui pourrait être, au lendemain des élections législatives, le volet social d'un nouveau plan économique. Les Assises de l'entreprise ont, sur ce point, l'avantage de permettre de mobiliser les chefs d'entreprise, plutôt accaparés par leurs préoccupations quotidiennes. Elles lancent des sujets de discussion parfois *critiqués, mais qui peuvent être abordés* là, en avance et plus facilement, puisqu'il ne s'agit pas d'une instance de décision. Une série de ballons d'essai qui partiront dans trois directions :

● DECENTRALISATION DES POUVOIRS ET REORIENTATION DES STRUCTURES DE L'ENTREPRISE. C'est un nouveau *modèle* économique d'entreprise qui *émerge*, avec de nouvelles techniques de gestion. L'ère des économies d'échelles, via la constitution de mastodontes, est terminée. On en a perçu les limites avec l'appauvrissement du travail, l'éclatement des communautés humaines, l'enchaînement des blocages, l'augmentation des frais de gestion centraux, l'ankylose des facultés d'adaptation, etc. Pour bien faire, demain, l'entreprise devra rester une P.M.E., et, si elle doit être grande — notamment pour des raisons finan*cières ou commerciales, — elle sera une* fédération de P.M.E., chacune d'elles étant elle-même une fédération d'unités autonomes de travail. Les structures centralisées devront éclater et la gestion *se faire par satellites*. C'est qu'une révolution technique est en cours : la micro-informatique permet maintenant de laisser leur autonomie de gestion dans *des conditions rationnelles à de petits* groupes, tout en rassemblant au centre vital de la firme les informations essentielles à l'ensemble.

● *AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.* La concentration urbaine est liée à la concentration des entreprises, et les tensions sociales naissent au moins autant de l'urbanisation que des conditions de travail. Les entreprises vont devoir inverser le processus en créant, à côté des maisons mères, une constellation d'unités plus ou moins petites qui *permettront, en même temps, d'amorcer* la solution au problème des emplois locaux. On sait que c'est à l'échelon local ou régional qu'il est souhaitable de remédier au chômage, car les familles ont du mal à se déplacer, et que, en sens inverse, les entreprises ne souhaitent pas être isolées dans une région sans tissu industriel local, car former plus de 40 % de l'emploi local les empêche, à la fois, de débaucher et d'embaucher, en cas de besoin.

Le mouvement semble s'opérer en deux sens inverses. Par l'éclatement de grosses entreprises en petites unités, et par le développement régional nourrissant de petites firmes. Quelques entreprises ont déjà amorcé l'expérience (Legrand autour de Limoges, Moulinex en Normandie, Thomson en Bretagne, la Télémécanique autour de Grenoble et d'Angoulême, Leroy-Somer dans l'Ardèche). Mais les dossiers pilotes restent encore peu nombreux. Les grands groupes commencent seulement à réaliser l'intérêt *qu'ils peuvent avoir à sous-traiter* certaines de leurs productions ou de leurs opérations. Toute une action est cependant en train de s'engager dans ce sens, particulièrement dans la région du Centre, où le premier Salon de la création d'entreprises a eu lieu il y a à peine un mois sur les bords du lac de Vassivière, dans la Creuse. Le rapport qui sera *présenté* aux Assises du C.N.P.F. suggérera des mesures permettant d'engager des actions interentreprises du type bureaux communs d'assistance juridique et comptable, ou à l'exportation, système de solidarité pour favoriser les cautions bancaires, holdings interprofessionnels détenant des participations minoritaires dans des entreprises non cotées, parrainages systématiques de grandes entreprises pour favoriser l'éclosion des petites (assistance technique, démarches auprès de l'administration, etc.).

● L'ORGANISATION NOUVELLE DU TRAVAIL, à la recherche d'elle-même depuis plusieurs années, sera présentée comme débouchant déjà sur bon nombre de réalisations exemplaires. En particulier, la création d'ateliers autonomes apparaît maintenant non seulement souhaitable pour les travailleurs, mais *indispensable* pour *l'entreprise* dans les nombreux cas où des exigences qualitatives ont remplacé les impératifs quantitatifs de production. Là aussi, la micro-informatique favorise l'évolution.

Sécurité, environnement du travail, etc., restent des problèmes à l'ordre du *jour*. Mais *c'est surtout sur* la situation des cadres que le patronat va devoir se pencher. Au-delà de l'influence qu'aura leur choix électoral pour l'acceptation ou le refus du programme des partis de gauche, c'est le rôle de moteur ou de frein qu'ils peuvent jouer indifféremment dans les entreprises qui justifie toute l'attention qu'on leur *porte*. Concertation accrue avec la haute hiérarchie, protection de leurs salaires, amélioration de leurs statuts, sont à l'ordre du jour. Alors que dans bien des domaines la situation des ouvriers et des employés s'est améliorée (on compte d'innombrables cas d'aménagement des horaires flexibles par exemple), les conditions de vie et le pouvoir *d'achat des cadres semblent au contraire* s'être dégradés. Or c'est sur eux, en grande partie, que repose le pari libéral du C.N.P.F.

JACQUELINE GRAPIN.

LES RÉSERVES DE CHANGE DE LA GRANDE-BRETAGNE ONT QUADRUPLÉ DEPUIS LA FIN DE 1976 ET SONT DU MÊME ORDRE DE GRANDEUR QUE LA DETTE EXTÉRIEURE

(BALANCES-STERLINGS NON COMPRISES)

Millions de livres

RESERVES DE CHANGE

DETTE EXTERIEURE

0 — 5 — 10 — 15 — 20

1975 — 1976 — 1977

Les réserves de change britanniques n'ont cessé d'augmenter rapidement depuis la fin de l'année dernière, quadruplant presque depuis le mois de décembre 1976. Au cours de la période récente, le principal facteur d'accroissement est la politique de la Banque d'Angleterre visant à freiner, par des achats de dollars sur le marché, la tendance à la hausse de la livre sterling. La balance des paiements courants étant désormais en excédent, il suffirait d'entrées relativement peu importantes de capitaux pour faire monter la devise britannique. Mais les entrées sont encore fortement accrues par la continuation de la politique d'emprunt à l'étranger, soit de la part des entreprises à capitaux publics, soit même de l'Etat. C'est ainsi que le Trésor a tiré, au mois de septembre, la dernière tranche de 400 millions de dollars qui restait à sa disposition au titre de l'emprunt de 1,5 milliard de dollars qu'il avait contracté, au début de cette année, sur l'euromarché. Signalons encore que les tirages sur le crédit de 3,9 milliards de dollars accordé à la fin de 1976 par le Fonds monétaire s'élèvent à ce jour à 1,9 milliard de dollars. C'est dire qu'une partie non négligeable des avoirs en devises de la Banque d'Angleterre, comptabilisés à titre de réserve, sont la contrepartie de dettes. La Grande-Bretagne n'est pas seule dans ce cas.

Selon les statistiques également tirées du bulletin trimestriel de la Banque d'Angleterre (septembre 1977), l'endettement à court et à moyen terme de la Grande-Bretagne vis-à-vis de l'étranger s'élevait au 30 juin dernier à 16,8 milliards de dollars. C'est là, semble-t-il, une estimation plutôt conservatrice, car le chiffre de 20 milliards de dollars est plus souvent cité dans les milieux financiers de Londres. A ce chiffre, il conviendrait d'ajouter le total des balances sterling officielles (2,4 milliards de livres sterling au 30 juin dernier) et privées (4 milliards de livres sterling) dont l'équivalent en dollars est de l'ordre de 11 milliards.

ARGENTINE : *l'hyperinflation brisée*

(Suite de la page 21.)

« La compression des dépenses publiques, si souhaitable soit-elle, est une œuvre de longue haleine. » M. Martinez de Hoz ajoute : *« Le réalisme commandait, si l'on voulait aller vite, de rétablir les rentrées fiscales qui ne couvraient plus que 19 % du budget.* (Chiffre qui correspond à l'inverse de celui qui figure sur notre graphique où l'on voit que le déficit représentait 81 % des dépenses publiques.)

» Le pourcentage a été porté, en l'espace de quelques mois, de 19 % à 50,1 % (dernier trimestre de 1976). *Il est actuellement de l'ordre de 73 %. Il existait une considérable évasion fiscale qui tenait notamment au fait qu'entre le moment où l'impôt était assis et celui où il était payé, l'inflation avait eu pour effet automatique d'alléger la dette du contribuable. »* Arrêtons ici un instant le ministre argentin de l'économie pour faire remarquer que le même phénomène avait, en 1923, réduit à pratiquement rien les revenus de la République de Weimar.

« Notre première réforme consista à indexer sur l'indice des prix de gros les cotisations dues au fisc, poursuit M. Martinez de Hoz.

— Est-ce à dire que vous avez, comme les Brésiliens, adopté l'indexation comme une règle générale pour neutraliser les effets de l'inflation ?

— Non pas. Je me méfie de l'esprit de système. Nous utilisons l'indexation là où elle nous paraît utile.

» Mais revenons aux impôts. Une source très importante du déséquilibre était les subventions que l'Etat était obligé de verser aux provinces dont la situation financière était tout aussi catastrophique. Par une série de dispositions, nous avons triplé les impôts locaux. L'une d'elles a consisté à ordonner une réévaluation de la terre (dont les prix ont souvent monté plus vite que le niveau général des prix). Les propriétaires, qui n'acquittaient pratiquement plus rien, doivent désormais payer une taxe de 1 % sur 70 % de la valeur de leurs biens, estimée d'après le marché. Au cours du premier semestre de cette année, la charge fiscale a augmenté de 82 % en termes réels par rapport à la même période de l'année dernière (voir le graphique). *Si l'on ne tient compte que des seuls impôts directs, l'accroissement est de 200 % ! »*

Plus progressif, le programme de compression des dépenses n'en apparaîtra pas moins draconien dans plusieurs de ses aspects. On voit mal un régime parlementaire adopter, au sujet des entreprises publiques, les économies que le nouveau gouvernement argentin a imposées au chemin de fer. *« L'Etat leur versait,* explique M. Martinez de Hoz, *une subvention égale à quelque 2 millions de dollars par jour. Aussi avons-nous adopté un plan de retour à l'équilibre, qui vise ni plus ni moins à ramener d'ici à 1979, de 40 000 à 20 000 kilomètres la longueur du réseau exploité dont la plus grande partie se déploie dans un rayon de 600 kilomètres autour de Buenos-Aires. Pour la seule année 1977, nous avons décidé premièrement de réduire de 36 % le nombre de trains de passagers dont beaucoup étaient presque vides (l'objectif a été atteint dès le mois d'avril !) ; deuxièmement d'arracher 8 000 kilomètres de voies ; troisièmement d'abaisser les effectifs de 17 %, ce qui représente vingt-trois mille personnes. Cela a été accompli dès le mois de juillet. »*

— Seule une dictature militaire peut prendre des mesures aussi brutales sans trop se soucier apparemment des inévitables répercussions sur l'emploi. Qu'avez-vous fait dans ce domaine ?

— En réalité, le chômage a diminué pendant qu'il continuait à monter dans la plupart des autres pays. Notre idée est que le secteur privé peut absorber les nouveaux demandeurs d'emploi. Tel est l'objectif de notre politique, qui vise, sur ce point comme sur d'autres, à renverser la tendance qui s'était fait jour au cours des années antérieures et dont l'effet était de favoriser la croissance du secteur improductif au détriment du secteur productif. C'est ainsi que de 1973 à 1975, trois cent mille postes de fonctionnaires avaient été créés, dans le but de masquer le sous-emploi réel. »

L'INFLATION AVAIT PROVOQUÉ UNE CHUTE PROFONDE DES INVESTISEMENTS FIXES (CHIFFRES BRUTS)

Pourcentage de variations des résultats de chaque trimestre par rapport à la même période de l'année précédente

5,5 · −10,2 · −21 · −16,7 · −14,2 · 3,2 · 7,9 · 18,1 · 25,3

I II III IV I II III IV I II — 1975 · 1976 · 1977

Suppression du contrôle des prix

Quels ont été les moyens mis en œuvre pour mettre le secteur privé en état de prendre en charge « l'économie de production » ? C'est ici qu'on retrouve encore plus nettement l'inspiration libérale, celle qui sous-tendait la réforme monétaire de 1948 en Allemagne ou le plan Pinay-Rueff (resté inachevé) de décembre 1958.

« Du jour au lendemain, j'ai supprimé, nous dit M. Martinez de Hoz, *le contrôle des prix. Le premier résultat a été bien sûr de hausser le taux apparent de l'inflation. Mais une fois enrayées les plus graves distorsions engendrées par l'inflation et les contrôles, qui avaient provoqué l'apparition d'un marché noir généralisé, la spéculation a cessé peu à peu de plier l'économie sous ses lois. La concurrence a remplacé les directives de l'administration et, là où des monopoles sont en mesure d'imposer leurs prix, nous avons abaissé les tarifs douaniers. »*

Grâce à la liberté rendue aux prix, les entreprises ont donc pu reconstituer leurs profits. Et les salaires ? C'est ici que la politique arrêtée et appliquée — aurait-elle pu l'être sans la prise de pouvoir par les forces armées, lesquelles il est vrai ont occupé une sorte de « vide » politique et économique ? — renvoie sans transition aux enseignements de l'économie politique d'avant les « révolutions keynésiennes ou friedmaniennes » et plus prosaïquement à l'expérience de la vie économique quotidienne.

Suspension des négociations collectives

« Nous avons expliqué à nos concitoyens qu'ils étaient placés devant l'alternative suivante : ou bien accepter temporairement une certaine baisse du pouvoir d'achat, ou bien connaître le chômage. Les Argentins avaient pu déjà s'apercevoir du caractère illusoire des hausses de salaires de plus en plus fortes et de plus en plus fréquentes obtenues à la faveur de l'inflation de mars 1975 à mars 1976, les salaires avaient augmenté de 370 % alors que l'indice du coût de la vie enregistrait une hausse de 566 % (3). Pour briser l'enchaînement nous avons décidé de suspendre les négociations collectives. Les syndicats ont compris les données de la situation et c'est un fait qu'ils ont entendu notre appel. Après une année de limitation stricte des hausses nominales de rémunérations, nous avons — à partir d'avril 1977 — commencé d'assouplir notre politique en autorisant les entreprises à accorder des majorations au-dessus des normes officielles mais à condition qu'elles soient liées à des progrès de la productivité. »

Les conséquences de cette politique se lisaient dans les statistiques officielles : au cours de l'année 1976, la consommation baissa de 8,1 % et pendant les six premiers mois de 1977, de 7,8 % (en rythme annuel). Simultanément les investissements, dont l'inflation avait provoqué la chute (voir graphique), ont fait un bond en avant. Tout se passe comme si la première phase d'application du programme s'était traduite par un transfert massif des ressources de la consommation vers l'investissement. Cela suppose de toute évidence un effort considérable d'épargne. Comment a-t-il été obtenu ?

« Pendant les années précédentes, la politique monétaire avait été fondée sur l'idée, simpliste, que des taux d'intérêts élevés étaient une cause d'inflation parce qu'ils élevaient le coût de la production. En conséquence, on avait maintenu le loyer de l'argent à un niveau relativement bas. Cela a provoqué les plus graves distorsions. Alors que les prix continuaient de monter, le taux d'intérêt, en termes réels baissait jusqu'à un niveau négatif. On subventionnait ainsi ceux qui avaient la chance d'avoir accès au crédit, l'offre n'étant jamais suffisante pour répondre à la demande. Nous sommes revenus sur cette politique. Les prêteurs perçoivent désormais un taux d'intérêt supérieur au taux d'inflation. Cette réforme a permis de reconstruire, de proche en proche, les circuits financiers. Nous sommes ainsi en mesure de consacrer environ 30 % du revenu national à l'investissement, ce qui est un des pourcentages les plus élevés du monde. »

M. Martinez de Hoz revient sur un sujet qui lui tient particulièrement à cœur et qui est la confiance faite au secteur privé et à ses méthodes pour remettre en marche l'économie. Toutes les entreprises d'Etat ont été transformées en sociétés anonymes assujetties aux mêmes obligations que les autres, même si dans leur cas l'actionnaire est la puissance publique. Elles doivent établir un bilan, dégager si possible des bénéfices, etc. *« Les ressources de l'Etat sont limitées,* souligne-t-il, *on ne doit pas les consacrer à des tâches que les entreprises privées peuvent et doivent accomplir. Nous estimons également nécessaire le concours du capital étranger. Par exemple, dans le domaine des hydrocarbures. Nous produisons déjà 85 % du pétrole que nous consommons, mais notre objectif est d'atteindre l'autosuffisance d'ici à 1985. Dans ce but, nous avons lancé quatorze adjudications publiques en concluant avec des sociétés étrangères des contrats de risque. »*

En levant le contrôle des prix au moment même où il engageait le fer contre l'inflation, le gouvernement de la nouvelle junte faisait un pari sur le bon fonctionnement des mécanismes de marché. C'est dans le même esprit que le ministre de l'économie a mené sa politique en matière de change et de balance des paiements. En 1976, l'Argentine était, comme la France du printemps de 1958, à la veille de la cessation de paiement. Peut-être existe-t-il une loi selon laquelle aucun régime, à partir du moment où il s'est laissé acculer à une telle situation, ne peut survivre. Il devient la proie facile d'un coup d'Etat, comme si le retrait de la confiance des prêteurs étrangers achevait de sceller le discrédit intérieur...

Le nouveau gouvernement a voulu mettre fin à la surévaluation artificielle du peso, à laquelle on essayait, auparavant, de porter remède par des taux de change multiples dont chacun s'appliquait à une certaine catégorie de transactions. En novembre 1976, fut rétablie l'unité du marché des changes. Le cours du peso est déterminé tous les jours par la Banque centrale selon une *formule tenant compte de l'évolution de* l'inflation intérieure (déduction faite du taux moyen d'inflation dans le reste du monde).

« Pratiquement tous les contrôles de change ont été éliminés, nous fait encore remarquer M. Martinez de Hoz, *y compris pour les transferts à l'étranger des dividendes des bénéfices et des redevances. De même a été aboli le monopole de l'Etat sur l'exportation des céréales, un prix minimum de soutien continuant à être garanti aux producteurs. La production agricole a fortement augmenté. »*

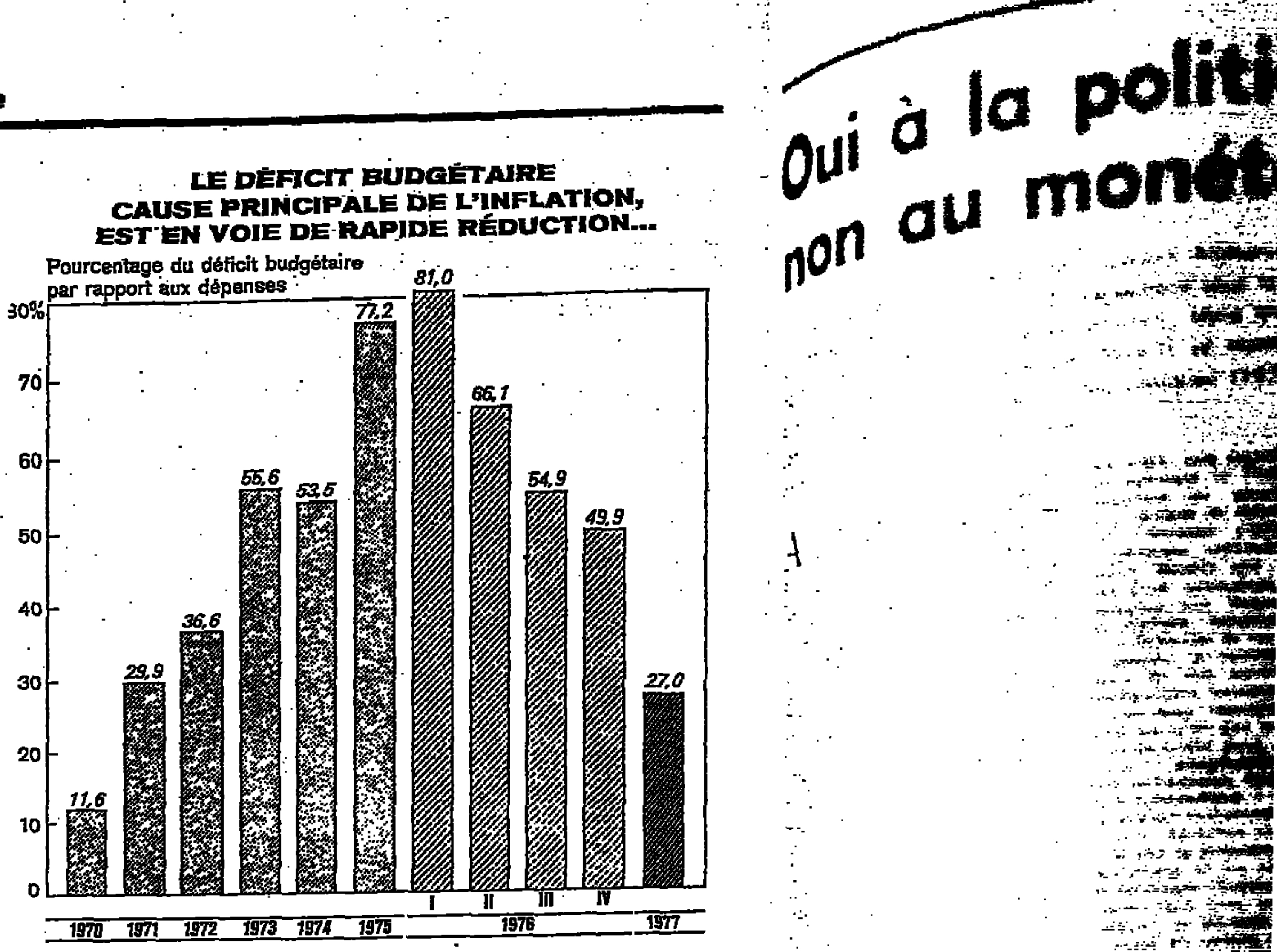
C'est un fait que l'équilibre extérieur a été rétabli, la balance commerciale passant d'un déficit de plus de 1 milliard de dollars en 1975 et au premier trimestre de 1976 à un excédent de 900 millions pendant le reste de cette année-là. Le surplus s'est accentué pendant le premier semestre de 1977. Il en est de même pour la balance des paiements courants qui, de déficitaire en 1975 (800 millions de dollars), est depuis le milieu de l'année dernière en excédent (937 millions de dollars au premier semestre de 1977). Le pays a cessé d'emprunter à l'étranger. M. Martinez de Hoz fait remarquer que *« la composition des importations reflète l'effort d'investissement : 28 % des achats à l'étranger sont représentés par des biens d'équipement, 58 % par des matières premières, 12 % par du pétrole et 2 % seulement par des biens de consommation ».*

PAUL FABRA.

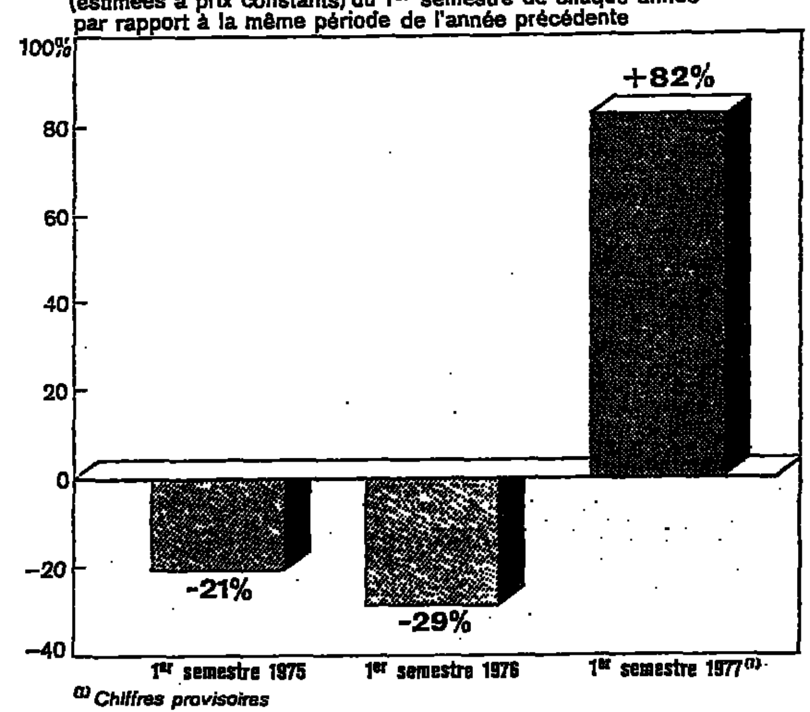
(3) A cause du contrôle des prix, la progression de l'indice du coût de la vie était en général plus faible que la hausse des prix de gros.



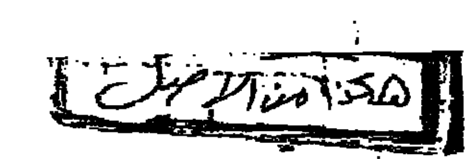
LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE CAUSE PRINCIPALE DE L'INFLATION, EST EN VOIE DE RAPIDE RÉDUCTION...



... GRÂCE SURTOUT À UNE FORTE AUGMENTATION DES RECETTES FISCALES



(1) Chiffres provisoires



Oui à la politique monétaire non au monétarisme

A la suite de l'article de M. Edmond Alphandéry publié dans « le Monde de l'économie » du 27 septembre sous le titre « Un tournant courageux de la politique monétaire », Mme Michelle de Mourgues, professeur à l'université de Paris-II et membre du jury du concours d'agrégation de sciences économiques (1977) nous adresse, *en guise de réponse, l'article suivant.*

APRES l'exposé mécaniste du processus déséquilibrant *déclenché* par le laxisme monétaire de ces dernières années, M. Edmond Alphandéry conclut qu'il faut désormais se cantonner dans une croissance limitée de la masse monétaire et attendre avec patience les effets favorables qui ne peuvent que se faire sentir à plus ou moins brève échéance sur le niveau des prix. Enfin, et c'est peut-être le plus important, il *félicite* le gouvernement d'avoir *choisi* une politique conforme à à la théorie moderne.

Toute sa démarche s'inspire en effet *des thèses célèbres de l'école de Chicago* dont le plus illustre représentant, Milton Friedman, a remis à la mode il y a *quelques* années la théorie quantitative de la monnaie. Celle-ci, sous sa forme moderne, expose encore, comme la vieille théorie de Hume et Bodin, que la cause *fondamentale de l'inflation* ne peut être que l'accroissement de la masse monétaire. Toute autre explication avancée ces dernières années — hausses autonomes des salaires, hausse des prix à l'importation, conflits sociaux, inadaptation de l'appareil productif à la structure de *la demande — ne proposerait que des éléments* d'analyse négligeables, dont l'influence ne pourrait se *faire* sentir qu'à condition d'être étayée par un accroissement corrélatif de la masse monétaire.

En clair, cela signifie que, si le volume *de monnaie ne s'accroît pas, les entrepreneurs* ne pourront pas concéder des hausses de salaires et que les syndicats devront s'incliner devant cette impérieuse contrainte. En clair également, devant une hausse du prix des matières premières, la résistance des banques aux *demandes* de *crédit* des entreprises obligera celles-ci à limiter leur demande de ces produits, en général importés, le ralentissement correspondant de leur activité limitera ainsi le déséquilibre externe.

Ces deux exemples simples montrent bien en effet que la politique de restric*tion de crédit peut,* sous certaines conditions — adaptation des comportements des partenaires, ralentissement de l'acti*vité économique,* — conduire aux *effets* favorables recherchés : ralentissement des prix et équilibre externe. Notons toutefois que la première condition se réalise seulement *si* un vaste consensus social et politique s'instaure, non momentanément, mais pour une longue période de temps ; la seconde, qui indique le prix à payer en termes de taux de croissance et de niveau de vie, rend cette première condition de réalisation presque impossi*ble. On pourrait discuter longuement de* ces points, qui, malgré leur importance pratique, sont d'une portée relativement secondaire dans un débat qui est surtout théorique.

Le système tel qu'il fonctionne

La faiblesse de l'approche friedmanienne est bien *connue.* Elle vient essentiellement de ce que l'analyse des effets de la monnaie sur le revenu global passe par la théorie des encaisses. Cette *thèse,* telle qu'Alphandéry l'a volontairement simplifiée, expose que tous les agents économiques adaptent leur détention de *monnaie au* niveau des taux d'intérêt. Un fort taux d'intérêt nous inciterait tous à placer nos disponibilités *monétaires,* un faible taux d'intérêt nous inciterait tous à emprunter aux banques, donc par un mécanisme bien connu des spécialistes à susciter la production de monnaie (donc à créer cette tension sur le marché des biens que l'on appelle l'écart inflationniste). Quoique théoriquement cohérent dans ses grandes lignes, ce raisonnement ne doit pas masquer le fonctionnement concret du système monétaire. Il est peu d'agents en effet qui ont un accès direct, par leurs emprunts, à la création monétaire proprement dite. Les prêts immobiliers, qui représentent l'essentiel des emprunts des agents économiques ordinaires, les ménages, sont financés essentiellement par le recyclage de l'épargne liquide et n'ont que rarement une influence monétaire. Parmi les sources de la création monétaire, nous avons au *contraire trois éléments déterminants :* l'accroissement de la réserve de devises de la banque d'émission, le déficit du secteur public et le crédit aux entreprises. En France, les deux premières sources sont, depuis quelques années, négligeables, et c'est de ce fait le crédit *consenti* par *le système* bancaire aux entreprises qui engendre *la* presque totalité de la création monétaire. Peut-on de ce fait appliquer au cas français une théorie simple des encaisses ? Constatons que les entreprises qui empruntent cherchent à financer une *catégorie assez particulière de dépenses,* les dépenses productives, dont l'objectif est non pas de creuser l'écart sur le marché des biens, mais au contraire d'y porter remède, en accroissant l'offre de biens. Il est donc un peu réducteur de ne considérer l'accroissement monétaire *que comme porteur* de déséquilibre.

Il faut aller plus loin et exposer clairement que *la France est le* pays qui, contrairement à l'Allemagne fédérale, aux Etats-Unis et à la Suisse, a le plus besoin d'un appoint de financement monétaire, ses circuits financiers assurant de façon notoirement insuffisante l'alimentation normale en capitaux des entreprises. *Non seulement* la Bourse n'exerce dans notre pays qu'une influence réduite, mais l'épargne abondante suscitée par la croissance reste liquide et est détournée dans sa plus grande partie vers les circuits publics. Ressentant de façon structurelle un besoin net de financement, les entreprises recourent massivement au crédit bancaire, faute de quoi leur ressource ultime reste d'accentuer leur marge de profit par la hausse des prix.

On prévoit dès lors quel mécanisme pervers peut être déclenché par une politique monétaire trop stricte. *Le* scénario monétariste, optimiste, peut faire place à un scénario *totalement* différent.

La hausse des prix, que la politique monétaire veut combattre, gêne en fait autant les entreprises que les ménages. Les plans de financement des dépenses productives seront affectés par les anticipations pessimistes, sur l'évolution des salaires, sur l'évolution des *taux* d'intérêt et des prix des produits intermédiaires. Une hausse du taux d'intérêt et, à plus forte raison, des restrictions de crédit auront deux effets très différents sur les entreprises selon leur situation particulière sur le marché. Celles qui anticipent un maintien *ou* un accroissement de la demande des biens qu'elles produisent joueront sur leur position favorable pour répercuter sur leurs prix, non seulement les hausses *anticipées* de coût, *mais également* un accroissement des marges de profit destinées au financement des dépenses productives et à l'investissement. Celles qui anticipent une stagnation ou une décroissance de la demande diminueront leur activité, ce qui peut avoir deux conséquences économiques : l'alourdissement des frais fixes ou la diminution de l'emploi. Poursuite de l'inflation et accroissement du chômage peuvent ainsi *être les conséquences conjointes de* la rigueur monétaire. Tout un pan de la théorie moderne milite en faveur de cette deuxième thèse, pessimiste, en admettant comme *hypothèse* que les quantités ont tendance à varier plus vite que les prix, les révisions à la baisse des plans d'activité des entrepreneurs devant donc se réaliser plus sûrement que des adaptations de leurs prix.

Il faut, à la lumière de cette analyse, *réexaminer les conséquences possibles* d'une politique monétaire restrictive. La restriction de crédit n'a pas pour seul effet de fournir aux agents économiques une information normative sur les limites à *apporter* à leur demande au cours de la période. La politique monétaire restrictive, celle principalement *qui* prend la forme d'encadrement du crédit, prive brutalement les entreprises des moyens de faire face à leurs engagements monétaires de *tout* ordre, paiements de *salaires,* échéances *trimestrielles,* versement des intérêts de leurs emprunts antérieurs, car c'est en monnaie que se *concluent les transactions* de toute sorte qui interviennent dans l'univers économique quotidien. *Or,* dans ce monde de crise, la monnaie se fait rare, elle est thésaurisée, sortie du circuit de l'échange et va grossir les masses d'épargne sans emploi, que, combie d'ironie, collectent ces banques mêmes qui n'ont plus le droit de consentir de crédit. Limiter la croissance de la monnaie, c'est aller dans le même sens que ce *ralentissement de la vitesse de circulation* de la monnaie et condamner l'économie à l'asphyxie.

Faut-il en conclure sur la nécessité d'un laxisme monétaire ? Ce serait aller à l'encontre du sens commun. La monnaie est un levier de commande des gou*vernants : ils doivent s'en servir pour* maintenir la confiance, assurer le maintien de sa valeur externe et, autant que faire se peut, de sa valeur interne. Si les faits, l'état de l'opinion, la situation internationale, l'exigent, le contrôle même rigoureux du crédit, à condition *que ses effets favorables soient* rapidement visibles et les effets défavorables supportables, peut et doit être préconisé.

Par contre, conformer durablement la politique monétaire aux propositions monétaristes, en pratiquant une action exclusive sur le taux de croissance de la *masse monétaire, représenterait pour* l'économie les plus grands dangers et transformerait tout désajustement passager en processus de crise.

MICHELLE DE MOURGUES.

Un investissement risqué : les conteneurs-citernes

ON continue de voir de nombreuses annonces, de caractère financier, dans les hebdomadaires et dans la presse *spécialisée, destinées à recruter* des adhérents pour investir en conteneurs et conteneurs-citernes. Aux épargnants, qui sont, pour les raisons que l'on connaît, lassés de la Bourse, on fait espérer des rentabilités élevées.

Qu'en est-il exactement ? Peut-on souscrire, les yeux fermés, aux placements proposés ? Mesure-t-on toujours bien les difficultés présentes et les données de l'avenir de ce genre d'investissement ?

Parmi les éléments positifs, il faut *tout d'abord souligner le* phénomène de la « conteneurisation » qui, sous l'effet de la multiplication des porte-conteneurs maritimes, est devenu irréversible et va en se développant. C'est pourquoi on peut penser que les compagnies de navigation, ne pouvant investir en tout, et notamment en conteneurs spéciaux, continueront à recourir, pour une part importante de leurs besoins, aux sociétés de location. Le loueur est et restera un maillon de la chaîne entre l'armateur et le chargeur ou son représentant.

Un marché restreint

Il n'en demeure pas moins que la location de conteneurs, et surtout de conteneurs-citernes, est un métier *difficile,* plein de *contraintes,* de *difficultés* et d'*aléas* de divers ordres qu'il convient de souligner.

● Le conteneur-citerne est un engin cher, parce que très élaboré. Sa réalisation nécessite l'emploi de matériaux nobles pour la confection de ses différents éléments constitutifs : citernes en inox, revêtements et calorifugeages spécieux, organes *de sécurité,* etc., *on* ne peut donc le louer qu'à un prix très élevé, ce qui limite, en fait, son emploi au transport des produits de grande valeur ou dangereux et, par conséquent, plus rares. Il s'agit donc d'un marché restreint au départ, d'autant que *le retour s'effectuera* la plupart du temps à vide, au même tarif que l'envoi en charge.

● Le conteneur-citerne est un engin qui est soumis à des normes techniques précises et rigoureuses, liées à la réglementation variable selon le pays du transport de chaque type de produits. Certains pays font de cette réglementation une arme de protectionnisme *indirect. Remarquons encore que* la route, le rail et la voie d'eau n'ont souvent pas les mêmes exigences pour le poids total en charge de la citerne, les niveaux de remplissage, les organes de sécurité, etc.

Il en résulte que le conteneur-citerne n'a pas l'interchangeabilité ni l'« internationalité » qu'on peut lui prêter. Et *l'unification* des normes et règlements n'est pas pour demain.

Il faut pratiquement un conteneur spécial par famille de produits, alignant ses caractéristiques sur l'enveloppe maximale de toutes les exigences des pays chargeurs et destinataires. Le pro*priétaire sera bien heureux* si ces exigences ne changent pas pendant la durée de l'amortissement financier que certains loueurs évaluent de façon très hypothétique à vingt-cinq ans.

A cela s'ajoute un risque d'obsolescence qu'on aurait tort de négliger. Les *Américains,* qui sont les plus grands loueurs mondiaux de conteneurs ordinaires, se montrent, à cet égard, très circonspects.

● Le conteneur-citerne ne s'impose pas *irrésistiblement* au consommateur. Il s'agit, dans le plus grand nombre de cas, d'un récipient d'unité de charge élevée : 18 à 20 tonnes, soit environ 20 000 litres pour une longueur de 20 pieds (6,055 m). Cela *ne correspond* pas forcément aux besoins du destinataire, sans compter que ces caractéristiques du récipient ne sont pas nécessairement *adaptées à sa chaîne* de fabrication ou à son *stockage.*

S'il est un domaine où l'on ne force pas le client, c'est bien le domaine du conteneur-citerne, domaine où l'on se heurte à des habitudes commerciales bien établies. L'avantage technique du *conteneur, poussé par le transport* maritime, ne s'impose pas auprès de la clientèle d'une façon aussi inéluctable qu'on a l'air de le penser.

● Autre élément de frein : la manutention. Alors que la charge d'un conteneur-boîte peut être « éclatée » dans le port d'arrivée, un conteneur-citerne doit aller jusque chez le chargeur et jusque chez le réceptionnaire pour son remplissage et son « dépotage ». Les deux bouts de la chaîne doivent donc être équipés en portiques pour assurer la manutention. Est-ce toujours le cas ?

● Enfin le conteneur-citerne, pour être bien exploité en location, exige un réseau commercial établi dans de nombreux pays, un service de livraison et de reprise rapide et une bonne organisation d'entretien et de dépannage.

L'entretien

On ne peut séparer le commercial du technique. La durée de la plupart des contrats étant inférieure à un an, les conteneurs sont fréquemment repris. On ne peut relouer le conteneur sans s'être assuré de son état, sans avoir veillé à la compatibilité des produits, aux lavages, dégazages *délicats et coûteux qu'imposent* des changements, même dans une famille de produits.

Soumises à la mer, les *surfaces doivent* être protégées et entretenues, les systèmes de vidange très vite réparés. Or, en ce qui concerne les règles de réparation, on constate une anarchie très grande. Certains sous-estiment la charge qui en résulte, la reportent sur l'avenir, alors que d'autres font de l'entretien préventif.

L'exploitation du conteneur-citerne est, par conséquent, coûteuse. On n'insistera jamais non plus assez sur l'importance de la réglementation technique à connaître et à assimiler par le loueur et *la responsabilité qu'il* peut encourir à la négliger.

Enfin, pour son propriétaire, le conteneur *est* un *bien quelque peu « insaisissable ».*

A la différence du wagon qui est toujours repérable dans un *rayon* de 1 000 km, le trafic maritime intercontinental entraîne un éclatement des parcs de conteneurs-citernes, souvent dans le monde entier, ce qui rend précaires le certificat de propriété et les possibilités de revendication du conteneur. De même il rend difficile *son* dépannage éventuel en cas d'avarie.

Il y a donc, sous l'effet de l'accroissement des flottes, une grande difficulté de contrôler physiquement le matériel dont on a la charge. La dispersion augmentera encore avec les *progrès de la conteneurisation.*

Une marge faible

Si l'on aborde, pour conclure, le problème du rendement financier, on peut dire qu'aucune garantie ne peut être donnée à terme sur les rendements de ce type de placement.

Même si l'on néglige ces divers aléas, on peut *dire qu'avec les taux* de location actuels, la marge est faible, une fois déduits les amortissements normalement comptés sur dix, douze ans, les frais d'exploitation et les frais de gestion.

Cela est vrai en l'état actuel du marché, encore étroit ainsi qu'on l'a montré.

Si demain le marché s'élargit, la *rentabilité* peut augmenter avec la diminution des frais fixes à l'unité exploitée et avec la prolongation de vie du matériel au-delà de dix ans. L'aventure et le risque valent la peine d'être courus pour le professionnel, pas, à notre avis, pour l'investisseur particulier à la recherche d'un placement sûr.

Un mode de collecte de l'épargne, qui peut privilégier le financier sur le technico-commercial, crée un risque de croissance désordonnée qui pourrait, à brève échéance, peser sur les prix de location et par *conséquent sur* la rentabilité à attendre des conteneurs-citernes.

En conclusion, le conteneur-citerne et même le conteneur ordinaire comportent plus de risques qu'il n'apparaît de prime abord, si l'on veut maîtriser la *totalité des éléments* composant leur gestion.

RAYMOND DE BLEGIERS,
administrateur-directeur général adjoint, de la STEMI (Société de transports et manutentions industriels).

Relancer la consommation ?

(Suite de la page 21.)

Comme on l'a vu précédemment, les pays qui ont été les premiers à adopter une politique rigoureuse de stabilisation ont acquis un avantage commercial sur les autres en réussissant à conquérir de nouveaux marchés pour leurs exportations, non seulement vers les pays de l'OPEP, mais sur l'ensemble des marchés. De ce fait, ils ont échappé, au moins dans une large mesure, aux difficultés communes en matière de change et de balance des paiements.

Il ne s'ensuit pas, évidemment, que la recette soit valable d'une manière générale et que la politique qui s'est révélée efficace pour trois ou quatre pays déterminés aurait pu être appliquée avec le même succès par l'ensemble des pays occidentaux. En effet, la capacité d'absorption de biens et de services des pays de l'OPEP est limitée, elle ne progresse que très lentement — de 4 % à 5 % par an — et, pour une période indéterminée, les pays consommateurs pris en bloc ne pourront payer en nature qu'une fraction de leurs factures pétrolières.

— Du point de vue des transferts financiers, il faut aussi distinguer entre les problèmes qui se posent sur le plan national et les problèmes globaux. Il est en effet légitime que chaque pays ayant fait le plein de ses possibilités d'exportations poursuive une politique d'ajustement *interne* visant au rétablissement de l'équilibre de sa balance des paiements. Ceci est d'autant plus souhaitable que les pays déficitaires sont en même temps des pays où l'inflation atteint un niveau élevé.

Si l'on transporte, cependant, ce raisonnement du plan national au plan mondial, on constate que la combinaison de ces politiques de stabilisation produit une spirale déflationniste. Il n'est donc pas abusif d'attribuer la phase dépressive de la conjoncture occidentale — qui a atteint son creux en 1975 — à la combinaison de politiques d'ajustement, justifiées dans le cadre national.

— Enfin, du point de vue des coûts, la majoration des prix de l'énergie explique la stagnation de l'économie mondiale constatée depuis.

D'une part, la majoration des prix de l'énergie a accéléré la hausse des prix dans les pays excédentaires comme dans les pays déficitaires. Mais aussi les politiques de stabilisation ont eu pour conséquence de laminer les profits des entreprises. Ceci est vrai à des degrés divers dans tous les pays européens et au Japon. Il en résulte une faiblesse des investissements industriels aggravée par l'incertitude de l'avenir, qui tient notamment au fait que l'éventualité de nouvelles hausses n'est jamais exclue. Dans ces conditions, les entreprises hésitent à investir *dans tous les secteurs* dont l'activité dépend du coût de l'énergie. Il en résulte — sauf dans le secteur énergétique lui-même — un ralentissement des *investissements* qui met en péril la durée de la reprise.

Tendance à la revalorisation monétaire

Pour en venir, maintenant, aux problèmes monétaires courants, nous devons nous demander quelles sont les conséquences de cette situation pour l'évolution des marchés des changes.

La première remarque à faire est qu'aucune monnaie ne se trouve directement affectée par la hausse des prix du pétrole.

En effet, les pays consommateurs se sont rendu compte qu'ils ne pouvaient trouver une solution-miracle à leurs problèmes par la dévaluation. D'autre part, ils doivent protéger les « termes de l'échange », notamment vis-à-vis de l'OPEP. En second lieu, la dépréciation monétaire ne permet pas de procéder à elle seule aux ajustements économiques nécessaires, en raison des pressions qui en résultent sur les prix et les salaires, d'où le cercle vicieux bien connu.

Les pays déficitaires doivent donc chercher le retour à l'équilibre par des moyens autres que la manipulation des taux de change et en particulier de la dépréciation monétaire. Ils ne peuvent cependant éluder l'adoption de programmes internes de stabilisation. En attendant que ces mesures aient porté leurs fruits, ces pays doivent soutenir le cours de leur devise par des interventions sur le marché des changes, financées d'une manière générale par l'emprunt.

Il faut cependant nuancer cette affirmation, en notant que les dépréciations ont été — sont ou seront — inévitables pour les monnaies des pays qui ont tardé à adopter les politiques restrictives (pays scandinaves, Espagne, Portugal, Turquie) et dans ceux où ces politiques ne seront pas couronnées de succès. Des accidents restent toujours possibles, mais, dans ce cas, la dépréciation monétaire est moins la conséquence inéluctable de la hausse du pétrole que la sanction d'un échec dans la politique de stabilisation.

En sens inverse, on peut remarquer que l'appréciation des monnaies connaît une faveur qui peut surprendre — au moins à première vue.

En effet, l'expérience montre qu'en laissant s'apprécier leur devise, les pays créditeurs réussissent à neutraliser les pressions inflationnistes externes, sans pour autant mettre en péril leurs exportations. Il s'est créé de ce fait, dans le monde occidental, un biais à la revalorisation monétaire qui contraste très nettement avec la tendance qui existait après la guerre et qui était orientée vers la dépréciation.

Enfin, on doit observer que l'existence des monnaies fortes — dans les pays dont la politique est principalement axée vers la stabilité — provoque une certaine diversification à partir du dollar et vers ces monnaies.

Comme on le sait, le dollar est largement à l'abri des conséquences de la hausse du pétrole, dans la mesure où les transactions entre pays producteurs et consommateurs sont réglées dans cette monnaie, c'est-à-dire sans donner lieu à des opérations de change.

Mais, cependant, les pays de l'OPEP ne peuvent pas rester indifférents au fait qu'il existe certaines monnaies dont les taux de dépréciation interne sont nuls ou négligeables, alors que le taux d'inflation aux Etats-Unis est de l'ordre de 5 à 6 %. Les monnaies stables sont donc recherchées, et elles ont tendance à s'apprécier par rapport au dollar, dans la mesure, au moins, où l'écart entre les taux d'inflation est appelé à persister.

Pour conclure, on doit constater que la hausse des prix du pétrole a profondément aggravé les pressions inflationnistes, qui existaient déjà avant 1974, et introduit un facteur de dépression.

Dès lors, la marge de manœuvre dont disposent les Occidentaux est relativement mince, puisque les mesures de relance qu'ils peuvent prendre ne doivent compromettre ni la stabilité économique interne ni l'équilibre de la balance des paiements. Est-ce à dire que les gouvernements sont condamnés à l'impuissance et que l'économie mondiale est, de ce fait, exposée — comme on l'entend parfois dire — à une crise économique majeure que l'on appelle déjà « le crash de 1979 » ?

Cette éventualité n'est pas probable. D'abord, il existe une différence entre la situation actuelle — caractérisée par l'inflation — et la crise de 1931-1934, pendant laquelle les prix et les salaires subissaient une tendance profonde à la baisse.

Ensuite, — même si leur marge de manœuvre est étroite — les gouvernements occidentaux ne sont pas démunis de moyens d'action. En fait, la partie substantielle des discussions récentes a porté sur la part respective des différents groupes de pays dans la relance de l'économie mondiale. A la théorie des trois ou quatre pays « locomotives » de la reprise semble se substituer maintenant une conception plus large — et plus nuancée — selon laquelle tous les gouvernements occidentaux — y compris le Japon — doivent s'atteler à la tâche et coopérer à l'œuvre commune, chacun selon ses moyens. Si la reprise par l'exportation arrive à sa limite, et si la reprise par l'investissement apparaît comme une formule creuse à défaut de débouchés internes suffisants, l'accroissement de la consommation intérieure devient, sur le plan mondial, la seule issue possible. Bien entendu, les possibilités dans ce domaine sont restreintes par les menaces inflationnistes et les difficultés de balance des paiements. Il n'en reste pas moins que l'élargissement des marchés nationaux reste théoriquement possible — notamment par des allégements fiscaux conduisant à des déficits modérés financés par l'emprunt. Dans ce domaine, il semble que les Etats-Unis aient ouvert la voie en retrouvant un taux de croissance honorable, avant même d'avoir entièrement éliminé l'inflation.

Si une conclusion peut être tirée de la réunion du Fonds monétaire international, c'est sans doute que le moment est maintenant venu, pour les pays d'Europe et pour le Japon, de suivre leur exemple, dans toute la mesure où ces pays peuvent le faire, sans remettre en cause les progrès déjà acquis.

RENÉ LARRE.

LES NOTES DE LECTURE

d'Alfred Sauvy

● LA NATURE ET LA VILLE

Jean-Baptiste Vaquin

Avant-propos de Serge Antoine.

Préface de Pierre-Henri Derycke.

Economie et *écologie* sont si proches parentes, ne serait-ce qu'étymologiquement, que leurs antagonismes ne manquent pas de vigueur. *Préfacier* et *présentateur* nous mettent tous deux en appétit et sachons-leur gré d'avoir ravivé la mémoire de O. Effertz et A. Landry, pionniers s'il en fut.

La première partie, consacrée à l'homme dans l'espace urbain, nous fait entreprendre en ville une promenade qui n'est pas toujours de santé. Les maisons sont venues d'abord et les moyens de les assembler ensuite ; mêmes observations pour la « ville épaisse », qui cherche son salut sous terre. Les parties les plus vives concernent la circulation (et notamment les étranges vues émises, à son sujet, par les plus responsables) et les nuisances. L'automobile, est-il précisé, est plutôt nuisible par consommation d'espace que par pollution. Les diverses pollutions et dommages sont d'ailleurs décrits avec tact, mais leurs effets ne sont pas mesurés, à l'exception de ceux — édifiants — qui ont été observés en Angleterre sur la santé publique. Regrettons de ne pas voir citer le nom de J.-M. Beauvais et ses évaluations du coût social comparé de la voiture particulière et des transports en commun dans la région parisienne.

De la deuxième partie, titrée « De la vie urbaine », retenons les développements sur la rente ou la charge foncière, les plus-values, les prix des terrains. La loi Galley, notamment, est l'objet de commentaires pénétrants. Les projets de municipalisation des terrains et même d'impôts fonciers n'ont pas emporté l'approbation de l'auteur ; la question de l'incidence d'un impôt sur les terrains prête d'ailleurs à controverse. La charge foncière, est-il précisé, ne peut augmenter au-delà d'une certaine limite, mais cette limite n'est-elle pas loin d'être atteinte dans les zones suburbaines ?

Continuant à cheminer dans la cité, non sans difficulté, en raison des encombrements doctrinaux, nous parvenons à une conclusion incertaine, encore qu'inspirée de Philippe Saint-Marc. Une ville est toujours à refaire, et les théories sur elle également, mais le rythme est bien différent.

★ Economica, Presses universitaires de Lyon, 1977, 24 cm, 278 pages, 50 F.

● REDISTRIBUTION ET CROISSANCE

H. Chenery, M.-S. Ahluwalia

C.-L. G. Bell, J.-H. Duloy, R. Joly

Cette recherche des moyens de lutter *contre l'extrême pauvreté* dans le monde résulte de confrontations générales entre le Centre de recherches sur le développement de la Banque *mondiale* et l'Institut d'étude du développement de l'université du Sussex, qui s'était déjà signalée par un modèle d'évolution mondiale très *supérieur scientifiquement* à celui du Massachusetts Institute of Technology, mais moins publicitaire. Sur les quarante-neuf participants à la *Conférence* du Sussex, en 1973, il n'y avait aucun Français ni aucun Européen continental.

Aucun collectivisme n'étant en *vue*, dans cette lutte contre la grande pauvreté entreprise pour les seuls pays de propriété privée, une querelle ancienne a surgi dès l'abord : la *croissance et* la *répartition* sont-elles antagonistes ? En dépit des divergences, il y a quelque raison de conclure que la croissance initiale s'exerce surtout en faveur du haut de la pyramide, avant de se répandre dans les étages inférieurs.

L'introduction de H. Chenery *(Banque mondiale)* pose bien la question d'ensemble et met en évidence un souci majeur de l'agriculture, qui, pour être tardif, n'en mérite pas moins considération.

L'étude de M.-S. Ahluwalia (*Banque mondiale*), dans la même direction, se limite trop aux revenus, sans jamais aborder *la question alimentaire* (exclue également du reste de l'ouvrage). Pas plus que dans les autres articles, il n'est fait mention des travaux de M. J.-C. Chesnais, qui, appuyés sur les données mêmes de la *Banque mondiale*, montrent que la croissance rapide de la population n'a pas nui, jusqu'ici, au progrès du niveau de vie.

Après examen du cadre économique et du cadre politique, nous trouvons les inévitables « stratégies », suffisamment mal définies pour nous confirmer les abus qui sont faits de ce terme évocateur.

Dans l'étude des groupes ruraux prioritaires, de M. D. C.-L.G. Bell et J.-H. Duloy (Sussex), figurent d'intéressants développements, accompagnés, eux aussi, de préjugés courants sur le facteur démographique. Les remarquables travaux de Mme E. Boserup ne sont pas cités, même en bibliographie.

Les jugements franchement pessimistes sur l'emploi urbain, de M. D.C. Rao (non cité parmi les auteurs ni sur la liste des chercheurs) résultent de vues quelque *peu superficielles, mais conduisent*, une fois encore, à l'idée de pousser sur l'agriculture.

Avec R. Jolly (Sussex), nous en *venons au problème, combien classique*, des relations internationales. L'exemple du pétrole, malencontreusement cité comme si souvent, témoi*gne d'une insuffisante réflexion*. L'influence des transferts de technologie est, en revanche, vue de façon bien pessimiste. Regrettons *ici que le scénario W. Leontief*, établi pour l'ONU, ne soit pas évoqué.

En fin d'ouvrage est, selon la tradition, soulignée la nécessité de nou*velles recherches* pour *édifier* une théorie de la répartition.

En conclusion, nous avons, bien exposées ici, les vues très prudemment *réformistes* de l'esprit anglo-saxon. Le Club de Dakar va bien plus loin, et d'autres aussi.

★ P.U.F., Paris 1977, 24 cm, 408 pages, 56 F.

● ÉCONOMIE DES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Textes choisis et présentés par Jean-Jacques Rosa.

C'est, sinon une anthologie, du moins une présentation, bien localisée, de vingt-trois textes récents de spécialistes, sur les banques, les assurances, les SICAV, les produits nouveaux, *enfin* sur les taux d'intérêt et la gestion des intermédiaires financiers.

Parmi ces exposés, qui, sans être des romans policiers, se lisent, en général, facilement, citons les *Coûts opératoires des banques françaises*, par L. et V. Lévy-Garboua (1975) ; *le Modèle d'évaluation des effets de l'inflation sur une entreprise d'assurance automobile*, par J.-M. Belloy et A. Gabus (1976), comportant une simulation historique ; *les Actions d'épargne*, par le groupe Lutétia (1976), et *les Economies de dimension des institutions financières : le cas des sociétés d'assurance IARD*, de J.-J. Rosa (1974), où apparaît la notion de zone critique, assez large cependant, pour rassurer de nombreuses compagnies.

Cette intéressante initiative du professeur de Paris-II est recommandée aux spécialistes comme aux semi-profanes.

★ Economica, Paris 1977, 24 cm, 396 pages, 60 F.

● CRISE DE L'ÉTAT NATIONAL, FIRMES MULTINALES ET MOUVEMENT OUVRIER

Lucio Levi

Préface de Bernard Barthalay.

Ni l'éditeur ni le préfacier, directeur de la collection, n'ont malheureusement jugé utile de présenter l'auteur.

Sans remonter à Dante ni même à Saint-Simon ou à Proudhon, tous dûment cités, l'idée de fédération a de profondes racines. La fusion « révolutionnaire » de l'Etat et de la nation a créé un tel déséquilibre que les nouveaux mouvements révolutionnaires se sont appuyés aussitôt sur l'internationalisme. Après la faillite de la Seconde Internationale (avènement du socialisme dans un seul pays), l'idée de fédération a repris, notamment au sein de la Résistance.

Nous suivons, jusque-là, un cheminement classique, mais, dès que nous pénétrons dans l'intimité économique, se sont les clichés et illusions non moins classiques qui l'emportent : par exemple, la disparition du travail manuel devant l'automatisation (deux millions de travailleurs étrangers) ou la libération des lois de la rareté. Un idéalisme aussi rose ne peut permettre des édifices économiques bien solides.

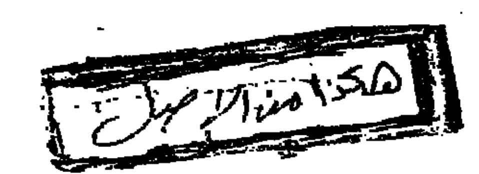
Sur les contradictions de l'intégration économique, chacun ne peut que surenchérir ; que la Communauté européenne ne soit pas dotée de pouvoirs suffisants pour imposer une véritable planification ne sera pas contesté davantage ; mais les méfaits de l'expansion, si attendue, sont quelque peu amplifiés. Quant à l'« arriération technologique » qui résulterait des « efforts vers les techniques d'avant-garde », elle mériterait une sérieuse analyse.

Nous voici au plat de résistance : l'impuissance des Etats devant les multinationales. Que le Marché commun ait plus servi les Etats-Unis que l'Europe, on en conviendra volontiers ; mais soutenir, dans la foulée, l'inexistence d'une concurrence à l'échelle mondiale, c'est se contredire quelque peu. De tels arguments affaiblissent la force de l'argumentation : la concentration des recherches scientifiques et des décisions aux Etats-Unis est, en effet, un risque qu'il est difficile de sous-estimer.

Dès lors, la faiblesse de l'Etat national appelle le pouvoir fédéral, appuyé sur les travailleurs, pour le moment séparés par une triple cloison qu'il s'agit de détruire, au risque, il est vrai, d'une union au détriment des travailleurs du reste du monde.

Cette thèse gagnerait à être dépouillée de facilités pour être présentée dans toute sa rigueur, dans les deux sens du mot.

★ Fédérop, Lyon 1977, 21 cm, 134 pages, 40 F.



ÉDUCATION

Après la réduction des crédits pour les instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques

OMBRES SUR LES IREM

Le ministre de l'éducation vient de demander aux recteurs de réduire de 20 % les crédits attribués aux instituts de recherches sur l'enseignement des mathématiques (IREM) pour la présente année scolaire. Cette décision brutale, annoncée par télex alors que les vingt-cinq IREM avaient déjà mis au point leur programme d'*activités pour 1977-1978*, a *suscité de très vives protestations*. Créés après 1968, les IREM sont un des rouages exemplaires de l'enseignement français, et la décision du ministre ne manquera pas d'être interprétée comme un recul.

Les mathématiciens sont connus pour être gens plutôt paisibles. La vivacité de ton du communiqué que publie l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (A.P.M.), en réplique à la décision de M. Haby, n'en est que plus significative. L'A.P.M. parle de « *gâchis révoltant* », d' « *imprévoyance* », de « *décisions bureaucratiques et improvisées* », et annonce que « *le désappointement et le découragement profonds des professeurs de mathématiques rejailliront sur les collègues des autres disciplines* ». Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-C.G.C.) parle, de son côté, de « *manière cavalière* » et remarque que le ministre fournit lui-même « *matière aux campagnes de dénigrement relatives à la formation des professeurs* ».

Sur la méthode, il sera fort difficile à M. Haby de justifier sa décision. Les IREM sont regroupés en une commission nationale qui, en mai de chaque année, répartit les crédits du ministère de l'éducation (sous forme de décharges d'heures pour les enseignants du secondaire). En mai de cette année, rien ne laissait présager une diminution de 20 %. Pourquoi avoir attendu les jours qui ont suivi la rentrée scolaire ?

Plus grave sans doute est l'orientation que traduit cette mesure sur le plan de la formation des maîtres. Les IREM sont nés en 1969 dans la foulée des travaux de la commission Lichnérowicz sur la réforme de l'enseignement des mathématiques. M. Edgar Faure, alors ministre de l'éducation nationale, en avait créé trois, à Paris, Lyon et Strasbourg, et ses successeurs avaient porté le nombre des IREM à vingt-cinq, c'est-à-dire un par académie (deux pour les trois académies de la région parisienne et deux pour celle de Rennes).

L'idée de ces instituts avait été inspirée au ministre et à la commission Lichnérowicz par la dynamique association des professeurs de mathématiques. Dans l'esprit de leurs créateurs, les IREM avaient quatre missions : recherche pédagogique, formation initiale des maîtres, formation permanente et édition de documents. Les plus hardis imaginaient que les IREM pourraient constituer l'embryon d'une réforme de la formation des maîtres, leur réussite pouvant être imitée dans d'autres disciplines.

L'organisation des IREM en fait, pour une part, l'originalité. Si les instituts sont rattachés à l'enseignement supérieur (le directeur est obligatoirement un professeur d'université), les animateurs et les stagiaires sont des professeurs du secondaire détachés, à mi-temps pour les premiers, quelques heures par semaine pour les seconds. Cela permet d'éviter les pièges de la coupure entre pratique pédagogique et « enseignement » de la pédagogie et garantit que les recherches menées dans les IREM sont en contact avec la vie des classes. Les IREM ne possèdent donc aucun permanent et si leur budget de fonctionnement (8 millions de francs l'an dernier) dépend du secrétariat d'Etat aux universités, l'affectation des animateurs et des stagiaires dépend des décharges de classes accordées par le ministère de l'éducation. Ce sont ces dernières qui viennent d'être amputées, passant de vingt mille heures à seize mille.

Victimes de leur succès

Au ministère de l'éducation on s'étonne du bruit fait autour de cette affaire même si l'on ne trouve pas d'argument pour justifier la brutalité de la décision. « *L'étude des besoins en formation des personnels touchés par la réforme de l'enseignement,* nous a déclaré M. Pierre Vandevoorde, directeur des personnels enseignants des lycées, *nous a conduits à opérer un glissement de moyens d'une discipline où beaucoup a été fait vers des disciplines (histoire et géographie, sciences physiques) où la réforme nécessite des actions spécifiques.* » Autrement dit, les mathématiciens ont eu leur compte, place aux autres. En quelque sorte, voici les IREM victimes de leur succès (quarante mille stagiaires en huit ans) et pénalisés pour avoir trop bien servi les personnels pour lesquels ils ont été créés. « *On peut se contenter d'une vitesse de croisière* », dit-on au ministère, où l'on admet que « *personne ne conteste le bon fonctionnement des IREM* ».

On peut s'interroger sur la notion de « vitesse de croisière » dans le domaine de la formation permanente. On peut aussi, au-delà de cette réduction de *moyens d'une institution exemplaire* — même si la qualité des IREM est inégale, — s'inquiéter pour la fameuse réforme de la formation des maîtres que tous les ministres de l'éducation annoncent pour « prochaine ». On ne peut se contenter de rédiger de belles circulaires et de multiplier les personnels d'inspection : *il faut aussi donner aux enseignants des lieux où ils puissent réfléchir sur leur manière d'enseigner*. Les IREM en sont là, mais pour combien de temps ?

BRUNO FRAPPAT.

AÉRONAUTIQUE

● *Le prototype Mystère-50* du triréacteur d'affaires conçu par Dassault-Breguet a battu, dimanche 9 octobre, deux records du monde : celui de distance en *ligne droite (en reliant Teterboro,* dans le New-Jersey, à l'aéroport du Bourget, soit 5 890 kilomètres, en 6 h. 35 min.) et celui de vitesse sur parcours reconnu (New-York-Paris) à la vitesse moyenne de 895 kilomètres à l'heure. En se posant au Bourget après avoir parcouru cette distance, le *Mystère-50 contenait encore* suffisamment de carburant pour un déroutement de 1 735 kilomètres (jusqu'à Rome par exemple).

LA QUERELLE SCOLAIRE

Les parents d'élèves de l'enseignement privé veulent mener une « bataille politique »

La querelle scolaire a franchi, durant le week-end, une nouvelle étape. Les dirigeants des Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL), réunis à Paris, ont affirmé qu'ils menaient une « bataille politique ». Après les déclarations du secrétaire général de l'enseignement catholique (« le Monde » du 22 septembre), qui qualifiait de « boniments » la dernière version du rapport Mexandeau sur l'enseignement, il se confirme que les partisans de l'enseignement privé ne croient pas à l'évo*lution du P.S. sur cette question. Celui-ci a pourtant manifesté* une nouvelle fois sa volonté de dialogue. L'attitude de la municipalité de Chambéry est à cet égard conforme à la doctrine officielle du P.S., qui consiste à négocier le passage du contrat simple au contrat d'association.

Au terme d'une délégation nationale de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) réunie à Paris le 8 octobre, son président, M. Henri Lefebvre, a déclaré : « *Les partis politiques qui se réclament de la gauche n'ont pas caché leurs intentions à notre égard. Sans doute certains, par stratégie électorale, ont tenté d'adoucir la présentation de leurs positions et de leurs propositions. Mais il ne peut y avoir de demi-mesure. Seul l'abandon officiellement déclaré des projets d'intégration ou de nationalisation de l'enseignement privé pourrait avoir valeur à nos yeux.* »

L'UNAPEL s'est lancée dans la bataille politique, comme le proclame le rapport d'orientation voté à l'unanimité par la délégation nationale : « *Nous sommes engagés dans la bataille politique avec toute la force de notre mouvement de huit cent mille adhérents.* » « *Nous savons*, a précisé M. Lefebvre, *que nombre de nos adhérents aimeraient que l'on puisse s'abstenir de faire de la politique, mais il serait hypocrite et lâche de fermer les yeux et de nous taire. Le système scolaire relève bien de la politique au même titre que les systèmes économique, social ou culturel.* »

L'UNAPEL approuve la création d'associations pour la défense de la liberté de l'enseignement ainsi que l'organisation par des partis politiques de réunions sur ce thème auxquelles ses adhérents peuvent participer, mais à titre individuel. Pour l'UNAPEL, la liberté de l'enseignement n'est pas « *négociable* » et l'enseignement privé doit être « *pris en compte dans le système éducatif de la nation, qui lui reconnaîtrait son caractère propre, comme remplissant une mission d'intérêt général* ». Elle entend informer l'opinion sur ce thème.

Le parti socialiste réaffirme sa volonté « d'ouverture et de dialogue »

Le parti socialiste a publié, samedi 8 octobre, le communiqué suivant :

« Le parti socialiste rappelle que c'est le 23 juillet 1977 que son comité directeur unanime a demandé aux municipalités à direction socialiste : 1) de maintenir les subventions aux écoles privées sous contrat d'association; 2) de reconduire pour une période limitée les subventions aux écoles privées sous contrat simple et d'engager des négociations en vue d'aboutir à des contrats d'association. Cette orientation, qui concrétise la volonté d'ouverture et de dialogue du parti socialiste, a été scrupuleusement appliquée dans la plupart des *municipalités socialistes concernées* (en particulier à Chambéry, où (...) les subventions aux écoles sous contrat simple ont été maintenues jusqu'en juin 1978 et des négociations engagées).

» La volonté du parti socialiste de parvenir à des solutions raisonnables qui prennent en compte les intérêts des familles aux revenus les plus modestes et assurent le contrôle de l'utilisation des fonds versés par les contribuables (ni plus ni moins contraignant que celui des fonds versés aux associations sportives et culturelles) rencontre un écho favorable chez les parents et les enseignants des écoles privées.

» Cela explique sans doute l'inquiétude de certains éléments qui font passer leurs arrière-pensées tactiques avant l'intérêt des enfants, et qui ne visent pas seulement la gauche dans leurs attaques. On peut s'étonner par exemple que les contrats d'association en usage dans les deux tiers des écoles sous contrat privé, qui s'en accommodent fort bien, soient soudain récusés parce qu'ils ouvriraient la voie à une intégration qui avait pourtant été proposée par M. Lefebvre, président des APEL, lors du congrès de Lille. (...) »

La municipalité de Chambéry explique sa décision

La municipalité de Chambéry, *dont le maire est M. Francis Ampe* (P.S.), a publié une mise au point au sujet de la dénonciation de la convention qui liait la ville, depuis 1973, aux écoles privées sous contrat simple (*le Monde* du 8 octobre). Elle résume ainsi ses objectifs : « 1) *La convention liée aux contrats simples ne correspond pas à notre perspective politique ;* 2) *En principe, la convention est reconduite pour l'année scolaire 1977-1978 ;* 3) *Désormais, la municipalité demandera aux écoles privées recevant des fonds publics la communication de leurs budgets de façon à éclairer sa décision ;* 4) *La municipalité décide d'ouvrir immédiatement des négociations avec les représentants de l'enseignement privé et de les mener à terme d'ici au 30 juin 1978.* »

RELIGION

Huis clos pour les travaux du synode jusqu'à la fin de la semaine

De notre envoyé spécial

Rome. — Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a été élu président du premier groupe de travail francophone du synode, dont *le* secrétaire est Mgr Orchampt, évêque d'Angers. Le deuxième groupe francophone a élu à sa présidence Mgr Etchegaray, évêque de Marseille, et le Père Dhanis, théologien jésuite belge, est secrétaire. Ce n'est que le vendredi 14 octobre que le synode se réunira, de nouveau, en assemblée plénière pour entendre la synthèse des travaux des onze groupes linguistiques.

D'ici là, ces groupes, à raison de deux séances par jour, travailleront strictement à huis clos. La présence des informateurs officiels du service de presse a été jugée indésirable. Visiblement, les évêques veulent rester entre eux afin de pouvoir s'exprimer sans contrainte. Ce resserrement de la discipline par rapport aux sessions des années précédentes met, une fois encore, en lumière le caractère ambigu du synode. A qui, en séance plénière, s'adressent les intervenants ? Au pape qui les a convoqués pour compléter son information ? A leurs collègues présents dans la salle ? Aux chrétiens de leurs propres diocèses et, plus particulièrement en l'occurrence, aux catéchètes qui sont les premiers concernés ? A l'opinion publique, enfin, dûment informée par les mass media du monde entier ? Ont-ils à résister à la tentation démagogique ou, au contraire, à des réflexes de courtisans ?

On le répète à satiété, le synode, conseil du pape, n'est pas un mini-concile. La réponse aux questions précédentes est simple : le synode, pris entre deux feux, a choisi de ne pas choisir. Ni public, ni privé, ni concile, ni conseil, il ne prendra sa stature que plus tard, lorsque, le temps ayant fait son œuvre, il apparaîtra comme une instrument normal du gouvernement de l'Eglise. Non, certes, un parlement — puisqu'il n'est pas souverain et ne peut l'être, le pape restant un monarque, — mais une manière de sénat dont les options se préparent *coram populo* (1).

On dit avec insistance que ce synode est une répétition générale du prochain conclave. On le disait déjà, pour des raisons différentes, du précédent (2). Il est évident qu'en procédant au vote de son conseil permanent (douze membres) cette assemblée dégage un certain leadership. D'autre part, les participants du synode ont tout loisir, pendant un mois, de se concerter. Mais on se trouve ici sur un terrain particulièrement mouvant. Les conclaves passés ont surabondamment prouvé que leur choix était plus ou moins imprévisible ; en outre, *le pape n'a, si on peut dire,* que quatre-vingts ans. Léon XIII, qui souffrait lui aussi d'arthrose, a vécu jusqu'à quatre-vingt-treize ans, ainsi que l'a souligné malicieusement René Laurentin (*l'Evangélisation après le quatrième synode*, édition du Seuil).

Le synode demeure une institution irremplaçable pour structurer le collège épiscopal. Les éventuels conclavistes ne se seront jamais aussi bien connus, puisqu'ils auront déjà travaillé ensemble. Leurs votes seront mieux motivés. Le prochain pape sera mieux préparé que jamais à son rôle universel. En un sens, la constitution de l'Eglise fait davantage de place à la rationalité.

HENRI FESQUET.

(1) Cette expression d'Horace (en public) se rapporte à certains spectacles qu'un auteur dramatique ne doit pas mettre sous les yeux du public.

(2) Il était alors question que les membres du conseil du synode fassent partie du conclave. Ce projet a été apparemment abandonné.

AMOUREUX AU COUVENT ?

Mgr Joseph Ex Thabping, évêque de Ratchaburi (Thaïlande), a insisté pour que l'Eglise catholique s'inspire des exigences spirituelles du bouddhisme sur un point précis : les jeunes appartenant à cette religion sont invités, lorsqu'ils ont manifesté le désir de se marier, à se retirer, au préalable, dans un monastère pendant une période de trois mois.

Mgr Ex Thabping estime cette coutume particulièrement opportune. Il demande que le nouveau droit canon institue, à cet effet, des vœux monastiques résiliables au bout de trois mois.

Lyautey disait que la plupart des erreurs des hommes viennent de ce qu'ils mettent la conjonction « ou » là où il faudrait la conjonction « et ». Telle est bien l'inspiration bouddhiste. Mais les pères du synode n'ont pas paru très convaincus. Pourquoi, du reste, s'arrêter en si bon chemin ? Pourquoi ne pas obliger les aspirants à la vie monastique à mener une vie conjugale temporaire avant de franchir la grille du couvent ?

H. F.

SCIENCES

Jusqu'au 16 octobre au Muséum

LE SALON DU CHAMPIGNON

Comme tous les ans à l'automne, le Salon du champignon se tient dans la galerie de botanique du Muséum national d'histoire naturelle (Jardin des plantes à Paris) jusqu'au 16 octobre.

Outre la classification traditionnelle des champignons, une partie de l'exposition est notamment consacrée au développement des « fructifications » des champignons, et à la reconstitution d'un laboratoire de préparation des milieux de culture de champignons microscopiques.

Les visiteurs peuvent aussi voir les champignons trouvés sur la momie de Ramsès II et prendre connaissance des récents travaux sur les intoxications par les amanites.

Les groupes scolaires seront seuls admis pendant quatre jours (les 11, 12, 13 et 14 octobre) ; les autres jours réservés au public. Heures d'ouverture : 9 h. 30 à 17 h. 30. Prix d'entrée : 1 F pour les enfants des groupes scolaires ; 2,50 F pour les étudiants ; 5 F pour le grand public.

● *Le IVe Congrès national de généalogie* organisé par le Cercle généalogique du Centre se tiendra à Blois du 14 au 16 octobre. Le Cercle généalogique du Centre nous prie de faire savoir que des lettres ayant été égarées par les services postaux (une plainte a été déposée) et des chèques subtilisés, *les personnes qui ont fait* connaître leur intention de participer aux travaux et n'ont pas encore reçu l'accusé de réception sont priées de se mettre en relation avec la secrétaire du Congrès : Mme Dutray, 7, rue du Puits-Châtel, 41000 Blois. Tél. : (54) 78-01-15.

EN ILE-DE-FRANCE

UNE RÉGION DANS LA CRISE

230 000 personnes à la recherche d'un travail

On dénombre 4 400 000 salariés, 230 000 demandeurs d'emploi au 31 août 1977 (en août 1976, ce chiffre était de 191 000). 44 000 demandes nouvelles enregistrées au cours du mois d'août (en 1976, ce chiffre était de 37 000), un afflux de 150 000 jeunes sur le marché du travail, qui constituent la moitié environ du contingent des demandeurs d'emploi. Si l'on ajoute que 44 % des habitants de l'Ile-de-France à la recherche d'une situation sont des femmes, voici résumé le schéma de l'emploi en région parisienne en ce début d'automne.

Pour M. Pierre Espérandieu, chef de la mission économique et sociale de l'Ile-de-France, l'état du *marché de l'emploi* a des causes à la fois conjoncturelles et structurelles : « La région parisienne subit actuellement le contrecoup de la crise mondiale et nationale, mais cela ne suffit pas à expliquer totalement l'état du marché. Depuis quelques années, un phénomène de restructuration très important des entreprises peut ête observé en *Ile-de-France. Cette restructuration touche* de nombreux actifs puisque dans l'industrie, par exemple, 900 000 salariés travaillent dans les entreprises employant moins de cent personnes. Enfin, dernière évolution économique enregistrée en Ile-de-France entre 1973 et 1976 : le secteur secondaire a perdu 200 000 emplois, le tertiaire en a gagné autant. »

En 1976, le secteur tertiaire comptait 2 800 000 salariés, le secondaire 1 600 000, et le primaire à peine 10 000. En 1962, ces chiffres étaient respectivement de 2 400 000, 1 800 000 et 15 000.

La réorganisation des branches économiques en Ile-de-France n'explique pas tout. *En 1972-1973, le nombre des demandeurs d'emploi était de* 100 000 ; il a plus que doublé en trois ans pour atteindre 230 000 au 31 août 1977, et les chiffres de septembre laissent prévoir une aggravation de cette situation. D'autre part, six demandeurs d'emploi sur dix attendent plus de trois mois une nouvelle profession.

En Ile-de-France, l'effort des pouvoirs publics porte essentiellement sur les jeunes. Si 50 000 d'entre eux (ceux qui ont des diplômes d'enseignement supérieur) trouvent d'eux-mêmes une solution, 80 000 jeunes au moins recherchent un emploi par le biais d'un organisme de placement ; 60 000 d'entre eux n'ont pas de qualification. Actuellement, un pre*mier bilan de l'opération* en faveur des jeunes (loi du 5 juillet 1977 sur les stages d'emploi et de formation) *conduit à constater* qu'elle démarre lentement en Ile-de-France puisque 15 000 jeunes à peine se sont inscrits aux divers stages proposés.

D'autre part, et afin de remédier à cette situation, un certain nombre de mesures ont été mises en place ou sont en cours de préparation pour favoriser la création et le développement des petites et moyennes industries créatrices d'emploi. Mais aucune réforme de la politique menée par la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) *n'est envisagée actuellement. Cette politique* pour l'Ile-de-France a notamment *été précisée en 1975 lorsqu'il fut décidé* que 700 000 mètres carrés de bureaux au maximum seraient construits chaque année en région parisienne, dont un tiers dans les villes nouvelles. Au cours du *VII* Plan le nombre des mètres carrés de bureaux construits à Paris ne doit pas *dépasser 200 000.*

De plus, le gouvernement veut favoriser les villes nouvelles et mieux répartir les entreprises en Ile-de-France (dans les villes moyennes de la région notamment).

En 1955, sur dix emplois créés en France, neuf l'étaient en région parisienne, un en province. En 1975, ces chiffres se sont inversés mais l'aménagement *interne de la région parisienne doit être* réexaminé. Paris compte en effet deux *millions d'emplois pour deux* millions d'habitants, tandis que les huit départements de l'Ile-de-France, avec 9,8 millions d'habitants, ne procurent que 4,4 millions d'emplois salariés.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

« ALLO JEUNES EMPLOIS » DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Quatre « incollables » sur le 725-18-75

« J'ai vingt-cinq ans, je travaille depuis deux ans comme secrétaire administrative. Ai-je droit à la formation permanente, car je voudrais devenir infirmière ? » « J'ai dix-huit ans, je suis apprentie coiffeuse non déclarée. J'ai seulement mon certificat d'études. Où puis-je m'adresser pour trouver un emploi ? » Depuis le 20 septembre, le 725-18-75 répond à toutes ces questions.

Le département des Hauts-de-Seine a, en effet, mis au point une formule originale d'information pour *les jeunes. Tous les jours,* de 9 h. à 18 h., quatre « incollables » les attendent au bout du fil pour leur donner tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin concernant leur emploi et leur formation.

« Il ne faut pas que nos correspondants s'imaginent que nous sommes un centre d'embauche, explique Christine Ollivier, l'animatrice du quatuor, *nous sommes là pour les soutenir et les aiguiller dans la recherche de leur emploi. C'est pourquoi nous avons constitué une importante documentation que nous consultons au gré des appels. »*

Les hôtesses ont tout d'abord répertorié des informations générales, la liste des ministères, celle des préfectures. *« Cela nous permet de renseigner nos correspondants qui ne savent pas où s'adresser pour obtenir une bourse par exemple,* explique Mlle Ollivier. *Puis, nous avons réuni tous les renseignements concernant les mesures mises en place par la loi du 5 juillet 1977* en matière de *stages de formation, de stages pratiques. Les jeunes ont entendu parler de ces mesures par la presse et la télévision. Ils nous téléphonent pour savoir s'ils peuvent en bénéficier. Ils préfèrent en général les stages pratiques dans les entreprises, qui sont mieux rémunérés pour les plus de dix-huit ans (90 % du SMIC), que les contrats d'apprentissage (410 F par mois). Les entreprises, quant à elles, nous interrogent pour savoir si elles ont le droit de rémunérer plus cher ces jeunes lorsqu'elles sont satisfaites de leurs services et désirent les garder définitivement. »*

Au chapitre « éducation » sont recensés tous les renseignements utiles pour les inscriptions universitaires : la liste des facultés, par exemple. Au chapitre « concours », on a la liste des administrations qui recrutent du personnel. Au chapitre « formation », il y a les renseignements sur les chambres de commerce et les stages pratiques qu'elles proposent. Les animatrices prennent *même des rendez-vous pour les jeunes* intéressés avec un responsable de la chambre de commerce.

Enfin, depuis quelques jours, ce sont les entreprises qui s'adressent au 725-18-75 afin de s'informer sur la loi du 5 juillet. La documentation des hôtesses s'est donc enrichie au fil des jours des réponses à leur apporter.

Cinq cents appels

« Allô jeunes *emplois » travaille en* liaison avec le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ), auquel le service a emprunté ses fiches d'information sur chaque profession ; avec l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONICEP) ; avec l'Agence nationale pour l'emploi, qui délègue en permanence un de ses membres ; avec la chambre de *commerce, la direction des affaires* sanitaires et sociales, la direction *départementale* du travail. La préfecture a prêté un local et les téléphones, les salaires des hôtesses étant assurés par le secrétariat général de la formation permanente.

Quinze jours après sa mise en place le bilan d' « Allô jeunes, emplois » est indiscutablement positif, et les *premières statistiques permettent de* constater que les cinq cents appels enregistrés (avec des « pointes » de soixante-dix appels par jour) se répartissent à peu près également entre les garçons et les filles. La moitié des appels proviennent des jeunes de dix-sept à vingt et un ans qui quittent l'enseignement secondaire sans diplômes supérieurs. La moitié des correspondants sont à la *recherche d'un emploi (les autres se* renseignent sur les stages de for*mation, sur l'orientation profession*nelle). Au total, deux cent soixante et onze personnes ont été dirigées vers les agences de l'emploi.

« Les appels étant de plus en plus fréquents, note Mlle Ollivier, *nous continuerons peut-être à proposer nos services au-delà du 30 octobre, date de clôture initialement fixée. Les appels sont longs, ils durent en moyenne cinq minutes, car les jeunes nous téléphonent autant pour obtenir des renseignements que pour être soutenus et encouragés dans leur recherche. Nous le savons et nous tentons de les aider. Certains nous rappellent parfois... pour nous remercier, lorsqu'ils ont trouvé une solution.* — M.-C. R.

Boulogne-Billancourt garde ses tours mais chasse ses ouvriers

Après l'article intitulé « Boulogne-Billancourt veut rester dans Boulogne-Billancourt » (le Monde *du 4 octobre) M. Bernard Pibouin, secrétaire de la section socialiste de cette ville, nous écrit :*

Avec l'aide de l'INSEE, pourquoi ne pas dire, par exemple, que, de 1962 à 1975, les employés de bureau et du commerce ont diminué de 40 % et les ouvriers de 38 % ? Les mouvements de population ne sont pas un effet du hasard. Ils ont deux causes précises : désindustrialisation et spéculation immobilière.

Diminution des emplois : dans le même temps où ces mouvements de population ont eu lieu, les « actifs » sont passés de 61 260 à 52 710 (— 8 550, soit — 14 %). Autre confirmation, en 1962, 51 % des salariés boulonnais travaillaient sur place ; en 1975, ils sont 40 % ! *De 1954 à 1962,* avec un maire socialiste, le nombre d'« actifs » travaillant dans la localité avait augmenté de 17 % ! De plus, entre le dernier recensement et cet été, le nombre des chômeurs a, hélas ! considérablement augmenté.

Enfin, les 68 000 m2 de bureaux de la « Tête du pont de Sèvres » ne trouvent pas preneurs. Trop de bureaux à Boulogne-Billancourt, comme ailleurs ! A tel point que l'on veut obliger Renault à s'y installer contre son gré. De grandes tours vides et poussiéreuses ornent notre paysage...

Passons à la politique du logement : à la place des emplois disparus, les logements ont poussé ; des logements chers, très chers... et qui se vendent mal. Trois exemples :

1) Prix moyen d'un grand *ensemble rue* de Silly, *construit* à la place de 850 emplois : 5 pièces :
— le 16 juillet 1973 : 348 300 à 392 700 francs,
— le 31 décembre 1975 : 453 300 à 654 700 francs,
soit de 30 à 66 % d'augmentation. Impressionnant pour trente mois !

2) Prix « luxe » : le record actuel est détenu par l'immeuble construit dans la ZAC de la Bellefeuille où le 5 pièces est vendu en mai 1977 de 670 000 F (117 m2) à... 1 240 000 F ! Heureusement, l'article n'oublie pas de préciser que ce sont 600 logements non aidés !

Le phénomène est le même pour ce qui concerne les locations.

A Boulogne-Billancourt, les promoteurs s'en donnent à cœur joie... *à ceci près que les logements* ne se vendent pas. Entre 1968 et 1975, les logements vacants sont passés de mille huit cent huit à trois mille cinq cent vingt-cinq. *Beau résultat ! En tout* état de cause, la politique du logement menée par la municipalité ne peut qu'accélérer le déséquilibre de la population.

Que l'on *s'occupe d'écarter* la circulation de transit tout le monde est d'accord ; que l'on lutte contre les excès de la Datar oui, mais tout cela n'est pas encore suffisant.

Il faut aller plus loin, être plus hardi. Le parti socialiste *propose entre autres, à coût égal,* de restructurer Boulogne-Billancourt autour de la multiplication des équipements de quartiers. Pas de gigantesque centre culturel, mais plusieurs relais culturels dispersés, des centres de santé dispersés dans les quartiers, *des maisons de l'enfance* bien réparties... et l'association le plus large possible de la population à la gestion de ces activités.

Il faut créer un centre ville certes, *mais il faut aussi* et surtout amener les installations nécessaires à proximité de la population. Là où le besoin est ressenti, là où c'est utile, là où *ce sera utilisé. Le quartier Rhin* et Danube n'est pas celui du Parc des Princes, ni celui des Menus, ni celui du square de l'Avre... Il faut vivre avec la population *pour le savoir et être* à son écoute.

Tous ces problèmes nécessitent une orientation gouvernementale différente : celle du programme commun pour les finances locales et la politique du sol urbain. Enfin, il faut vivre avec les gens pour *les comprendre et faire* que non *seulement* Boulogne-Billancourt reste dans Boulogne-Billancourt, mais aussi et surtout que Boulogne-Billancourt reste *Boulogne-Billancourt. C'est ce* que souhaitent les socialistes.

Maisons individuelles et villes nouvelles : la réconciliation

Le ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire vient de rendre public le texte d'une lettre que M. Jean-Pierre Fourcade a envoyée récemment aux responsables des villes nouvelles, avant de quitter ses fonctions.

M. Fourcade estime que les villes nouvelles de la région d'Ile-de-France paraissent être le terrain privilégié pour « expérimenter des formes nouvelles d'intégration de la maison individuelle dans la ville ». *On sait qu'un programme triennal (1977-1979) de 15.510 maisons individuelles en accession à la propriété a été lancé.* « Pour répondre à cette aspiration profonde des *Français,* sans désorganiser la vie urbaine, il faut s'attacher à réconcilier la maison individuelle et la ville ».

« Ce soir on fait les clowns »

On entend au loin la sirène d'une péniche. Le quartier sud de Cergy est situé dans la *boucle de l'Oise. Un cadre* donc agréable. Le boulevard serpente entre des pavillons qui lui tournent le dos. Leur façade principale ouvre sur des petites places. Trois mille cinq cents logements — du collectif et de l'individuel, en *location* et en accession à la propriété — sont répartis en six îlots, chacun conçu par un architecte différent. Le quartier a sa maison mère qui propose des activités pour tous les âges. Chaque îlot a son école colorée et sa plaine de jeux. L'ensemble est desservi par deux centres commerciaux et relié par des passerelles. Le piéton a ses cheminements à lui, à l'écart des voitures.

Le ciel est gris. A l'intérieur d'un îlot, un homme répare la bordure de son pavillon. De l'autre *côté de* l'allée, son voisin en fait autant. L'homme porte un imperméable triste. Malgré ses yeux bleus, il a l'accent du Midi. Se *plaît-il* ici ? *« La ville est froide,* dit-il. *On a tout regroupé autour du centre commercial. Chez moi, à Marseille* — l'homme sourit, — *on construit les villes autour des terrains de boules. Comment voulez-vous que je sois heureux ici ? »*

Cette jeune femme, qui habite depuis trois ans un pavillon aux Touleuses, est très contente. *« Nous avons été parmi les premiers à emménager. Au début, il y avait beaucoup de réunions. Tout le monde venait et c'était passionnant de voir une ville sortir de terre. Avant, nous étions à Rosny, et je me sentais rapportée. Ici, je fais partie de Cergy. Le journal local, je le lis. C'est surtout pour les enfants que c'est le plus intéressant. On a tout sous la main, le « foot », la voile à la base de loisirs de Cergy-Neuville, la bibliothèque, la piscine. Grâce aux passerelles et aux rues piétonnes, mes garçons vont partout, tout seuls. Cela dit, il y a moins de possibilités pour les adolescents. C'est un problème préoccupant. »*

On est chez soi dans l'îlot des *Plants.* Les pavillons ont été construits en bandes. Des murs granités plus hauts qu'ailleurs les protègent des allées. Derrière les murs, de gentils jardins fleuris séparés par des barrières en bois.

Chaque îlot est composé d'immeubles collectifs et de pavillons. Des cubes et des barres. Des liens se sont-ils noués entre locataires et propriétaires ? *« Pas vraiment,* dit-on. *A l'œil, déjà les immeubles sont différents. Mais dans le futur village du Ponceau, la coupure sera moins nette. La mentalité aussi n'est pas la même. Le locataire n'est jamais là pour longtemps, et avec l'augmentation des charges, les déménagements sont de plus en plus fréquents. Il faut dire aussi que le propriétaire a quelquefois tendance à agrandir son jardin au détriment des espaces communs. »*

La télévision locale

Les Bocages — le « Neuilly » *de Cergy — ont été conçus* par des promoteurs anglais. Rien que des petites maisons collées les unes aux autres. *« Dans un immeuble, on ferme sa porte,* dit une dame, *en pavillon on est dans son jardin. Les contacts sont plus faciles. Ici, les voisins sont sympathiques, mais tout n'est pas rose. Cette ville dite nouvelle repose sur des structures anciennes. On a construit des écoles splendides, mais le personnel n'est pas mûr pour utiliser les locaux au maximum de leurs possibilités. Il a fallu se battre pour obtenir des garderies. En fin de compte, on n'a pas plus d'avantages que dans une banlieue active. »*

La vie communautaire s'est pourtant organisée entre propriétaires. Aujourd'hui aux Bocages, c'est la fête. Gymkhana cycliste pour les enfants. Apéritif, soirée théâtrale et buffet campagnard pour les parents. On entre chez les uns et chez les autres. *« Marie-Claude, tu me prêtes les sabots et un chapeau,* dit un père. *Ce soir, on fait les clowns. »*

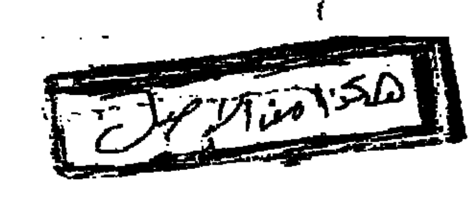
D'autres initiatives ont vu le jour comme cette journée de plantations organisée en commun par une association de résidents.

Autre sujet de déconvenue : la vidéo. La ville nouvelle est équipée d'un câble lui permettant d'avoir une station de télévision locale. *« Au début,* déclare le responsable d'une association, *on pensait pouvoir projeter les films que nous avions faits, ce qui aurait permis d'informer les gens sur nos activités. Mais, bien entendu, l'autorisation nous a été refusée. »*

Toujours sur l'initiative de résidents, des ateliers communautaires ont été créés. *« Au départ, nous avons bénéficié de crédits venant du Fonds d'intervention culturelle et du plan-construction, ce qui nous a permis d'acheter du matériel pour bricoler. A l'époque — c'était en juillet 1974, — nous étions le seul endroit ouvert dans la ville, même le samedi et le dimanche. Les gens venaient fabriquer des meubles, se rencontrer, discuter. »* Très vite, l'activité des ateliers a rayonné à l'extérieur. *« Nous avons créé des jeux pour les enfants. Les premiers ont été bien acceptés. Mais le chameau en plâtre et les champignons géants que nous avons réalisés dans l'îlot des Touleuses ont déclenché des polémiques sans nom. On en a parlé et reparlé dans le journal local et dans les foyers.*

Tout cela n'a pas empêché les ateliers communautaires de poursuivre leur action. *« L'établissement public ayant lancé un concours pour l'aménagement du plateau de l'Hautil, dans le secteur nord de Cergy, nous avons présenté un projet. Son originalité réside dans le fait que cinquante familles ont participé directement, avec vingt architectes, à l'élaboration de leurs maisons. L'établissement public nous a accordé un terrain et les habitants pourront participer à la construction. »* Dernier problème préoccupant : l'association a épuisé ses crédits de lancement. La collectivité locale prendra-t-elle le relais ? Pour qu'une idée neuve aboutisse dans une ville nouvelle.

FLORENCE BRETON.



TRANSPORTS

LA GRÈVE DES PÉTROLIERS ET LES DIFFFICULTÉS DU PAVILLON FRANÇAIS

Un marin français coûte près de deux fois plus cher qu'un marin britannique, *nous déclare le délégué des armateurs*

Lancée il y a quatre semaines par la C.G.T. et la C.F.D.T., la grève des équipages de pétroliers, qui se traduit par des retards à l'appareillage de soixante-douze heures, continue et se durcit. La fédération des marins C.G.T., dans une « réponse à la Shell », se demande si cette société pétrolière « ne tente pas de rendre responsables les marins et les syndicats d'un délestage de la flotte, délestage préparé depuis un certain temps ».

Parallèlement au conflit des pétroliers, les signes se multiplient, qui illustrent la crise de la marine marchande française, dont la compétitivité est de plus en plus mise à mal par la concurrence étrangère. Le passage sous pavillon britannique d'un car-ferry français de Normandy Ferries constitue un de ces signes les plus récents (« le Monde » daté 9-10 octobre).

Sur ces deux points, M. Pierre de Demandolx, délégué général du Comité central des armateurs français (C.C.A.F.), répond à nos questions.

« Allez-vous faire de nouvelles propositions aux syndicats qui demandent un allongement des congés des équipages des pétroliers ?

— C'est hors de question. Nous ne pouvons rouvrir ce dossier sous peine de contribuer à la destruction de l'armement pétrolier français au long cours. Aucun chef d'entreprise ne peut prendre la responsabilité d'accroître encore ses coûts lorsque les recettes ne suivent pas.

» Cette grève ne gêne guère les compagnies pétrolières. Les cuves de stockage sont pleines et l'approvisionnement du pays n'a rien à craindre. D'autre part, les autorités portuaires françaises ont pris la décision de laisser toujours libre un poste d'accostage pour les pétroliers étrangers. Si sur le dossier des congés je suis intraitable, en revanche sur tous les autres points je suis prêt au dialogue.

— Quels sont les handicaps de la marine marchande française en général ?

— C'est d'abord une affaire psychologique. L'opinion est beaucoup plus sensible au chemin de fer, à l'aviation, à l'automobile. Nous souffrons d'une sorte d'incompréhension. Les difficultés de la flotte ne sont jamais évoquées par ou pour elles-mêmes mais la plupart du temps à travers la crise de la construction navale. Ni les syndicats de marins ni les pouvoirs publics ne semblent percevoir assez les données du problème. Or, la concurrence est de plus en plus aiguë et le marché toujours aussi déprimé.

— C'est donc une affaire de coût ?

— Oui, disons plutôt de « surcoût » de notre pavillon par rapport aux Britanniques, aux Polonais, aux Grecs, aux flottes nationales du tiers-monde, aux bateaux de complaisance. Nous ne pouvons plus tenir longtemps. Un exemple, pour un navire français de vrac de 70 000 tonnes transportant du charbon. Ses recettes journalières avoisinent 11 000 F, mais ses charges d'exploitation dites « running cost » (sans les annuités financières) dépassent 25 000 F. D'où un déficit de 14 000 F par jour. Ça reviendrait moins cher de le désarmer et de le mettre « en veilleuse » dans un fjord. Les recettes d'affrètement qui étaient de 6 à 7 dollars la tonne en 1973-1974 sont tombées aujourd'hui à 1,10 dollar alors que les salaires, par exemple, ont augmenté de 60 %.

— Tout le monde est touché ?

— Bien sûr. Chez les Norvégiens, les Grecs, les Espagnols, on apprend des faillites retentissantes. Mais certains armateurs, qui ont les reins solides, peuvent patienter trois ou cinq ans, le temps que le marché se redresse, et désarmer les navires. En France, nous sommes tellement endettés qu'il faut vendre les navires pour entretenir notre trésorerie. Les « sorties » de flotte se sont accélérées et vont continuer : vingt-sept sorties dans le premier semestre 1977 contre seize entrées. Aussi est-on obligé de crier aux syndicats « casse-cou ».

— Le chômage augmente chez les marins ?

— Oui. Alors qu'on enregistrait vers 1974-1975 cinq cents demandes d'embarquement au bureau de la main-d'œuvre maritime, on en a connu huit cents à mille l'an dernier et l'on est à mille deux cents aujourd'hui.

— Comment se termine l'année dans l'armement français, et quelles sont les perspectives ?

— Il n'y a plus qu'un « flot de prospérité » : la côte occidentale d'Afrique, et encore ! En général, les résultats financiers des compagnies se seront dégradés, et l'endettement se sera encore accru. On n'aura enregistré que trois à quatre commandes, et encore essentiellement pour des lignes protégées, comme la Corse, et financées par le contribuable. Donc des lignes qui ne rendent pas compte de l'état du marché concurrentiel et international. Cette situation interdit des commandes nouvelles en 1978. Investir aujourd'hui c'est se charger de handicaps nouveaux et énormes.

— Les solutions ?

— Il y aurait tout un éventail de mesures à mettre en œuvre : des moratoires de dettes, des mesures fiscales, des plans contractuels de désarmement temporaires, avec l'appui des pouvoirs publics. Mais surtout il faut réduire le surcoût de notre pavillon par rapport à nos partenaires européens. Si l'on compare deux navires de 40 000 tonnes, français et britannique, les dépenses journalières d'équipage sur le premier atteignent 2 250 dollars, sur le second 1 300 dollars. On a des différences de un à deux pour le coût des congés, et de un à quatre pour les dépenses de Sécurité sociale. Autrement dit, quand le marin français est en mer, sur des navires pour la plupart modernes et « performants », il est très compétitif.

» En revanche, lorsqu'il est à terre, et qu'on considère les congés, les relèves, la disponibilité, les charges sociales, les écarts deviennent catastrophiques. Tous les partenaires doivent avoir conscience qu'on est aujourd'hui à l'heure de vérité. Les problèmes de l'armement se posent en terme de survie en cette fin de 1977. La réponse doit donc être globale, et la solution est de nature politique. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

Le baptême du plus grand pétrolier du monde

De notre envoyé spécial

Saint-Nazaire. — *Cela aurait dû être un beau baptême. Rien n'avait été oublié ce 8 octobre : ni les langoustes « de Bretagne » ni le champagne pour les quatre cents invités. La pluie avait même cédé la place à un soleil timide sur l'estuaire de la Loire pastellé de gris-bleu, lorsque la bouteille s'était brisée sur le château arrière du navire. Et puis ne s'agissait-il pas — pour quelques centaines de tonnes, il est vrai — du plus gros pétrolier du monde ?*

Le Pierre-Guillaumat, *construit par les Chantiers de l'Atlantique et affrété par Elf pour quinze ans, porte, en effet, 555 000 tonnes, et sa longueur — 414 mètres — est deux fois supérieure à la hauteur de la tour Maine-Montparnasse.* « Il remplirait l'avenue des Champs-Elysées du Rond-Point à l'Arc de triomphe », *disait-on un peu abusivement.*

Mais comment avoir l'esprit à la fête lorsque les trois secteurs industriels penchés sur les fonts baptismaux sont inquiets pour leur avenir.

L'affrètement d'abord. A peine sortis des chantiers, pétroliers et méthaniers sont parqués dans les fjords norvégiens dans l'attente de jours meilleurs. Il y en aurait ainsi cinq cents ou six cents en Norvège, à en croire le président d'Alsthom-Atlantique, M. Loygue. Commandés avant la crise pétrolière de 1973, ces navires étaient destinés à un marché en pleine expansion. Le Pierre-Guillaumat *lui-même n'aurait sûrement pas vu le jour si la décision de le construire ou non avait été prise en 1974. S'il doit partir pour le golfe Persique dès le 28 octobre, il en coûtera beaucoup plus cher à Elf qu'un affrètement « au voyage » actuellement disponible sur le marché, et le pétrolier géant remplacera trois ou quatre navires, qui devront être désarmés.*

Pétroliers et méthaniers représentent 50 % de la construction navale. Comme il n'y aura plus aucune commande avant 1982 ou 1983, les difficultés des chantiers ne sont pas difficiles à comprendre.

Déjà les Chantiers de l'Atlantique ne travaillant qu'à 85 % de leur capacité. S'il y a encore quelques commandes en carnet pour 1978, 1979 provoque les plus grandes inquiétudes. « Il faut trouver, *dit M. Loygue,* sept millions d'heures de travail par an si nous voulons vivre. » *Une lettre d'intention a bien été signée par une société américaine pour la livraison de deux centrales hydrauliques comportant chacune trois groupes de 25 mégawatts qui doivent être placés dans des espèces de sous-marins de 60 mètres de long, mais cela ne représente que sept cent mille heures de travail. Et, comment oublier que la concurrence sud-coréenne et polonaise souligne le caractère excessif des prix des chantiers français ?*

Pour faire face à une crise qui pourrait devenir aussi grave que celle de la sidérurgie, les pouvoirs publics poussent au regroupement des entreprises françaises. Mais les fiançailles tardent à se réaliser. Dubigeon-Normandie est le lieu d'affrontements sociaux qui sont le reflet de la situation, et les Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (C.N.I.M.) ont sur les bras deux méthaniers dont l'acquéreur a disparu. Voilà une dot qui ne semble pas réjouir Alsthom-Atlantique.

Le Pierre-Guillaumat, *qui n'a pas coûté moins de 550 millions de francs, livrera bientôt ses cargaisons de « brut » aux raffineries françaises, dont la surcapacité est aussi inquiétante que celle de l'affrètement. M. Chalandon, dont c'était la première sortie publique comme président d'Elf-Aquitaine, après avoir fait l'éloge de son prédécesseur, s'est inquiété de l'obligation faite aux entreprises de vendre le pétrole raffiné en dessous du prix de revient.* « Faute d'accord entre les partenaires de la Communauté européenne (...), *a-t-il dit,* il faudra bien que les gouvernements reprennent leur liberté (...). Nous attendons avec confiance les initiatives du gouvernement français pour soutenir notre industrie et préserver l'emploi dans ce domaine. »

Fallait-il que le baptême fût morose pour que ce champion du libéralisme en appelle à l'intervention de l'Etat.

BRUNO DETHOMAS.

ENVIRONNEMENT

● *A Seveso,* cinq cent trente des sept cent quarante habitants évacués en juillet 1976 à la suite d'une grave pollution par la dioxine regagneront prochainement leur demeure, vient d'annoncer l'Institut supérieur de la santé.

● *Deux mille logements au soleil.* — Un ensemble de deux mille logements va être entièrement chauffé à l'énergie solaire à Nîmes. L'auteur du projet est l'architecte Georges Chouleur, un des spécialistes français de l'urbanisme solaire. Il a notamment réalisé les maisons proches de la centrale d'Aramon.

A Nîmes il envisage de construire sur un terrain de 35 hectares actuellement disponible entre l'autoroute la Languedocienne et le boulevard périphérique sud un ensemble de deux mille logements. — *(Corresp.)*

Ile-de-France

LES CONTRACTUELLES S'HABILLERONT EN PERVENCHE

Les mille deux cents contractuelles chargées de faire respecter la réglementation dans les rues de la capitale vont changer d'uniforme. Leur nouvelle tenue est actuellement réalisée par les ateliers de la préfecture de Paris sur des dessins de Carven. Le couturier du rond-point des Champs-Elysées et plusieurs autres créateurs ont soumis un certain nombre de croquis. Leurs propositions ont été examinées par la mairie de Paris et ce sont, en dernier ressort, les contractuelles elles-mêmes qui ont opté pour l'ensemble qu'elles estimaient le plus seyant.

L'uniforme qui a été choisi comprend deux tailleurs de couleur pervenche à veste blaser droite, jupe légèrement clochée et blouse-chemisier rayée aux couleurs de la Ville, bleu et rouge. Pour l'hiver : un manteau droit en ratine, toujours pervenche, un pantalon et un imperméable complètent cet uniforme tout temps, auquel sont adjoints des bottes bleu marine et un petit chapeau prolongé en visière sur les yeux à la façon Robin des bois, mais sans plume...

Concorde devra-t-il satisfaire à de nouvelles normes de bruit ?

La « manifestation motorisée » que les riverains de Kennedy Airport avaient organisée, le dimanche après-midi 9 octobre, aux abords des pistes, s'est finalement réduite à un défilé d'une centaine de voitures.

Le Port de New-York vient, pour sa part, de proposer l'établissement de nouvelles normes de bruit — plus sévères que les actuelles, — qui seront discutées en audiences publiques. Le « Daily News », un quotidien new-yorkais, écrit à ce propos : « C'est manifestement un nouveau tour destiné à recommencer toute l'affaire à zéro et à la faire traîner avec une nouvelle série de discussions, d'analyses et de démêlés juridiques. »

De notre correspondant

New-York. — Les autorités portuaires de New-York, menacées d'encerclement sur le plan juridique, ont proposé, samedi 8 octobre, de nouvelles normes sonores pouvant être appliquées aux trois aéroports de New-York : Kennedy, La Guardia et Newark. Elles ont, d'autre part, fixé au lundi 17 octobre (le jour précisément où la Cour suprême doit statuer sur leur demande de sursis à exécution contre l'atterrissage de Concorde), le début des audiences publiques au cours desquelles toutes les parties concernées pourront faire connaître leur avis sur ces nouvelles réglementations. Ces audiences seront présidées par M. Orville Shell, ancien président du barreau de New-York.

La cour d'appel, en rendant son jugement favorable à Air France et à British Airways et en autorisant Concorde à se poser à Kennedy Airport, *« parce que les normes sonores en vigueur avaient été appliquées, en ce qui le concerne, de façon discriminatoire »*, avait reconnu au Port de New-York le droit d'émettre de nouvelles normes sonores, à condition qu'elles ne fussent pas discriminatoires.

Les normes que le Port de New-York propose au choix incorporent les critères fédéraux (prévus pour 1985 et énoncés récemment par M. Brock Adams, secrétaire américain aux transports), plus *sévères que les critères utilisés* jusqu'ici par les autorités locales qui permettent, aujourd'hui, aux appareils d'émettre 112 décibels au décollage.

La première solution retenue par le Port de New-York aboutirait à bannir Concorde, mais aussi la plupart des appareils subsoniques de New-York, à partir du 31 décembre prochain, puisque, à cette date-là, les nouveaux critères fédéraux s'appliqueraient.

La deuxième solution accorderait un délai de grâce aux appareils subsoniques ; ils auraient jusqu'en *1985* pour *diminuer le bruit* de leurs réacteurs. En revanche, Concorde serait immédiatement interdit de séjour sous prétexte qu'il s'agit d'*« un appareil d'un genre nouveau »*.

La troisième solution viserait à remettre à 1985 l'adoption des normes fédérales et autoriserait Concorde à se poser à Kennedy-Airport pendant une période d'essai de trois ans, afin de vérifier s'il est capable de respecter le plafond des 112 décibels.

Le Port de New-York étudierait, aussi, pendant cette période, *« la nature particulière du bruit émis par Concorde »* et s'efforcerait de vérifier si les nuisances causées aux riverains par les vibrations émises par l'avion supersonique n'exigent pas l'établissement de normes de vibration en plus des normes de bruit.

Le Port de New-York a fait savoir qu'il pourrait adopter, au terme des audiences publiques, l'une de ces trois propositions ou bien une quatrième qui serait un compromis entre elles.

Sa manœuvre est habile puisqu'elle tient compte — du moins formellement — des nouveaux dispositifs fédéraux en matière de bruit ainsi que des avis de la cour d'appel. Il est trop tôt pour définir laquelle des trois propositions sera adoptée. On peut, en tout cas, exclure la première solution qui aboutirait à la fermeture, d'ici à deux mois, des trois aéroports new-yorkais...

LOUIS WIZNITZER.

SPORTS

TENNIS

Jauffret vainqueur du National

LA RELÈVE SE FAIT TOUJOURS ATTENDRE

De notre correspondant

Strasbourg. — Séparés par le résultat du match qui sanctionnait la victoire de François Jauffret face à Patrice Dominguez *(7-6, 6-4, 6-4) en finale du* National, dimanche 9 octobre, à Strasbourg, les deux joueurs se sont trouvés réunis par l'interprétation qu'ils donnaient à leur participation à ce stade de l'épreuve. Alors que la partie venait à peine de s'achever, François Jauffret se saisit du micro du juge de chaise et s'adressa aux deux mille cinq cents spectateurs qui avaient pris place dans les gradins du central : *« Je voudrais dire mon émotion d'avoir emporté un septième titre de champion de France. Mais je tiens aussi à féliciter Patrice Dominguez, mon malheureux adversaire. Notre présence à tous deux, dans cette finale, est la confirmation de notre bonne saison en Coupe Davis. »*

Dans ses déclarations, Dominguez *n'a pas manqué de faire* aussi référence à cette épreuve. L'intervention des deux Bordelais est à interpréter comme une réponse à Patrick Proisy et une mise au point. Ce dernier avait contesté la composition de la sélection française engagée en demi-finale de la Coupe Davis, zone européenne, à Rome, voilà trois semaines. A l'époque, Jauffret et Dominguez étaient restés à l'écart de la polémique, soucieux sans doute de développer leur argumentation ultérieurement, sur les courts. De ce point de vue, ils ont parfaitement réussi.

Leur accession à la finale s'est *faite, somme toute, sans problème.* François Jauffret a été néanmoins accroché par le jeune Strabourgeois Christophe Freyss (vingt et un ans), le seul à lui prendre un set durant le National. Face à Proisy, Domingez eut un début de match pénible. Après avoir perdu le premier set, il était mené 4 à 0 dans le second. Il parvint cependant à rétablir la situation avec beaucoup de brio. Imposant son jeu d'attaque et grâce aussi à une exceptionnelle réussite, il déborda son adversaire. *Mais Dominguez laissa* dans cette finale avant la lettre l'essentiel de ses ressources. Si bien qu'il se présenta sans ressort contre Jauffret.

Grâce à ce succès, le Bordelais approche le record de victoires de Pierre Darmon (neuf), mais le tennis français doit-il s'en glorifier ? On peut trouver anormal en effet qu'un joueur de trente-cinq ans exerce de la sorte son hégémonie sans être véritablement contesté. *Le cas de Jauffret* n'est malheureusement pas isolé puisque le National a sacré d'autres « vétérans » : Gail Lovera (trente-deux ans) et Rose-Marie Darmon (trente-six ans) dans le double dames ; Patrice Beust (trente-trois ans) et Daniel Contet (trente et un ans) dans le double messieurs. Le premier titre de champion de France de Jauffret remonte à 1964. Celui de Beust-Contet à 1965. Celui de Gail Lovera (ex-Chanfreau) à 1969. Quant à Rose-Marie Darmon, elle avait gagné le double mixte avec son mari en 1961.

Si la hiérarchie a été effectivement bousculée chez les dames avec l'élimination successive des quatre têtes de séries, la victoire de Sylvie Rual (vingt-quatre ans) n'est pas, à proprement parler, un point positif. Cette joueuse, qui reconnait s'entraîner modérément, et que l'on ne voit pratiquement jamais dans les tournois, est loin du niveau international.

Chez les hommes, la situation n'est guère plus encourageante. Yannick Noah (dix-sept ans), considéré comme le plus talentueux de nos espoirs, a disparu dès le premier tour, tout comme *Christophe Roger-Vasselin, tous* deux ayant été finalistes, cette année, de la Coupe Galea. Ses deux compagnons de sélection — Bedel et Casa — ont fait un peu mieux, mais aucun n'a franchi le stade des quarts de finale.

En définitive, seul Christophe Freyss, quinzième joueur français, s'est montré le moins discret des prétendants à la relève. Ce n'est pas un hasard si son atout essentiel, au dire des spécialistes, réside dans son sérieux. Une qualité qui n'est pas toujours de mise dans le tennis français, où sévit une certaine autosatisfaction. Une qualité cependant qui permet à *Jauffret de durer, mais qui n'est* plus, à elle seule, suffisante pour briller au firmament du tennis international.

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

ÉQUITATION

AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SAUT D'OBSTACLES

La déroute des grands noms

Après trois jours de galops ininterrompus sur le terrain du Grand-Parquet de Fontainebleau, le championnat de France des cavalières et cavaliers de saut d'obstacles s'est achevé, dimanche 9 octobre, par la traditionnelle épreuve tournante avec échange de chevaux entre les quatre cravaches finalistes constituées cette année par la nouvelle et triomphante génération : Alain Hinard, détenteur sans conteste de la couronne, Gilles Bertran de Balanda, Jean-Marc Nicolas et Jean-Paul Patrat, cités ici dans l'ordre des mérites.

Tout a commencé et en partie s'est joué avec le Prix de Vincennes, première épreuve qualificative, courue vendredi devant un public clairsemé. Trempés *comme des soupes sous une pluie* impitoyable, une cinquantaine de candidats au titre bravement en décousirent trois heures d'horloge. Infortunés *habits* rouges mais aussi et surtout pauvres chevaux pataugeant dans la gadoue jusqu'à la pointe du jarret.

Au programme et, *a fortiori*, sur la piste, pas une seule femme malgré les promesses de l'affiche. Pourquoi ? Dans sa conception actuelle, le championnat de France avec ses deux grosse épreuves éliminatoires, Prix de Vincennes-maniabilité et Prix d'Auteuil-puissance, sans parler de la finale, exige des concurrents, outre de l'énergie à revendre, une grande capacité pulmonaire (voir les cavaliers à leur retour au paddock) et surtout du biceps à cause du dressage hâtif de certains chevaux, *dressage bâclé pour un petit* nombre. Or si nos compagnes ont le culte du travail bien fait et le respect de leur métier, elles *n'ont physiquement pas la force* — et elles l'ont compris — de jouer les leaders dans un championnat où le dernier mot, à *valeur technique comparable, reste* au muscle.

Le deuxième sexe, pour notre plaisir et sa fierté, avait autrefois *son propre championnat national* qui eut, entre autre mérites, celui de révéler des cavalières de la trempe de Michèle Cancre et Janou Lefebvre, deux « natures » sans pareille. Il a été supprimé et remplacé à un niveau beaucoup plus modeste par le Championnat de France des cavalières de deuxième catégorie, dont nous discernons mal l'intérêt et la valeur *sportive. Façon de faire* une fleur à ces dames, chuchotait-on à la tribune officielle. On peut tout de même se demander si une telle épreuve avait sa place, dimanche, à Fontainebleau.

Le fait saillant du Championnat de France seniors tient dans la déroute complète des cavaliers consacrés par le savoir et la renommée. Marcel Rozier — ô stupeur — *se voyait écarter dès le* premier jour, l'olympique *Bayard de Maupas* s'arrêtant par deux fois sur le premier élément du double, attaqué sans doute un peu trop en bourrasque, après une glissade inopportune sur la banquette. Puis *Echo de Carron*, autre monture du champion, autre *chance donc pour lui*, « charognait » à mi-parcours, donnant ainsi un témoignage éloquent du caractère détestable de son père, le beau, l'éruptif *Rantzau*. Abandon du cavalier numéro un.

Hubert Parot, Marc Roguet, Daniel Constant, ce dernier peut-être un peu surmené, en ont tant vu dans leur carière que leur action présente procède davantage de l'automatisme que du feu sacré. Ils s'ajoutent à la liste incompréhensiblement longue des valeurs n'ayant joué aucun rôle. Au départ, il est vrai, la perspective d'aller à la « tournante » n'est pas sans inquiéter les meilleurs, leurs chevaux respectifs ont la *classe internationale et le* risque est énorme de les voir, par la suite, détraqués entre des mains dont certaines — ne citons per*sonne* — ont tendance à secouer un peu trop vigoureusement les tapis.

Pour tout dire, la « tournante » est une épreuve attrape-à-l'œil. Si *elle enchante le public* — plus de dix mille spectateurs dimanche, — en revanche les *aficionados* sont loin de joindre aux siens leurs bravos. Il est en effet pénible, il est désagréable à l'homme de cheval de voir houspiller, sur quatre parcours consécutifs, des sujets appelés à briller à l'étranger pour le bon renom et l'avenir de l'équitation et de l'élevage français nullement en péril, n'en déplaise aux casseurs de vitres, leurs sentences fulminatoires *n'ayant de prix qu'à leurs yeux.*

Les vedettes dans les fonds de décor, demeuraient seuls en piste les jeunes loups. C'est ainsi que sortirent du lot les quatre cavaliers cités plus haut. Le jeune Nordiste, fixé en Normandie, Alain Hinard, *qui obtint sa première* victoire internationale, il y a deux ans, en remportant le Grand Prix de Dinard sur une forte coalition étrangère, succède à Christophe Cuyer, tout aussi malchanceux cette année que ses grands aînés.

Aucune surprise au dressage, Mlle Dominique Desmée conservant son titre.

ROLAND MERLIN.

FOOTBALL

Le match nul (0-0) de la France et de l'Union soviétique

Une douche froide salutaire pour des joueurs émoussés

Quarante jours avant de recevoir les Bulgares pour le match décisif de qualification à la prochaine Coupe du monde, les footballeurs français, tenus en échec par les Soviétiques (0-0), ont pris, le 8 octobre, au Parc des Princes, au propre comme au figuré, une douche froide qui pourrait bien se révéler salutaire. Si les résultats des joueurs français depuis plus d'un an et la valeur a priori *moindre des Bulgares par rapport aux Soviétiques incitent à l'optimisme, ce match nul doit rappeler qu'il est toujours hasardeux et dangereux de jouer sa qualification et son avenir sur une seule rencontre, même disputée à domicile.*

Les cinquante mille spectateurs du Parc des Princes s'étonneront peut-être de ne pas revoir les footballeurs soviétiques pour la Coupe du monde 1978 en Argentine. Un mois après une confortable victoire sur la Pologne (4 à 1) *et trois jours* après un méritoire match nul (0 à 0) contre les Pays-Bas à Rotterdam, ils ont réussi à désorganiser cette jeune équipe *de France qui avait* progressé à grands pas dans la hiérarchie européenne.

Placés dans le même groupe de qualification que les Grecs et les Hongrois, les Soviétiques, vainqueurs seulement de leurs deux rencontres à domicile, ont été devancés d'un point par les Magyars, auteur d'un match nul à Athènes. Valéri Lobanovski, *entraîneur du Dynamo* de Kiev et de l'équipe nationale, a fait les frais de cet échec. Cela n'a pas empêché son successeur, Nikita Simonian, de *maintenir* sa confiance à une ossature de joueurs ukrainiens, puisque six d'entre eux — les attaquants et les demis — affrontaient les Français.

Panache et efficacité

Révélé au plan européen le 14 mai 1975 par sa victoire en Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe contre les Hongrois du Ferencvaros de Budapest, *Dynamo de Kiev avait* séduit les téléspectateurs en offrant l'image d'une équipe alliant le panache et l'efficacité. Aux Sud-Américains, Argentins et Uruguayens *surtout*, les Soviétiques avaient emprunté cette habitude de multiplier les passes latérales ou en retrait pour faire courir leurs adversaires et préparer une offensive qui les surprenne par un brusque change*ment de rythme*. Des joueurs d'Ajax d'Amsterdam, ils imitaient la longueur des passes ou des courses, les grands change*ments d'aile et les appels de balle* constants des attaquants ou des demis. Enfin le fer de lance, Oleg Blokhine, avait le réalisme des attaquants de l'Inter de Milan, pour se jouer à lui seul de la surveillance de plusieurs défenseurs.

S'ils se montrent beaucoup moins offensifs désormais, les Soviétiques ont conservé, de leurs grandes manœuvres sous le maillot de Kiev, leurs habitudes de lions en chasse. Des grands fauves, ils ont déjà la puissance et l'indolence apparente quand ils calment le jeu et amènent l'adversaire à relâcher sa vigilance *en gardant le ballon au centre* du terrain. Comme eux ils ne comptent pas sur leur seule vitesse de course pour surprendre mais mettent patiemment en place de véritables pièges par ces préparatifs anodins qui ne doivent pourtant rien à l'improvisation.

La parade

Deux fois en première mi-temps les footballeurs français furent sauvés par la barre transversale, sur une tête de Vladimir Bessonov, puis sur un tir de Burjak. Oleg Blokhine, suivi comme son ombre par Gérard Janvion, *entraînait* celui-ci loin de sa zone d'action habituelle et ouvrait ainsi des brèches pour ses partenaires. Les *Français étaient alors d'autant* plus facilement dominés au centre du terrain que Michel Platini fuyait vers l'avant cette nasse créée par la présence en nombre des Soviétiques et que Jean Petit, le meneur de jeu monégasque, était le plus souvent obligé d'évoluer à la place laissée libre par Janvion à l'arrière.

Comme à Rio face au Brésil, les *footballeurs français surent* néanmoins trouver en deuxième mi-temps les ressources morales et physiques pour réagir et chercher une parade. *Contre Dynamo de* Kiev, en Coupe d'Europe, les Stéphanois avaient démontré que la meilleure arme pour annihiler l'organisation de jeu des Soviétiques et leur technique un peu stéréotypée était le « pressing ». A *défaut* de pouvoir appliquer cette spécialité stéphanoise, qui exige trop d'abnégation, d'automatismes et de dépense d'énergie *pour une sélection nationale*, les Français ont au moins eu le mérite de resserrer leurs rangs et les distances entre attaquants et défenseurs pour prendre à leur tour l'initiative.

Il s'ensuivit quelques situations difficiles pour les Soviétiques, notamment sur un coup franc de Platini, tiré sur la transversale. Les Français seraient alors sans *doute parvenus* à leurs fins malgré la belle forme du gardien de but Youri Diegtarev, si quelques éléments de base comme Michel Platini, Dominique Bathenay ou Gérard Janvion n'étaient apparus un peu émoussés par un début de saison trop chargé.

Plus peut-être que la valeur des Bulgares, c'est la hantise des blessures, la fatigue des footballeurs français et les deux matches par semaine qui les attendent jusqu'au 16 novembre qui préoccuperont le plus le sélectionneur national, Michel Hidalgo, avant le rendez-vous le plus important de ces dernières années pour l'équipe de France.

GERARD ALBOUY.

AUTOMOBILISME

Victoire de Scheckter dans le Grand Prix du Canada

Pour l'essentiel, il manquait deux pilotes et deux voitures au départ du Grand Prix du Canada, qui a eu lieu à Mosport, dimanche 9 octobre, et qui a pris fin par la victoire heureuse de Scheckter (Wolf) après l'abandon d'Andretti (Lotus) dans l'avant-dernier tour. Niki Lauda, brouillé définitivement avec Ferrari, avait choisi de déclarer forfait (le Monde *daté 9-10 octobre), et Jean-Pierre Jabouille (Renault), confronté à des problèmes de moteur et de tenue de route, ne s'était pas qualifié. Tout bien pesé, ces deux absences ne présentaient pas le même intérêt. Lauda est assuré de remporter le championnat du monde et sa dernière querelle en date avec Ferrari n'apportait aucun élément nouveau à une situation désormais connue de tous.*

En revanche, c'était la première fois que Jabouille ne parvenait pas à qualifier sa Renault RS 01. Le pilote n'est pas en cause : vendredi 7 octobre, il avait été pénalisé pendant les deux premières séances d'essais par les ennuis déjà cités, et, samedi, pour la dernière séance d'essais, il pleuvait sur Mosport. Impossible donc de réaliser un bon temps dans ces conditions.

La non-qualification de la Renault (vingt-sixième temps pour vingt-cinq partants) souligne cependant les difficultés que rencontre l'équipe de course de Renault à rendre compétitive sa monoplace de formule 1. A moins d'une performance au Japon, le 23 otcobre, dans le dernier grand prix de l'année, la saison s'achèvera pour Renault sans que la voiture ait réellement démontré ses éventuelles possibilités.

Pour ce qui concerne le dauphin de Lauda, dans le classement du championnat du monde, il semble que la chance ait favorisé Jody Scheckter. Dimanche 9 octobre, il était nettement distancé (un tour) par Hunt et Andretti et c'est un fâcheux concours de circonstances pour ces deux pilotes qui a permis à Scheckter de franchir en vainqueur la ligne d'arrivée du Grand Prix du Canada. Aux deux tiers de la course, Hunt a été contraint à l'abandon à la suite d'un heurt contre les glissières de sécurité en doublant, comble d'ironie, son coéquipier Mass. Hunt a reproché à Mass de ne pas lui avoir cédé assez facilement le passage et, si tel est le cas, il faut peut-être chercher dans le départ de Mass de chez Mac Laren ce manque de complicité étonnant.

Hunt hors course, il restait Andretti, dont la Lotus est en tous points supérieure à la Wolf de Scheckter. A l'avant-dernier tour, Andretti était lui aussi éliminé, moteur cassé. 1977 est décidément à la fois une bonne et une mauvaise saison pour Lotus. Bonne, parce que les Lotus sont à l'évidence les meilleures monoplaces du lot, mauvaise parce qu'il est assez rare qu'un constructeur et un pilote connaissent autant de déconvenues.

FRANÇOIS JANIN.

TENNIS DE TABLE

Deux mille concurrents à la salle Georges-Carpentier

Cent soixante raquettes en mouvement et quatre-vingts balles en celluloïd voltigeant sans arrêt : tel est le spectacle insolite qui se donnait samedi 8 et dimanche 9 octobre à Paris. La Fédération française tenait table ouverte, salle Georges-Carpentier, à l'occasion de son premier tournoi populaire. Succès presque immédiat puisque deux mille concurrents, licenciés ou non, se trouvaient répartis par groupes de quatre poules de trois. Des gamins de douze ans y défiaient — avec quelle maîtrise — des hommes aux cheveux blancs, sous l'œil averti du champion d'Europe, Jacques Secrétin.

La récompense suprême, en dehors des cadeaux remis à chaque vainqueur de match, était de se voir intégrer dans l'équipe de France, qui participera au tournoi de Paris, le 25 octobre, au stade Pierre-de-Coubertin.

Le tournoi populaire de ce week-end donnait, en effet, le coup d'envoi à une série de manifestations destinées à marquer le cinquantième anniversaire de la Fédération française de tennis de table. L'élite internationale, Chinois en tête, participera aux Internationaux de France, du 2 au 4 décembre, à Rennes, et au tournoi final, le 5 décembre, à Paris.

Belle occasion de relance pour une fédération qui ne compte encore que soixante-dix mille adhérents, mais qui n'ignore pas que la France est riche de pratiquants du dimanche, avides, au fond, de se retrouver dans des compétitions à leur niveau, tout en profitant du spectacle que peuvent donner les champions.

Sans compter l'attrait que ce sport peut avoir pour les plus jeunes, qui y excellent. Le Premier Pas pongiste, réservé aux moins de... dix ans, a rassemblé cette année dix-sept mille champions en herbe. De quoi espérer, vraiment. — F. S.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS (formule 1)
GRAND PRIX DU CANADA A MOSPORT

1. Scheckter (Wolf) ; 2. Depailler (Tyrrell), à 6 sec. 7 ; 3. Mass (Mac Laren), à 8 sec. 9 ; 4. Jones (Shadow) ; 5. Tamblay (Ensign) ; 6. Brambilla (Surtess), etc.

Classement du championnat du monde. — 1. Lauda, 72 pts ; 2. Scheckter, 55 ; 3. Andretti, 47 ; 4. Reutemann, 36 ; 5. Hunt, 31 ; 6. Mass, 25, etc.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE de première division
(Première journée)

*Villeurbanne bat Antibes 86-79
Orthez bat *Bagnolet 94-92
*Monaco bat Nice 79-65
*Caen bat Denain 106-84
Le Mans bat *Challans 88-56
*Clermont bat Tours 96-94
*Berck bat Racing 112-92
*Avignon bat Jœuf 86-70

Cyclisme

TOUR DE LOMBARDIE

1. G.-B. Baronchelli (It.), les 266 km. en 7 h. 3 min. (moyenne : 36,454 km.-h.) ; 2. Vandenbroucke (B.), à 2 min. 59 sec. ; 3. Bitossi (It.) ; 4. De Witte (B.) ; 5. Panizza (It.) ; 6. Vandi (It.) ; 7. Zoetelmelk (P.-B.), même temps ; 8. De Muynck (B.), à 3 min. ; 9. Perletto (It.) ; 10. Fabbri (It.), même temps.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(neuvième journée)
GROUPE A

Besançon bat *Avignon 2-1
*Martigues bat Saint-Dié 4-2
*Epinal bat Ajaccio 5-0
*Arles bat Toulon 2-1
Auxerre bat *Fontainebleau 3-0
*Alès bat Cannes 5-2
*Toulouse et Angers 2-2
*Chaumont et Melun 2-2
*Haguenau et Béziers 0-0

Classement. — 1. Martigues, 15 pts ; 2. Epinal, 14 ; 3. Auxerre, 13 ; 4. Besançon et Ajaccio, 12 ; 6. Toulon et Angers, 11 ; 8. Cannes, 10 ; 9. Arles, 9 ; 10. Avignon, Béziers et Saint-Dié, 8 ; 13. Alès et Chaumont, 7 ; 15. Melun et Haguenau, 6 ; 17. Toulouse, 4 ; 18. Fontainebleau, 1 point.

GROUPE B

*Brest et Lille 2-2
*Tours et Angoulême 2-2
*Limoges bat Châteauroux 3-0
*Gueugnon bat Quimper 2-1
*Dunkerque bat Guingamp 5-0
*Lucé et Nœux 0-0
*Poissy et Paris F.C. 2-2
*Rennes bat Caen 2-0
*Red Star bat Boulogne 4-1

Classement. — 1. Tours, 14 pts ; 2. Red Star, 13 ; 3. Lille, Dunkerque, Châteauroux et Gueugnon, 12 ; 7. Lucé, 11 ; 8. Paris F.C., 10 ; 9. Rennes et Brest, 9 ; 11. Angoulême, 8 ; 12. Quimper, Boulogne, Limoges et Poissy, 7 ; 16. Nœux, 5 ; 17. Caen, 4 ; 18. Guingamp, 3 points.

Handball

L'équipe portugaise de Belenenses a battu, le 8 octobre à Lisbonne, le Racing de Strasbourg par 24 à 16 en match « aller » du premier tour de la Coupe d'Europe des clubs champions.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(troisième journée)
POULE A

*Gagny bat Besançon 16-11
A.S.P. Police bat *Cannes 19-13
St. Marseillais U.C. b. *Ivry 17-15
*Paris U.C. bat Toulouse 22-19
*Strasbourg - Nîmes : reporté au 29 octobre.

Classement. — 1. Paris U.C., 9 pts ; 2. Stade marseillais U.C, 9 ; 3. Ivry, 7 ; 4. Gagny, 7 ; 5. Strasbourg, 6 ; 6. A.S.P. Police, 5 ; 7. Nîmes, 4 ; 8. Cannes, 3 ; 9. Toulouse, 3 ; 10. Besançon, 3 points.

POULE B

*A.S.P.T.T. Metz b. Villemomble 30-20
*Voltaire b. Stade Messin E.C. 19-18
Mulhouse bat *Nantes 19-17
Dijon bat *Altkirch 27-21
*Saint-Maur bat Gonfreville 16-15

Classement. — 1. A.S.P.T.T. Metz, 9 pts ; 2. Dijon, 9 ; 3. Saint-Maur, 8 ; 4. Mulhouse, 8 ; 5. Voltaire, 7 ; 6. Gonfreville, 5 ; 7. Villemomble, 5 ; 8. Altkirch, 3 ; 9. St. Messin, E.C. 3 ; 10. Nantes, 3.

Hippisme

Le prix Salverte, disputé à Longchamp, et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par *Velino*, suivi par *le Rayonnant* et par *Maginot*. La combinaison gagnante est 5-9-11.

Motonautisme

Six Heures de Paris

1. Bob Spalding - Tom Percival (G.-B.), sur Mercury-Velden, 173 tours, soit 813,1 kilomètres, à la moyenne de 135,5 km.-h. ; 2. Jeff Edwards - Tom Dear (G.-B.), sur Mercury-Hodger, 169 tours ; 3. Clees Van Der Velden-Seebold (P.-B.), sur Mercury-Velden, 167 tours ; 4. Renatto Molinari (Italie)-Bob Herring (Etats-Unis), sur Evinrud-Molinari, 158 tours ; 5. Vassena-Valdata (It.), 144 tours

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(troisième journée)
GROUPE I
POULE A

Lourdes b. *Auch 16-9
*Agen b. Tyrosse 27-8
Béziers b. *Bègles 19-12
Le Creusot b. *Vichy 16-6

Classement. — 1. Béziers, 9 pts ; 2. Lourdes, 8 ; 3. Agen, 7 ; 4. Auch, Le Creusot, Vichy et Tyrosse, 5 ; 8. Bègles, 4.

POULE B

*Montauban b. Bourgoin 13-2
Toulon b. *Brive 11-7
U.S.A. Perpignan b. *Tarbes 9-6
*Mérignac b. Albi 9-3

Classement. — 1. Montauban, 9 pts ; 2. Toulon et Perpignan, 8 ; 4. Brive, Bourgoin, Tarbes et Mérignac, 5 ; 8. Albi, 3.

POULE C

Nice b. *Mazamet 13-10
*Biarritz b. Beaumont 7-4
Toulouse b. *Aurillac 10-6
Bourg b. *Chambéry 15-6

Classement. — 1. Toulouse, Bourg, Nice, Beaumont et Biarritz, 7 pts ; 6. Aurillac et Mazamet, 5 ; 8. Chambéry, 3.

POULE D

*Bagnères b. La Rochelle 48-0
*Oloron et Bayonne 3-3
Graulhet b. *Rodez 6-3
Romans b. *Montchanin 13-9

Classement. — 1. Graulhet, 9 pts ; 2. Bayonne, 8 ; 3. Romans et La Rochelle, 7 ; 5. Oloron, 6 ; 6. Bagnères, 5 ; 7. Montchanin et Rodez, 3.

POULE E

*Salles b. Tulle 29-3
*Dax b. La Voulte 40-12
*Carcassonne b. Montferrand 33-7
*Valence et Narbonne 12-12

Classement. — 1. Narbonne, Montferrand et Tulle, 7 pts ; 4. Dax et Valence, 6 ; 6. Carcassonne, Salles et La Voulte, 5.

GROUPE II
POULE F

*Gaillac b. Marmande 9-6
Mont-de-Mars. b. *Lavelanet 16-12
*Angoulême b. P.T.T. Arras 33-12
*Orthez b. Quillan 17-0

Classement. — 1. Gaillac et Mont-de-Marsan, 9 pts ; 3. Angoulême, 7 ; 4. Orthez, Lavelanet, P.T.T. Arras et Marmande, 5 ; 8. Quillan, 3.

POULE G

*Périgueux b. Mimizan 40-15
*Lannemezan b. Bergerac 6-3
Pau b. *Langon 24-9
*Nîmes b. Mauléon 9-6

Classement. — 1. Pau, 9 pts ; 2. Périgueux, Mauléon et Lannemezan, 7 ; 5. Bergerac, Mimizan et Nîmes, 5 ; 8. Langon, 3.

POULE H

St-Jean-de-Luz b. *Lyon O.U. 17-15
Millau b. *Prades 16-0
*Castres b. Saint-Médard 10-4
*Carmaux b. Vic-en-Bigorre 18-6

Classement. — 1. Carmaux, 9 pts ; 2. Saint-Jean-de-Luz, Castres et Millau, 7 ; 5. Saint-Médard, Vic-en-Bigorre et Prades, 5 ; 8. Lyon O.U., 3.

POULE J

*Coarraze-Nay b. Pamiers 15-6
*Boucau b. Lombez 4-3
*Grenoble et Saint-Claude 6-6
*Avignon b. Voiron 41-3

Classement. — 1. Boucau, 9 pts ; 2. Saint-Claude, 8 ; 3. Avignon, 7 ; 4. Grenoble, 6 ; 5. Lombez, Coarraze-Nay et Voiron, 5 ; 8. Pamiers, 3.

POULE K

*Racing C. F. b. Fumel 48-3
PUC b. *Montélimar 26-7
*Dijon b. Cahors 22-9
*Thuir b. Saint-Girons 9-6

Classement. — 1. PUC, 8 pts ; 2. Racing C. F. et Dijon, 7 ; 4. Cahors, 6 ; 5. Saint-Girons, Thuir, Montélimar et Fumel, 5.

Tennis

NATIONAL
Simples messieurs

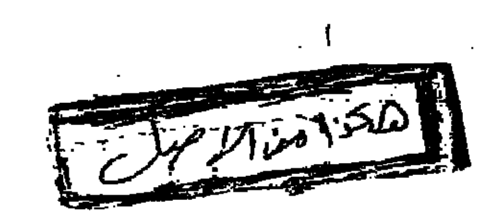
Demi-finales. — Dominguez bat Proisy, 3-6, 7-5, 6-2, 6-4 ; Jauffret bat Freyss, 7-5, 5-7, 6-0, 6-4.

Finale. — Jauffret bat Dominguez, 7-6, 6-4, 6-4.

Simples dames

Finale. — Mme Rual bat Mlle Dupuy, 7-5, 6-2.

VOILE. — *Le voilier français* Gauloises II *est arrivé dimanche 9 octobre, à 14 h. 18 G.M.T., au Cap, terme de la première étape de la course autour du monde. Il prend ainsi la troisième place en temps compensé, derrière* Flyer *(Pays-Bas) et* King's Legend *(Grande-Bretagne).*



AU CONSEIL DE L'EUROPE

Objection de conscience et Convention des droits de l'homme

De notre correspondant

Strasbourg. — L'Assemblée du Conseil de l'Europe a demandé vendredi 7 octobre que l'objection de conscience au service militaire soit incluse dans les droits garantis par la convention européenne des droits de l'homme. La résolution, adoptée à la quasi-unanimité, déclare notamment : *« Les personnes astreintes au service militaire qui, pour des motifs de conscience ou en raison d'une conviction profonde d'ordre religieux, éthique, moral, humanitaire, philosophique ou autre de même nature, refusent d'accomplir le service armé doivent avoir un droit subjectif à être dispensés de ce service. »* L'Assemblée s'est prononcée pour un service de remplacement utile à la collectivité ou au tiers-monde.

Il ressort du débat que, si le sort des objecteurs de conscience s'est amélioré depuis dix ans, on est encore loin, dans les pays libres d'Europe, d'un statut des objecteurs de conscience.

A l'heure actuelle, a remarqué M. Péridier, sénateur socialiste français, rapporteur de la commission juridique, à l'exception de la Turquie et de Chypre, tous les pays membres du Conseil de l'Europe reconnaissent, sous une forme ou une autre, le droit à l'objection de conscience. Mais entre l'Autriche, la R.F.A., les Pays-Bas et le Portugal, qui le reconnaissent dans leur Constitution, la Grèce, qui vient de le reconnaître d'une façon restrictive, et la France, qui en limite la portée, les situations sont très variables. Dans la plupart des cas, a souligné le rapporteur, les raisons invoquées sont d'ordre religieux. Il s'agit de les étendre aux préoccupations d'ordre éthique, moral, humanitaire et philosophique. Cela permettrait, a indiqué le rapport, la reconnaissance, dans certains cas, de l'objection pour des raisons politiques.

Il faudrait aussi que le service de remplacement accordé aux objecteurs ne dépassât point la durée des obligations militaires et que ses bénéficiaires soient mis sur un pied d'égalité, socialement et financièrement, avec les soldats assumant leur service militaire normal. Enfin, l'information sur les droits des objecteurs laisse beaucoup à désirer.

Les libertés de pensée, de conscience et de religion, ainsi que les possibilités de les manifester, exprimées à l'article 9 de cette convention, semblent inclure logiquement le droit à l'objection. Mais le même article fait mention de restrictions à ces libertés, découlant entre autres des nécessités de la sécurité nationale et de l'ordre public. En France notamment, a noté M. Péridier, la jurisprudence est contradictoire. Cette disposition de la Convention des droits de l'homme, a remarqué le rapporteur, n'oblige donc pas les signataires à reconnaître le droit à l'objection de conscience, qui, dès lors, devrait être formulé clairement dans un protocole additionnel.

Dans la discussion, M. Schürch (radical démocrate, Suisse), qui devait s'abstenir lors du vote, fit savoir que son pays rejetterait l'objection de conscience, la neutralité armée et l'égalité devant la loi étant fondamentales dans son pays. Le référendum du 14 décembre prochain à propos de la reconnaissance du droit d'objection ne devrait pas aboutir à la ratification populaire, selon l'orateur.

Certains ont souhaité que l'objection de conscience soit reconnue en Espagne, qui s'apprête à demander son entrée au Conseil de l'Europe. M. Péridier a rappelé que huit cents militaires espagnols sont en prison pour la revendication de ce droit. Le gouvernement de Madrid vient toutefois de donner des preuves de sa bonne volonté en suspendant un conseil de guerre qui devait juger un objecteur à Mallorca et en accordant la libération provisoire d'un autre à Bilbao.

JEAN-CLAUDE HAHN.

CORRESPONDANCE

Les difficultés des sociétés d'économie mixte

Après la mise en cause, dans un article consacré aux pertes enregistrées par des sociétés d'économie mixte de la région parisienne (*le Monde* du 28 septembre), de la SEMIC, qui enregistre un déficit de 40 millions de francs, MM. Cathala et Viellet, respectivement président et directeur général de la Société d'économie mixte de construction et de rénovation urbaine de la ville de Créteil, nous font savoir que, bien que portant le même sigle, leur société n'a aucune relation avec l'établissement cité dans l'article.

La SEMIC mentionnée dans l'article, écrivent-ils, *« est en fait la Société d'économie mixte immobilière de Coudray-Montceaux, dont le siège social est en l'hôtel de ville de Coudray-Montceaux et qui a effectivement ses bureaux dans les locaux de la SACI, selon ce que nous avons relevé dans l'annuaire des SEM, édité par la Fédération (...). »*

« Par conséquent, nous vous demandons pour réparer le préjudice qui nous est causé de publier dans l'un des très prochains numéros du Monde *une rectification faisant clairement apparaître :*

» — D'une part, la dénomination sociale complète de la SEM de Coudray-Montceaux ;

» — D'autre part, son caractère totalement étranger avec la SEM de Créteil, de telle façon que tout risque de confusion soit entièrement écarté.

TÉMOIGNAGE

CLAIRVAUX HORS LA VIE

De M. Marc Laimé, détenu à la maison centrale de Clairvaux (Aube), nous avons reçu le témoignage suivant :

Clairvaux. Un mythe. Une poubelle. Une centrale de sécurité ordinaire. Trois cents détenus. Affectés à Clairvaux à la suite d'une décision administrative qui échappe totalement aux magistrats qui les ont condamnés. Individus dangereux, irrécupérables, qui ont tenté de s'évader, ont participé à des révoltes, ou n'ont rien fait de particulier, sont là sans savoir pourquoi et subissent un régime qui n'est peut-être pas tout à fait sans rapport avec les quatre morts enregistrées en quatre mois.

Clairvaux. Une assistante sociale et un aumônier. Pas d'éducateurs, pas de professeurs, pas d'intervenants extérieurs qui troubleraient le bon fonctionnement d'un monde parfaitement clos sur lui-même. Un chômage endémique. La promenade toute la journée, certes. Football, pétanque, poker, cinéma le dimanche... Une structure qui fonctionne hors la vie, dans la loi. Pas de parloirs libres, comme dans d'autres centrales de sécurité ordinaire. Interdiction d'adresser des petites annonces à *Libération*. Interdiction de s'abonner et de recevoir le journal du CAP. Censure illégale? Qu'importe...

Après trois, quatre, cinq ans de prévention, d'isolement, six ou dix-huit mois de quartier de sécurité renforcée, des détenus sont « expédiés » à Clairvaux. Il se'st établi une noria bien huilée, depuis la création, en 1975, des quartiers de sécurité. Après Mende, Tarbes, Bourgoin, Briey, Evreux et les autres, Clairvaux ou Châteauroux. Ultimes étapes d'un lent enlisement pour ceux qui ne s'accoutument pas à la prison, ne concluront jamais le « *gentleman's agreement* » qui leur « *vaudrait* » de bénéficier du centre de détention. Expédiés en O.S.R. puis à Clairvaux parce qu'on ne sait plus comment s'en débarrasser, qu'ils ne « *relèvent pas vraiment de la psychiatrie* », donc pas possible de les refiler à l'asile, qu'ils « *foutent le bordel partout* », qu'ils perturbent la « *bonne marche* » d'établissements « *sérieux* ».

Clairvaux. Un tombeau où mourront encore ceux qui ne supportent plus la perspective des journées vides d'une *foule* solitaire qui tourne inlassablement et contemple les chats qui se baladent, silencieux eux aussi.

Abbas Benabid, mort le 20 mai 1977.

Jean-Claude Paumier, mort le 5 juillet 1977.

Henri Outin, mort le 22 août 1977.

Pierre Gravelle, mort le 9 septembre 1977.

Clairvaux. Rien à signaler.

N.D.L.R. — Trois de ces décès sont dus à des suicides : ceux de MM. Abbas Benabid et Jean-Claude Paumier, tous deux âgés de trente ans, et de M. Pierre Gravelle, âgé de trente-trois ans. Le quatrième, M. Henri Outin, âgé de trente et un ans, était mort d'une rupture d'anévrisme.

Amnesty International met en garde les autorités françaises à propos de Mᵉ Klaus Croissant

Mᵉ Klaus Croissant doit comparaître de nouveau devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris ce lundi 10 octobre. Lors de sa première comparution, le 3 octobre, le débat sur le dossier d'extradition présenté par les autorités ouest-allemandes avait été reporté, ainsi que l'examen de la demande de mise en liberté déposée par les défenseurs de Mᵉ Croissant (*le Monde* du 5 octobre). Ce report d'audience était principalement dû à l'existence d'un nouvel élément dans le dossier : l'envoi d'un deuxième mandat d'arrêt délivré par un juge d'instruction de la cour fédérale de justice à Karlsruhe, le 30 septembre dernier — le jour même de l'arrestation en France de Mᵉ Croissant (le premier mandat d'arrêt avait été établi le 15 juillet). Ce document, qui n'avait pas encore été traduit pour l'audience du 3 octobre, devait être notamment examiné ce lundi 10 octobre.

Alors que plusieurs associations ont déjà publié un appel en faveur de Mᵉ Croissant, près de deux cents personnalités françaises ont signé une lettre ouverte dans laquelle elles demandent *« sa libération immédiate »*.

Parmi la liste des signataires figurent les noms de : Mme Simone de Beauvoir ; MM. Yves Boisset, Claude Bourdet, François Chatelet, Maurice Clavel, Régis Debray, Jacques Debû-Bridel, Gilles Deleuze, Jean Elleinstein, Vladimir Jankélevitch, P. Joxe, Georges Kiejman; Mmes Maria - Antonietta Macchiocci, Françoise Mallet-Joris, Françoise Sagan; MM. Antoine Sanguinetti, Jean-Paul Sartre, Haroun Tazieff, Laurent Schwartz, Fred Zeller, Jean Pierre-Bloch, Mᵉ Roger Badinter et Mᵉ Jean-Denis Bredin.

Le mouvement Amnesty International a publié, lundi 10 octobre, un communiqué pour rappeler sa position :

« Le mouvement Amnesty International, souligne le communiqué, *n'est susceptible d'intervenir que lorsque la personne extradable risque d'encourir dans le pays demandeur la peine de mort, la torture, des traitements inhumains ou un procès inique. Dans cette affaire, il nous paraît donc nécessaire que, pour décider de l'extradition, les autorités françaises s'assurent de garanties suffisantes concernant les conditions de détention des prisonniers politiques en R.F.A., notamment pour que les mises au secret prolongées considérées comme inhumaines, ne soient plus appliquées, comme cela s'est fait récemment. »*

Amnesty International indique d'autre part que les autorités françaises devront s'assurer que la nouvelle législation en vigueur en République fédérale d'Allemagne — qui paraît *« comme un retour en arrière en matière de défense »* — permette au procès de Klaus Croissant d'avoir lieu *« conformément aux normes d'équité internationalement reconnues »*.

D'autre part, vingt-cinq avocats des barreaux de Francfort et de Berlin-Ouest ont demandé, le 3 octobre, la libération immédiate de Mᵉ Arndt Müller, l'un des associés de Mᵉ Croissant. Soupçonné de soutien à une association terroriste, il avait été arrêté à Stuttgart le 30 septembre, le jour de l'arrestation de Mᵉ Croissant à Paris. Dans leur déclaration, les avocats reprochent à la justice fédéraled' avoir empêché jusqu'alors Mᵉ Müller de recevoir l'assistance d'un avocat de son choix.

● *Racisme hôtelier à Sarlat.* — Pour avoir apposé un écriteau « Chambre à louer - Portugais exceptés », une habitante de Sarlat (Dordogne), Mme Geneviève *Magne, a été condamnée* à 500 F d'amende par le tribunal correctionnel de Bergerac.

Vingt-deux Yougoslaves assignés à résidence à Porquerolles.

Vingt et un Croates et un Serbe, résidant dans diverses régions de France, sont arrivés dans la soirée du samedi 8 octobre sur l'île de Porquerolles (Var), où ils seront assignés à résidence pendant toute la durée de la visite du maréchal Tito. D'importantes forces de police assurent leur surveillance.

Le docteur Jean-Jacques Perron, maire d'Hyères, sénateur du Var (P.S.), a protesté contre cette assignation à résidence — venant après d'autres décisions de même nature — qui fait de l'île de Porquerolles *« un pénitencier occasionnel »*. *« Nous autres, socialistes, sommes attachés à la défense des droits des hommes, de quelque horizon politique qu'ils soient »*, a-t-il ajouté, en précisant qu'il avait adressé une question écrite à ce sujet au ministre de l'intérieur.

Faits et jugements

Un communiqué des NAPAP après l'attentat contre M. Alain Peyrefitte.

Les NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), qui ont revendiqué samedi 8 octobre par un coup de téléphone à Europe 1 l'attentat commis devant la grille du domicile de M. Alain Peyrefitte (*le Monde* daté 9-10 octobre), nous ont adressé un communiqué dans lequel ils déclarent : *« Nous, NAPAP, avertissons la justice capitaliste en général et son ministre en particulier que nous les considérerons responsables à partir de ce jour de la santé des prisonniers politiques révolutionnaires, sans distinction d'appartenance, en grève de la faim depuis le 26 septembre, pour leurs droits les plus élémentaires. »*

Le communiqué ajoute : *« La lutte des prisonniers politiques pose le problème des conditions de détention dans la soi-disant démocratie libérale avancée ; effectivement, 90 % des prisonniers en France appartiennent aux classes les plus défavorisées. »* Les NAPAP concluent : *« Nous exigeons, après cette action, que leurs cas soient très vite réexaminés et que tout soit fait pour répondre à leurs revendications. La bourgeoisie doit savoir que la tactique des otages innocents ne nous empêchera pas de lutter jusqu'à la victoire finale. Destruction du capitalisme. »*

Négociations au point mort à la CIMADE.

Les négociations engagées depuis le mardi 4 octobre entre la direction de la CIMADE (Comité œcuménique d'entraide) et la section syndicale C.F.D.T., qui a lancé un mot d'ordre de grève le lundi 3 octobre (*le Monde* du 6 octobre), sont au point mort. Les employés syndiqués, qui représentent un peu moins de la moitié du personnel, demandent toujours, comme préalable à la fin de leur grève, l'embauche d'une personne dans le secteur « *alphabétisation* » et la reconduction du mandat du chef du service « *migrants* », qui expire au mois de juin 1978.

Le secrétaire général de la CIMADE, le pasteur Roby Bois, propose pour sa part, au nom de la direction du Comité œcuménique d'entraide, l'engagement d'une autre personne chargée d'évaluer les besoins du secteur « *alphabétisation* » et celui d'une autre personne pour remplacer l'actuel responsable du service « *migrants* ».

Le secrétaire général de la CIMADE justifie ces propositions en évoquant notamment « *une difficulté à travailler* » avec le responsable du service « *migrants* », ainsi qu'une « *rupture de solidarité* », soulignant que « *le combat pour les migrants* » est également son combat. Plus profondément, la CIMADE, dont le déficit s'est élevé à 356 000 F en 1977 sur un budget de fonctionnement de 3 millions de francs, a pris la décision d'équilibrer son budget 1978.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	258 F	385 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 10 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherches dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : L'AFFAIRE DU COLLIER DE LA REINE, de M. L'Herbier (1946), avec V. Romance, M. Escande, J. Dacqmine, M. Salina, J. Hébey (N. Rediffusion).

Reconstitution très soignée — d'après une étude historique de Funck-Brentano — de l'escroquerie et du scandale qui éclaboussèrent le trône de France quelques années avant la révolution.

22 h. 25, Portrait : Le cinéaste Marcel bier, par B. Panigel ; 23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

Aujourd'hui magazine ; 18 heures, Fenêtre sur ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire : Portrait de l'Univers (Les fameux centenaires du Caucase), par J. Lallier et M. Tosello ; 23 h., Zig-Zag : soixante-cinq ans de photographie (A. Hertesz) ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : P. Wajsman ; 20 h. : les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : DANS LA CHALEUR DE LA NUIT, de N. Jewison (1967), avec S. Poitier, R. Steiger, W. Oates, Q. Dean, J. Patterson ; 22 h. 15, Journal.

A la suite d'un crime commis dans une petite ville du sud des Etats-Unis, un Noir inconnu est arrêté. Il se révèle être un détective de la police fédérale. Pas trop de manichéisme dans cette analyse des mécanismes du racisme.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes de M. de Saint-Pierre, par P. Galbeau ; 19 h. 25, Présence des arts ;
20 h., « Le docteur est en visite », de M. Silovitz, avec M. Renaud, D. Gence, O Mallet. Réalisation P. Guinard (rediffusion) ; 21 h., Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction Jorge Rotter : Siohan, Marco, Rotter ; 21 h. 40, Ecoles de Paris ; 22 h. 30, Entretiens avec... Tadao Takemoto, par O. Germain-Tomas ; 23 h., Travail sur pierre, de Roger Caillois.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 45, Concours international de guitare ; 20 h. 5, En direct de la B.B.C. : Chœurs et orchestre Monteverdi, dir. J.-E. Gardiner : « Hercule » (Haendel), avec J. Tomlinson et S. Walker ; 23 h. 20, France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Entre les pavés, l'herbe.

MARDI 11 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal : En direct de l'Académie française ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Bienvenue au cinéma, de G. Béart et R. Grumbach ; 21 h. 45, Série documentaire : Provinciales (la vigne et le vin, deuxième partie : La lumière de septembre), prod. J.-C. Bringuier, réal. H. Knapp.

22 h. 30, Magazine littéraire : Pleine page, d'André Sipriot.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h., Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Kojak ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... : Les métiers d'art (la décoration) ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ;

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : Jean Moulin, de H. Michel et H. Calef.

Reconstitution de la vie d'un des grands héros de la Résistance française. (Lire les articles de Jean-Marc Théolleyre et de Claude Sarraute, pages 1 et 14.)

Vers 22 h., Débat : La grande figure de la Résistance.

Avec MM. H. Frenay, responsable du mouvement Combat, fondateur de l'armée secrète ; J.-P. Levy, fondateur du mouvement Franc-Tireur ; R. Aubrac, responsable du mouvement Libération ; D. Cordier, secrétaire de Jean Moulin.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la tortue et le Club d'Ulysse ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La démocratie chrétienne ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LA PREMIERE BALLE TUE, de R. Rouse (1956), avec G. Ford, B. Crawford, J. Crain, R. Tamblyn, A. Joslyn (N.).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jacques Garelli (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, La Terre de promission de Charles Quint à Rubens ; 9 h. 7, Matinée des autres ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, Ecoles de Paris : les étrangers après-guerre ; 12 h. 5, Parti pris, avec B Kouchner ; 12 h. 45, Panorama, avec G. Guégan ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « La poudre des songes », de M. Bealu ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Géométrie variable ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 30, Ecoles de Paris : les étrangers après-guerre ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 25, Sciences (l'Institut Pasteur) ;

20 h., Dialogues : L'Etat est-ce le pouvoir ? Avec Jean-Paul Dollé et Nikos Poulantzas ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Tadao Takemoto ; 23 h., Tout cela est fragments : travail sur « Pierres », de R. Caillois

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation, par P. Badura Skoda ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Musique ancienne : A. Rosetti, J.-G. Nisle, J Reicha ; à 15 h., L'orchestre d'Etat hongrois, dir. J. Ferencsik : Lajtha, Bartok ; à 15 h. 32, Œuvres de Purcell, Britten et M. Constant ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Ecoute magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Entre chien et loup ;

20 h. 30, Orchestre philharmonique tchèque, direction V. Neuman : « Ma patrie », de Smetana ; 22 h. 30, Portraits de compositeurs au Festival de musique expérimentale de Bourges ; 0 h. 5, Portraits de compositeurs au Festival de Belgrade 1977.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 10 OCTOBRE

— *M. André Diligent*, secrétaire général du C.D.S., intervient sur R.-M.-C., à 20 heures.

MARDI 11 OCTOBRE

— *La démocratie chrétienne* dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 heures 40.

● *Le prix musical de Radio-Brno* a été remporté, samedi 8 octobre, par le Centre de production de Bruxelles. Dix-neuf stations de radio européennes étaient en compétition.

● *La première assemblée générale de la Fédération internationale des archives télévisées (FIAT)* aura lieu du 12 au 14 octobre, à Paris.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Orchestre du Théâtre national de l'Opéra, dir. P. Boulez (E. Carter, O. Messiaen, B. Bartok).
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.
Centre Pompidou, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Spectacle audio-visuel.

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Chansonniers, vous avez raison.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.

Lundi 10 octobre

Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. : Concert piano, cello et flûte (Mozart, Poulenc, Jolivet) ; 21 h. : G. Parmentier, piano (Debussy, Chopin, Liszt, Bartok, Beethoven, Schubert, Brahms).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. R. Bergel (Britten, Mozart).
Théâtre 13, 20 h. 45 : Carte blanche à O. Greif, piano.

Festival d'automne

Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Chants du Mali : la Kora.
Cirque d'Hiver, 20 h. 30 : Théâtre du Nigéria.
Opéra-Studio, 20 h. 30 : S. A. D. E.

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Jacques Thollot.
Caveau de la Montagne, 22 h. 30 : J.-P. Coustillas, bandonéon ; D. Duprat, guitare.
Théâtre Fontaine, 21 h. : Groupe Albert Marcœur, folk.
La Vieille Grille, 18 h. 30 : J. Bizien, J. Berrocal, J. Pauvros.

cinémas

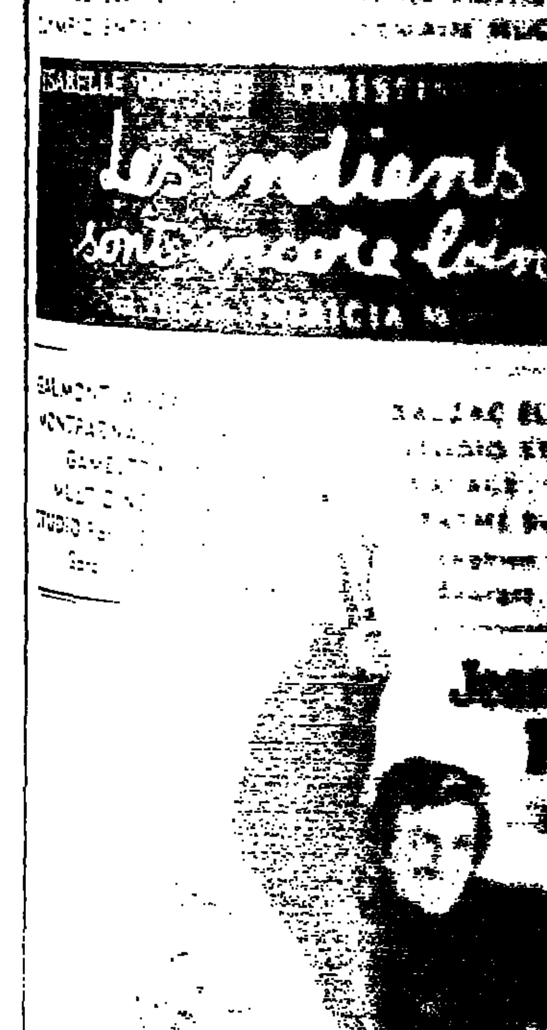
(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Angl., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AIDA (Fr.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67)
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra (073-95-48 ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Soul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (326-41-02)
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27)
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Ang., v.o.) (*) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).



SPECTACLES

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
L'ENFER MECANIQUE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FURTIVOS (Esp., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) (sf L., à 20 h. 30).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES GRANDS FONDS (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
KUNG FU WU SU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LA MACHINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA MAISON DE L'EXORCISME (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE MANQUE (Fr.) (*) : le Seine, 5e (325-95-99).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 17e (754-10-68). Concorde, 8e (359-92-84).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NICKELODEON (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.o. et v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
LE PASSE SIMPLE (Fr) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.o., v.f.) (*) : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention- St-Charles, 15e (579-33-00).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN PONT TROP LOIN. (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN TAXI MAUVE (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
VALENTINO (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
WIVES (Norv., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

EMMA, film français de Jean-Pierre Mahot, v.am. La Clef, 5e (337-90-90).
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS, film de montage de l'INA, v.yiddish. la Clef, 5e (337-90-90) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; New-Yorker, 9e (770-63-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PLEASANTVILLE, film américain de Vicky Polon, v.o. Action-Christine, 6e (325-85-78).
PARADIS D'ETE, film suédois de Gunnel Lindblom, v.o. Vendôme, 2e (073-97-52) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN, film français de Patricia Moraz. Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (**), film italien de Liliana Cavani, v.o. Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. A.B.C., 2e (236-55-54) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention 15e (828-20-64).
EL MACHO, film italien de Mark Andrew, v.o. Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
CAPRICCI, film italien de Carmelo Bene, v.o. Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), J. et S.
L'ANIMAL, film français de Claude Zidi. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny - Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Cinévog Saint-Lazare, 9e (874-77-44) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
HOLD-UP (*), film italien de G. Lorente, v.f. Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

Les festivals

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), 11 h. 50 : Maîtresse ; 14 h. : Mahler ; 16 h. 10 : Family Life ; 18 h. : Saloon Kitty ; 20 h. 20 : Casanova de Fellini ; 22 h. 40 : Aguirre, la colère de Dieu ; Glissement progressif du plaisir ; 14 h. 10 : les Mille et Une Nuits ; 16 h. 15 : Cria Cuervos ; 18 h. 20 : Taxi Driver ; 20 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris.
JEAN COCTEAU : La Pagode, 7e (707-12-15) : Orphée.
HOMMAGE A VALENTINO (v.o.) : La Pagode, 7e : le Fils du cheik.
HUMOUR NOIR ET CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), en alternance : Affreux, Sales et Méchants ; Drame de la jalousie : le Fanfaron.
BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50), I, 13 h. : Jonas, qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; 15 h. : le Lauréat ; 16 h. 45 : Mort à Venise ; 19 h. : Un dimanche comme les autres ; 21 h. : les Damnés. — II. : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : le Retour de la panthère rose ; 16 h. 30 : Cousin, cousine ; 18 h. 30 : Cria Cuervos ; 20 h. 15 : Casanova, de Fellini ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.
CARMELO BENE (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (626-80-25) : Don Giovanni.
L'OCCUPATION ET LA RESISTANCE : Action République, 11e (805-51-33) : le Général della Rovere.

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Voir et toucher.

Au Musée des enfants (14, avenue de New-York), pour les scolaires, seize cents instruments venus d'ailleurs, à voir et à toucher : la Galerie sonore, créée en 1973 par les Jeunesses musicales de France à l'initiative de Maurice Fleuret, est de passage à Paris pour un mois. Six séances de deux heures chaque jour, cela fera au bout du compte quatre mille enfants qui, par groupes de trente, auront pu se perdre parmi les anklungs indonésiens, les calebasses d'Afrique, les sanzas du Zaïre ou les gopis de l'Inde, appris à jouer du balafon, à faire dire aux tambours (tous authentiques) les rythmes d'une chanson de piroguiers — ils connaissent même les paroles en congolais — et découvert que la musique ce n'est pas seulement des sons qu'on écoute, c'est d'abord la conséquence d'un geste, d'un élan vers l'extérieur. D'où la place accordée ici aux percussions

Une autre façon d'animer.

Un mot triste qui, faute de mieux, fait fortune : l'animation. Concerts scolaires, présentations d'instruments dans des foyers, opérations ponctuelles autour d'un festival, l'animation, avec des fortunes diverses, veut s'adresser à tous les publics et, souvent, déçoit ou piétiné par manque d'expérience ou d'information sur ce qui se fait ailleurs.

Les Cahiers de l'animation, *que publie le Centre national d'animation musicale (le CENAM, association subventionnée par la direction de la musique), chaque trimestre depuis un an, portent témoignage et, à l'occasion, critiquent.*

« Cosi fan tutte au lycée » ou l'opéra dans une salle de classe ; « les Zuns et les Zautres » : trois cents enfants qui jouent l'histoire des bruits et des sons ; un dossier sur les Musicoliers ; les souvenirs d'un amateur sur cinquante ans de musique buissonnière ; Espace IV (environnement sonore à Bourges) ; le folk à Saint-Florent... A travers la diversité des sujets, le choix des illustrations, cette curiosité que l'on sent évite la morosité du constat et font de ces Cahiers une autre façon d'animer.

★ *Cahiers de l'animation musicale*, n° 5, 50 pages, 7 F. CENAM 6, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris. Tél. : 720-83-19.

La saveur du pastiche.

Du premier tirage — trois mille exemplaires, — il y a quelques mois, rien n'est resté. Evénement de salon croyait-on, pour le plaisir des connaisseurs, ce premier enregistrement de Marouf, savetier du Caire *(1914), d'Henri Rabaud, connaît un succès inattendu, presque une revanche. Du faux orientalisme des premières mesures jusqu'au chœur final joyeusement anachronique, il n'y a pas, dans toute cette partition brillante comme un conte de Mille et Une Nuits, une seule note à prendre pour argent comptant... La fausse naïveté d'un livret cruellement ironique aidant, peut-être l'opéra ne s'était-il jamais moqué de lui-même avec une verve aussi constante. Et puis il y a cette tendresse du clin d'œil qui donne sa vraie saveur au pastiche. A nouveau disponible chez les disquaires, Marouf va être repris à Metz les 14 et 16 octobre dans la production de l'Opéra de Nantes, celle-là même qui a servi à l'enregistrement.*

★ Coffret de trois disques I.P.G. 7476/78 (Decca), avec A.-M. Blanzat, M. Lecocq, F. Petri et l'O.P.P.L., dirigé par J. Etcheverry.

Concert-promenade.

Le Chœur royal d'hommes de Rotterdam — une centaine de chanteurs dirigés par R. Verhoeff — visite la France dans le cadre du traité culturel franco-néerlandais, avec en soliste B. Kruysen (baryton) et J. Schmitz (orgue), dans un programme allant de Janequin à Lutoslawsky. On pourra l'entendre à Paris le dimanche 23, à Beaune le 25, à Salon-de-Provence le 26 et à Marseille de 28. Lundi 24, à Chartres, il permettra peut-être le sauvetage de l'église de Prunay-le-Gaillon.

Musique

PIERRE BOULEZ DIRIGE « LES SOLDATS » DE ZIMMERMANN

Suite pour un opéra impossible

Le palais Garnier accueille Pierre Boulez pour deux concerts, les 10 et 11 octobre. Mardi, l'auteur du « Marteau sans maître » dirige, notamment, au pupitre de l'Orchestre national de l'Opéra, la symphonie vocale « les Soldats », de Bernd-Aloïs Zimmermann (1918-1970), une œuvre jusqu'alors inconnue en France.

La symphonie vocale « les Soldats » a été extraite par Zimmermann de l'opéra du même nom, pour être présentée en concert et démontrer ainsi que l'œuvre était jouable, en dépit du verdict prématuré qu'on lui avait opposé. De même que pour les suites extraites de « Wozzek » et de « Lulu », d'Alban Berg, il s'agit, en quelque sorte, d'une « avant-première ». Les noms de Michael Gielen et de Hans Zender sont attachés au succès de cet opéra en Allemagne, le premier pour avoir dirigé la création à Cologne, en 1965, le second ayant assuré la reprise à Hambourg en 1976. Pour présenter cet ouvrage, nous avons monté en contrepoint une présentation de son opéra rédigée par Zimmermann lui-même et un commentaire de Hans Zender.

ZIMMERMANN. — *Lorsqu'on commence à parler d'opéra, on se doit d'établir clairement que cette forme est un anachronisme, une notion hors du temps. On gagne beaucoup à prendre conscience de cette réalité. Cependant, il reste encore un phénomène à constater : l'opéra est vivant, bien qu'il s'agisse d'une forme complètement « impossible » ; en dépit de cet « impossible », il est vivant. Une fois admis, ce fait m'a étonné lorsque j'étais jeune musicien, puis il m'a amusé, enfin il m'a fasciné.*

ZENDER. — La musique des *Soldats* couvre une longue trajectoire : de la jeunesse à l'âge mûr. Les deux premiers actes témoignent d'une force débordante et réunissent les éléments stylistiques du jeune Zimmermann ; ils sont la quintessence de tout ce qu'il a reçu de la tradition et transformé à partir d'elle. Dans les deux derniers actes, la musique devient plus dense, plus concentrée, pour arriver dans sa conclusion à une pétrification mortuaire ; ces deux actes sont caractéristiques des moyens d'expression utilisés par le compositeur dans sa phase tardive, moyens qui influencent actuellement une nouvelle génération de musiciens.

» La musique de Zimmermann, y compris la musique purement instrumentale, demeure particulièrement marquée par le mot : pas tellement par la composante sonore ou rythmique du mot que par sa qualité de symbole.

ZIMMERMANN. — *Dans mon opéra, on ne raconte pas une* histoire, *on présente une* situation ; *plus exactement, on rend compte d'une situation qui menace le passé à partir du futur. De ce point de vue, l'utilisation d'un sujet du XVIIIe siècle avec son langage vieilli par rapport à nos notions actuelles fait acquérir à l'œuvre une dimension hors du temps.*

ZENDER. — Zimmermann est-il un phénomène particulièrement allemand ? Sans nul doute, la musique a des traits germaniques : joie éprouvée à l'expression brutale de la force, penchant pour le surchargé, le dépressif. Toutefois, Zimmermann a connu dans sa vie un développement comparable à celui de Wagner, qui dépasse largement les dimensions allemandes et même européennes

ZIMMERMANN. — *Je devrais dire quelques mots afin d'expliquer pourquoi j'ai choisi la pièce de Lenz comme livret pour mon opéra. Il s'agit d'une de ces découvertes qu'on fait parfois après de longues années de recherches : une rencontre renouvelée.*

J'avais lu la pièce du représentant du Sturm und Drang *quand j'étais très jeune ; plus récemment, j'étais tombé sur ses* Remarques à propos du théâtre. *L'incroyable audace de cet ouvrage théorique, écrit en 1771 lors d'un séjour à Strasbourg, allait dans une direction qui coïncidait de façon frappante avec ma conception dramatique et musicale d'une forme qu'en dépit de tous les malentendus j'ai appelée « opéra ».*

ZENDER. — *Faut-il considérer* les Soldats *comme un opéra littéraire ? A peine. Le texte est plutôt un prétexte pour mettre en valeur une situation globale, les caractères individuels se trouvant comme estompés. Je voudrais aller plus loin et désigner le livret comme un élément qui pourrait être remplacé. Le choix de Lenz était, pour Zimmermann, qui détestait Goethe, une sorte de vengeance sublimée. Le compositeur ressentait comme de son devoir de défendre la figure tragique de Lenz contre Goethe, contre son idée d'équilibre harmonieux entre toutes les forces de la vie.*

ZIMMERMANN. — *Pour moi, l'aspect le plus attirant de Lenz était sa réflexion sur l'« unité de l'action interne », qui détermine* les Soldats *à un point extraordinaire ; elle l'incita à briser avec « la règle impitoyablement célèbre des trois unités », c'est-à-dire : lieu, action, temps. Les trois unités classiques étant rejetées de façon conséquente, Lenz superposait deux actions, anticipant la « danse des temps simultanés » chère à Joyce. La progression de la dramaturgie, de l'époque du* Sturm und Drang *à aujourd'hui, est extrêmement réduite.*

L'abrogation des trois unités conduit à l'abrogation de l'espace et du temps, prend place à l'intérieur d'une « sphère de temps » : futur, présent et passé deviennent interchangeables. Comme le dit Ezra Pound : « L'aurore se lève sur Jérusalem tandis que minuit enveloppe encore les colonnes d'Hercule. Toutes époques sont simultanées. »

ZENDER. — Je me souviens que, malgré la fascination éprouvée, quelque chose m'irritait, me déconcertait lors de la création des *Soldats* en 1965 : c'était l'absence d'unité stylistique et *formelle de l'œuvre ; sonorités* somptueuses et brillante virtuosité juxtaposées à une ascétique simplicité, pensée sérielle orthodoxe voisinant avec des citations d'œuvres classiques, de jazz et de bruits concrets enregistrés sur bande. Aujourd'hui, il me semble que les irrégularités de la forme, les niveaux stylistiques différents, la fragmentation des éléments constituent précisément la force de cet opéra. *Les Soldats* ne forment pas un tout, clos, *replié sur* lui-même, ils se servent du développement historique ouvert comme procédé de composition.

ZIMMERMANN. — Des chorales de Bach, du jazz se confrontent aux éléments de l'opéra traditionnel ou du théâtre musical ; tout cela s'implante dans une forme pan-acoustique, pour ainsi dire, qui fait fusionner parole, chant, décor, film, ballet, pantomime, montage enregistré dans le courant multiple du temps et du vécu.

ZENDER. — Zimmermann est le premier musicien qui, de façon consciente et explicite, introduit l'histoire dans son œuvre : il ne se sert pas seulement des formes anciennes, comme Berg l'a fait dans *Wozzek*, il utilise aussi bien la citation, depuis le chant grégorien jusqu'au folklore. De cette façon, la musique *intègre sa propre histoire* à son actuel développement.

Intégration serait le mot le plus juste — mieux que pluralisme, employé par Zimmermann lui-même — pour exprimer l'essentiel des idées de ce compositeur, comme peut être l'essentiel de tout art futur.

(Montage des textes.)
par PIERRE BOULEZ

GEORGES APERGHIS ET SON GROUPE AU FESTIVAL D'AUTOMNE

« On a raconté Antigone aux enfants »

Hôtes, pour la seconde année consécutive, du Festival d'automne, le compositeur, les huit acteurs, les chanteurs et les instrumentistes de l'Atelier théâtre et musique (ATEM) reviennent rive droite avec l'une des productions les plus démolies par la critique lors du dernier Festival d'Avignon : Marchand de plaisirs, marchand d'oublies.

Représentations, réductions, les œuvres scéniques de Georges Aperghis ont, comme tout spectacle, leur face cachée. Offertes par étapes et sous des visages successifs, les plus récentes — dont celle-ci — possèdent, de surcroît, une existence si mouvante que leur identité même devient incertaine. Elles ont mauvaise presse. Mais ici, que juge-t-on ?

Déjà en 1971, celui que l'on considérait à l'époque, malgré ses origines grecques, comme l'un des plus sûrs espoirs de la jeune musique française, réglait ses comptes avec l'« ordre bourgeois » symbolisé par les architectures baroques du concerto grosso ou par les poncifs du grand opéra.

Puis vint le désir de brouiller les pistes, de superposer les intrigues (dans Pandemonium, *en 1973) ou d'ouvrir plusieurs voies à l'interprétation (dans* Jacques le fataliste, *l'année suivante) : grand lecteur de Raymond Roussel, Aperghis semblait alors construire, à la faveur du théâtre musical, la carte du zodiaque de ses démons intérieurs, répartis sur scène en vertu d'un formalisme aussi contraignant qu'illogique. Inexplorées mais infinies, toutes les connections devenaient possibles entre l'action scénique et le geste musical. Et, de l'une à l'autre, se jouait une partie si serrée que le spectateur, comblé par le nombre et l'habileté des coups, acceptait de bonne grâce d'en ignorer les règles.*

Puis Aperghis cesse de jouer. En 1974, au Festival de La Rochelle, il exprime, dans des œuvres généralement bien accueillies, sa préférence pour des actions scéniques « importantes et claires ». *En 1976, la municipalité de Bagnolet l'invite, lui et son groupe, à réaliser sur le terrain un spectacle à vocation sociale, accessible aux enfants, aux travailleurs français et immigrés, aux vieillards, à tous les habitants des tours du centre-sud, une œuvre élaborée avec leur collaboration et ouverte à leurs interventions. Première esquisse de théâtre musical collectif, histoire d'un grand enthousiasme et de grandes difficultés,* la Bouteille à la mer *devait connaître cinq versions successives.*

« Le jour de la création, pendant la fête de Bagnolet, l'euphorie a tout emporté, *dit Georges Aperghis*. La tentative était si utopique que le résultat dépassait largement l'aspect esthétique. La chorale algérienne, un groupe maghrébin, des judokas, sont venus. C'était la joie, sous le chapiteau, quand ils reconnaissaient des compatriotes. Ça s'est terminé par des slogans. Oui, cette unique fois, l'œuvre a parlé.

» Après, on a retravaillé. Plus tard encore, pour une troisième version présentée à Venise, on n'a gardé que les matériaux les plus simples. On a essayé de rendre compte de notre vision extérieure de Bagnolet : les lumières dans la nuit, après les répétitions. On a raconté notre aventure : celle d'artistes descendus de leur tour d'ivoire pour inspecter la vie. On a travaillé sans texte, sur les gestes et les sons de l'existence quotidienne : quand quelqu'un ouvre une porte, recule, réfléchit et revient la fermer, il compose un thème musical qui, extrait de son contexte, peut être appliqué à d'autres situations, avec d'autres conséquences : le même aller-retour, effectué par un travailleur à la chaîne, peut lui coûter un bras. La difficulté est de parvenir à une image émotive qui n'existe nulle part ailleurs. »

* * *

La Bouteille à la mer *n'échoue qu'un temps devant le public du Festival d'automne. L'ATEM revient à Bagnolet, et, pour une seconde année de travail, s'entoure uniquement d'enfants et de personnes du troisième âge. Cette effective cohabitation de l'ancien et du nouveau évoque, dans l'esprit du musicien, le souvenir d'un mythe sur lequel allait pousser, dans la durée,* Marchand de plaisirs, Marchand d'oublies.

« On a raconté Antigone aux enfants, *dit-il*. On a tout de suite recueilli un matériau énorme : des *histoires — elles* sont dans le spectacle — d'individus à cinq bras et aux cheveux verts, d'hommes qui se transforment en *chats*, comme la petite Antigone se transforme en adulte. Les vieux, eux, n'ont gardé de la légende que l'idée d'une *ville* en état d'alarme : ils nous ont parlé de la guerre et de l'époque où l'autoroute n'existait pas. *Il y eut aussi des* histoires d'enfants devenus si forts qu'ils cassaient les voitures. Ainsi était dit, de façon *détournée*, la *nature* de la révolte d'Antigone, sa force anormale, incontrôlée.

» Puis les comédiens et moi-même avons essayé d'y voir clair. Nous avons tous écrit le spectacle comme nous le rêvions. Une trame, qui n'a pas cessé d'évoluer ensuite pendant les répétitions, s'est alors élaborée à partir d'éléments communs : des gens qui *travaillent*, qui construisent un mythe (Antigone), et, contre ce mythe, son antidote (Créon). Une fois Créon fabriqué, *ils* se retrouvent sous ses ordres. Puis, à nouveau, le travail de la cité avec, quelque part, les traces de la nuit *folle qui vient de s'écouler.* »

Voici donc l'œuvre achevée, représentée. Et, du même coup, la voici en péril. Conscient de n'exprimer en ce moment qu'un aspect de lui-même, toujours tenté, depuis l'Homme au loup, *par une écriture à la première personne, Georges Aperghis assume le risque :* « Un spectacle est un spectacle », *dit-il. Mais il s'entête :* « Le travail collectif pêche peut-être quelque part, mais il faut être plusieurs pour imaginer le rapport d'un son avec un geste : devant le groupe, le compositeur n'est plus le même que devant sa feuille de papier. »

ANNE REY.

★ A partir du 12 octobre, salle Gémier, 20 h. 30.

Variétés

LA REVUE DE SYLVIE VARTAN

Cas singulier que celui de Sylvie Vartan, projetée dans le monde du show-business un jour de 1961, au temps lointain des copains et des idoles, et qu'une série de rencontres transforma en... Sylvie, cheveux blonds mi-longs et robes d'adolescente que des centaines de milliers de jeunes filles allaient bientôt copier, comme d'autres, à la même époque, imitaient Sheila ou Françoise (Hardy). Après quelques succès de disque, elle entrait dans la légende de ce qu'on appelait alors le « yé-yé » et, au début de 1964, les Beatles, faisant leur première apparition à l'Olympia, partageaient l'affiche avec Sylvie Vartan et Trini Lopez. Plus tard, Sylvie Vartan adoptait des gestes empruntés, si élaborés que, avec le son de sa voix, la *fragilité de son corps*, cela pouvait apparaître comme une « tragedia dell'arte » de la chansonnette en version sophistiquée.

Personne n'ignore que Sylvie Vartan est dépourvue de voix. En premier lieu, Mme Vartan elle-même, qui est une jeune femme lucide, non sans intelligence, qui a surtout la tête pleine de volonté et de patience. On sait aussi l'entêtement avec lequel elle travaille ses spectacles, sa voix, ses pas de danse, la somme de jours, de mois dépensés dans la préparation d'un show.

Il faut bien reconnaître que d'une certaine manière cette obstination produit à la longue des résultats. Le dernier spectacle présenté au Palais des congrès ces profesisonnellement bien fait. C'est une revue parfaitement élaborée, nostalgique des scènes de Broadway et de Las Vegas, avec une scène remarquablement utilisée, une bonne mise en place de l'orchestre, des choristes et des seize danseurs, avec des idées chorégraphiques, d'agréables changements de costumes, de décors et d'éclairage.

Evidemment, l'ensemble est un peu hors du temps. Mais la mécanique pour vendre du rêve prend peu à peu place et Sylvie Vartan bouge, se déplace, évolue, danse. *Les chansons sont sans importance et roulent autour de l'amour* qui « *est comme les bateaux* ».

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des congrès, 21 heures.

En bref

Danse

« La Tétralogie » de Carolyn Carlson

Nouvellement créés « The Beginning » et « The End » sont présentés au cours d'une même soirée. Entre ces deux volets, se place « This That and the Other », monté au printemps dernier par Carolyn Carlson et son groupe de recherche théâtrale de l'Opéra. Des images, des thèmes, des climats, se retrouvent d'un spectacle à l'autre ; ils se développent, se détruisent. Mais l'ensemble, véritable « Tétralogie », ne peut prendre son véritable sens qu'au cours d'une représentation intégrale.

« The Beginning », le prologue, a été composé en dernier. Tous les personnages, nés de l'imagination de la chorégraphie, qui avaient pris peu à peu consistance au cours des *trois épisodes centraux*, affirment leur droit à l'existence théâtrale. Existence éphémère, lutte dérisoire contre l'écoulement du temps, contre l'effacement du geste à peine dessiné dans l'espace.

« The End », c'est la fin du voyage. La danse, rigoureusement *construite comme une fugue*, se développe sereinement, commentée par la musique électronique d'Igor Wahkevitch.

Confronté sans aucun repère logique à ces images fulgurantes, le spectateur peut prendre la mesure de sa propre imagination. Au cœur de son rêve, voici que surgit un mini-bus bien réel. En trois petits tours, il emporte les acteurs, et nous demeurons là, pétrifiés, devant le trou noir de la scène — espace vidé, espace mort.

MARCELLE MICHEL.

★ « The Beginning » et « The End », les 8 et 13 octobre ; représentation intégrale de la « Tétralogie » les 9 et 14 octobre, en matinée.

Théâtre

« Quoat-Quoat »

La première pièce d'Audiberti, « Quoat-Quoat » a été créée par André Reibaz, en 1946. Ensuite, le plus grand nombre des œuvres théâtrales de cet auteur prolifique ont été mises en scène par Georges Vitaly. Celui-ci a attendu 1968 pour monter lui-même « Quoat-Quoat ». Neuf ans après, il recommence. Les habitués du théâtre La Bruyère sont contents. Les fervents remplissent la salle. Il faut de la ferveur.

Jacques Audiberti a dit avoir écrit « Quoat-Quoat » sous le coup d'une obsession : la terreur de la bombe atomique (c'était juste après la guerre). Amédée, agent secret, voyage sur un navire. Trois femmes se chargeront de lui, chacune à sa manière. En gros, le capitaine du vaisseau représente Dieu, qui, après avoir tenté l'omme, lui donne une chance de devenir un autre. Amédée, pris d'un dédoublement de personnalité, refuse sa propre grâce...

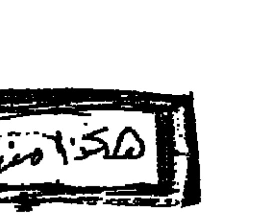
Les sept comédiens doivent avoir du souffle pour résister à cette traversée baroque : le délire verbal d'Audiberti exige d'être servi par des natures généreuses, excessives. Dans la cabine lambrissée et bien sage qui leur tient de décor, les acteurs ne parviennent pas toujours à battre le record de cette performance pataphysique. — M.-L. B.

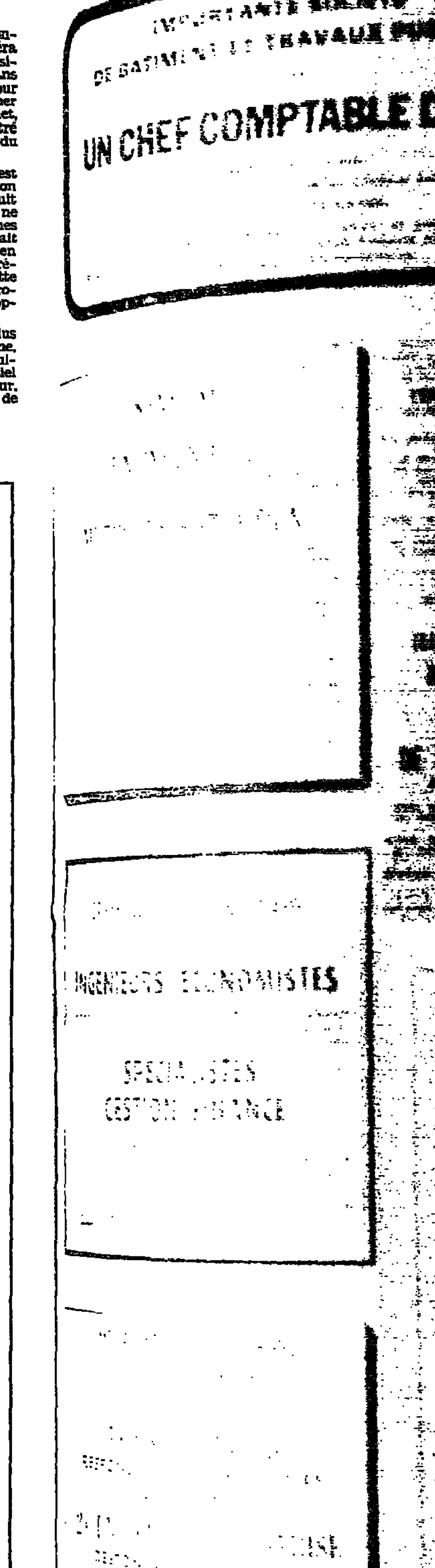
★ Théâtre de La Bruyère, 21 heures.

■ Un concert des œuvres d'Olivier *Greif est donné sous le* patronage de l'Université musicale internationale de Paris au Théâtre 13, 24, rue Daviel, ce lundi 10 octobre, à *20 h. 45*.

■ RECTIFICATIF. — Le numéro de téléphone des Rencontres avec le cinéma canadien de Fontainebleau, indiqué dans « le Monde » du 5 octobre, était inexact. Il faut appeler le cinéma l'Ermitage au 422-28-32.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88





emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des *annonces* parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ *Etudes organisation* et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel *formation relations* humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324	338	356	369	380
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	566	594	622	647	670
52 semaines	118	230	336	436	530	618	700	777	847	912	971	1018	1064	1106	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.

(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : __________________________________ TEL. : ________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1F par fonction et par semaine.

11 OCTOBRE 1977

emplois internationaux

"Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi et mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Région NANCY

Société de vente et d'entretien d'appareils électro-ménagers

120 personnes - 60 millions C.A.

recherche

CHEF SERVICE APRÈS-VENTE

— c'est un ingénieur électromécanicien ou titulaire du B.T.S. ou équivalent, âgé d'au moins 30 ans ;

— le candidat, en plus de ses qualités techniques, devra avoir le sens de l'organisation et de l'encadrement, car il dirigera et animera les 15 techniciens de son service ;

— ce sera également un homme de contact, car il sera en rapport avec les fournisseurs et la clientèle.

Envoyer curriculum vitae manuscrit avec photo et prétentions sous référence 7.745, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).



chef d'agence

SOCIETE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES INDUSTRIELLES *recherche pour grande ville de l'Oise son Chef d'Agence.*

Seules seront prises en considération les candidatures d'Ingénieurs Electriciens ayant l'expérience requise dans la spécialité.

Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant salaire actuel et date de disponibilité sous réf. M 593/54 au

Cabinet Alain H. PRENANT
50, avenue du Général de Gaulle
92130 Issy les Moulineaux
qui garantit le secret absolu des candidatures.

BASSE NORMANDIE
Moyenne entreprise française performante fabriquant une marque connue d'articles de bonneterie ayant un excellent rapport qualité-prix crée un poste

directeur commercial

En étroite liaison avec la Direction Générale, il anime et contrôle un réseau de représentants visitant la clientèle détaillants. Il administre les ventes. Il est progressivement responsable du budget et de la politique commerciale.

Agé de 35 ans minimum, il est de préférence originaire de la région. De formation supérieure ou équivalente, il justifie d'une réelle expérience de la vente de produits textiles (si possible, maille) avec une clientèle similaire et de l'animation d'une équipe de commerciaux. *Anglais indispensable.*

Fixe important + prime d'objectifs + frais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 716M à notre Conseil



centor DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS.

jeune ingénieur
Grande Ecole

Une très importante société dont le centre de recherche est situé dans la région de LYON, propose à un Jeune Ingénieur Grande Ecole possédant une formation complémentaire : Recherche ou Bureau d'Etudes (si possible dans les domaines du chauffage ou de la thermique) de venir renforcer l'équipe chargée de Recherche appliquée dans le domaine de la Thermique.

Une très bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

L'évolution de carrière du Jeune Ingénieur retenu pourra se faire dans d'autres branches d'activités de notre groupe.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 1401-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



directeur d'usine corseterie

120.000 F

Chantelle, la plus importante société française de corseterie, recherche le DIRECTEUR de son usine de NANTES.

Directement rattaché au Directeur Industriel, il gère son unité tant sur le plan technique que sur le plan humain conformément à la politique définie par la Direction Générale.

Le candidat retenu justifiera d'une formation de type ingénieur ou équivalent et d'une expérience similaire acquise dans une usine de 250 personnes des industries de l'habillement. Le goût de l'animation des hommes sera fortement apprécié.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à J.P. VELLA sous la réf. 709313 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Grosfillex PLASTIQUES

Située dans le Jura, à 100 km de Lyon et de Genève, notre société poursuit un développement qui a permis à nos produits une forte implantation nationale et internationale. Nous utilisons essentiellement la matière plastique pour réaliser des articles destinés aux marchés du sanitaire, des fleurs et plantes, des meubles de jardin, de l'ameublement collectif, de l'habitat. Nous recherchons pour notre département

AMEUBLEMENT DE JARDIN

directeur de département

Assisté par une équipe d'hommes dynamiques et engagés qui collaborent étroitement à la réussite des projets et qui aiment travailler ensemble, il assurera la poursuite du développement international de ce département déjà leader sur son segment de marché. Il s'attachera à la commercialisation des produits, tant en France qu'à l'étranger à travers les 7 filiales, supervisant personnellement une partie d'entre-elles. Il orientera la conception des produits nouveaux, il traduira les prévisions de vente en plans de fabrication et suivra les problèmes de production. La connaissance de la langue allemande est fortement souhaitée. C'est une création de poste sur laquelle nous misons beaucoup et nous saurons bien rémunérer ce directeur suivant l'expérience et la compétence qu'il nous apportera. Réf. C/6328

NOTRE DEPARTEMENT EXPORT *recherche un*

jeune cadre export

pour rejoindre l'équipe en place d'inspecteurs de vente à l'export. Leur mission première est de développer la commercialisation de tous nos articles distribués à l'étranger, en dehors des marchés couverts par nos filiales. Dans un premier temps, nous confierons à ce collaborateur la responsabilité des marchés de l'Afrique et du Moyen-Orient. Dans le cadre d'un programme annuel d'activité, il aura une autonomie importante dans la mise en œuvre des moyens nécessaires pour parvenir à la *réalisation de ses objectifs. De formation commerciale supérieure,* ce cadre aura l'expérience de 3 à 4 années de vente sur des marchés d'exportation.
La pratique courante de l'anglais est indispensable. Réf. C/6329

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo, rém. adressée à Mme Greff en précisant la référence.

sporar **bernard julhiet psycom**
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

La Maison des Jeunes et de la Culture cherche
ANIMATEUR COORDONNATEUR
rapidement ayant BASE et inscriptions CAPASE.
Ecrire à : Maison des Jeunes et de la Culture
70, avenue Pierre-Brossolette, 10100 ROMILLY-SUR-SEINE
ou téléphoner au (25) 24-80-56

C.I.C.O.A.M.A.
Centre Informatique du Centre Ouest des Assurances Mutuelles Agricoles
recherche
ANALYSTE *PROGRAMMEUR*
— I.U.T. maîtrise ou équival.
— 3 ans expérience.
— Connaissances CII - HB 66.
Envoyer C.V. détaillé, prétentions, photos à M. ANTOINE
C.I.C.O.A.M.A.
6, avenue de Limoges
79000 NIORT

Equipe Prévention recrute urgence
TRAVAILLEURS (EUSES) SOCIAUX
pour travaux de rue
Adolescents et jeunes adultes c.c. 66.
Adresser C.V., 8 bis, rue M.-Rollinat 18000 BOURGES.

IMPORTANTE SOCIETE région Ouest
créant département SANITAIRE
recherche
DIRECTEUR COMMERCIAL
bien introduit dans milieux grossistes, architectes, promoteurs, installateurs, etc.
Ecr. AGENCE HAVAS no 565, B. P. 709, LAVAL, qui transm.

JACQUES-CŒUR
Importante firme régionale alimentation animale, rech.
CADRE
Technico-commercial
responsable des ventes Haute-Marne et départements limitrophes. Candidat expérimenté et ambitieux ; indispensable écr. 1re lettre avec C.V. à S.A. BOURASSIN Cie, 89410 CEZY

ingénieur informaticien
NORMANDIE

Nous sommes une Société pétro-chimique de dimension internationale. Le service informatique de notre usine située en Normandie (1.000 personnes) est relié par terminal lourd à l'IBM 370/158 de notre siège.

Pour développer de nouvelles applications de gestion nous recherchons un jeune ingénieur :

- *de formation Grandes Ecoles ou équivalent,*
- *possédant une première expérience de 2 à 3 ans sur une configuration importante IBM,*
- *familiarisé avec les applications de gestion et si possible ayant une pratique OS ou VS/HASP,*
- *maîtrisant bien l'anglais.*

Des qualités d'autonomie, le goût des initiatives et le sens des relations sont des atouts importants pour réussir dans la fonction. Des possibilités d'évolution seront offertes à des personnes désirant progresser chez nous.

Ecrivez sous réf. 70.92-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA NIEVRE à NEVERS

recherche

UN CADRE RESPONSABLE des financements à l'agriculture

FONCTIONS :
- direction du Service des Prêts à l'Agriculture:
  - organisation du travail du service et des circuits administratifs;
  - proposition des actions à mener dans le cadre de la politique définie par le Conseil d'Administration.
- relations avec le Comité d'Escompte.
- liaisons avec les bureaux.

PROFIL DU CANDIDAT :
- études supérieures en économie agricole (niveau ingénieur ou maîtrise);
- expérience de direction d'une équipe de travail.

QUALITES REQUISES :
Le candidat :
- doit être capable de définir des objectifs et de les faire partager à l'équipe qu'il dirige;
- doit posséder le sens du contact et un réel souci de développement commercial.

Ecrire avec C.V. détaillé à No 31.240 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE ELECTRONIQUE OUEST DE LA FRANCE

recherche pour son laboratoire d'Etudes : Systèmes Télécommunications

INGÉNIEURS

Formation E.S.E. - E.N.S.T.
Débutants acceptés.

Avantages sociaux.

Postes à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec C.V. et photo no 31.591 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui transm.

IMPORTANTE ENTREPRISE GRENOBLOISE
recherche plusieurs

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
E.S.E. - E.S.P.C.I. - ARTS ET MÉTIERS

soit débutants, soit avec expérience industrielle.
Spécialisation ELECTRONIQUE appréciée.
Travaux d'études et développement.

Env. C.V. avec prét. sous no 31.310 à Contesse publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES RECHERCHE POUR DIRIGER UNE UNITÉ DE PRODUCTION TRÈS MODERNE

CHEF DE FABRICATION

Ce poste peut convenir à un ingénieur ayant 5 à 10 ans d'expérience de production (connaissances secteur agro-alimentaire non exigées).

Capable d'assumer des responsabilités importantes sur les plans :

- gestion : contrôle des coûts, organisation, amélioration de productivité, gestion de budget...
- technique : participation aux études d'installations nouvelles,
- animation d'une équipe.

POSTE INTÉRESSANT POUR CANDIDAT AYANT DES QUALITÉS D'ORGANISATEUR, DE GESTIONNAIRE, D'ANIMATEUR.

Résidence CLERMONT-FERRAND.

Ecrire sous la référence DN 189 CM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
efap

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE DANS LA TRANSFORMATION DES MATIERES PLASTIQUES

recherche

UN JEUNE DIRECTEUR TECHNIQUE

DOMICILIE DANS LA REGION TROYENNE (AUBE)
FORMATION INGENIEUR A. ET M. OU EQUIV.

Il sera responsable du contrôle de plusieurs usines en France (effectif : 150 personnes).

Il doit être très disponible pour des déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Rémunération suivant aptitudes et compétences.

Adresser C.V. et photo à Agence Havas, No 780, 10000 TROYES.

UN DES LEADERS FRANÇAIS EN INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES

recherche

INGÉNIEUR

Responsable de la branche entrepôts frigorifiques.

Ce candidat, âgé d'environ 35 ans, devra posséder une solide expérience dans cette spécialité et avoir le goût des contacts humains.

Langue anglaise souhaitée.

Lieu de résidence : Grande ville universitaire de l'OUEST, mais le poste implique de fréquents déplacements de courte durée en FRANCE et à l'ETRANGER.

Conditions à débattre selon expérience et qualifications.

Envoyer lettre man. avec C.V., photo ss réf. 658 à : CAMPBELL - B.P. 57, 75824 PARIS Cedex 17, qui tr.

Le Centre Régional d'Informatique Hospitalière de Picardie

recherche :

1) INGÉNIEURS - ANALYSTES
Chefs de Projet
possédant au moins deux années d'expérience en *Informatique de Gestion.*

2) ANALYSTES
Niveau Ingénieur, même débutants.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
Centre Régional d'Informatique Hospitalière de Picardie
1, bd Maignan-Larivière, 80000 Amiens.



directeur administratif et du personnel

Importante Société industrielle recherche pour une de ses usines du Centre (région Montceau-les-Mines) son **Directeur Administratif et du Personnel.**

Dépendant hiérarchiquement du Directeur d'Usine, il aura la responsabilité de l'administration et de la gestion du personnel (850 personnes) et de la comptabilité générale et analytique.

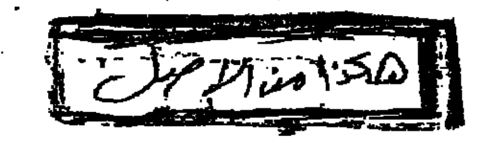
Le candidat retenu aura : ● une expérience confirmée de la gestion du personnel et des rapports sociaux ● une parfaite connaissance de la législation sociale ● des références indiscutables en comptabilité et administration.

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant salaire actuel et date de disponibilité sous réf. S 592/53 au

Cabinet Alain H. PRENANT
50, avenue du Général de Gaulle
92130 Issy-les-Moulineaux
qui garantit le secret des candidatures.

adjoint au directeur financier

De formation supérieure, vous possédez une expérience bancaire et industrielle d'une dizaine d'années.
Vous vous êtes forgé une forte personnalité et un talent de négociateur que vous souhaiteriez mieux exploiter.
Nous sommes un groupe de promotion immobilière solidement implanté et en forte croissance. Notre rayonnement dépasse largement l'hexagone.
Gestion de la trésorerie, négociations avec les banques,... la mission que nous vous proposons vous permettra de donner la pleine mesure de vos capacités.
Le poste est basé en Province.
Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 9245 à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.



offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

TEKTRONIX

recherche

chef services comptables

- Niveau DECS - SUP de CO ou expertise
- Anglais indispensable et connaissances comptabilité anglo-saxonne
- Expérience de la direction d'un service performant informatisé.

Envoyer C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX, Service du Personnel - B.P. 13 - 91401 ORSAY



emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

(2.200 personnes, 450 millions de C.A., filiale d'un groupe international de 120.000 personnes. Stable dans son organisation et ses résultats bénéficiaires)

recherche dans le cadre de son développement pour son Usine LE MANS

INGÉNIEUR DE FABRICATION

Formation type A.M., ayant quelques années d'expérience et destiné à devenir dans les meilleurs délais :

CHEF D'UNITÉ DE FABRICATION

(300 personnes). Usinage moyennes et grandes séries et traitements thermiques.
Ce poste est prévu avec une large autonomie de gestion : économique, technique et humaine. Larges possibilités de perfectionnement et de promotion au sein de la société et du groupe.

Très bon niveau de rémunération.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photos à n° 30.784, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transm. Discrétion absolue assurée.

SOCIETE DE SERVICES EN INFORMATIQUE dont le volume d'activité s'accroît de 30 % l'an, de notoriété nationale, recherche pour son centre de LYON

INGÉNIEUR SYSTÈME ET PROGRAMMEUR EXPÉRIMENTÉ

Il est nécessaire, à des degrés différents, d'avoir l'expérience et la maîtrise :

— du PDP 11;
— du langage MACRO 11 et de l'operating system RSX 11 M;
— du temps réel ou de la télé-transmission.

Le travail se fera en équipe.

Nous garantissons tous les avantages d'une grande société.

La plus grande discrétion est assurée aux candidats qui enverront une lettre de candidature manuscrite, photo et curriculum vitae, n° 31.044, CONTESSE Publ, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ORGANISME BANCAIRE A VOCATION RÉGIONALE

recherche CADRE

CHARGÉ DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES

pour ses Services Centraux à QUIMPER (29000) dépendant directement du Directeur des Engagements

IL SERA CHARGE :
— *de l'étude des dossiers de crédit* aux entreprises tant sur le plan C.T. que L.M.T. avec prise de décision dans le cadre d'une délégation ;
— du suivi du C.T.

IL EST DEMANDE :
— expérience professionnelle de 2 à 3 ans minimum au niveau siège ou grande agence ;
— diplôme d'études supérieures, de préférence.

IL EST OFFERT :
— position cadre et rémunération de 60.000 F à 70.000 F bruts en fonction de la compétence professionnelle.

Envoyer lettre man. avec C.V., photo et prét. à : N° 710.908 M. REGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

S. I. G.

SYSTEMES INFORMATIQUES DE GESTION

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Formation Sup. de Co. ou équivalent. Chargé de la vente de systèmes temps réel dans les P.M.E. Expérience dans un poste similaire appréciée.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, à C. P. A. Michel AUBRY, 10, impasse Loti, 85000 LA ROCHE-SUR-YON.

Station radio périphérique non loin de Nice recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

capable animer et diriger tant la rédaction que le service de publicité.

Ecrire par avion : UNITED BROADCASTING Co, 4733 Bethesda ave. Fl. BETHESDA, Maryland 20014, U.S.A.

SAINT-GOBAIN INDUSTRIES

jeune ingénieur grande école le commercial aussi est un très bon tremplin de carrière

Nous sommes leader de l'isolation thermique et phonique et la technicité croissante de nos produits nous amène à créer dans la Division Isolation une équipe de

conseillers techniques

auprès du réseau commercial.

Vous pouvez devenir l'un de ces Ingénieurs-conseils en vous formant à ce nouveau métier,
- informer architectes, prescripteurs, promoteurs et entreprises,
- conseiller les négociants et distributeurs en matériaux de construction,
- imaginer des applications nouvelles,
- améliorer éventuellement les performances de nos produits et participer à la création de nouveaux,

devenir à terme des Conseillers écoutés et de vrais experts dans les domaines de la thermique et de l'acoustique.

Jeunes ingénieurs ECP, AM, TP et d'autres disciplines voici l'occasion de prouver rapidement vos qualités d'animateur et d'organisateur. Quel que soit votre devenir ce début de carrière commerciale vous sera très profitable. Au départ vous serez à Neuilly mais une grande mobilité vous sera demandée.

Ecrivez-nous vite, votre première formation de 4 mois débute le 5 Décembre.
SAINT-GOBAIN INDUSTRIES - Carrières Cadres (référence 7300)
62, boulevard Victor-Hugo - 92209 Neuilly-sur-Seine.



recherche

MILLIPORE®

DEUX «PRODUCT MANAGERS»

qui travailleront dans notre Service Marketing. Ils devront réaliser des études de marché à l'échelle européenne en vue de développer la politique promotionnelle et de réaliser l'introduction de nouveaux produits, en particulier :

1. - nos systèmes de purification de l'eau : ce poste requiert une personne de très bon niveau technique ayant une solide connaissance des processus de purification de l'eau utilisés dans l'industrie ou en laboratoire ;

2. - nos systèmes de filtration industrielle : ce poste conviendrait à une personne expérimentée dans le domaine de la filtration en industrie pharmaceutique ou électronique en particulier.

Les candidats auront une parfaite connaissance de l'anglais parlé et écrit et seront âgés de 30 ans environ.

Lieu de travail : Vaucresson (Hauts-de-Seine)

Demandes à adresser au Service du Personnel :
MILLIPORE S.A. - Zone Industrielle,
67120 MOLSHEIM,
par écrit, avec curriculum vitae.

chef de service automobiles réf. 3270 LM
chef de service risques divers réf. 3271 LM

L'un des premiers cabinets français de courtage d'assurances cherche, pour son siège à Paris, deux chefs de services : automobiles, risques divers. Ce sont des spécialistes de l'assurance, chacun dans leur domaine (production et sinistres), capables de maintenir et développer les relations avec la clientèle, de procéder à l'étude des garanties, de négocier les contrats avec les compagnies, de rédiger les polices, de gérer leurs portefeuilles et d'assurer le règlement des sinistres. Ils ont chacun à diriger et animer un service d'environ 15 collaborateurs.
Ecrire à G. BARDOU ss réf. correspondante.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

JEUNES DIPLOMÉS

issus de l'université ou d'une école commerciale, débutants ou ayant quelques années d'expérience.

Les hypermarchés AUCHAN

recherchent

3 responsables commerciaux

pour leur unité de MANTES - BUCHELAY

Vous serez entièrement responsable d'une partie de l'hypermarché :
— gestion, animation et formation de votre personnel ;
— détermination de votre politique commerciale (gammes d'articles, prix de vente, gestion des stocks) et application.

Vous devez avoir :
— le sens du concret et être capable de fournir des efforts physiques ;
— une curiosité, un sens critique et une imagination qui feront de vous un responsable autonome.

La Société vous offre :
— une formation à un métier passionnant ;
— une évolution rapide au vu de vos résultats économiques et humains.

Adressez curriculum vitae détaillé, photo et ambitions à :
D. WAILLIEZ, Directeur, Hypermarché AUCHAN, CD 110 BUCHELAY - 78200 MANTES-LA-JOLIE.

PETROLITE FRANCE

A subsidiary of Petrolite Corporation expands its sales force.

We provide speciality chemicals to the Industry, particularly to the Petroleum Industry.
We are looking for a

SALES ENGINEER

with a chemical degree and throughout knowledge of French and English.

He will be responsible for selling speciality chemicals and supply the corresponding service to the *clients.*

We prefer a man 27 minimum who is willing to travel with an International Organization who will give him every support.

Experience in the process industry will be an advantage.

Send your curriculum vitae to:
Attn. Mr. M.C.M. Balemans,
Petrolite France,
2, rue de Penthièvre,
Paris (8e).

Constructeur d'appareils de mesure industrielle

dont l'usine est située à 1 heure de route dans l'ouest parisien, recherche pour lui confier la rationalisation, l'industrialisation et la fabrication de ses produits, un Ingénieur

Chef de Département

diplômé E.S.E. (Radio) ou ayant une formation équivalente.

Le candidat retenu aura 32 ans au moins et une expérience confirmée des problèmes cités.

. Ecrire avec C.V. explicite sous référence FA/EL à

CETAGEP
30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI

Société d'emballages métalliques recherche pour son service organisation, gestion et informatique :

Responsable "Analyse-Programmation"

Très expérimenté **âge 30 ans mini.**

Missions :
- mettre en place de nouvelles applications de gestion dans le cadre de la mise en œuvre du plan informatique de la société,
- participer aux analyses fonctionnelles,
- lancer et contrôler les analyses organiques,
- animer, assister et contrôler l'équipe d'analystes et de programmeurs (4 à 6 personnes).
- Matériel I.B.M. 370/115.

Perspectives intéressantes d'évolution pour candidat de valeur.

Lieu de travail : Paris Nord.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée sous réf. 73407/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

Notre client
UNE SOCIETE AMERICAINE
spécialisée dans
L'ELECTRONIQUE
recherche un

CADRE COMPTABLE

Afin de lui confier l'ensemble des opérations comptables de son Etat-Major européen implanté à Paris. La personne recherchée possède une formation (BP, BTS, DECS) et une expérience de 5 à 8 ans si possible dans une Société anglo-saxonne. Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Envoyer C.V. et prétentions à Michel SOYER, 6, av. Marceau, La plus grande discrétion dans l'examen des candidatures est garantie
75008 PARIS sous la réf. M 7102

AT2-AT3

Excellente connaissance en B.F. type magnétophone, logique souhaité. Env. C.V. avec lettre manusc. et prét. n° 71.728, J.R.P. 39, rue de l'Arcade PARIS-8e qui transm.

COMPTABLE

1er ECHELON

pour service contrôle INFORMATIQUE.
Ecrire av. C.V. et prétentions, à C.C.A., 68, Chaussée-d'Antin, Paris 9e, qui transmettra.

Sté internationale CACHAN recherche

CHEF COMPTABLE

minim. D.E.C.S. et 5 a. d'expér. profession. dans P.M.E. Connaiss. inform. appréciée
Adresser C.V., à n° T 081867 M *REGIE PRESSE, 85 bis,* rue Réaumur, 75002 PARIS

GF

GENERAL FOODS FRANCE RUEIL

CHEFS PRODUITS DEVELOPPEMENT

Dans le cadre d'un plan très ambitieux de développement marketing, vous développerez et lancerez des produits nouveaux en France, en liaison avec les autres filiales européennes.

CHEF DE PRODUIT

Vous prendrez en charge la gestion d'une marque importante.

Ces postes intéressent des praticiens, de formation supérieure, ayant développé au cours de 2 à 3 années de marketing ou d'agence une réelle expérience des méthodes de commercialisation d'un produit.

L'anglais courant est indispensable.

Philippe VAZ - G.F.F. - Boîte Postale 309
92504 RUEIL MALMAISON
traitera les candidatures
avec rapidité et discrétion.

Création de poste

Un des premiers groupes français dans le conseil et les services en informatique, recherche pour prendre en charge, au niveau national, la conception et le développement de logiciels d'application, utilisant un système original d'exploitation et fonctionnant en batch et télétraitement.

Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles

Ayant 1 à 3 ans d'expérience en informatique de gestion et la maîtrise d'un langage.

Les candidats possédant le sens des relations avec les clients et capables de prendre des responsabilités pourront accéder rapidement à des postes intéressants.

Formation complémentaire assurée.

Lieu de travail : PARIS.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. + C.V. et photo, et niveau de rémunération à Mme CLERE sous réf. 73408/M à Sélé-CEGOS - 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

AUSTIN FRANCE S.A.

ENGINEERING ET CONSTRUCTION

Société d'ingénierie et de construction faisant partie du groupe AUSTIN INTERNATIONAL mondialement renommé (plus de 10 000 contrats signés) par sa méthode consistant à prendre en charge l'ensemble d'un projet depuis les premières études jusqu'à la mise en service des installations, recherche en raison de son développement

project planner

Directement rattaché au Directeur Général, il sera responsable de la recherche, de la négociation et du suivi d'affaires très importantes (nouvelles implantations, extensions, modernisations...) auprès d'une clientèle industrielle diversifiée française et étrangère. Il restera l'interlocuteur privilégié du client tout au long de la réalisation du projet. Ce poste conviendrait à un ingénieur âgé d'au moins 30 ans, diplômé d'une grande école (Centrale par exemple) ou un architecte, une formation financière complémentaire serait souhaitable (MBA - INSEAD)... Il connaîtra les besoins de l'utilisateur pour les avoir vécus et il sera familiarisé avec la négociation à haut niveau (ingénierie, conseil par exemple). Des introductions dans tel ou tel secteur industriel ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise seraient des atouts supplémentaires. De nombreux déplacements en province sont à prévoir. La formation sera assurée tant en France qu'à l'étranger. Le problème de la rémunération ne saurait être un obstacle pour un candidat de valeur.

Réf. 709310/M

chef de service "mechanical"

Sous l'autorité du Directeur de l'Ingenierie, il sera responsable des études de génie climatique et de mécanique des fluides, des projets traités par la Société, de la définition des spécifications techniques jusqu'à la mise en route des installations. Il dirigera et animera pour cela un service d'une dizaine de personnes et veillera particulièrement à la répartition des charges de travail dans une optique qualité, coût et délai. Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur (A et M, ENSAIS par exemple) ayant acquis une solide expérience à la Direction des études d'une entreprise de chauffage, conditionnement d'air... ou tenu un poste similaire dans l'ingenierie.
Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire. La rémunération offerte sera essentiellement fonction de l'etendue des compétences acquises.

Réf. 709309/M

jeune ingénieur "études"

Ce même service recherche également un ingénieur diplômé d'une grande école (spécialité genie climatique) désireux d'évoluer dans un service d'Etudes dynamique. Il aura si possible une à deux années d'expérience d'études en entreprise ou sur chantier et sera déjà familiarisé avec les problèmes de climatisation. La connaisance de la langue anglaise serait appréciée. Ce poste offre des perspectives de carrière intéressantes pour un candidat de valeur.

Réf. 709311/M

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence correspondante (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

sporar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06



nodet gougis

IMPORTANT CONSTRUCTEUR FRANCAIS DE MACHINES AGRICOLES
leader européen dans sa branche

recherche

CADRE EXPORT

Diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'agriculture.

Minimum 3 ans d'expérience dans la branche exportation.

Sera chargé, sous les directives du Directeur Commercial :
- d'animer et développer le réseau existant
- de prospecter et organiser de nouveaux *marchés*
- de suivre les résultats par rapport aux objectifs de la politique définie.

Connaissance parfaite de l'anglais plus espagnol ou allemand.

Déplacement entre 50 et 60% du temps.

Possibilité de logement.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. au Chef du Personnel, 5 Boulevard Mal Leclerc 77130 MONTEREAU.

Nuances

La mode est aux "chasseurs de têtes."
comme si l'avenir des hommes et de leurs entreprises ne pouvait *dépendre* que de l'accumulation des connaissances ou de la greffe d'une culture hypertrophiée sur un quotient intellectuel incertain.

NOUS, nous cherchons des hommes, donc ...des "caractères".

Car, pour nous, l'action éclaire et engendre l'intelligence, et ... la réciproque est rarement vérifiée.
Nous savons aussi qu'actuellement, rares sont les Entreprises françaises qui disposent de nos moyens globaux : **financiers - logistiques - pédagogiques - Management - Produits - Promotion - Rémunération.**
Et, qui plus est, nous pouvons ajouter une dose peu commune de fraternité, de communauté agissante, de joie de vivre et de qualité de vie professionnelle.

Mais, attention, ne présentez votre candidature que persuadé d'appartenir ou de vous assimiler à cette race de conquérants chez qui l'instinct et le cœur l'emportent sur tous les préjugés de formation.

Nous vous demandons toutefois d'avoir au moins 21 ans.

1re lettre manuscrite à A. B. PUBLICITE, réf. ZA 1185 13, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

GRANDE ENTREPRISE INDUSTRIELLE

recherche

ingénieurs informaticiens

ayant acquis trois années d'expérience dans le développement des systèmes temps réel sur mini-ordinateurs (SOLA - PDP 11 - NOVA).
Ces ingénieurs, de formation Grandes Écoles, auront la responsabilité de la conception et de la réalisation de projets complets : Logiciel et matériels.
Poste situé à PARIS.
Très larges possibilités d'évolution de carrière.
Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions sous référence OLM (mentionnée sur l'enveloppe) à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS



ROWNTREE MACKINTOSH
Groupe International de Chocolaterie-Confiserie
(4 usines en France)
recherche pour

faire face à son expansion industrielle

CHEF DE PROJET TRAVAUX NEUFS

Répondant au Chef du Service Engineering, il sera chargé de mener à bien l'étude et la réalisation de projets représentant des investissements importants : installation de nouvelles lignes de fabrication ; développement des capacités de production, de conditionnement et de stockage ; extension et aménagement des locaux, etc.
Le poste implique des déplacements fréquents dans les différentes usines du Groupe (y compris en Grande-Bretagne) et requiert la pratique courante de l'anglais. Il conviendrait à un ingénieur de formation génie chimique ou équival., justifiant d'une expérience de 5 ans minimum dans *des activités analogues, acquise de préférence dans* l'industrie alimentaire.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à J. HOUBERT, Directeur du Personnel, ROWNTREE MACKINTOSH, 77420 NOISIEL.

Important centre informatique de gestion, région parisienne, équipé de matériel de grande puissance, recherche des

techniciens d'exploitation en informatique

- DUT Informatique ou équivalent,
- Formation complémentaire assurée,
- Rémunération niveau Programmeur + avantages.

Ecrire avec CV et photo, sous référence 174 M à MEDIA SYSTEM, 104, rue rue réaumur 75002 Paris.

GRANDE SOCIETE

leader dans un secteur de pointe
recherche pour sa
DIRECTION DU PERSONNEL

UN CADRE ADMINISTRATIF

qui sera chargé des études réglementaires (carrières, régimes de travail, déplacements, positions administratives, etc...) et de la mise en application dans des dispositions législatives pour l'ensemble de la Société.

Le poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur (droit, IEP) ayant de préférence une expérience professionnelle dans une société industrielle.

Salaire selon expérience.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à No 30840 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Dans le cadre de son developpement
LE GROUPE DU CREDIT COOPERATIF
renforce son Service Inspection Générale et recrute

inspecteurs de banque

- *charges de contrôler les services, agences* et filiales,
- Solide formation bancaire et, si possible, experience de la fonction.
- Déplacements fréquents en province pour des missions de *durée variable.*

La rémunération tiendra compte de l'expérience acquise.

Réelles possibilités de promotion au sein d'un groupe en expansion.

Envoyer CV manuscrit avec photo et prétentions sous référence 12.730 M

plein emploi
10, rue du mail paris 2

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION

recherche
pour le développement *dans le* secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing,
des

programmeurs

Le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 370/168 — 5000 K chacun,
- UN 370/168 — AP de 6000 K,
- *550 terminaux téléprocessing.*

Envoyer CV (sous référence 172 M)
Service du Personnel,
Tour Franklin, cédex 11,
92081 Paris–La Défense.

GIE

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS DE PREMIER PLAN

recherche pour son *Département International*

UN CHEF COMPTABLE

POUR L'UNE DE SES AGENCES AU MOYEN-ORIENT

Connaissant la comptabilité anglo-saxonne.
Anglais parlé et écrit nécessaire.

UN COMPTABLE PRINCIPAL

POUR SON SIÈGE BANLIEUE SUD DE PARIS

Le poste pouvant comporter des missions et des séjours à l'étranger, une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Pour les deux postes, il s'agit de comptables confirmés disposant obligatoirement d'une bonne expérience dans le secteur B.T.P.

Adr. curriculum vitae sous n° 30.807 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

IMPRIMERIE PARISIÉNNE d'importance nationale, spécialisée dans les

Editions Administratives

recherche

CHEF de PRODUITS JUNIOR

Sciences Eco, Droit, Esc

Il sera chargé au sein de l'équipe MARKETING
- *de proposer des politiques pour sa gamme de Produits,*
- *d'élaborer des plans d'action Marketing,*
- *de contrôler les prix de revient et la rentabilité des opérations mise en oeuvre.*

Cette fonction très vivante implique le goût des contacts (Paris-Province) et de la gestion.

Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1376 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

GIS

GESTION INFORMATIQUE SYSTÈME

recherche dans le cadre du développement de sa division Etudes

1) INGÉNIEUR de haut niveau (réf. I 21)
Grande école nécessaire avec une expérience d'environ 4 ans.
Salaire 110 à 140.000 suivant expérience.

2) INGÉNIEURS D'ÉTUDES (réf. IE 13)
Grande école (X, Centrale, télécom...) pour l'implantation d'un important réseau de télécommunication. Une connaissance des problèmes de téléprocessing et des communications est indispensable.
4 à 5 ans d'expérience.
Salaire 110 à 140.000 suivant expérience.

3) INGÉNIEURS D'APPLICAT. (réf. IA 12)
Maîtrise informatique ou DEA connaissant les problèmes de production et ayant au moins 4 à 5 ans d'expérience, ce poste suscitera des déplacements de courte durée à l'étranger.
Salaire 85 à 115.000 suivant expérience.

Envoyer C.V. à G.I.S., 46, rue du Ranelagh 75016 PARIS (réponse assurée)

ETAP 26, rue Pierre-Curie, 91200 ATHIS-MONS

CONSTRUCTEUR INTERNATIONAL D'APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
OFFRE POSTE D'AVENIR A

COORDINATEUR DE VENTES

Il assurera du Bureau de Ventes d'ATHIS-MONS les responsabilités :
- *de recueillir, évaluer et exploiter* des renseignements concrets sur le marché de l'éclairage ;
- de suivre directement les dossiers d'affaires dans le cadre de l'action définie avec le Chef de Ventes et les Représentants ;
- de se charger des relations téléphoniques avec la clientèle.

Ce poste conviendrait à un candidat éventuellement débutant, ayant une bonne formation de base (ESSEC, ESC, ESCAE ou équivalent) ou possédant une expérience commerciale confirmée.
De réelles perspectives d'avenir sont offertes à candidat ayant le sens des responsabilités et des relations humaines.

Adresser C.V. et photo à l'adresse indiquée ci-dessus (mentionner si possible un numéro de téléphone pour un contact rapide).

---

informatique

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE, filiale de puissants Groupes industriels français pour sa Division Informatique de Gestion et sa Division mini-système, recherche

France/Afrique

INGENIEURS FORMATION INFORMATIQUE

Ils auront un profil d'ingénieurs (ESE, INSA; ENSEEIHT, ENSIMAG, ISEN, ENSERG, IIE ...).

— Division informatique de Gestion
- confirmés ou débutants (ayant effectué leur service militaire dans la branche informatique) connaissant COBOL ou PL 1, la pratique de DL1, IMS ou CICS sera *appréciée.* (Réf. IG/M)

— Division mini-système
- confirmés ou débutants. Nous recherchons une expérience de conception et de réalisation sur mini ordinateurs ou micro-processeurs pour des applications industrielles ou gestion temps réel. (Réf. MS/M)

— Systèmes de Gestion sur mini-ordinateurs
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL ayant vente capable d'analyser, de formaliser les besoins des clients et de rédiger des propositions, • une bonne expérience de la gestion et des mini-ordinateurs est indispensable, • *l'expérience d'une SSCI est souhaitable.* (Réf. MO/M)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- IUT ou équivalent, • d'une expérience de 2 ans, • pratiquant le COBOL, • ou pratiquant PL1, connaissances IMS, DL1, CICS très appréciées. (Réf. AP/M)

Pour tous ces postes les rémunérations offertes dépendront des compétences et de la personnalité des candidats.

Adresser C.V., photo, prétentions, délai de disponibilité **sous référence correspondante** *(en précisant* le nom des sociétés auxquelles vous ne désirez pas communiquer votre candidature) à I.C.A. qui transmettra. **Discrétion assurée.**

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

PÉRIODIQUES USINE NOUVELLE et LA TECHNIQUE

recherchent

CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR

- Chargé du secteur métallurgie et soudage.
- Dans un premier temps, il sera sous la responsabilité d'un chef de publicité pour prospecter et suivre une clientèle directe ou d'agences de publicité.
- Une promotion rapide est possible selon capacités, sous la forme d'une autonomie sur les secteurs.

Ce poste convient particulièrement à un jeune aimant les contacts et les initiatives, même débutant, qui pense faire carrière dans la vente.

Adresser une lettre manuscrite + C.V. détaillé + prétentions sous référence 163 à la société

PERSE 40, rue du Four 75006 Paris 548.24.36

Annonces de recrutement. La fin des idées reçues?

Pourvus ou non d'un emploi, désirant ou non en changer, les cadres lisent dans leur grande majorité les offres d'emploi diffusées dans la presse.

En confirmant ce point, l'enquête MAKROTEST - HAVAS CONTACT met fin *à une vieille polémique comme elle lève aussi* le voile sur d'autres interrogations tout aussi essentielles et tout aussi controversées.

Le contenu des annonces, leur taille, la présence ou l'absence du nom de l'entreprise qui recrute satisfont-ils les cadres ? Jouent-ils un rôle, et lequel, dans leur décision de *répondre aux annonces qui leur sont destinées ?*

Quel type d'annonce incite le plus les cadres concernés à répondre ?

HAVAS CONTACT a prévu de présenter les résultats de cette enquête aux responsables de recrutement qui voudraient bien en formuler la demande.

Pour cela, il suffit d'appeler :
Marie-France HECKLY (poste 247), ou
Sylvie CARPENTIER (poste 246)
HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann,
75008 PARIS.
Tél. : 236.42.81 - 755.99.08.

offres d'emploi

DIRECTEUR GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

PARIS

Filiale en expansion très rapide d'un *Groupe Français* (300 personnes – Chiffre d'affaires 1977 : 80 millions ; 1978 : supérieur à 120 millions)

MISSION :
- administration ;
- contrôle de gestion ;
- directeur du personnel ;
- informatique ;
- liaison avec le contrôle de gestion Groupe.

PRIORITES :
- conception, mise en place de nouvelles procédures ;
- services commerciaux, administratifs adaptés à la forte croissance du volume des activités ;
- adaptation des moyens de traitement des informations.

REMUNERATION :
- 140.000 F, + selon qualification ;
- carrière ouverte à l'échelon Groupe.

Envoyer C.V. à n° 30.804 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

PARFUMS ROCHAS recherchent

pour centre de production POISSY (78) (600 personnes)

RESPONSABLE DU SERVICE EQUIPEMENTS-METHODES

Il devra avoir une formation supérieure (type A.M., Electro-mécanique ou similaire). 3 ans minimum d'expérience dans un B.E. spécialisé dans les études d'appareillage, de mécanisation et standardisation de production dans les domaines parfumerie, cosmétiques, pharmacie, alimentaire.

Ce cadre se verra confier, sous l'autorité du Responsable de l'Ingenerie Technique, la gestion et l'animation techniques, administratives et humaines du Service Equipements-Méthodes.

Il sera notamment chargé :
- de définir l'équipement de production
- de l'étude des normes de travail des ateliers et magasins
- de l'étude des postes de travail
- des études d'implantation
- de préparer, puis suivre le budget d'investissements.

Adresser C.V., photo et prétentions à PARFUMS ROCHAS - Service du Personnel - 33, rue François 1er - 75008 PARIS

Dans le cadre de la réorganisation du Service Informatique pour la mise en place du Télétraitement

OLYMPIA FRANCE

recherche

Responsable Analyse - Programmation

Expérience exigée 4 ans minimum d'analyse programmation.
Connaissance pratique du GAP II disques et de CCP sur IBM 3/15 indispensable.
Aptitudes à l'encadrement.

- Position CADRE II.
- Avantages sociaux.
- Lieu de travail : Clamart.
- Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer curric. vitae détaillé ou téléphoner pour informations complémentaires à M. TOUITOU, 10, avenue Réaumur. — 92142 CLAMART. Téléphone : 630-21-43.

IMPORTANT GROUPE PRIVÉ

OFFRE POSTE D'

ATTACHÉ DE DIRECTION

POUR LES RELATIONS EXTERIEURES

Age minimum 30 ans

Après un stage de formation, ce cadre assurera les contacts auprès des entreprises adhérentes et de leur personnel.

La préférence sera accordée à un cadre ayant l'expérience des régimes d'assurances de groupes ou de retraite collective.

Les intéressés devront résider à PARIS, posséder une voiture et pouvoir se déplacer plusieurs fois par an en province pour des absences de une à trois semaines.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo avec rémunération actuelle et prétentions ss référ. 659 à : CAMPBELL - B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17, qui transmettra, discrétion et réponse assurées.

GROUPE BANCAIRE recherche

le DIRECTEUR

de son agence centrale Paris 8e

MISSION :
- *Animation des services de l'Agence et des bureaux rattachés,*
- Responsabilité de la définition et de la réalisation des objectifs dans le cadre de la politique du Groupe,
- Etude et gestion des crédits.

Ce poste conviendrait à un cadre classe VIII ou hors classe associant à un dynamisme personnel une expérience très complète de la gestion et de la promotion d'une Agence.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prétentions au Service 12.781 M à plein emploi 10, rue du mail paris 2

---

offres d'emploi

MIT INFORMATIQUE

Dans le cadre du développement de ses activités d'assistance technique recrute le personnel TRÈS CONFIRMÉ suivant : (2 à 5 ans d'expérience)

ANALYSTES ET PROGRAMMEURS

IBM DOS ou OS

- Spécialistes Assembleur.
- Spécialistes PL 1.
- Spécialistes IMS - DL 1.

ANALYSTES

HB 66.

- Spécialistes TDS - IDS.
- *Spécialistes applications bancaires.*

Adresser curriculum vitae détaillé, à : MIT INFORMATIQUE, 5, r. du Helder, 75009 Paris.

IMPORTANT ORGANISME DE PRÉVOYANCE

recherche pour poste

ASSISTANT DU DIRECTEUR TECHNIQUE

un cadre de formation actuaire ou équivalente, possédant diplômes Enseignement Supérieur, ayant expérience, sens du commandement et goût des contacts humains.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à PARFRANCE, sous le numéro 4.634, 4, r. Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

BANQUE

FILIALE GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL, QUARTIER OPERA

renforce son équipe d'Analyse - Programmation et recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS ET PROGRAMMEUR-ASSEMBLEUR

Possédant D.U.T. informatique et 2 à 3 ans *d'expérience matériel* IBM 370/138 LANGAGE COBOL

Adresser C.V., photo et prétentions, n° 30.899, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE ÉLECTRONIQUE

Banlieue SUD de PARIS

recherche pour Labo d'Etudes et plates-formes d'essais

PLUSIEURS JEUNES INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Diplômés Grandes Ecoles CENTRALE - TELECOMM. - E.S.E. ...

Env. C.V. ss numéro 31.530, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

recherche

JEUNES COMPTABLES DÉBUTANTS

Libérés des O.M. - NIVEAU B.T.S. - D.U.T. après formation au Siège Social en banlieue sud de Paris, ils pourront se voir confier des responsabilités en agences ou en chantiers à l'étranger.

Les candidats doivent préciser leur niveau en langue anglaise.

Envoyer C.V. n° 30.818 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

SOCIÉTÉ RÉGION PARISIENNE SPÉCIALISÉE DANS LA LUBRIFICATION

recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN AM - INSA TECHNICO-COMMERCIAL

expérimenté, bilingue français-anglais pour exercer fonction responsable développement vente produits spéciaux.

INGÉNIEUR CHIMISTE

expérimenté pour animer équipe recherche appliquée dans laboratoire synthèse organique.

Ecrire au n° 7.724 « le Monde » Publicité, avec C.V. et photo, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Société Internationale (Secteur Scientifique) en pleine expansion et bien implantée, rech. son

CHEF DE SERVICE FINANCIER

- Expérience approfondie demandée ainsi que de bonnes connaissances en systèmes informatiques.
- Notions d'allemand appréciées.
- Libre rapidement.
- Rémunération intéressante.

Lieu de travail : actuellement Paris, décentralisation prévue pour début 1979 dans la Région Rhône-Alpes.

C.V. + photo + prétentions à : O.P.F. (n° 2.099), 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

---

offres d'emploi

La Filiale d'un Groupe Pharmaceutique International (700 personnes en France) recherche

CADRE DE PERSONNEL

pour lui confier, au sein de la Direction du Personnel, la responsabilité de l'INFORMATION, la FORMATION, la GESTION DES CARRIÈRES.

Ce poste ne peut convenir qu'à un professionnel de la fonction Personnel ayant une bonne expérience dans les domaines considérés.

Il nécessite bien sûr une formation supérieure, la connaissance de l'anglais constituant un atout supplémentaire.

Écrire avec CV, en indiquant rémunération actuelle ou souhaitée, au Service 12758 (M) Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORT. SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS PARIS (13e) recherche pour son SERVICE ETUDES :

1) AGENTS TECHNIQUES - ÉLECTRONICIENS, NIVEAU 4 ECHELON I

Solide formation en électronique. Expérience d'au moins 2 ans en laboratoire dans le domaine des circuits logiques et analogiques. Expérience appréciée dans le domaine analogique.
POSTE OFFERT : développement de données de tests de sous-ensembles électroniques.

2) AGENTS TECHNIQUES

ELECTRONICIENS

Niveau 4 - Echelon I et Niveau 5, Echelon I
Solide formation en électronique. Connaissances en télécommunications appréciées. Expérience d'au moins 3 ans en laboratoire.
POSTE OFFERT : participation à la conception et au développement d'équipement de télécommunications électroniques.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : A.O.I.P., BOITE POSTALE 301, PARIS (13e).

FILIALE GROUPE EUROPEEN EMBALLAGE LEADER DANS SA PROFESSION

recherche

AGENT VENTE EXCLUSIF

Poste évolutif

Clientèle industrielle et distribution.

REGIONS PARIS et NORD

Fixe + Prime + Frais.

Envoyer curric. vitae, photo sous n° T 000055 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GROUPE EUROPÉEN SPÉCIALISÉ EN AUTOMATION PNEUMATIQUE

recherche pour sa filiale française

INGÉNIEUR A. et M. ou équivalent

appelé à prendre très rapidement le poste de

DIRECTEUR COMMERCIAL

LE CANDIDAT :
- — âgé de 35 ans au moins, devra avoir la connaissance approfondie de l'allemand ;
- — posséder minimum 3 ans d'expérience dans la commercialisation des appareils pneumatiques industriels en France ;
- — être bon vendeur, habitué à diriger et à animer une équipe ;
- — posséder une solide connaissance du marché et être très introduit auprès des clients potentiels.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo en précisant niveau annuel de rémunération actuel à n° 30.508, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Société internationale de documentation technique recrute pour sa nouvelle SUCCURSALE A PARIS

TRADUCTEURS-TECHNICIENS ET RÉDACTEURS

hautement qualifiés. Ils constitueront un noyau de collaborateurs chargés de suivre des projets de grande importance, encadrés par notre équipe de la société mère créée il y a 30 ans à Munich.

Spécialités : engineering, automobile, électronique, machines-outils, etc.

Langues : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, russe, arabe, français.

Statut : free lance ou contrats de longue durée.

Adr. C.V. à BOTS France, Langues & Techniques, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche

ADJOINT DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il lui sera confié l'ensemble des activités comptable et financière, ainsi que les questions fiscale et administrative.

Le candidat aura au moins 30 ans, une formation supérieure (E.S.C., D.E.C.S. ...) et une expérience d'au moins cinq ans dans domaine similaire.

Env. C.V. manus., photo et prét. sous n° 30.878 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr

---

offres d'emploi

ASSOCIATION DE PROMOTION ET DE DEFENSE DES HORLOGERS - BIJOUTIERS - JOAILLIERS ORFEVRES ET PORCELAINIERS-CRISTALLIERS

recherche

JEUNE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Conviendrait à cadre 25 ans minimum connaissant les problèmes de la distribution.

NIVEAU HEC - ESSEC - EDHEC
Licence Droit appréciée

Désireux réussir une expérience de premier ordre comportant interventions auprès des Ministères intéressés, des fournisseurs aux dimensions internationales et des 1 000 adhérents de l'association.

Situation d'avenir en rapport direct avec la personnalité du candidat.

Période intermédiaire de 1 à 2 ans pendant laquelle le candidat restera en contact permanent à Lille avec le Président de l'Association et effectuera divers stages.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 599 à M. Jean GAUSSIN, 104, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

GROUPEMENT DE SOCIETES (CHIMIE/PARACHIMIE)
Appartenant à un groupe International *Important*
recherche :

contrôleur division logistique

ADJOINT A LA DIRECTION LOGISTIQUE

PROFIL DE LA POSITION :
- Mise en place d'un système d'information
- Contrôle des frais et de rendements
- Relations avec la comptabilité analytique et les sociétés mères.

PROFIL DU CANDIDAT SOUHAITE :
- Diplômé d'une Ecole Supérieure de commerce ou diplômé Es Sciences Economiques.
- Allemand courant
- *Volonté de travail polyvalent*

Prière d'envoyer votre candidature avec C.V. et photo, date de disponibilité, rémunération souhaitée s/ réf 2667 à : P. LICHAU S.A. B.P. 220-75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra

---

Groupe Important

recherche pour FILIALE SPECIALISEE RESTAURATION

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF

- Contrôle de gestion.
- Cadre confirmé.
- Expérience comptable indispensable.

Ecrire n° T. 000.054 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

---

création de poste

Le Bureau d'Etudes d'une importante Société de constructions mécaniques proche banlieue Nord-Ouest, recherche

1 INGÉNIEUR DE PROJET

ayant une spécialisation confirmée par une expérience de 5 ans en matière de transmission pour véhicules lourds de route et de chantier. Il intervient dans les domaines de la recherche appliquée, des essais et des méthodes d'industrialisation. Anglais technique indispensable. 110.000 F +

Adresser lettre manuscrite CV, photo sous référence 308 à A.S. CARME EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

LABORATOIRE DE CONTROLE de qualité de produits alimentaires

recherche pour poste

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Titulaire D.U.T., chimie alimentaire, maîtrise ou D.E.A. biochimie avec expérience de 3 à 5 ans dans le domaine des analyses classiques de chimie alimentaire et de bonne connaissance en anglais.

Nous souhaitons un candidat dynamique animé d'un esprit d'équipe.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions à M. G. DUFLOT, CENTRE DE RECHERCHES ET DE FORMATION 15-17, avenue de l'Europe, 02400 Château-Thierry. Téléphone : (23) 83-08-62.

BANQUE PRIVEE

PARIS

département organisation en cours de création

CADRE COMPTABLE

Les candidats posséderont :
- *parfaite maîtrise des procédures comptables bancaires,*
- *5 ans d'expérience dans départements similaires,*
- *D.E.C.S.*

Envoyer C.V. manuscrit, photo et salaire annuel désiré sous la référence 3034 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
LEADER SUR SON MARCHÉ
crée à PARIS au sein de sa
Direction Financière un poste d'

AUDIT INTERNE

E.S.C., D.E.C.S., ... BILINGUE ANGLAIS

Le titulaire sera chargé du contrôle interne dans *tous les services de la Société et de ses filiales.*

Sa mission portera sur l'exécution correcte des règles et procédures comptables et sur l'application des directives de gestion.

Expérience nécessaire d'au moins 3 ans dans un Cabinet Américain d'Audit.

Des déplacements de courte durée en France et à l'étranger sont à prévoir.

Pour postuler, adresser C.V. et prétent., n° 30.654, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ATTACHÉ DE DIRECTION 26 ANS

- Licence en Droit, Certificat d'Etudes Judiciaires, DEA Droit et Relations du Travail, DUEL Anglais, Certificat d'Arabe :
- Très bonnes notions
  - — Italien et Espagnol ;
  - — Comptabilité et Gestion Financière.
- TROIS ANS expérience professionnelle :
  - — *Gestion Administrative et Juridique ;*
  - — Gestion et Direction du Personnel,

recherche poste dans Fonction

ADMINISTRATIVE ET/OU PERSONNEL

Paris ou proche banlieue Sud

Ecrire N° T 00078 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

GROUPE PRIVÉ D'ASSURANCES
recherche un CADRE
ayant formation et expérience en

organisation administrative

Possibilité de carrière intéressante pour élément (28 ans minimum) dynamique, ayant le sens du contact et le goût du travail sur le terrain.

Adresser C.V., photo et prétentions sous la référence 3007 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Importante Société de Produits Laitiers
recherche pour son Siège Social PARIS

LE CHEF DE SON SERVICE AGRICOLE

Chargé de l'approvisionnement en lait de ses usines, de l'animation des zones laitières, de l'assistance technique aux producteurs et des relations avec les organisations professionnelles.

Ce poste conviendrait à un

INGÉNIEUR AGRO-AGRI

possédant environ 10 ans d'expérience en milieu agricole et ayant le sens des relations publiques et de la négociation.

Envoyer C.V. et prét. sous le n° 31.236 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SOCIÉTÉ ITALIENNE
leader dans la production des boites pliantes connue sur le marché français,

cherche AGENT

rémunéré à la commission, connaissant le secteur *emballage et la clientèle utilisatrice*, pour représentation exclusive France nord et éventuellement Benelux.

Ecrire à boite 1532, PUBLICITAS, *via E. Filiberto 4, Milano, Italie.*

SOCIETE METALLURGIQUE
recherche
pour exportation pays de l'Est

COLLABORATEUR

bilingue Allemand ou Russe

Expérience de quelques années souhaitée. Téléphoner au 201-44-44 pour premier entretien.

F.R.M.J.C. ILE-DE-FRANCE
recherche
DIRECTEUR D'ÉQUIPEMENTS
SOCIO-EDUCATIFS
possédant diplôme de Directeur de colonie de vacances
Tél. : 627-55-20 p. R.V.

SOCIETE D'ÉDITION
nouvellement créée
et filiale d'un GROUPE AMERICAIN IMPORTANT
recherche un jeune

CADRE COMPTABLE

afin de lui confier l'ensemble des *opérations* comptables et financières de la société.
Formation requise niveau B.T.S. ou D.E.C.S. 3 à 5 ans d'expérience, une bonne connaissance de la langue anglaise souhaitable.
Possibilité de développement de carrière importante compte tenu du développement prévu de cette société.

Envoyer C.V. et prétentions à Michel SOYER, 6, av. Marceau, 75008 PARIS sous la réf. M 7101
La plus grande discrétion dans l'examen des candidatures est garantie

IMPTE Société de TELECOMMUNICATIONS, PARIS-13e rech.
un INGÉNIEUR
ETUDE et DEVELOPPEMENT
PROFIL : I.N.S.A., A.M. ou équiv. Ayt 3 à 4 années expér. minim. de bur. d'études et d'industrialisation secteur électronique. Expér. méthode appréciée
POSTE : Responsable de l'étude technologique de matériels télécommunications
Ecr. avec C.V. et prét. à : A.I.O.P., B.P. 301, PARIS-13e.

La commune de Fontenay-le-Fleury recrute pour sa nouvelle crèche :
un éducateur
pour jeunes enfants
1 infirmière puéricultrice
Candidatures et demandes de renseignements concernant ces postes à adresser à Mme la secrétaire générale, mairie de Fontenay-le-Fleury 78330.

EUROLINGUA
Société de traducteurs
recherche
UN TRADUCTEUR
anglais qualifié à intégrer à l'entreprise. Ne pas téléphoner.
Ecrire avec C.V.
à EUROLINGUA
30, r. Saint-Roch, 75001 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
à VOCATION INTERNATIONALE
demande pour son siège
Banlieue SUD

2 TECHNICIENS DE CHANTIERS

rattaché au Service du matériel

Ayant une parfaite connaissance des matériels du bâtiment.

Formation EGLETONS appréciée.

5 années min. de pratique.

Déplacements fréquents sur chantiers France et Etranger.

Anglais souhaitable.

Ecrire avec C.V. n° 31.314, Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui transm.

C.B.S. DISQUES
recherche pour son Département CONTRATS :

LICENCIÉ EN DROIT

Ayant au moins 6 ans d'expérience professionnelle ayant comporté des négociations. Anglais courant.

Il sera chargé de la rédaction et du suivi des contrats et procédures ainsi que des négociations *avec artistes et producteurs.*
Adress. C.V., photo et prétent. à *Madame* Ch. MARGO, 3, rue Freycinet, PARIS-16e.

Société d'Assurances équipée d'un IBM 370 de 512 K avec DOS/VS, CICS, DL/1, recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
(Référence AP)

PROGRAMMEUR
(Référence P)

Pour ces 2 postes, une expérience pratique de l'Assembleur est exigé.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous la référence choisie à M. GUEUGNON, Groupe ZURICH/FRANCE 14, boul. Poissonnière, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

recherche :

UN ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste conviendrait à un candidat ayant :
- — une solide formation de physicien (niveau maîtrise + DEA) complétée par de bonnes connaissances en électronique ;
- — une personnalité orientée vers des activités commerciales ;
- — une expérience réussie d'au moins 2 ans dans un emploi similaire ;
- — une excellente connaissance de l'anglais.

Ecr. avec C.V., photo, prétent. n° 31.577, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, *Paris-1er*

Importante Organisation Israélite cherche
CADRE DE DIRECTION
expérience sociale et administrative
Ecr. n° 7742 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Nous proposons poste
CONTRACTUEL 3B
niv. D.U.T. ou B.T.S. Inform.
Fonctions : pupitrage MITRA 15, écriture et maintenance de Logiciel sur MITRA 15.
— Salaire 2.500 F environ.
— Primes annuelles 4.000 F. env.
Ce poste est vacant à compter du 1er novembre.
Env. C.V. à M. LAPLACE Départ. Informatique I.U.T. B.P. 23, 91406 ORSAY
avant le 25 octobre

INFORMATIS
26, rue Daubenton, PARIS-5e
INGÉNIEURS
Temps réel (Solar, Mitra) logiciel système Sirts 3.
M. RIVIERE. - 337-99-22 / 72.

L.T.M. CONSULTANT - Logistique Transport Manutention rech. pour un Organisme spécialisé dans la *Formation de Cadres du* Transport un (e)

ATTACHÉ(E) PÉDAGOGIQUE
DEPARTEMENT (60) OISE
- *Il participe à l'élaboration* des programmes en collaboration avec les animateurs,
- Il étudie et améliore les méthodes pédagogiques,
- *Il anime personnellement certains stages.*

Le candidat : ● bonne formation générale niveau études supérieures ● expérience indispensable de la Formation et si possible du Transport ● aptitudes pédagogiques.

Env. lettre manuscrite + C.V. + photo et prét. ss réf. 297/M à L.M.T. CONSULTANTS Tour Horizon, 52, quai National, *Département Sélection cadres,* 92806 PUTEAUX.

Expert-comptable recherche pour Paris, le Nord, Limoges, Le Mans, Nancy, Nantes, collaborateurs *experts-compt., commissaires* inscrits, diplômés Grandes Ecoles Commerciales ou exp. approfondie du contrôle, pour exécution missions censoriales. *Position cadre.* Ecr. No 7733 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Travail mi-temps, soir, femme 30 ans envir., responsabilité, sens de l'accueil. Comédie-Française. T. : 296-10-24, p. 328.

ATP analyste, connaissance SOLAR 1640 R.T.E.S.D., *moniteur dialogue MCS, Brétigny.* Tél. pr RV : 293-34-01/35-87.

INGENIEUR AM, confirm. mécanique génér. et électromécan., responsable production et *sous-traitance. Pl. stable. ORLY.* Tél. pour R.-V. : 293-34-01 ou 293-35-87.

AT2 B débutants. AT3 mise au point calculateurs Versailles. AT3, âge min. 40 ans. *Suivi de* fabrication électronique, banl. Sud. ATP confirmé pour asservissement analogique et numérique, connaissance micro processeurs. *Place stable. ORLY.* Tél. pour R.-V. : 293-34-01 et 293-35-87.

Importante Sté allemande fabricant de fils et câbles recherche pour sa nouvelle filiale française
CHEF DE VENTE
formation électrotechnique, bonne connaissance de l'allemand, expérience souhaitée dans la branche, sens des responsabilités, dynamisme. Poste autonome. Situation d'avenir si cap. Env. CV détaillé et prét. à n° 15.150 B - BLEU 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES.

CHARVET
8, place Vendôme
recherche
VENDEURS ET DEBUTANTS
Bonne présentation
Niveau Bac — Connaissances anglais et références indispens.

Les Editions du Cerf, 29, boulev. La Tour-Maubourg, 75007 PARIS, recherche
COLLABORATRICE ADMINISTRATIVE
Agent de maîtrise ou cadre, 30 ans minimum, pour suivi des comptes clients et recouvrement.
Ecrire Madame BRETT.

Etablissement financier, Versailles, recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE une personne de formation
COMPTABLE
D.E.C.S. ou niveau équivalent, dégagé O.M. Env. C.V. sous n° 15.534 B à BLEU, *17, rue Lebel, 94300, Vincennes.*

Nous sommes :
Une société de vente d'équipe*ments pr les industries chimiques* et para-chimiques. Dynamiques, sérieux, bien introduits mais décontractés.

Nous avons :
Une excel. ambiance, un travail très varié et une équipe résolument non conformiste.

Vous êtes :
Un technicien ou technico-commercial connaissant notre champ d'activités — Attiré par la vente et prêt à foncer — d'accord pr vous déplacer souvent et avoir votre bureau près de Pontoise.
Jeune d'esprit, enthousiaste mais réfléchi, astucieux mais loyal. A la recherche d'un travail intéressant.

Oui !
Alors envoyez-nous une lettre manuscrite avec C.V., prétent. *et photo récente à :*
CHIMIPLASTIQUE
B.P. 664, 95004 Cergy CEDEX.

INSTRUMENTS S.A.
Division
ADAMEL LHOMARGY
15, avenue Jean-Jaurès, 94201 IVRY, recherche

INGÉNIEUR DE PRODUCTION
Formation électronique.
Connaissances en GESTION DE PRODUCTION.
Il assumera la responsabilité des ateliers de montage (mécanique et électronique).
Expérience analogue de fabrication indispensable.
Référence P. IP.

INGÉNIEUR CONTROLE QUALITÉ
Formation électronique
Connaissances en INSTRUMENTATION.
Il prendra en charge l'ensemble des problèmes de Contrôle et de Qualité.
Plusieurs années d'expérience.
Référence P. IC.

PRÉPARATEUR DE FABRICATION
V2 - Hautement qualifié en électronique et tôlerie.
Référence P. DE.

ACHETEUR
V2 - Connaissant bien le marché des composants et de la sous-traitance en électronique.
Référence P. AE.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent. en indiquant référence.

IMPORTANTE SOCIETE
Siège Levallois
Groupe études et réalisation énergie production *(grande centrale)*

recherche pour son SERVICE TECHNIQUE INFORMATIQUE *ET INDUSTRIELLE*

INGÉNIEUR CONFIRME

Ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine de la technologie, des unités centrales, des matériels de raccordement et de leur mise en œuvre.

Bonne connaissance des nouvelles technologies souhaitable.

Env. C.V. et prétent., n° 31.061, *CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra,* 75040 Paris Cedex 01.

Le C.E.P.G. (groupe ESSEC) recherche
DEUX ENSEIGNANTS
(assistants)
de MATHEMATIQUES
— Temps partiel
— DUEL maths et expérience *pédagogique souhaitée.*
Disponibles 15 octobre 1977.
Tél. : 030-40-57, poste 420.

SAINT-LAZARE
commerce pianos et clavecins cherche
AIDE-COMPTABLE
25 ans minimum, qualifiée, expérimentée et dactylo pour poste responsabilité. Très bonne présentation, contacts clients. Se présenter à partir de mardi 11 h. à 13 h. *PIANOS MAGNE, 50, rue de* Rome, Paris-8e, métro Europe.

ASSOCIATION
pour son activité
EDITIONS ENFANTINES ET DISTRIBUTION DE MATERIEL EDUCATIF
recherche
ATTACHÉ COMMERCIAL
pour études de marchés, commercialisation et promotion de ses productions.
Adresser C.V. et prétentions à : n° T 00105 *M REGIE-PRESSE,* 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

EU SELEC
pour postes stables urgent.
Engeenering pétrolier recrute
1 INGÉNIEUR Gestion
prévisionnelle, bilingue anglais, connais. le programme Pert-Cost 63, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Téléph. : 225-61-10 + 256-37-20.

EU SELEC
TRAVAIL TEMPORAIRE
recrute
5 CHEFS COMPTABLES
exp. bancaire BECS obligatoire *40 ans minimum,* classe 6 ou 7, place stable
63, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Téléph. : 225-61-10 + 256-37-20.

IMPORTANTE SOCIETE
IMMOBILIERE
PARIS (8e)
offre
UN PREMIER EMPLOI
A UN JEUNE DIPLOMÉ D'ÉCOLE DE COMMERCE
ou équivalent

une carrière commerciale au sein de son Département Bureaux

Après une période de formation, le candidat aura pour mission de rechercher et de réaliser des transactions entre des Sociétés, portant sur des biens immobiliers tels que bureaux, locaux industriels.

Adresser C.V., photo et prétent. s/n° 30.785, à CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Ets petit effectif recherche
ÉDUCATRICE OU STAGIAIRE
pouvant encadrer enfants difficiles mais intelligents.
Institut Psycho-Pédagogique 60740 Saint-Maximin
Téléph. : 455-96-10

IMPORTANTE SOCIETE QUARTIER ETOILE
recherche

PROGRAMMEURS

Niveau D.U.T. Informatique
Connaissant langages Assembleur et Cobol

POSTE EVOLUANT VERS L'ANALYSE SUIVANT COMPETENCE

— Bon salaire
— *5 × 8 × 13*
— Avantages sociaux

Envoy. C.V. manuscrit détaillé, prétent., photo (retournée) sous *référence n° 1.186 à*

Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche

2 INGENIEURS
1) pour sa division TRANSPORT (automobile et caravanes),
2) pour sa division EMBALLAGE ET MANUTENTION.
Il s'agit :
— d'animer des groupes de travail dans le cadre de la normalisation nationale et internation.,
— de rédiger les divers documents s'y rapportant.
Quelques années d'expérience en mécanique ou physique *sont souhaitables.*
Pratique indispensable de l'anglais.

Postes à pourvoir rapidement.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Service du Personnel Tour Europe - Cedex 7 92080 PARIS - LA DEFENSE

URGENT, pour Rome et Paris, famille franco-italienne, un enfant scolarisé, J.F. au pair, sérieuse aide familiale. Téléph. : 526-54-53

SOCIETE PROMOTION IMMOBILIERE rech. :
J.F. aimant contacts humains pour
VENTE APPTS NEUFS PARIS. Fixe + %, indemnité voiture. - 277-97-26.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe *le numéro de l'annonce* les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du " Monde Publicité " ou d'une agence.

secrétaires

Secrétaires de direction

L'une des grandes affaires françaises (banlieue sud de Paris) cherche pour l'un de ses directeurs généraux

une secrétaire de direction

parfaitement bilingue français-anglais.

Elle assure un secrétariat classique, mais comportant des tâches de coordination et des contacts à haut niveau avec différentes *sociétés.*

Elle a 27 ans minimum, une formation supérieure (BTS ou équivalent), cinq années au moins d'expérience d'un secrétariat complet et une excellente présentation.

Ecrire à Mme J. MAXENCE, ss réf. 3213 LM.

CARRIERES FEMININES
10, RUE ROYALE, 75008 PARIS

Société d'aménagement et de rénovation urbaine appartenant à groupe, parapublic, cherche pour ses bureaux à *BOBIGNY (93)*
SECRETAIRE
expérimentée pour assurer secrétariat niveau direction, coordonner et contrôler travail plusieurs sténodactylos.
Connaissance de la gestion des opérations d'aménagement souhaitée. BAC souhaité. Avantages soc. Possib. de carrière.
Adresser candidature avec C.V. n° 7759 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, Paris. Cedex 9.

SOLIDE SOCIETE
recherche
SECRÉTAIRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
Excellente sténodactylo efficace, dynamique, esprit d'équipe, lieu de travail Paris-Nord. Adr. C.V. détaillé sous la référence 71380 à
J.R.P. 39, rue de l'Arcade PARIS-8e

Sténodactylo

SOCIETE MECANIQUE DE HAUTE PRECISION
recherche
Jeune femme 22 ans minimum

STÉNODACTYLO CORRESPONDANCIÈRE TRILINGUE
pour SERVICE COMMERCIAL

Langue maternelle allemande indispensable
Bonne pratique écrite et parlée du Français et de l'Anglais.
Expérience souhaitée dans poste similaire

Adress. C.V. et prét. à S.N.F.A. 23, bd de Brandebourg, 94 Ivry

Secrétaires

Organisme de gestion à but non lucratif recherche pour son Directeur financier et juridique

SECRÉTAIRE
si possible expérience dans le poste.
Excellente rédaction et sténo courante.

Env. avec C.V., photo et rémunération demand. ss réf. 1402/M

I.C.A. PETITES ANNONCES
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e

IMPORTANT LABORATOIRE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, Paris-7e recherche pr son département MEDICAL ETRANGER

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO BILINGUE EXPÉRIMENTÉE
possédant parfaitement la langue anglaise

Capable de rédiger du courrier, de prendre en sténo dans les deux langues

13e mois - 5X8 - avantages *sociaux. Restaur. d'entreprise*

Env. C.V., photo et prétentions no 31.251, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Labo. Univ. banlieue Sud recherche pour son secrétariat scientifique
UNE SECRÉTAIRE
niveau BAC G1 - Anglais indisp. Ecr. no 7751 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Sté de constructions mécaniques proche banlieue Nord-Ouest recherche

INTERPRÈTE STÉNODACTYLO BILINGUE ANGLAIS
notions d'allemand souhaitables
Débutantes acceptées

Adr. lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V., photo sous réf. 311 A.S. CARME
Emplois et Entreprises
18, rue Volney, 75002 PARIS

Recherchons
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
confirmée pour assoc. music. F.N.A.C.E.M., 12, r. Parc-Royal Paris-3e. Réf. C.V. Dem. man.

traductions

Demande

Traductrice américaine, 7 ans en France, diplômée, expér., ferait tous travx de traduction. Ecr. n° T 77 066 M R.-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

occasions

Retraité vend IVOIRES et PIERRES DURES, CHINOIS et JAPONAIS. Ecrire sous n° 68061 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 PARIS

capitaux ou proposit. com.

Société Multinationale POLLUTION-ENVIRONNEMENT LOISIRS à forte expansion dispose d'une franchise dans la région Rhône-Alpes
Nécessité de prévoir un investissement entre 200 et 250.000 F. et d'avoir réelle volonté de conduire une équipe commerciale et technique très dynamique.
Ecr. à n° 30.937 Contesse Publ. 20, av. Opéra, *Paris qui trans.*

J'AI UNE IDEE EN OR ! De plus, je possède à fond la technique de vente la plus tentaculaire et la plus « Tête chercheuse » :
La VENTE p. correspondance
Je cherche un commanditaire et je lui ferai, je le jure, gagner *beaucoup (beaucoup !) d'argent.*
Ecr. n° 77.162 M. Régie Presse. 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

Agence de voyage
Licence A avec succursale C.A. 7 millions. Agrément I.A.T.A.-A.T.A.F.-S.N.C.F.
Cherche à céder au 31-12-77
Ecr. n° T 000058 M Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Rech. sans intermédiaires pour achat d'immeuble à Paris, prêt hypothécaire, garantie hypothécaire notariée 1er rang. Faire offre : Moreau, 3 bis, quai aux Fleurs, Paris (4e)
Téléph. : 325-85-44

information divers

Pour être informé des emplois offerts en Amérique latine (Venezuela, Brésil, Argentine, Costa-Rica, etc...) aux cadres, ingénieurs et personnels qualifiés, Demander la documentation gratuite sur la revue spécialisée, A.L.E. (E 2) B.P. 422-09 Paris

autos-vente

8 à 11 C.V.

Part. vd DS 20 *Pallas* 1973 bleu foncé, int. tissus impeccable. - 884-16-21.

A vendre LANCIA FLAVIA 2000 *Coupé* 1969. 53.000 kms. 4.500 F. Tél. : 720-78-00, poste 55-25.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 450 SLC, bleue marine, inter. velour, 17.000 kms. Tél. : H.B. 723-66-44, poste 10.

divers

ALFA ROMEO
16 5, r de la tour, 870.06.04
17 97, r legendre 627.86.30

ÉTOILE AUTOS
CONCESSIONNAIRE MERCEDEZ-BENZ
voitures neuves disponibles
450 SLC - SEL
280 S. SE - CE
280 E - 230
OCCASIONS
SELECTIONNEES
6,9 77 vert métal ttes opt.
450 SE 74 gris métal
280 77 vert métal
250 77 Pastel
280 CE 73 grise
280 SE 74 vert métal
250 74 ivoire
GARANTIE ETOILE
PERMANENCE COMMERCIALE
LE SAMEDI
739-97-40.

représent. offre représent. offre

BANZAI

Premier constructeur français de SKATE BOARD (planches à roulettes)
Adapte son réseau de vente à son expansion fulgurante.

recherche

SUPER REPRÉSENTANTS

Spécialistes « Sport » même multicartes.
Secteurs : PARIS, REGION PARISIENNE, EST, NORD, NORMANDIE, BRETAGNE, CENTRE.

Ecrire avec C.V. à *M. DANKER,* MARQUANT MAJOR, R.N. 307, 78810 FEUCHEROLLES.

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
en Languedoc-Roussillon
rech. pour démarcher clientèle en région *parisienne* vendeur confirmé, spécialiste coupons-*réponse souhaité.*
Formation assurée.
Fixe + %. Ecrire avec C.V. à *MAISON OCCITANE* BEZIERS,
B. P. 246. Discrétion assurée.

Recherchons REPRESENTANTS *d'expérience, motivés, pour la vente d'espace publicitaire et publi-reportages auprès des entreprises.* Nombreux déplacements dans région proche Paris. Rémunérat. et commiss. import. *Ecrire HAVAS REGIONS avec* C.V. et photo, 136, av. Général-de-Gaulle, 92200 Neuilly-s.-Seine.

LABO PHARMACEUTIQUE
recherche
2 HOMMES
pour visites médicales.
Bac exigé. Libérés O.M.
L'un habitant département du Nord, l'autre habitant Marseille. Ecrire à LABCATAL,
7, rue Roger-Salengro, (92) MONTROUGE

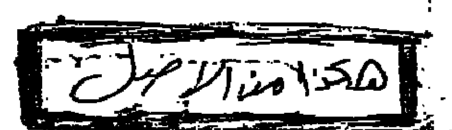
représent. demande

Ch. représentation pour Allemagne. Branche : textiles féminins ou parfumerie. Ecrire Maurice DEMOLY, Schuetzenstr. 18, D-7470 ALBSTADT 1 (R.F.A.).

cours et leçons

Ingénieur de POLYTECHNIQUE Zurich, donne cours de Sciences et d'allemand, espagnol et de conversation.
Tél. : 260-33-80 (Poste 431), et laisser un message si absence.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

demandes d'emploi demandes d'emploi demandes d'emploi

LE DIRECTEUR GENERAL *que vous recherchez...*

- à 48 ans ; formation supérieure et Business School
- gestionnaire dynamique de très haut niveau, il maîtrise parfaitement l'ensemble des problèmes économiques et financiers de l'entreprise. Rompu aux méthodes modernes de management et de marketing, il place néanmoins les relations humaines en tête de ses préoccupations
- habitué aux négociations à l'échelon le plus élevé, il possède également une grande expérience des relations avec les partenaires sociaux, les syndicats, les organismes patronaux et l'Administration
- actuellement Directeur Général Adjoint d'une société industrielle de 2.000 personnes qui réalise un C.A. de 250 millions de francs, il désire assumer immédiatement ou à terme la responsabilité totale d'une entreprise de dimension similaire.

Ecrire à No 29067 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

J. H. 28 ans, études supérieures EXPERIENCE GEOPHYSIQUE Libre de suite, cherche place chantiers à l'étranger. Ecr. HAVAS MARSEILLE 32425.

J. F. 21 a., BAC A 5 espagnol et italien couramment parlé et écrit + notions anglais et secrétariat, recherche place stable, récept., Tél., contact clientèle. Faire offre. Téléph. : 499-74-32.

CHEF PRODUITS 42 ANS maîtrise des techniques marketing, publicité directe des ventes, rompu aux négociations à l'échelon le plus élevé. Relations humaines de grande qualité, expériences positives sur produits d'envergure nationale et prod. financ. rech. responsab. totale d'une ligne de produits. TEL. : 633-29-17, référence JCD.

Homme 30 ans, TRILINGUE ALLEMAND - ANGLAIS FRANÇAIS
— Bonne présentation
— Esprit ouvert
— Déplacements possibles.
cherche emploi : 329-59-15.

Secrétaire sténodactylo 32 ans cherche poste stable 3 400 × 13. Ecrire Mme PROVOST, 40, av. Henri-Barbusse, 94200 IVRY.

Jeune Fme 33 a., SECRETAIRE STENODACT. not. comptabilité, libre suite, ch. pl. stable. Ecrire MORIN, 6, sq. d'Astorg, 78150 Le Chesnay ou Tél. : 954-82-58.

DOCTEUR 3e cycle biochimie, 28 a., souhaite poste recherche ou administration. Ecrire : no T. 081 861 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

URBANISTE, 32 ans, D.U.P., 2 a. d'exp. profess., diplôme de 3e cycle, géo sociale, E.H.E.S.S., ch. empl. Lib. de ste. Ecr. Lacard, 74, rue Hallé, 75014 Paris.

H. 32 a., dipl. I.E.P., lic. droit et socio, 6 a. expér. étud. socio-éco, ch. emploi, étud. ttes prop. Ecr. no 1.726, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 21 ans, prépar. lic. lettres et angl., ayant expér. librairie (vente, commande, etc.), ch. place vendeur ou autre. Tél. à partir de 18 h. au 531-98-58 ou écr. no 6.567, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune femme 10 ans expérience comptable 2e échelon, comptabilité génér., comptabilité analytique, bilan, décalque, informatique, libre de suite. Ecrire no 6.566, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL 57 ans, connaiss. parfaite produits gde consom., très introd. centrales, G.M.S., ch. sit. même province. Ecr. no 1.727, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DACTYLO allemande, 26 a., rech. emploi stable, bil. allem.-franç., not. angl., 3 a. expér. profession. à Paris. Ecr. no 1.730, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 27 a., Lic. angl., esp. cour., cherche emploi, contact avec public souhaité. Tél. 383-37-25.

Quelle organisation internationale ou d'hôtellerie recherche pour début 1978 SECRETAIRE (5 ans expérience ambassade, commerce et presse), 28 ans, parfaitement bilingue Français-Allemand, bon Anglais. Ecrire G. DRESSEL, Holzweg 134, D-5205 Saint-Augustin - R.F.A.

Ancien militaire apte à toutes missions de confiance, toutes destinations, cherche emploi. TRES BIEN REMUNERE. Tél. 19-49-68, 06-27-96, tous les jours, 15-18 h., jusq. 12-10 inclus

ARCHITECTE D'INTERIEUR 45 ans, 14 ans expérience dans Cabinet d'Architectes Etudes et Chantiers. Recherche place stable PARIS ou région sud de Paris. Ecr. no T 89 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune Fme, 25 ans, Licenciée HISTOIRE-GEOGRAPHIE, LICENCE DROIT en cours, étudie toutes propositions mi-temps ou 3/4 temps. Ecr. no T 00073 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 18 ans sér. cherche place STÉNODACTYLO CORRESPONDANCIÈRE Ecr. no 6 563, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE D.P.L.G., 15 ans expér. urbanisme-chantiers promotion, ch. situation Paris. D. NORYCH à SIPEP réf. 862, 3, rue Choiseul, PARIS-2e.

INGENIEUR SOUDEUR 15 a. expér. en constructions soudées des raffineries, plateformes, des forages et toutes constructions off-shore, contrôle et supervision des travaux sur chantiers en France et étranger. — Parlant anglais. Rech. place stable conviendrait parfaitement aux grandes compagnies pétrolières. Ecr. no 29.971 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

CHEF D'ATELIER 44 ans. Câblage électronique. Diplômé Cadre et Maîtrise C.A.P. Radio-Electronique, ch. emploi Paris ou banl. Sud. Tél. : 496-24-89.

JAPON
Homme - 30 ans
SCIENCES PO - D.E.S. DROIT
UNIVERSITE DE KYOTO
2 ans Société Japonaise en Afrique du Nord. Japonais technique confirmé + anglais. Ecrire no T. 76.836 M. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

CADRE SUPÉRIEUR, 44 ans
expert comptable diplômé
Maîtrise des questions comptables, financières et fiscales acquise dans divers secteurs économiques, recherche poste direction financière ou comptable de haut niveau.
Ecrire sous le no 1.742 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm.

MARKETING INTERNATIONAL
Professionnel Marketing et Communication publicitaire, 47 ans, formation universitaire longue expérience marchés européens (dont 10 ans séjours étranger) allemand et anglais courants,
cherche responsabilité fonctionnelle dans entreprise à vocation internationale (Paris ou province).
Ecrire sous le no 1.721 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

DIRECTEUR DES VENTES
31 ans - BIENS D'EQUIPEMENT
Diplômé ingénieur électricien-mécanicien. Formation commerciale I.A.E. Paris. 6 ans d'expérience animation et direction des ventes dans secteurs construction électrique et manutention,
recherche
DIRECTION COMMERCIALE VENTE - MARKETING
Ecrire No 000097 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

44 ANS, DIPLOME SC. PO
D.E.S. en Droit et Sciences Eco.
Très grande expérience logement secteur aidé (collectif et maison indiv., H.L.M., C.P.F., PIC), dont 10 ans à un poste directorial, gestion et animation de l'organisme et direction des programmes,
recherche
participation à direction d'une société de promotion ou d'aménagement de taille moyenne et souhaitant se développer.
Références de premier plan.
Ecrire No T 000028 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

EXPORT ANGLAIS, ALLEMAND COURANTS
CADRE, 30 ans, expérience :
— gestion filiale, contrôle budgétaire ;
— implantation réseaux ;
— gestion commerciale
recherche situation PARIS ou ETRANGER SERVICE EXPORT ou FILIALE.
Ecrire no 31.112, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

MÉMORIALISTE EXPERT COMPTABLE
H. 35 ans, diplômé du C.N.O.F.
10 ans d'expérience Audit Gestion et Organisation dans entreprises et cabinets d'expertises,
recherche
DIRECTION FINANCIÈRE OU ÉQUIVALENT
Ecrire sous no 1.740 à « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL ELECTRONICIEN, 48 ans, 3 B, excellent C.V., I.C.G. angl. **HOMME DE TERRAIN** ch. respons. secteur exportation ds firme franç. matériel électronique, protes./service/ingénierie. Téléph. 220-24-39.

INGÉNIEUR + M.B.A. 28 ans, 2 ans expér. en finance et contrôle de gestion en entreprise, 2 ans ingénieur conseil. Ch. poste à responsabilités. Ecr. no T 85 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.

ENGINEERING CADRE CELIBATAIRE 44 ans Responsable administratif étud. toutes propos. gd chantier ou ag. pays arabes, Afrique, etc. Disponible. Ecrire LAURENT, 21, r. J.-B. Boyer 60000 Beauvais.

DOCTEUR 3e CYCLE PHYSIQUE fme, 31 ans, 6 ans expérience enseignem. sup. et recherches en industrie, étudierait toutes propositions. Ecr. no T 00044 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.

INGÉNIEUR E.S.E. ELECTRONIQUE INDUSTRIEL, 1 an expér., prof., ch. emploi dom. de l'étude, France ou étr. Ecr. no 77161 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur PARIS-2e.

AIDE-COMPTABLE C.A.P. NIV. B.E.P. préparation BREVET PROFES. cherche emploi **L'APRÈS-MIDI** Contacter M. Pascal PEDOUX 64, allée des Chataigniers 77190 DAMMARY-LES-LYS ou tél. : 387-35-29.

EXPORT CADRE 31 ans Formation commerciale supér., bilingue anglais, 7 ans d'expér. dans l'organisation et la tenue de STANDS d'EXPOSITIONS à l'étranger, recherche situation similaire. Etudierait toute proposition à l'exportation. Ecr. no 30.857, CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er.

H. 30 ans, lic. droit + I.A.E., 4 exp. formation profess. dans sociétés services, cherche poste responsabilités en FORMATION PROFESSIONNELLE Ecr. no 1.563 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 28 ans, école de commerce et D.E.C.S., 4 a., expert. audit. et révision compt. ch. poste RESPONSABILITE ds DIRECT. FINANCIERE ou CAB. COMPT. Ecr. no 1.725 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 23 ans, libéré obligations militaires, B.T.S. plasticien-surface, diplômes cycle supérieur, Arts appliqués et Métier d'Art, formation polyvalente, cherche situation artistique ou décorative, ou technique. Libre immédiatement. Ecrire : M. FORTIN, 5, avenue Pascal, 93470 - COUBRON.

BERGER, marié, 2 enfants, orig. non agr. B.P.A., BAC, cpt., 5 ans expér. él. cherche place avec responsabilité ou mét. offre détail. Ecr. no 7.735 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Fme 21 a. BAC et DUT ch. rech. poste tech. sup. (1er empl.). Rég. Paris ou sud de la France. Ecr. no 1.739 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Documentaliste dipl. Paris VIIIe anglais, espagnol. Dactylograph. Place stable. Tél. 581-39-06 à partir de 16 h.

J.H., 28 a., lic. Droit des affaires, 1 a. I.D.A., expert. ds administration et entr., Allem. Etud. ttes propositions. - Tél. 737-11-93.

J. F., 21 ans, ASSISTANTE SECRÉTAIRE CCIALE, 5 ans expér., dont 1 an publicité, dynamique, bonne présentation, rech. place stable avec responsabilité et initiative. Mlle DANGUILHEN, 169, aven. Gabriel-Péri, 92230 Gennevilliers.

SECRETAIRE, 28 ans, expér., bonnes notions Anglais, cherche poste stable, libre de suite, 3.500 F × 13. Ecr. Mme BLIN, 2 quater, avenue Marivaux, 78600 MAISONS-LAFFITTE.

CADRE ADMINISTR. SUPER. 56 ans, Français, 30 années de références professionnelles, expérience : Contrôle de Gestion, Organisation Administrative dans filiales sociétés américaines. Parfaitement bilingue franco-anglais (comptabilité anglo-saxonne). recherche poste de responsabilité dans entreprise Paris ou région parisienne. Veuillez téléphoner : 912-19-38.

J.F. 31 a., exp. com., lic. psycho. Angl., Ital., Esp. Etud. ttes prpos. motivantes. T. 325-29-30.

Jeune femme, 24 ans, BTS, bilingue anglais, 4 ans expérience Service Exportation, étudierait toutes propositions. Ecr. No 6568 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

J. F., 30 ans, Documentaliste (INTD 2e cycle) et Germaniste. 4 ans exp. prof. cherche situation région parisienne. Ecr. No 1720 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

CADRE ADMINISTRATIF EXPORT 33 ans, B.T.S. commerce international, 12 ans expér. gestion contrat clefs en main, lancement, planning, expédit., transport douane, droits, finances. Banques. Résidence Région Nord Paris. Téléphonez : 434-53-92.

DOCTEUR EN DROIT H., 33 a., 5 a. expérience droit des affaires dans cabinet de conseil juridique en droit des sociétés. Connaissance anglais, espagnol, italien, cherche emploi dans service juridique d'entrepr., organisme professionnel, centre de consultation. Ecr. No 7717 « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Documentaliste ou interprète J.H. 31 a., célib. ayant carte travail, diplôme français doctorat en lettres, parfaitement trilingue français-anglais-iranien, rech. poste mi-temps ou complet. APELIAN, 125, rue Victor-Hugo, 93110 - ROSNY-SOUS-BOIS.

CHEF DE TRANSIT 20 ans expérience africaine dans branches import-export, banques, douanes, transp., transit. marit., terr., aériens, commerce internat., tr. bne conn. des procéd. s'y rapport. rech. direction ou poste responsable de ces branches. Préfér. import. Sté minière ou autres en Afrique noire. Libre rapid. Ecrire 54410 HAVAS SAINT-ETIENNE.

Dess. cartographe topo., 28 ans, 10 a. d'exp. (tout type de plans) cherche emploi étrang. (Afrique francophone ou Amérique lat.). Ecr. no 7.748 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ing., 33 a., 8 anc. en rech. aéro-hydrodyn., prof. méc., anim. cult., théât., cherche poste resp. vivant, humain. Secteur scient., indus. ou cult., Paris ou prov. centre ou sud. Ecr. no 7.739 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AGREGE DE DROIT cherche empl. à caract. jurid. Paris ou région parisienne. Ecr. no 7.740 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 23 ans, marié, dégagé des oblig. militaires, diplômé de la Chambre de Comm. de Paris, 2 ans d'expérience commerc. rech. place stable à respons. Ecr. à M. SCHNEIDER, 2, avenue Boutroux, 75013 Paris.

30 ans, diplômé de l'Ens. Sup. maths, phys. + sc. éco. + inf. Exp. de l'enseignement ch. poste ENSEIGN. ou FORM. Ecr. no 1.743 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Fme, 35 a., 7 a. expér. banc. et secrétariat de direct., angl. cour., bon. connaiss. de l'ital. et parl. arabe. Possibil. voyager, sachant recev. et dir. personnel intérieur, cher. poste respons. auprès personnal. du milieu bancaire et du monde des affaires. Ecr. no 6.572 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Fme 30 a., sér. ch. pl. empl. bureau (écr., class., chiff., tél.) à temps complet ou partiel. Région Lagny ou proximité. Ecr. no 6.571 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE de DIRECT. 32 ans rech. poste de collabor. Exc. présent. bne expérience de secrétariat de direction, rapidité d'adaptation, esprit critique, dynamique et de décision. Expér. commerc., goût des relations humaines. Dispon. de ste. Ecr. Mme Romey, 22, bd de l'Europe, 95300 Pontoise ou tél. 032-01-90.

J.F. 30 ans, dipl. Chbre comm. ch. TRADUCTIONS à domicile FRANÇAIS, ANGL., ESPAGN. Ecr. no T00072M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DESSINATRICE ARCHITECT. ch. empl. stable ou charrette. Paris, banlieue CASTELLANI, 26, rue Boussingault, 750013.

J.F. parl. ESPAGNOL, ANGL., études LICENCE LETTRES sens relations sociales. Connaiss. bureau, dactylo., stand., rech. mi-temps sérieux. Ecr. Mlle PASCURAL Marie, 31, rue d'Avron, Paris-20e.

J.F. respons. étud. de marché, dipl. études super., 9 ans exp. Références 1er ordre étudier. ttes proposit. Ecr. no T00120M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui trans.

J.F. 35 ans, parfaitement trilingue ANGLAIS - ESPAGNOL, recherche activité TOURISME. Ecr. no 31.619 CONTESSE Pub., 20, avenue Opéra, 75001 Paris.

INFORMATIQUE J.H., 31 a., 8 a., d'informatique, actuell. inscrit en lic. d'inform. et à un cours privé d'analyse program. (cours du soir), ch. empl. av. réelle possib. d'avenir. Ecr. NOT 000140 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H., 40 a., tr. bonnes connaiss. **TECHNIQUE TRANSIT/DOUANE** 17 ans d'exp., ch. place stable. Ecr. no T 00.104 M Régie-Presse, 85 bis, rue Italiens, Paris-2e.

J.F., 26 ans, cadre, responsable administration, finances, comptabilité, import-export dans petite société informatique, 5 ans expérience, anglais et allemand courants, cherche poste **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT** Sté moy. Paris, banl. Sud ou O. Ecr. no 1.713, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PANSEUSE expér., ch. emploi 9 h.-14 h. × 5 jours, salaire 3.000 F × 13. Ecrire no T 99 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DAME SERIEUSE 15 ans, référ. serv. téléphonique, rech. EMPLOI STABLE. Ec. M. QUIGNARD, 4, r. Henry-Bordeaux, 93110 Rosny-sous-Bois.

CADRE ADMINISTRATIF 31 a., libre de suite, cherche collaboration salariale ou libérale. Révision comptable, services juridiques ou commerciaux. Paris, banlieue Est, Sud-Est, Nord-Est, de préférence. Possédant voiture. Téléph. 875-45-79.

J.F. 29 a., lic. lettres, dipl. sup. des sc. de l'inform. et docum., rech. empl. DOCUMENTALISTE Paris ou banl. Est. T. 848-06-62.

INGÉNIEUR COMMERCIAL 28 ans + E.S.C. + base tech. + anglais, expér. équipements industriels. LE MAT, 735-01-64.

STATISTICIEN Spécialiste enquêtes et expérimentation, Programmation, cherche poste temps partiel. E. CAMHAJI, 2, allée du Midi, 94310 Orly. Tél. 700-78-47 (h.b.).

J. H. 27 ans, titulaire D.E.J.G. **DISPONIBLE 1 AN** offre la polyvalence qu'une expérience de 3 ans comme RESPONSABLE NATIONAL MOUVEMENT CHRETIEN lui a permis de développer. Ecrire J.-P. PREVOST, 16, rue Boinod, 75018 PARIS.

CADRE SUPERIEUR 51 ans GRANDE EXPERIENCE de la **FONCTION ÉDITORIALE** et de la production d'ouvrages complexes ; organisation et directions de services groupant un personnel qualifié ; collaboration avec rédactionnels commerciaux, gestionnaires, informaticiens ; négociations avec fournisseurs recherche **DIRECTION TECHNIQUE** ou **ASSISTANCE** à **DIRECTION GÉNÉRALE** DANS L'EDITION + LES ARTS ET TECHNIQUES GRAPHIQUES ou leurs clients. Ecrire no T 47 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Le Marais Thorigny
13, RUE DE THORIGNY. — PARIS (3e)
Immeuble neuf
Livraison immédiate
— **STUDIO** 33 m2, cuisine éq. + park. ss-sol. 320.000 F. FERME ET DEFINITIF.
— **STUDIO** 42 m2, cuisine, éq. + park. ss-sol. 416.000 F. FERME ET DEFINITIF.
— **3 PCES** 80 m2 + terr. 18 m2 + park. ss-sol. 787.000 F. FERME ET DEFINITIF.
Visite sur place tous les jours, de 11 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 heures. — Tél. : 277-72-34 ou
COGEDIM - 266-36-36

MARAIS 842-57-00 Bel imm. XVIIe siècle rénové, living + chambre en loggia, cuis. équipée, bns poutr. appar. 50 m2, 310.000 F, s.-pl. 14-18 h. 14, RUE DE NORMANDIE

Rue du CONSEILLER-COLLIGNON très résidentiel, appt. 215 m2, 3e ét. Tél. 924-40-92.

Entre Saint-Augustin-Europe part. vd appt standg, 6 p. 190 m2 à 5.000 F le m2, 1er ét. r. calme pièces sud donnant sur jardin, 2 chambres serv.. Tél. 387-53-07.

PERREIRE, APPT 7 P. + 3 services, dern. étage, balcon. CATEGORIE EXCEPTION. ETUDE MARYVE : 589-52-73.

138, AVENUE VICTO-HUGO, étage élevé, soleil, BALCON, APPT ANGLE, 270 m2, TR. BON PLAN, 5 ch., 2 s. d. bains, cab. de toil., cuis., office, 2 ch. domestiques. Visites mardi, mercr., jeudi, vendredi, de 14 h. à 17 h.

IENA - ETOILE 3/4 p., moderne, 85 m2, 5e ét., balcon, soleil, calme. MICHEL et REYL. - 265-90-05.

PARC MONCEAU 5, AVENUE VAN-DYCK Pptaire vend dans hôtel particulier classé de très haut standing, 4 pièces, 110 m2 environ, en étage élevé, entièrement rénové. Prix : 1.100.000 F.

Duplex intérieur exceptionnel, sur 3 niveaux, 130 m2 environ. Px 1.050.000 ; sur place, 14-18 h.

118, rue de COURCELLES Pptaire vd dans im. 1930 en pierre de taille, 6/7 p., 160 m2 env., 2e étage, avec cour, jdin privé 60 m2, tél., interphone. Px 1.100.000, entièrement refait neuf. - Tél. : 566-65-09.

PASSY, bel imm. 1910, standing. BEAU 7 P., gde récept. + 4 ch., 2 bains + SERVICE. BALCON. Px 1.300.000 F. - 522-38-75.

SUR AVENUE VICTOR-HUGO, étage élevé. DBLE LIV., 3 CH., GAR., SERVICE. - 723-71-88.

AVENUE JUNOT original grand 4 p. en duplex, serv. VUE DEGAGEE PLEIN SOLEIL, parfait état. Tél. : 076-02-63, le matin.

MARAIS - SAINT-PAUL TRES BEAU STUDIO 30 M2 tout confort, PLEIN SOLEIL. Téléphone : 633-29-17 et 577-38-38.

POISSONNIERE près Mo, grand studio 35 m2 environ, cuis., salle de bns, w.-c., clt, vue, soleil, calme, 5e étage, ascenseur, Téléph., impeccable. VIDAL — 758-12-48.

4e, 30 m. place des Vosges magnifique studio de caractère ds prestig. rénovation, 202 500 F. Exclusivité Sefrinco — 285-10-15.

EXCEPTIONNEL près de ST-VINCENT-DE-PAUL tr. bel imm. 7 p. 190 m2, 4e ét., parfait état. Sur place mardi et mercredi de 15 à 18 heures. 53, RUE DE CHABROL.

PORTE-D'AUTEUIL 39, RUE POUSSIN, beau 4 p., 130 m2 + ch. serv. Sur place mardi de 15 à 18 h.

SUR JARDIN Ptaire vd ds hôt. part. 19e s. Magnifique 4 pièces gd standg 734-98-06 HEURES BUREAU.

CHAMPS-ÉLYSÉES EXCEPTIONNEL SUR PARC Calme absolu, 2 p. tt confort, park., AUDOLI 525-27-08.

RANELAGH IMM. GRAND STANDING SITUATION EXCEP. SOLEIL vue s. jardin, gd 3 p., balc. 7e ét., boxe. 704-78-83, 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30.

9e près AV. TRUDAINE 5 P. Cft, bel imm. p. de t. Gd balcon, chbre bonne, 159 m2 envir., état exceptionnel, décoré, agencé, entrée de service, 2 sal. de bains, 2 caves, cuis. équipée. 659.000 F à débattre. Possibilité achat logement plus petit - 526-31-66.

17e PROPRIETAIRE VEND 3 et 4 P., cuisine équipée, wc, bains, ch. central. 870-87-10.

LA MUETTE Récent, grand standing, élégant 6 pièces, 3 bains, studio service, parking. AUDOLI, 525-27-08.

16e - PORTE DAUPHINE **3 P.** 8e ét. sud, vue BOIS, parfait état. Tél. Propriétaire : 924-93-62. Vis. le 11, 14-17 h : 26, r. Dufrénoy.

ÉPARGNANTS INQUIETS DEVENEZ **INVESTISSEURS HEUREUX** de 35.000 F. à 300.000 F Compt. Plan Epargne Logement possible
A PARIS
PLACEMENT D'AUJOURD'HUI VALEUR DE DEMAIN
Sélect. de progr. d'investissement.
— Accroiss. rapide du capital;
— Rentabilité immédiate;
— Fiscalité avantageuse;
— Gestion assurée.
Check-up fin. et fiscal gratuit.
C.F.I. PIERRE 8, avenue Hoche, 75008 PARIS. Tél. : 758-68-80 + Ts les jrs et sam., de 8 à 20 h.

BUTTES-CHAUMONT 200 m du parc, grand studio. TYPE ATELIER D'ARTISTE 4,10 mètres sous plafond, baie vitrée, tout confort, 155.000 F, frais notaire inclus.

VIS. S/R.-V. : 766-13-14

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2. Sur place, tous les jours, sauf Dimanche, de 14 h. à 18 heures, ou 227-91-45 et 755-98-57.

Paris Rive gauche

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

GOBELINS calme, soleil, grand cachet, pleine vue sur Panthéon, part. vd 3 pièces, 60 m2 envir., sé]. avec cheminée et balcon, bureau-bibl., chbre, cuis, équip., s. de bns, w.-c., cave, tél. Le tout rénové et meublé par archchit. indiv., gaz, 5e ét. sans asc. Px 310.000 F. Tél. 487-41-46.

UNIVERSITE SOLFERINO Duplex, lux., orig. asc., box, sé]. dble, s. à mang., 5 chbres, arbres, divisible. ODE. 42-70.

ALMA propriétaire vend dans imm. grand standing p. de taille, beau 2 pièces, cuis. bns, boiser. anciennes, cheminée, tél. Px 500.000 F entièrem. refl nf.

3 pièces, cuis., bns, 120 m2 env. liv. 60 m2, avec boiseries, tél., chbre. serv., cave. Prix 950.000 F. Tél. 734-76-13.

5e SEINE - NOTRE-DAME Copropriété directe, charme de l'ancien avec confort du neuf.
— 2 p. : 45 m2 ;
— 3 p. : 88 m2 ;
— 4 p. : 95 m2.
Voir mardi 14 h. à 18 h. 17, RUE MAITRE-ALBERT.

PRES PARC MONTSOURIS rénovation en cours imm. pierre et brique, asc., 3 p., confort, 70 m2. 360.000 F. 4 appts de 4 pces. Confort, 110 m2, refait neuf : 595.000 F. Tous les jours de 15 h. à 18 h. 53, RUE BOUSSINGAULT.

VIe PRES QUAI FABULEUX VOLUME en DUPLEX avec JARDIN Récept. 100 m2, 2 ch., 3 bains, super-cuisine, chambre forte, tr. raffiné. Garage - 742-02-44

S/LUXEMBOURG, 4e ét., 196 m2 + 2 chambres de personnel + parking. EUROPA, 705-24-10

Pr. Contrescarpe - Imm. récent. Liv. + 2 chbres, s/jdin, 94 m2. Px 600.000 F - 260-39-11, P. 242

PALAIS-BOURBON. Dble living + ch. PARF. ETAT. Cuis. équ. 60 m2. 450.000 F - 555-06-64

PORTE ORLEANS 3 P. 55 M2, tt cft. Exceptionnel. 189.000 F - 286-15-30

SPLENDIDE DUPLEX 55 M2 Exceptionnel - 225.000 F 278-18-82 - 206-15-30

13e PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft à partir 100.000 F. 4, r. JONAS. Sam. 14 h à 18 h ou R.-Vs : 542-73-85, matin.

CAMBRONNE Sur rue calme et jardins Immeuble neuf grand standing. **GRAND 4 PIÈCES** 101 m2 + loggia. 650 000 F. **VIS. S/R-V. : 766-25-32**

13e, PEUPLIERS Londres dans Paris Constr. d'un petit imm. NEUF. 5 appt.-ateliers d'artiste de 100 à 110 m2, terrasse. Livraison OCTOBRE 1978. Tél. le matin 589-20-97.

MONTPARNASSE Dans rue calme - petit imm. neuf grand luxe. Beau studio 25 m2 + parking + tél. Prix 218.000 F. **Tél. p. R.-V. : 766-13-14**

CHAMBRES ET STUDIOS
11 m2 Mo Commerce : 38.000,
13 m2 Mo Duplex : 42.000,
13 m2 R. Brancion : 55.000,
27 m2 Pt Levallois : 112.000,
42 m2 Mo Convention : 215.000.
Jean FEUILLADE - 566-00-75.

PLACE FALGUIÈRE Vue exceptionnelle - Récent. 16e étage, dernier étage, sej., 2 chbres, 2 bains, 110 m2 envir., balc. park. 535-52-52.

AV. DE BRETEUIL Imm. pierre de taille, tt cft 3 pces. park. location AUDOLI. - 525-27-08

VERNEUIL No 46 Je vends 60 m2 à rénover (3e étage). Mardi 14 à 17 h - 329-60-60.

ALESIA RUE CALME IMM. RECENT FACADE EN TRAVERTIN 4 PIECES 85 M2 + LOGGIA STUDIO avec vraie cuisine CHBRE indiv. avec sanitaires, chauffage urbain. VISITE **SENEZE** 65, AVENUE GENERAL-LECLERC, PARIS 14e - 331-68-83.

Mo ST-PLACIDE Immeuble neuf grand standing, tél., box **STUDIO** entrée, cuisine, salle de bains. 15, R. DE L'ABBE-GREGOIRE Mardi, mercredi, 13 h 30 - 17 h.

DOMINANT PARIS DIRECTEMENT SUR JARDIN LUXEMBOURG **SPLENDIDE** 5 P. 172 m2 + BALCON Réception 62 m2, s. bns marbre Tél. : Mme DEMOLIS 266-36-36

7e ALMA-INVALIDES 4, rue HENRI-MOISSAN ANGLE QUAI D'ORSAY. Appt **180 M2** en 3 pièces principales 1er et. + chbre serv. 1.150.000 F. Mardi, 15 à 18 h.

PASTEUR 3 pièces standing, 85 m2, Tél. Profession libérale possible. Prix 240.000 F pour 12 ans (crédit propriétaire possible) ou LOCATION 2.500 F par mois. 197, rue Vaugirard - 1er étage. Propriét. mardi, merc., 13-16 h.

Région parisienne

Vend à Ivry (94) dans résidence 72, appt 3 p. 67 m2, calme, balcon, asc., parking, cave écoles, PTT, commerçants, 230 000 F. Tél. : 678-34-53, après 18 heures.

LA DEFENSE. P. vd 5 p. 103m2 moderne, ensoleillé, grand cft, cuisine éq., parkg, vue panoramique. Tél. : 776-02-17, le matin.

MEUDON-LA-FORET étage élevé, studio tout confort. MARTIN Dr droit : 742-99-09.

NEUILLY, bd MAILLOT S/BOIS Imm. tr. gd luxe, 110m2 + balc. Décoration exceptionnelle. Stud. serv. + parking. T. : 651-32-20.

VERSAILLES Aux grilles du Parc 200 m2 except., ref. neuf. 5.500 F le m2. Chbre service. - 266-56-50.

VERSAILLES Résidence Gd standing 5/6 p., 130 m2, living double + 4 chbres, cuis. équipée, 2 s. de bains, loggia, 2 park. sous-sol, possibilité chambre de service. DEGUELT - 926-92-06.

BOULOGNE Pont-de-Sèvres Vue sur verdure et Seine LIVING DOUBLE + 3 CHBRES Jean FEUILLADE - 566-00-75

VAUCRESSON PART. à PART. ds parc résid. 130 m2 + loggia. 580.000 F. - Tél. 955-55-58.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE Part. vd appt 4 pces 107 m2 + loggia, cave, park. Tél. 1er ét., gd stg. 450.000, créd. poss. Tél. H.B., M. FERREY : 755-84-64.

CHATEAU DE VINCENNES dans immeuble rénové CENTRE VILLE **STUDIOS** tout cft. **69.000 F.** Possible CREDIT. IDEAL PLACEMENT Location assurée 8.500 F l'an. Me voir vendredi et samedi de 14 à 19 h., 60, rue Diderot, VINCENNES.

Province

CANET-PLAGE Part. vd ds bel imm. front de mer, luxueux appt F3, 250 000 F justifié. Tél. : (16-68) 80-31-32.

MARINA-BAIE-DES-ANGES vends face port rés. commod, 2 p., 5 pers., 15-3/30-4, 120 000 F. TEL. : 55-24-49-89.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) A CHATEL studio 120 000, avec 24 000 cpt, 2-3 p., rentabilité assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS. Téléph. : 524-66-87.

PUY-SAINT-VINCENT (05) 3 p. co-propr., constr. 1969, sit. except., meublé, partic. à partic. Tél. 233-52-00, après 20 heures.

ST-TROPEZ. Pptaire vend Pr. port, dans petite résid. Face plage, gde piscine, beau jard., liv., 2 ch. en duplex, cuis., w.-c., bns, solarium, garage. 380.000 F. Avec 80.000 F. Tél. 720-16-61.

EXCEPTIONNEL Près STE-MAXIME Hameau provençal, site enchanteur, 2 à 4 P. Mezzanine, loggia. TERI - 3, RUE VEZELAY Paris (8e) - 522-92-78

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

Immobilier (information)

Vous cherchez une maison?



où la trouver

Information Logement
525.25.25
Centre Etoile 49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation 45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine 210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

Société spécialisée dans la Gestion et la Location d'appartements
RECHERCHE PROPRIÉTAIRES
Désirant confier la location ou (et) la gestion de leurs appartements à Paris et à Neuilly.
Ecrire à Société FORTUNE GESTION, 39, rue de Courcelles (75008) ou téléphoner au 766-51-08, poste 303.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, rue la Michodière, Mº Opéra *Frais abonnem. 310 F* - 266-52-04

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent 1 à 3 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e 14e, 15e, 16e, 12e. T. : 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris-15e et 7e pour bons clients, appts ttes surfaces et *immeuble*. PAIEMENT COMPT.

constructions neuves

17e, 5.000 F LE M2
1 à 3 pièces - ETE 78
LOYER S.A. - Tél. : 277-97-26

OBSERVATOIRE LUXEMBOURG
Quartiers gdes Ecoles et Universités, petit immeuble, beau séjour + chambres. 61 m2. Pour fin 77 ou début 78. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, avenue Friedland - 225-93-69

18e, SACRÉ-CŒUR
LA CAMPAGNE A PARIS et pourtant tous commerces à 300 m. Immeuble en finition, chambres cft, studios, 2 pièces, 4 pièces 108 m2 + terrasse. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, avenue Friedland : 225-93-69.

LE NOUVEAU XVe
Mº BOUCICAUT ou LOURMEL Studio 30 m2 - 2 P. 55 m2 - 3 P. et possibilité 4-5 Pièces. IMMOBILIER FRIEDLAND 41, av. de Friedland - 225-93-69

La résidence le Clos des Vignes Petit immeuble pierre de taille *massive, au calme du 20e* sur une petite place
3-4-5 P. et quelques STUDIOS
PRIX FERMES et DEFINITIFS On aménage en NOVEMBRE 77. Visite ts les jours de 14 à 19 h, fermé le mardi et le mercredi. 75-77, rue des Vignoles, Paris-20e TREVAL : 277-62-23 - 278-53-52.

bureaux

1 à 20 BURX tous quartiers Locations sans pas-de-porte AG. MAILLOT - 293-45-55

SAINT-AUGUSTIN
8 burx dans imm. anc. gd stg, 154 m2, s. pas-de-porte, 6e ét. 567-22-88

CHAMPS-ÉLYSÉES
Dans immeuble neuf, climatisé, gd standing, locataire princip. s'loue directement en précaire BUREAUX NON CLOISONNES LIGNES TELEPHONE DISPON. *Possibilités parking immeuble*, 5e étage s/rue, 92 m2 avec gde terrasse - Sur rendez-vous au 723-75-22

SANS INTERMÉDIAIRE
prop. loue vaste appartements somptueux, profess. ou commer*ciaux 350 F/m2 annuel. S. place* 43, rue de l'Echiquier. Mar., jeu. 15 h. à 18 h. T. 250-29-01 H.R.

DOMICILIATION. TEL. SECR.
TELEX *Frais 100 F* par mois
APEPAL - 228-56-50

locations non meublées Offre

Paris

AVENUE DE VILLIERS
dans imm. ancien, bon standing, 250 m2 entresol, grand salon, petit salon, s. à m., 4 chbres, office, cuisine, sanitaires, Tél., profes. libér. autorisée. Tél. le matin. SEGECO : 522-69-92.

MARAIS
Gd STANDG. Récept. + 3 ch., *cuis., 2 bns, dressing, tél., cave*, parking. 5.000 F net - 325-77-34.

PEREIRE
GD 2 P., environ 80 M2. Imm. standg, rez-chauss. Idéal profes. libérale. Téléph. 1.700. 704-88-18.

Région parisienne

A louer :
MONTREUIL-SOUS-BOIS
Studio tout confort.
VILLEMOMBLE
Studio 32 m2 tt cft, 750 F + ch.
BAGNOLET
Stuio 35 m2 tt cft, 750 F + ch.
Pour visiter Tél. à : 962-57-80.

locations non meublées Demande

Paris

Cherche loc. 100 m2 env. Palais-Royal, Bourse pour prof. libér. Tél. : 589-46-31, 21 heures.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas pavillons ttes banl. loy. garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS - MACSON
loue du STUDIO au 5 Pièces, standing, 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. : 577-54-04

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE cherche STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** pour DIPLOMATES et Cadres étrangers BANQUE

immeubles immeubles

A VENDRE
IMMEUBLE NEUF
à appartements
— Vue imprenable face parc.
— Sud Bruxelles.
Qualité et finition hors commun
Prix : 102 000 000 Francs belges.
Ecrire ROSSEL, Régies Publicitaires nº 517.152, 112, rue Royale, 1000 BRUXELLES.

fonds de commerce

Magasin à céder banlieue Est. emplacement de 1er ordre. *Téléph. : 277-46-94*

Carcassonne - Vends boutique couture, prêt-à-porter féminin, 30 unités. Facilités. - Barrière, 5, rue Mistral, Carcassonne

A VENDRE, avec murs, dans chef-lieu de canton de Vendée, *30 km mer :*
BAR - TABAC - P.M.U.
articles fumeurs, timbres, vign. auto. Affaire saine tenue depuis *plus de 30 ans par propriétaires.* Ecr. nº 6.570, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra.

PROVENCE, centre grande ville touristique, sorties autoroutes, Hôtel-Restaurant 3 étoiles N.N. *Belle affaire de qualité* et renommée.
Murs et fonds. Prix 2.400.000 F. Cabin. Le Tuc, bd Mirabeau 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE (90) 92-10-83

locaux indust.

EXCEPTIONNEL Location 610 m2
DEPOTS et BUREAUX
accès camions. 91 *Montlhéry* A 6 Tél. 359-00-63

hôtels-particuliers



UN HÔTEL PARTICULIER CONTEMPORAIN

Renseignements, vente Madame Renard.
GEFIC cti
28, avenue d'Iéna 75116 Paris Tél. 723.78.90

MOULIN de la GALETTE - Petit hôtel partic. 5 P., terrasses, parf. état, dans la verdure d'une voie privée, beauc. de charme. Tél. : 076-02-63, matin

RUE de VARENNE près, 800 m2 très bien décoré, gar., maison gardien. Prix intéressant. MONTESFORT - 544-11-87

locaux commerciaux

A louer, VILLEMOMBLE local 105 m2 à usage ts comm. (bureaux, dépôt). BIEN PLACE. Pour visiter, tél. au 962-57-80

REQUIS D'URGENCE
par société internationale : local pour boutique unisexe. Bail ou achat. Intermédiaire s'abstenir. *Prière de téléphoner d'urgence à M. A.B. au* 0044 703 30820 ou écrire à F.B.S. Warehouse, 82, *Bedford Place, Southampton* (Angleterre).

Vend en toute propriété **PORTE DOREE** SUR BOUL. Beau LOCAL professionnel ou commercial. - Tél. 345-57-16.

Part. à part. local commercial placement sûr, investissement 160 000 F. Rapport 12 % garanti et indexé. 660-43-36, ap. 18 h.

villas

MASSY, Villa bourgeoise XIXe siècle, 120 m2 X 3 cft. Parc 1.000 m2, idéal profess. libérale. 1.500.000 Cabinet POULAIN, 920-00-69.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
dans parc de verdure construction récente, villa/appt *avec jardin privé, hall, récept.* marbre 42 m2, 4 chbres, 2 bains, chauffage central, sous-sol, box double. 780.000 F. Tél. 538-52-52.

LA VARENNE
Très résidentiel. VILLA « STYLE MANSART », 7 pces pples. Gd cft, s. 1.000 m2, parc clos de murs. Prix : 1.200.000 F. « LES IMMEUBLES » 883-14-22.

LA VARENNE
RESIDENTIEL. TRES BELLE PPTE DE CARACTERE SUR 2.000 m2. Parc clos de murs. MAGNIFIQUE RECEPTION 5 GDES CHBRES TT CFT. PRIX : 2.000.000 F. « LES IMMEUBLES » 883-14-22.

VERSAILLES près GARE Rive Dr. résident. Pour prix terrain Villa bourgeoise, récept. triple, 6 chambres, 3 bains, tt confort, parc paysagé 2.000 m2. KATZ, Gare Garches, 970-33-33.

PLAISIR Belle maison plain-pied sur 660 m2 clos, 3 chbres, gd séjour, calme, sans vis-à-vis. 450.000 F. 460-14-53

pavillons

PALAISEAU - Construction 58. Tr. gd cft, 6 p. + 2. Terrain 1.200 m2 - 900.000 F. Cab. Poulain, 920-00-69

Placement : Bon Pavillon VILLEMOMBLE 93 résidentiel, vendu bas prix cause locat. Reprise possib. selon loi septembre 1948 - RAYNAUD, 14, r. Lincoln, Paris, 359-97-50.

maisons de campagne

800 m du VILLAGE et du LOIR *37 km TOURS*
prox. **CHATEAU-DU-LOIR**
Charmante maison campagne, *séjour, cuisine, salle d'eau,* 2 chbres, grenier, très bon état, sur 1.500 m2, eau chaude et froide, chff. cent. Px 130.000 F, avec 30.000 F comptant.
C.I.O. 8, rue GAMBETTA, (72) LE MANS Tél. (15) 43-28-79-15

fermettes

A VENDRE
85 KM EST DE PARIS
REGION FERTE-GAUCHER fermette restaur. sur 7.500 m2
5 PCES, cuis., s. d'eau, w.-c., dépendances, garage tt cft. 319.000 F. T. 404-02-20.

propriétés propriétés

PARTICULIER DÉSIRE ÉCHANGER CONTRE MAISON ET VIGNOBLES DANS MIDI DE LA FRANCE, OU VENDRE :
PROPRIÉTÉ 154 hectares
SITUÉE AU CANADA (NEW BRUNSWICK) à quelques kms d'une ville importante en bordure rivière, grand-route et réserve naturelle protégée documentation et plans à disposition.
Ecrire sous le nº 710.616 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur 75081 PARIS, qui transm.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire *sur envoi* de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

MARNE-LA-COQUETTE, Rare *Maison bourgeoise 8 p., tt conf.,* ravis. jardin clos. 1.250.000 F. Exclusivité D.I.F.F. 553-16-54 mardi 10 à 19 h., 21, bd Jardy.

SOLOGNE à V. bons territoires de chasse de 10 à 100 ha avec étangs ou possibilité, prix intéressants. Tél. matin de 9 h. à 11 h. (15-38) 05-00-58.

Vd PROPRIETE 1 h. 1/2 Alpe-Huez, 1 h. Chamrousse, 20 min. Villard-Lans, 10 min. Grenoble. 4 chbres + salon séjour + cuis. hall, salle bs. Belle cheminée pierre. Très belle construct. Parc 8.000 m2 arboré. Prix 850.000 F. Possib. terrain attenant 12.000 m2 à 20 F. le m2. Renseig. et vente Agce LAKANAL, 36, cours Berriat, GRENOBLE (76) 87-57-38.

AU PIED **DES ALPILLES**
Gd mas du XVIIIe, très belle architecture, confort existant. 2 ha de terre. Prix 700.000 F. CABINET IMMOBILIER MORO 23, bd V.-Hugo - 13210 St-Rémy-de-Provence. Tél. (90) 92-14-75.

Boutiques

5e Une boutique originale Un petit loyer - Au CENTRE du QUARTIER LATIN Vis. s/rendez-vous : 033-30-73.

châteaux

PAU (10 KM) CENTRE Magnifique petit CHATEAU XVIIIe Belle réception, 7 chbres, 3 bains, confort, dépendances. *PARC 3 HA. LIBRE.* BOURLAUT, 5, rue DAILLY, 92210 SAINT-CLOUD.

manoirs

COMPIEGNE (proximité) Petit manoir, belle réception, 6 chambres, bains, tout confort, maison de gardien, 2 ha autour. Prix : 700.000 F MORBOIS - 3 bis, r. Napoléon, Compiègne - Tél. (15-4) 440-09-75 ou 526-05-56 Paris

Dans le *VEXIN, 40 min. PARIS,* très beau MANOIR de pierre, authentique 16e s., d'une *rigueur* monacale, agrémenté d'un parc de *2,5 ha. Maison de gardien.* Poté de grande classe. Agence RHODES, Le Vésinet, 976-33-84.

chalets

A VENDRE, ALPES SUISSES *chalet. Vente légalement* possible aux étrangers. Ecrire à ROPIC, Place Gare, Case 867, 1001 Lausanne

terrains

Côte d'Azur, Ste-Maxime (Var) 4.000 m2. Prox. mer. Viabilisé *Ecr. nº 7750 « le Monde » Pub.* 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

viagers

Vendez rapidement en viager Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, 700-00-99.

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation garantie **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite. Discrète.

RESIDENCE BUFFON
18 à 24 Rue Lecourbe Paris 15e
DU STUDIO AU 6 PIECES Prix ferme et non révisable

Une valeur sûre et sans soucis

Les valeurs sûres, de bon rapport et sans soucis se font rares. Raison de plus pour les saisir au bon moment. La Résidence BUFFON est de celles-là. Situation remarquable, réalisation de grande classe, sérieuse et soignée, à un prix qui mérite réflexion. 6 900 F le m2 avec une large gamme de possibilités du Studio au 6 Pièces. Ajoutez l'avantage des accords COMEGI-C.P.I. qui vous déchargent, si vous le désirez, de tous soucis de location. Voilà qui vaut la peine de venir nous voir... Pas trop tard...

A 100 mètres de l'avenue de Breteuil, 5 minutes de Montparnasse et 10 minutes de St-Germain-des-Prés, dans un quartier à la fois calme, aéré et central, des appartements bâtis à l'épreuve du temps et parfaitement équipés.
Nos hôtesses vous en diront davantage sur place tous les jours de 14 h à 18 h, le samedi de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h (fermé le dimanche).

Comegi 74, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 280 84 40

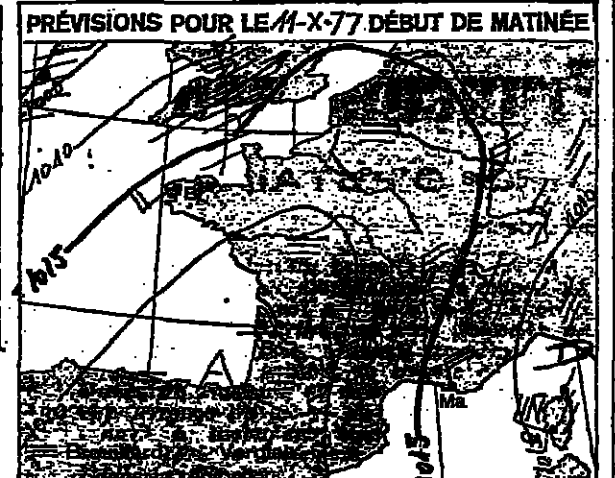
BON A DECOUPER
Nom et Prénoms : ________
Adresse : ________ Tél. : ________
Fonction : ________

LEVEL PARIS

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 10 octobre à 0 heure et le mardi 11 octobre à 24 heures :

Une hausse du champ de pression sur la France apportera une amélioration temporaire du temps. Cependant, la bordure atténuée de nouvelles perturbations atlantiques abordera le nord-ouest et l'ouest de notre pays.

Mardi, quelques résidus pluvieux et localement orageux persisteront encore en début de matinée sur le Jura, l'est des Alpes, le Sud-Est et la Corse, puis des éclaircies se développeront.

Sur le reste de la France, la matinée sera souvent très brumeuse, sauf près du golfe du Lion et la vallée du Rhône, où le mistral et la tramontane souffleront en favorisant les éclaircies. Les brouillards, parfois denses dans les vallées, se dissiperont dans le courant de la matinée pour faire place à un temps assez ensoleillé avec des nuages passagers. Sur la Bretagne et les côtes de la Manche, les nuages deviendront plus abondants. Quelques crachins sont probables sur les côtes de la Manche occidentale. Sur ces régions, les vents tourneront au sud-ouest et deviendront modérés le soir.

Le début de la matinée sera assez frais dans les régions de l'intérieur, mais les températures maximales seront généralement en hausse par rapport aux jours précédents.

Lundi 10 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 011,6 millibars, soit 758,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 19 et 14 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 18 et 10 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 18 et 9 ; Dijon, 20 et 12 ; Grenoble, 21 et 11 ; Lille, 17 et 11 ; Lyon, 22 et 12 ; Marseille, 20 et 14 ; Nancy, 20 et 13 ; Nantes, 19 et 9 ; Nice, 21 et 15 ; Paris-Le Bourget, 19 et 11 ; Pau, 16 et 12 ; Perpignan, 20 et 15 ; Rennes, 18 et 9 ; Strasbourg, 17 et 13 ; Tours, 20 et 9 ; Toulouse, 19 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 14 degrés ; Amsterdam, 17 et 11 ; Athènes, 23 et 17 ; Berlin, 14 et 10 ; Bonn, 18 et 9 ; Bruxelles, 17 et 12 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 15 et 12 ; Genève, 17 et 11 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 17 et 11 ; Madrid, 17 et 5 ; Moscou, 3 et —4 ; New-York, 20 et 15 ; Palma-de-Majorque, 24 et 12 ; Rome, 20 et 15 ; Stockholm, 14 et 10 ; Téhéran, 27 et 16.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 octobre 1977 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 59-1007 du 28 août 1959 relatif à la police de la chasse dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

UNE CIRCULAIRE

● Relative au contrôle administratif sur les délibérations des conseils municipaux et sur les marchés des communes.

Visites et conférences

MARDI 11 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant l'église Saint-Paul, métro Saint-Paul, Mme Allaz : « Le Marais ».

14 h. 30, 11, quai Conti, Mme Hulot : « Hôtel des Monnaies ».

14 h. 30, 7, quai Anatole-France, Mme Legregeois : « Drouot rive gauche ».

15 h., pied de la colonne Vendôme, Mme Magnani : « Le Paris de Louis XIV ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Puchal : « Hôtel de Lauzun » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 47, boulevard de l'Hôpital : « La Salpêtrière et son enclos » (Mme Ferrand).

15 h., façade de l'église : « Eglise Saint-Gervais » (M. de La Roche).

15 h., sortie métro Cadet : « Deux synagogues inconnues » (Paris et son histoire).

15 h., métro Arts-et-Métiers : « Chez un fabricant d'étain » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Bernard Chenot : « Notice sur la vie et les travaux de Louis Gabriel-Robinet ».

18 h. 30, Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, M. l'abbé Pierre Boufflers : « L'Egypte d'hier et d'aujourd'hui » (Bible et terre sainte).

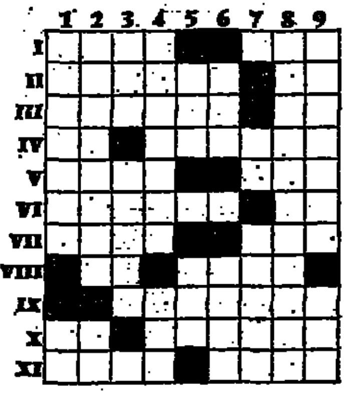
19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Alfred Nahon : « La lune et ses défis à la science » (l'Homme et la Connaissance).

13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

20 h. 30, 38, rue de Turenne : « Techniques de développement personnel » (Centre de développement du potentiel humain) (entrée gratuite).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 889



HORIZONTALEMENT

I. Un coq ou un aigle ; Titre étranger. — II. Parmi les spécialités de Bordeaux ; Division topographique. — III. Ancienne contrée d'Italie ; Préfixe. — IV. Symbole ; En queue. — V. Mauvaise tête ; A cours en Algérie. — VI. Evoque un prix élevé ; Désigne un bon conducteur. — VII. Département ; A même de pouvoir constituer un sextuor. — VIII. A droite de la Saxe ; Très fin. — IX. Collations tardives. — X. Conjonction ; Conviennent bien à des édentés. — XI. Vous et moi ; Point de suspension.

VERTICALEMENT

1. Est fort encombré en période d'activité ; Indéfini. — 2. Centres d'opérations ; Grecque. — 3. N'est donc pas resté de glace ; Couleurs. — 4. *Coiffure* démodée ; Divinité. — 5. Long ruban ; Se montre indomptable. — 6. Manche ; Choisit. — 7. Infime partie de la France ; Donnent des palpitations. — 8. Loin d'être simples. — 9. Symboles de gentillesse ; Orientation.

Solution du problème n° 1 888

Horizontalement

I. Clavecin. — II. Pouliches. — III. Utile ; In. — IV. At ; Oiseau (cf « mauve » et « rouge »). — V. Nés ; Lin. — VI. Balance. — VII. Epi ; Ement. — VIII. Ras ; Ra (le tapin est un tambour). — IX. Rien ; Prêt. — X. Ester. — XI. As ; *Epouse*.

Verticalement

1. Puanteur. — 2. Cotte ; Ies. — 3. Lui ; Sbires. — 4. Allô ! ; Ante. — 5. Vieilles ; Ep. — 6. Ec ; Siam ; Pro. — 7. Chienne. — 8. Iéna ; Curées. — 9. NS ; Etat.

GUY BROUTY.

SOCIAL - ÉCONOMIE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

LÉGÈRE PROGRESSION DE LA C.G.T. CHEZ CHRYSLER A POISSY

La C.G.T. a légèrement augmenté son influence au détriment de la C.F.T. chez Chrysler à Poissy, où des élections de délégués du personnel ont eu lieu le 6 octobre. Ce dernier syndicat demeure cependant nettement majoritaire dans les deux collèges de l'établissement. La C.G.T. retrouve cette année sensiblement les mêmes résultats qu'en 1975.

La C.G.T. proteste contre « *les graves irrégularités, notamment lors de la constitution des bureaux de vote, qui ont entaché ces élections* ». Elle affirme d'autre part qu'un de ses délégués a été violemment frappé le soir du scrutin. La direction déclare de son côté que « *trois huissiers ont contrôlé le déroulement des opérations des cent quatre bureaux de vote et qu'ils n'ont rien signalé* ».

RESULTATS. — *Premier collège* (ouvriers, employés) : ins., 22 694 ; votants, 20 105. Ont obtenu : C.F.T., 62,57 % des votants (au lieu de 64,38 % en 1976) ; C.G.T., 18,25 % (16,38) ; syndicat autonome, 8,36 % (9,33) ; C.F.D.T., 3,28 % (2,79) ; F.O., 2,86 % (2,53).

Deuxième collège (cadres et assimilés) : ins., 3 914 ; vot., 3 608. Ont obtenu : C.F.T., 64,38 % (au lieu de 64,15 % en 1976) ; syndicat automne, 15,63 % (15,28) ; F.O., 14,11 % (14,29).

● *La commission des comptes et des budgets économiques de la nation* s'est réunie le 7 octobre afin d'examiner les projections pour 1978. A cette occasion M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a indiqué que « *la contribution la plus marquée à l'accélération de la croissance doit venir des entreprises. L'amélioration de leur situation financière leur en aura donné la possibilité. Encore faut-il qu'elles renoncent au comportement anormalement prudent qui a été le leur au début de cette année. L'effort d'embauche qu'elles consentent actuellement me fait penser que ce changement est maintenant acquis. On peut logiquement attendre qu'il se confirme dans six mois, après la levée de l'incertitude électorale* ».

PRESSE

Les journalistes C. G. C. dénoncent certains « projets électoralistes »

Le cinquième congrès national des journalistes C.G.C. s'est tenu du 7 au 9 octobre à Deauville. Selon la résolution finale, les effectifs du syndicat ont progressé de 15 % depuis le 1er janvier 1977. Le congrès a réélu à l'unanimité M. Yann Clerc (le Figaro) *au poste de président, et M. Guy Bruel* (Panorama du médecin) *à celui de secrétaire général.*

La résolution finale du Syndicat des journalistes C.G.C., adoptée à l'unanimité, affirme notamment que l'organisation « *considère que la liberté d'action des journalistes est menacée par les projets électoralistes des partis politiques et de certaines centrales syndicales par l'intervention oppressive des technocrates, et en général de groupes de pression, que la liberté des journalistes s'arrête ou commence celle des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs, que tout militantisme idéologique entame la crédibilité du journaliste.* »

La résolution poursuit : « *Le Syndicat des journalistes C.G.C. considère qu'il est abusif de soutenir que l'objectivité n'existe pas à moins de sacrifier à la dialectique selon laquelle neutralité est synonyme de lâcheté, que tout peut être dit dans la limite de la loi, à condition de savoir le dire...* »

Le texte ajoute « *que la liberté d'information sera garantie par le pluralisme des titres, la bonne gestion des entreprises et les progrès de la technologie...* ».

La C.G.C. déclare également qu'elle soutiendra tout projet de société qui préservera le droit à la différence, la récompense du mérite et de l'effort, la négociation paritaire des salaires sans police des revenus et égalitarisme paralysant.

Sur le plan des revendications professionnelles, le syndicat C.G.C. affirme que, en raison des bons résultats financiers généralement obtenus par les entreprises de presse en 1977, une progression des barèmes de salaires au seul titre de la revalorisation est prioritaire et distinctive de l'augmentation obtenue au titre de la hausse du coût de la vie.

Samedi matin, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, avait pris la parole devant les congressistes. Stigmatisant « *des groupes* [qui] *voudraient obliger ou empêcher certains de penser comme ils l'entendent* », l'ancien maire de Deauville a souligné que le gouvernement « *s'efforce de ne pas interférer avec la presse* », et a affirmé qu'un effort avait été fait « *pour que la presse se sente libre et qu'elle soit moins victime de pressions* ».

● *Les journalistes Force ouvrière* de la chaîne FR 3 ont tenu les 8 et 9 octobre à Paris une assemblée générale au cours de laquelle ils ont affirmé être « *décidés plus que jamais à se battre pour obtenir le respect des engagements pris par la direction et défendre, dans le cadre de la nouvelle convention collective, une profession chaque jour plus menacée* ». Le syndicat réaffirme dans son communiqué « *son attachement inconditionnel à un syndicalisme libre et dégagé de toute emprise politique et partisane* ».

● *La direction du groupe Hachette*, qui prend le contrôle de l'hebdomadaire *le Film français* (*le Monde* du 8 octobre), nous prie de préciser que c'est M. Denis Jacob qui assurera les fonctions de directeur de la publication, M. Willy Guiboud devenant pour sa part directeur du journal.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	COURS DU JOUR + Haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		TROIS MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,8660	4,8690	+ 60	+ 90	+ 150	+ 180	+ 300	+ 400
$ can.	4,4740	4,4800	+ 20	+ 60	+ 80	+ 130	+ 230	+ 320
Yen (100)	1,8915	1,8975	+ 70	+ 100	+ 180	+ 220	+ 380	+ 460
D.M.	2,1240	2,1270	+ 80	+ 100	+ 210	+ 260	+ 510	+ 560
Florin	1,9950	1,9980	+ 60	+ 80	+ 180	+ 200	+ 350	+ 400
F.B. (100)	13,6980	13,7080	+ 240	+ 350	+ 640	+ 790	+ 1220	+ 1580
F.S.	2,1130	2,1160	+ 110	+ 140	+ 300	+ 320	+ 620	+ 680
L. (1 000)	5,5200	5,5250	— 300	— 200	— 900	— 700	— 1500	— 1250
£	8,5830	8,5705	+ 200	+ 260	+ 640	+ 700	+ 1080	+ 1200

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/8	3 1/2	3 1/2	4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4
$ E.-U.	6	6 3/8	6 1/2	7	7	7 1/2	7 1/4	7 3/4
Florin	4	4 3/4	4 1/4	4 3/4	4 1/2	5	5	5 1/2
F.B.	5	7	5 3/4	6 1/4	6	6 3/4	6 1/2	7 1/4
F.S.	1/2	1	1 3/4	2	2 1/2	2 3/4	2 3/4	3
L. (1 000)	9	14	13	15	14	16	14	16
£	5 1/4	6	5	5 3/4	5 1/8	5 7/8	6	7
Fr. franç.	8	8 1/2	8 3/4	9 1/2	8 1/4	10	10	10 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉCONOMIE - SOCIAL

TROISIÈME AGE

LA RENCONTRE NATIONALE DE LYON

Voilà une justice dont les Français peuvent être fiers

DÉCLARE M. GISCARD D'ESTAING

De notre envoyé spécial

Lyon. — Près de sept mille personnes ont participé, le samedi 8 et le dimanche 9 octobre, à Lyon, à la première « Rencontre nationale du troisième âge », organisée par le secrétariat d'Etat à l'action sociale avec le concours de la ville. La journée de samedi a d'abord été consacrée à la visite de Lyon, puis les invités se sont réunis, aux universités de La Doua et de Bron-Parilly, pour des « tables rondes » portant sur seize thèmes, parmi lesquels : la créativité du troisième âge, l'information, les activités physiques, la santé, le cadre de vie, l'activité sociale, les clubs, le logement, et l'animation en établissement. M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, chargé de l'action sociale, devait faire, dimanche, le bilan de ces discussions. Samedi soir, les participants se sont retrouvés au palais des sports de Gerland pour une soirée de chansons et de danses.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN, et les fédérations socialiste et communiste du Rhône ont protesté contre l'organisation de ces assises, dont les élus communistes ont dénoncé le « caractère démagogique et électoraliste ». M. Marcel Houël, député communiste, et MM. André Poutissou et Jean Poperen, députés socialistes, n'étaient pas dans les rangs des parlementaires qui ont accueilli, dimanche en fin de matinée, au palais des sports, M. et Mme Giscard d'Estaing. L'épouse du chef de l'Etat avait inauguré auparavant, en compagnie de Mme Simone Veil, ministre de la santé, un centre de convalescence pour personnes âgées, aménagé par la Croix-Rouge à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

M. et Mme Giscard d'Estaing, Mme Veil, M. Lenoir et Mme Nicole Pasquier, déléguée nationale à la condition féminine, ont assisté au déjeuner, servi aux participants, sous quatre chapiteaux installés près du palais des sports. La séance de clôture s'est ouverte à 15 heures, en présence de plusieurs dirigeants du C.D.S. venus après la fin du congrès, que leur formation tenait également à Lyon : M. Jean Lecanuet, président, et MM. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture ; René Monory, ministre de l'industrie ; Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, et Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat au budget.

Le discours du chef de l'Etat, devant ces responsables politiques et les parlementaires de la majorité, assis aux premiers rangs du parterre, donnait prise à l'accusation d'électoralisme formulée par les partis de gauche et par plusieurs participants, en particulier par les membres de l'association Frères de l'hospice, qui déployèrent une banderole protestant contre ce type d'établissement. L'assistance ne pouvait ignorer qu'en soulignant que les promesse de sa campagne électorale avaient été tenues et en offrant aux Français, en exemple de justice sociale, l'amélioration du sort des personnes âgées, le président de la République, dont la venue était justifiée par le nombre des participants, ne s'adressait pas seulement à eux. Mais il fut très applaudi chaque fois qu'il insista sur la nécessité de reconnaître un rôle actif aux retraités, l'idée d'un passage progressif de la vie active à la retraite, ne rencontrant, cependant, qu'un enthousiasme modéré.

PATRICK JARREAU.

Ouvrant la séance, dimanche après-midi, M. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit) et maire de Lyon, a déclaré : *« Les retraités ne doivent plus être des gens assistés, mais aidés. On doit s'efforcer de leur donner la possibilité de prendre en main leur destin. »* M. Collomb a indiqué brièvement les principes qui doivent guider, selon lui, l'action en faveur des personnes âgées. *« Le maintien à domicile, sous toutes les formes possibles,* a-t-il souligné, *pourrait être un des objectifs prioritaires des municipalités. »*

M. Lenoir a ensuite rendu compte des vingt et une « tables rondes » qui avaient réuni, samedi, les participants. Il a précisé que ces entretiens feraient l'objet d'un « *livre-bilan* » qui « *témoignera de la richesse de l'ensemble* ». Le secrétaire d'Etat a souligné la « *volonté de participer* » qui s'était affirmée dans les discussions. *« Les personnes du troisième âge,* a-t-il dit, *veulent être des Français d'aujourd'hui, des Français à part entière. »* Relevant que les personnes âgées « *se plaignent parfois du paternalisme de certains militants qui s'occupent d'elles* », M. Lenoir a annoncé que, dans quelques mois, un décret instituerait la participation des pensionnaires à la direction des établissements gérés par la Sécurité sociale.

Le secrétaire d'Etat a passé en revue les activités culturelles auxquelles se livrent de nombreux retraités. Après avoir remarqué que « *l'épanouissement culturel au troisième âge suppose l'éveil culturel dans l'adolescence* », il a insisté sur la nécessité de « *préparer sa retraite* », nécessité souvent négligée, a-t-il dit, dans la période d'activité. M. Denoir a exprimé, d'autre part, le souhait que les responsables des moyens d'information entendant la « *demande d'information* » constamment exprimée par les participants à cette rencontre. Puis il a relevé la prédominance des travaux manuels (tissage, poterie, fabrication d'objets décoratifs divers) parmi les activités des retraités, ceux du moins qui n'ont pas exercé un métier manuel. Chez d'autres, l'apprentissage de l'écriture, la recherche du passé local et sa reconstitution collective tiennent une grande place. M. Lenoir a cité le cas d'un groupe de retraités du Sud-Ouest qui donnent des cours d'occitan et celui d'une troupe théâtrale formée, près de Lyon, par des personnes âgées qui se produisent, en particulier dans les hôpitaux.

D'autres clubs du troisième âge s'adonnent à la peinture, à la musique, à la danse. Evoquant un C.E.S. où les élèves d'une classe de troisième ont partagé les sorties d'un groupe de personnes âgées qui, en retour, ont assisté aux cours de français et d'anglais dans cette classe, M. Lenoir s'est exclamé : *« Ainsi, la forteresse scolaire est prise d'assaut ! »*. Abordant le chapitre des activités physiques, le secrétaire d'Etat a souligné que la gymnastique et toutes sortes de sports sont pratiqués par des retraités. *« Je me suis laissé dire,* a-t-il ajouté, *qu'il n'est pas difficile d'apprendre à nager à quatre-vingts ans, mais qu'il est beaucoup plus difficile d'apprendre à se déshabiller à cet âge. »*

M. Lenoir a également cité les services rendus par des retraités à la collectivité, tels que la garde d'enfants, divers petits travaux et la transmission de techniques anciennes. Il a souligné l'importance de l'ouverture des communes et des universités aux personnes âgées, puis il a rappelé que l'on ne comptait que mille « clubs du troisième âge » en 1971 et qu'il en existe aujourd'hui dix mille, réunis il y a peu en une fédération nationale. *« Certains clubs,* a-t-il dit, *s'enorgueillissent à juste titre d'être entièrement gérés par les personnes âgées adhérentes. »* Résumant les divers aspects de la participation des retraités à la vie collective, le secrétaire d'Etat a conclu : *« Ce mouvement est sain pour le corps social tout entier. »*

Prenant alors la parole, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Les personnes âgées sont près du cœur de la France. Elles font partie de la communauté fraternelle des Français. (...) Les personnes âgées sont pour moi un groupe de Françaises et de Français comme les autres et qui doivent participer, sur un pied d'égalité et de respect, à la vie commune des Franjais. »*

Estimant que les personnes âgées ont droit « *à la reconnaissance, au respect et à l'affection* » des Français, le président de la République a poursuivi :

« En abordant vos problèmes, je ne vous parlerai pas seulement de vos problèmes matériels. Car je sais que ce ne sont pas les seuls. De toute façon, sur le sujet des personnes âgées, une société exclusivement matérialiste serait dure, car elle ne considère que les forts et ne flatte que les consommateurs. (...) Bien entendu, les problèmes des personnes âgées sont d'abord des problèmes matériels. Un effort considérable a été entrepris : il sera poursuivi. »

« Poser le problème dans sa véritable dimension »

« Au cours de la campagne présidentielle, a déclaré M. Giscard d'Estaing, *je n'ai pas voulu prendre plus d'engagements que je n'en pouvais tenir. Mais j'ai pris, sur ce point, un engagement solennel. Je trouvais inacceptable que dans notre société certains soient exclus du progrès simplement parce que leur pouvoir de revendication est plus faible. Ces engagements ont été tenus. »* Le chef de l'Etat a rappelé que le minimum vieillesse, qui était de 5 200 francs par an avant son élection, serait de 11 000 francs le 1er décembre prochain et atteindrait 12 000 francs en 1978. Evoquant les insuffisances de l'information et la crainte d'une récupération sur les successions, il a déclaré : *« J'ai demandé aux caisses de retraite de réaliser un effort exceptionnel d'information et j'ai demandé à Mme le ministre de la santé (...) de préparer une réforme qui mette les petites successions à l'abri de toute récupération. »*

Après avoir rappelé les mesures prises en faveur des commerçants et artisans et des veuves et veufs, *l'abri de toute récupération. »* prévus au prochain budget, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Il faut que tous les Français sachent que notre société s'est montrée capable, malgré les difficultés économiques du moment, d'un effort massif de solidarité envers les plus âgés des Français. On parle souvent de justice, sur les estrades ou dans les micros. Or quel effort de justice était plus nécessaire que celui d'avoir doublé, en trois ans et demi, malgré les difficultés du moment, le minimum de ressources des Français les plus démunis ? Voilà une justice dont les Français peuvent être fiers. (...) »*

« Je souhaite qu'avec la même ténacité, nous sachions conduire les changements nécessaires pour que la place des personnes âgées dans notre société devienne conforme à ce que justifient leur nombre, leur qualité humaine et leur capacité d'aider les autres », a poursuivi le président de la République. Tandis que plusieurs personnes, dans l'auditoire, rappelaient à grands cris l'existence des hospices, M. Giscard d'Estaing déclarait : *« Chacun d'entre vous doit pouvoir, l'âge de la retraite une fois atteint, continuer à vivre chez lui, s'il le désire, dans son logement, dans le cadre qu'il a toujours connu et auquel il est attaché. Voilà la réponse à l'hospice ! »*

« De même, a-t-il ajouté, *il est indispensable que les personnes âgées puissent disposer de la sécurité et des possibilités de contact que procure aujourd'hui l'usage du téléphone. C'est pourquoi le gouvernement va décider de faciliter l'accès au téléphone des deux millions de personnes âgées qui perçoivent le minimum vieillesse. Désormais, elles seront dispensées de la taxe de raccordement de 800 F perçue lors de l'installation du téléphone. Par ailleurs, les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans disposeront d'une priorité accrue pour l'installation du téléphone à leur domicile, avec une super-priorité immédiate pour les personnes âgées de plus de quatre-vingts ans. Pour l'avenir, j'ai demandé la mise à l'étude de la création, à partir de 1980, d'un réseau national de télé-alarme pour les personnes âgées. »*

« Il faut aller plus loin... »

Le président de la République a poursuivi : *« Il faut aller plus loin et poser le problème dans sa véritable dimension. Les personnes âgées, comme toutes les catégories de notre société, ne s'y sentiront à leur place que si elles ont le sentiment d'y jouer un rôle actif (...). Le temps est venu de mettre fin à ce qu'il y a d'artificiel dans la coupure que l'on prétend établir entre deux moitiés de notre population, entre deux âges de la vie. Certes, les lois fixent l'âge minimum à partir duquel on peut prendre la retraite. Mais ce minimum légal ne doit pas être un couperet. Il doit laisser une marge de liberté en fonction de la fatigue et de l'appréciation personnelle (...). Le passage progressif, organisé sur plusieurs années, d'une activité professionnelle à une activité plus réduite, puis à la retraite, est une nécessité pour l'avenir. »*

M. Giscard d'Estaing a conclu : *« L'unité de notre société française, je ne la veux pas seulement dans le domaine politique et social. Je la veux aussi dans le domaine des générations (...). Regardez-vous d'ailleurs les uns et les autres : ces assises qui vous rapprochent vous aident à mesurer combien, malgré la diversité, vos problèmes, vos réactions, vos aspirations, deviennent progressivement semblables. A l'autre extrémité de la société française, regardons la jeunesse. Et nous voyons aussi combien les jeunes veulent être semblables entre eux, combien ils refusent les différences excessives, combien ils rejettent les injustices. Aux deux extrémités de l'âge, la société française tend vers l'unité. »*

UNE INÉGALE SOLIDARITÉ

Si l'on oublie l'arrière-plan électoral du rassemblement de Lyon — à l'heure où l'on parle d'une candidature de M. Raymond Barre dans cette ville, — on ne peut que se réjouir des *propositions* ou des rappels historiques auxquels ont donné lieu ces Assises nationales du troisième âge.

L'objectif majeur n'était-il pas de démythifier l'image d'une vieillesse vaincue et malheureuse ? Même s'il n'est pas « considérable », comme l'affirme le président de la République, on conviendra que l'effort entrepris ces dernières années par le gouvernement, *notamment dans le domaine de* la retraite des commerçants et artisans, ainsi que des veuves, n'est nullement négligeable. On se réjouira que cet effort soit complété par de nouvelles facilités sur le plan fiscal, par des prêts à la rénovation de l'habitat et par l'extension des rentes viagères.

Mais ces mesures, en privilégiant les moins défavorisés, maintiennent le déséquilibre dans la solidarité. Car elles accentuent plutôt les disparités dont pâtissent les plus pauvres, exclus des circuits de consommation. Pour ceux-là — pour ces deux millions de vieillards dont les ressources conjuguées n'atteignent pas le plafond de 10 900 francs par an pour une personne seule et de 20 000 francs pour un ménage, — il reste, suprême viatique, la dispense d'une taxe de raccordement... s'il leur vient à l'esprit de s'abonner au téléphone.

Gageons que peu de bénéficiaires du minimum vieillesse profiteront d'une telle « aubaine » : l'abonnement téléphonique représente en effet une dépense minimale de 16,80 francs par mois en province et de 42 francs par mois dans la région parisienne. Peu de chose sans doute, mais ce « peu » pèse lourd, malgré tout, dans un budget de 27,70 francs par jour. Aussi faut-il souhaiter que la prise en charge d'une partie de l'abonnement par l'aide sociale — solution actuellement à l'étude — soit simultanément mise en œuvre.

LES VIEUX DE MACHECOUL

A soixante-neuf ans, Mme Rabillard craint par-dessus tout l'ennui. « Je tiens mon ménage, *dit-elle,* mais cela ne suffit pas à m'occuper. » *Alors elle a créé, voici quatre ans, à Machecoul, un « club du troisième âge » dont elle est la vice-présidente, en même temps que membre du bureau d'aide sociale et déléguée départementale de l'action sanitaire et sociale en Loire-Atlantique. La cotisation est de 10 F par an, et les adhérents se réunissent tous les quinze jours pour un goûter.* « Les hommes ont été lents à venir, *dit la vice-présidente,* mais nous en comptons maintenant un bon tiers. »

La population de Machecoul étant surtout rurale, les retraités de l'agriculture forment près de la moitié des membres du club. Les autres sont d'anciens commerçants ou d'anciens ouvriers des ateliers de cycles Gitane. Leurs revenus varient entre 800 et 1 000 F, et l'une des tâches principales du club est de renseigner les personnes âgées, adhérentes ou non, sur les prestations auxquelles elles ont droit et la manière de les obtenir. « On vient souvent nous voir *pour nous demander de l'aide* dans la constitution d'un dossier, *dit Mme Rabillard.* Les gens se *sentent désarmés devant la pape*rasserie administrative. »

Le club organise, chaque année, cinq ou six excursions d'une journée. Mais il ne borne pas ses ambitions touristiques à la Loire-Atlantique et, en liaison avec le comité de coordination des personnes âgées de Nantes, une quinzaine de vieux de Machecoul ont pu visiter Jersey et Guernesey, les îles Baléares et la Hollande. Il y a aussi une section de cyclo-tourisme.

« Nous avons résolu un autre problème, *dit Mme. Rabillard.* Comme les ordres religieux ne recrutent plus et que les infirmières civiles ne sont pas conventionnées, nous avons organisé un service de cinq infirmières conventionnées — deux religieuses et trois civiles — engagées grâce à un emprunt de la communauté religieuse, et qui dispensent des soins à domicile. » *Le club est devenu un centre à partir duquel se nouent des relations et se constituent des groupes. Une certaine vie villageoise renaît.*

L'évocation du passé tient une grande place dans les conversations des adhérents, lors des goûters. La vie moderne ? « Nous nous y intéressons aussi, *assure Mme Rabillard.* L'autre jour, des officiers de police sont venus nous faire une conférence avec diapositives sur les précautions que les vieux doivent prendre pour leur sécurité. »

A la retraite depuis deux ans après une vie passée chez Gitane, M. Rabillard ne partage pas le besoin d'activité de son épouse. Il préfère la pêche et le bricolage, mais, comme il le dit, il « suit le mouvement » *de Mme Rabillard, à qui on a proposé de se présenter aux dernières élections municipales.* « J'ai refusé, *dit-elle.* Vous vous rendez compte ? J'aurais eu soixante-quinze ans à la fin de mon mandat ! Et puis, j'ai déjà bien à faire. » — P. J.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Contrat pour la France.* — Une filiale de SPIE-Batignolles — SPIE CAPAG, — spécialisée dans la construction de pipe-lines, a signé avec la société yougoslave Jugoslavenski Naftovod, un contrat de plus de 200 millions de francs pour la construction du pipe-line Omisalj-Sisak en Yougoslavie. *Cet ouvrage sera le maillon* principal d'un réseau d'oléoducs destiné à alimenter la Hongrie, la Tchécoslovaquie et une partie de la Yougoslavie en pétrole brut en provenance du Proche-Orient. Les travaux, financés par un prêt de la Banque mondiale, seront effectués par une société en participation entre SPIE-CAPAG et la firme hollandaise NACAP B.V. du groupe Bos Kalis.

● *La Société Singapore Aerospace Maintenance Co LTD* (SAMCO), qui appartient au gouvernement de Singapour et dont les activités principales sont la réparation et la révision générales des avions, vient de signer un accord avec la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) en vue de créer, à Singapour, une *société commune* dénommée SAMAERO, qui s'occupera de la réparation et de la maintenance des hélicoptères de la SNIAS, ainsi que de la vente des pièces de rechange destinées à ces appareils. En outre, la nouvelle société a reçu l'exclusivité de la vente dans certains pays de l'Asie du Sud-Est du nouvel hélicoptère civil de la SNIAS, l'Ecureuil.

Agriculture

● *Le Conseil supérieur des exportations agricoles et alimentaires* a été installé, le 7 octobre, par M. Raymond Barre. A cette occasion, le premier ministre a mis l'accent sur la nécessité *« de préserver la politique agricole commune face aux réticences et aux arrière-pensées de certains de nos partenaires et face à la volonté plus ou moins avouée de certains pays tiers, qui pourraient être tentés d'en remettre en cause les fondements (...) et aussi face aux dangers que lui ferait courir l'adhésion de nouveaux membres sans que les garanties légitimes aient été obtenues ».*

Automobile

● *Une Civic cinq portes* fait partie de la gamme Honda 1978. La carrosserie et l'empattement sont allongés de 9 centimètres par rapport au modèle trois portes, qui subsiste. D'autre part, la puissance des Civic passe à 60 CV DIN, contre 55 précédemment, et elles bénéficient de quelques retouches et d'améliorations intérieures.

ÉCONOMIE - SOCIAL

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Après un mois de grève

RÉUNION EXCEPTIONNELLE DU COMITÉ D'ENTREPRISE A DUBIGEON-NORMANDIE

(De notre correspondant.)

Nantes. — *Renoué le 6 octobre, après un mois de grève, le contact entre la direction des chantiers Dubigeon-Normandie à Nantes et les syndicats va peut-être déboucher, ces jours prochains, sur une négociation véritable. La réunion du comité d'entreprise, ce lundi 10 octobre après-midi, à Paris, en présence de M. Crenn, président-directeur général, devrait être décisive.*

Depuis le 8 septembre, date de déclenchement du conflit sur une affaire de modification du système de contrôle du temps de présence au poste de travail, ressentie comme une brimade par les travailleurs déjà inquiets quant à l'avenir du chantier, syndicats et direction ne se sont jamais rencontrés. Le dialogue de sourds a duré quatre longues semaines. Les syndicats demandaient une négociation générale sur les garanties de ressources pour les départs anticipés à la retraite (cinquante-six ans et huit mois), les incidences financières des mesures de déclassement de deux cent quarante-cinq dessinateurs et agents de maîtrise. En un mot, le maintien de l'emploi dans un chantier naval qui préserverait son potentiel de travail en attendant des jours meilleurs. La charge actuelle de travail permet juste de faire tourner le chantier à plein jusqu'à l'été prochain. Un argument dont la direction ne s'est pas servie avec trop d'ostentation, mais sur lequel elle a tout de même assis sa détermination.

Comme préalable à toute négociation, la direction a toujours déclaré qu'elle exigeait le libre accès des chantiers aux salariés désirant travailler. Ceux-là, un groupe de trois cents personne environ, ont pu faire illusion un moment, jusqu'à l'échec de leur intervention, le 3 octobre, malgré le soutien de la direction.

Le libre accès des chantiers

C'est dans cette impasse totale que les syndicats et la direction avaient accepté de se rendre jeudi à la commission de conciliation convoquée à la préfecture de Nantes. Après sept heures de discussion, les deux parties sont convenues de suspendre cette rencontre pour permettre le déroulement d'un comité d'entreprise, ce lundi après-midi à Paris.

A ce comité, M. Crenn, le P.-D. G., devait faire un exposé sur les perspectives d'avenir du chantier de Nantes et les problèmes d'emploi du personnel dans la conjoncture actuelle de la construction navale. C'est justement de ces deux sujets que les syndicats demandaient à discuter depuis le début du conflit. Même si la direction ne devait que faire une communication, les deux parties se sont retrouvées enfin face à face sur le fond du débat.

J.-C. M.

A L'ÉTRANGER

Le nouveau ministre de l'économie de la République fédérale d'Allemagne

Un représentant de l'aile droite du parti libéral

« Nous serons submergés par les aristocrates. » Le propos est attribué à nul autre qu'au chancelier Schmidt, s'apercevant qu'il y avait déjà trois représentants de la noblesse dans son gouvernement, sans parler de ceux, encore plus nombreux, qui restent fidèles à la diplomatie. Les circonstances ont pourtant contraint le chancelier à confier le portefeuille des affaires économiques à M. Otto Friedrich Wilhelm von der Wenge, comte Lambsdorff.

Le terrorisme et la politique ont joué leur rôle dans l'affaire. M. Fridarichs, qui depuis cinq ans veillait sur le sort de l'économie ouest-allemande, a quitté, en effet, le cabinet pour entrer au directoire de la Dresdner Bank, dont le président, M. Jürgen Ponton, avait été assassiné le 30 juillet. En dépit de certaines hésitations, il est vite devenu clair que personne au sein du parti libéral ne pouvait disputer au comte Lambsdorff la place devenue vacante.

Agé de cinquante ans, cet aristocrate a suivi une carrière presque classique. Après son doctorat en droit, il est entré dans la banque et dans les assurances, où il obtint rapidement des postes d'administrateur dans plusieurs sociétés importantes. Cela ne l'empêcha pas de s'intéresser à la politique et de devenir le porte-parole du groupe parlementaire libéral pour les affaires économiques.

Au Bundestag, le comte Lambsdorff s'est toujours signalé par un attachement au principe de l'économie libérale, paraissant dépasser encore sur ce point son prédécesseur, ce qui n'est pas peu dire. Cet homme au sang bleu est profondément convaincu que la démocratie elle-même s'éteindrait dans tout autre système économique. Aussi le nouveau ministre n'est-il pas trop populaire auprès de tous les membres de son propre parti où l'aile gauche est en train d'étendre son influence.

Ayant le courage de ses convictions, le comte Lamdsdorff n'a jamais ménagé ceux qui voudraient mettre en cause « l'économie sociale de marché », à laquelle, d'ailleurs, il semble bien que la majorité des citoyens de la République fédérale restent très attachés. A cet égard, la continuité est garantie. Le nouveau ministre se heurtera sans aucun doute aux mêmes difficultés que M. Friderichs, dont certains soupçonnent qu'il a quitté le gouvernement à cause de ses désaccords avec les ministres sociaux-démocrates.

Plus délicate encore est la position du comte Lambsdorff vis-à-vis des syndicats. Avec plus d'énergie que d'autres, il a toujours prêché la modération des demandes salariales et critiqué l'influence « excessive » des ouvriers dans la concertation industrielle. Il reste donc à voir si ses incontestables talents d'orateur vont lui permettre d'établir des relations confiantes et cordiales avec les dirigeants syndicaux. Ceux-ci n'ont d'ailleurs pas ménagé leurs mises en garde ; selon le président du D.G.B. (Fédération des syndicats), M. Heinz-Oskar Vetter, le nouveau membre du cabinet devra montrer désormais s'il entend rester « le porte-parole des entrepreneurs » ou s'il va adopter un point de vue « plus équilibré ».

Encore la tâche la plus difficile pour le nouveau ministre reste-t-elle, assez paradoxalement, de faire partager toutes ses convictions ultra-libérales à son propre parti.

JEAN WETZ.

PROTESTATIONS MULTIPLES CONTRE LA HAUSSE DES IMPOTS EN BELGIQUE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Pour équilibrer son budget et faire face au chômage qui s'accroît chaque jour, le gouvernement a décrété, on le sait, de nouveaux impôts pour un montant de 24,3 milliards de francs belges (3,2 milliards de francs français). A partir du 15 octobre, une nouvelle taxe de 5 francs frappera les cigarettes, dont le prix passera à 40 francs (5,20 francs français). Une augmentation supplémentaire est prévue pour le 1er janvier. Le prix des cigarettes a doublé depuis 1973, mais leur consommation reste constante.

L'impôt sur le revenu est réduit pour les Belges qui gagnent moins de 500 000 francs par an (65 000 francs français), mais augmenté pour les autres. Tous les ménages dont le mari et la femme travaillent y sont soumis, ainsi que les cadres.

Les syndicats et le patronat rejoignent les petites entreprises pour critiquer le gouvernement, et le premier ministre lui-même a admis que *« la pression fiscale avait atteint un seuil qu'il ne faut pas dépasser »*. Comme on envisage aussi une prochaine augmentation de 10 % du prix de la viande, l'opposition libérale a publié, le 6 octobre, un communiqué où elle accuse l'équipe au pouvoir d'être *« le gouvernement de la fiscalité et de la vie chère. »*

P. V.

ETATS-UNIS

● *Un porte-parole de la mission américaine aux Nations unies* a démenti, le 8 octobre, que les Etats-Unis aient proposé un référendum dans la province de l'Ogaden (*le Monde* du 8 octobre). Les Etats-Unis, a ajouté le porte-parole, pensent que la question de l'Ogaden est un problème africain et espèrent que l'Organisation de l'unité africaine pourra le résoudre d'une manière pacifique. — *(Reuter.)*

VENEZUELA.

● *La France vient de conclure* avec le Venezuela un accord de coopération économique et industrielle. Cet accord a été signé, le 5 octobre, à Caracas, à l'occasion d'une visite du ministre français du commerce extérieur. M. André Rossi a été reçu par le président de la République vénézuélienne, M. Carlos Andres Perez.

ÉNERGIE

LE GAZ A USAGE INDUSTRIEL AUGMENTE DE 9 % A COMPTER DU 1er OCTOBRE

La direction des prix a autorisé Gaz de France à publier un nouveau barème. A compter du 1er octobre 1977, le gaz à usage industriel est augmenté de 9 %. Les prix domestiques ne sont pas touchés. Cette mesure va dans le sens de la *« vérité des prix »* préconisée par les pouvoirs publics. Dès le mois de juillet, le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat avait jugé inévitable une hausse du prix du gaz à usage industriel, qui bénéficie d'un écart de 30 % avec le prix du fuel. Intervenue en avril 1977, l'augmentation précédente avait été de 6,50 %.

MARCHÉ COMMUN

LES RESPONSABLES ÉCONOMIQUES CRITIQUENT LA POLITIQUE RÉGIONALE EUROPÉENNE

Réunie à Bruxelles, la conférence des présidents de comités économiques et sociaux vient de demander que *« la partie des disponibilités du Fonds européen régional dite « hors quota » puisse être affectée à des interventions « en profondeur » en faveur de certaines régions particulièrement défavorisées »*.

La conférence a, selon les termes du communiqué publié au terme de cette rencontre, *« vivement protesté contre l'attitude de certains gouvernements, dont le gouvernement français, qui, au lieu d'ajouter l'aide provenant du Fonds communautaire aux aides de caractère national, se bornent à l'utiliser pour rembourser celles-ci (...)*

Les présidents des comités économiques et sociaux demandent *« énergiquement qu'il soit mis un terme à ces errements, que les régions soient consultées pour leurs besoins et pour l'élaboration des programmes d'intervention, et que les attributions communautaires conséquentes soient obligatoirement cumulées avec les aides de caractère national »*.

FAITS ET CHIFFRES

Commerce international

● *La B.N.P.* vient à son tour, après la Société générale, de créer une société de commerce international (S.C.I.) : la COMPEX. Le capital de cette S.C.I. — 2 millions de francs — qui pourra acheter et vendre des marchandises, est réparti moitié-moitié entre la B.N.P et la firme britannique d'exportation « INCHCAPE ».

Conflits et revendications

● *Grève d'un jour à la Caisse d'épargne de Paris.* — Un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures a été lancé pour le mardi 11 octobre par la C.F.D.T. et le Syndicat unifié des agents et cadres des caisses d'épargne (proche de la C.G.T.) dans l'ensemble des services de la Caisse d'épargne de Paris (l'Ecureuil). Cent cinquante agences dans la région parisienne, et environ deux mille salariés, syndiqués à environ 30 %, sont concernés par ce mouvement, dirigé *« contre le risque de démantèlement de l'établissement »*. La Caisse d'épargne de Paris a en effet créé une filiale, un centre technique d'informatique où elle détient la majorité des parts, pour « éponger » conjointement avec la Caisse des dépôts, les retards provoqués par une grève de trois mois au début de l'année.

Construction navale

● *Vingt-quatre navires polonais pour les chantiers britanniques.* — La Grande-Bretagne est sur le point d'enlever une importante commande polonaise portant sur vingt-quatre navires, a annoncé le premier ministre, M. James Callaghan. La valeur de la commande est officieusement estimée à 115 millions de livres. Le contrat devrait être signé d'ici à la fin du mois. Cette commande, que se partageront divers chantiers nationalisés, évitera l'aggravation du chômage qui était redoutée l'hiver prochain. — *(A.F.P.)*

Énergie

● *L'Agence pour les économies d'énergie* organise le vendredi 14 octobre sous la présidence de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, un colloque sur *« la valorisation énergétique des déchets industriels »*. Tant la gestion des déchets industriels en vue de leur valorisation énergétique que les techniques de combustion et de récupération de l'énergie de ces déchets feront l'objet d'exposés et de discussions. Ce colloque se tiendra 78, rue Olivier-de-Serres, 75015, Paris, à partir de 9 h. 30.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ROUSSELOT S.A. et ATO CHIMIE

communiquent :

Les deux sociétés ont entamé des négociations sur une éventuelle prise de participation d'Ato Chimie dans le capital de Rousselot S.A.

BANQUE HERVET

Il est confirmé que la Harris Trust and Saving Bank de Chicago, vingt-quatrième banque des U.S.A., la neuvième en matière de gestion de valeurs mobilières, va prendre une participation de 5 % dans le capital de la banque Hervet.

Cette prise de participation a pour objet d'établir des relations privilégiées entre les deux établissements et de leur permettre de faciliter les opérations internationales de leurs clients, essentiellement entre la France et les Etats-Unis.

A cet effet, la banque Hervet envisage de créer un département « affaires américaines ».

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire de faire entrer un représentant permanent de la Harris Bank au conseil d'administration de la banque Hervet.

PRICEL, NOVACEL

Les conseils d'administration de Pricel et de Novacel réunis le *4 octobre 1977 ont*, après examen des conclusions des travaux d'expertise, décidé de proposer, sous réserve de l'avis des commissaires aux comptes, aux assemblées extraordinaires qui se tiendront d'ici à la fin de l'année pour statuer sur le projet d'absorption de Novacel par Pricel, une parité de six actions Pricel pour cinq actions Novacel.

En outre, le conseil de Pricel a été informé que, à la suite de l'offre publique d'achat effectuée par une filiale de Pricel sur des actions de la société américaine United Piece Dye Works au prix unitaire de 5,25 $, le groupe Pricel détient maintenant 93 % environ des 1 173 137 actions de cette société.

.CROUZET

CONTINUITÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le conseil d'administration réuni le 29 septembre 1977 a décidé de faire appel, en qualité de président-directeur général, à M. Roger Champt, administrateur et directeur général de la société en remplacement de M. Jullien-Davin, actuel président-directeur général :

— Soit en cas d'empêchement, d'incapacité, de démission, pour quelque raison que ce soit survenant pendant le cours normal de l'exercice du mandat de M. Jullien-Davin comme président-directeur général ;

— Soit dans le cas où, à l'échéance de juin 1978 du mandat de M. Jullien-Davin, celui-ci ne désirerait pas solliciter ou accepter le renouvellement dudit mandat.

COGIFI

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS FRANÇAIS IMMOBILIERS

Au cours de sa séance du 6 octobre 1977, le conseil d'administration a pris connaissance de la situation provisoire au 30 juin 1977.

Les recettes nettes de loyers du premier semestre, non compris l'indemnité due par l'Etat en compensation de la limitation de la hausse des loyers édictée par la loi du 29 octobre 1976, se sont élevées à 23 038 000 francs contre 21 383 000 francs pour la même période de 1976, soit une augmentation de 7,7 %.

Compte tenu des produits financiers et des recettes diverses, le bénéfice d'exploitation, pour les six premiers mois de l'exercice, ressort à *18 100 000 francs après dotation de* 3 170 000 francs aux comptes d'amortissements et de provisions.

L'augmentation des recettes locatives à fin septembre confirme la perspective d'une progression du bénéfice par rapport à l'exercice précédent.

LA MURE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie à Grenoble le 16 septembre 1977 sous la présidence de M. Philippe de Saint-Seine, président du conseil d'administration. Elle a décidé de reporter à nouveau la perte de l'exercice, soit 10 578 563 F.

Ce résultat traduit les nouvelles provisions (— 14 161 000 F) qui ont dû être passées sur certaines filiales des secteurs industriel et de négoce, et principalement sur Sicli (12 millions 741 000 F).

La compagnie centrale Sicli, participation la plus importante, a réalisé un chiffre d'affaires de 225,7 millions en 1976, en progression de 23,8 % et un bénéfice d'exploitation de 12 millions de francs. Les filiales Siclincendie, Sides, et Sicli-Surveillance, ont eu une activité satisfaisante et des bénéfices en 1976. Ces résultats positifs ont été annulés par les pertes des sociétés Sicli-Loschgerate, en Allemagne, S.C.M.I. et Agostini, qui laissent un solde négatif. Sicli procède actuellement à une augmentation de capital destinée à effacer les conséquences des pertes de ces trois filiales et à retrouver une structure financière mieux adaptée.

Parmi les autres filiales, de nouvelles pertes ont été enregistrées chez les Editions du Chiffre, Technotherm et Garabiol, qui opèrent sur des marchés difficiles. Seules les filiales financières (banque La Prudence, Lutetia et S.P.R.I.) et étrangères (Maroc et Espagne) ont eu des résultats satisfaisants.

Au cours du débat qui a suivi la lecture des rapports, de nombreuses questions ont été évoquées, concernant les engagements passés et actuels de La Mure dans Sicli, et les mesures prises ou à prendre pour assurer l'assainissement de la situation.

PRÉTABAIL - SICOMI

Le conseil d'administration de Prétabail-Sicomi, réuni le 6 octobre 1977 sous la présidence de M. J.-C. Genton, a examiné la situation provisoire de la société au 30 juin 1977.

Le total du bilan, après la fusion avec Cofipa-Sicomi et Batibail-Sicomi intervenue le 29 juin 1977, s'élève à 1 169 millions et le résultat après provisions à 37,7 millions.

Le résultat de l'exercice en cours devrait, sauf événement imprévisible, être en ligne avec celui des six premiers mois.

ÉCONOMIE - SOCIAL

POINT DE VUE

Logement des immigrés : un effort accru

par LIONEL STOLÉRU (*)

DANS un article, « Quatre millions d'intrus » (*le Monde* du 5-10), M. Robert Lion, responsable de l'Union nationale des H.L.M., émet gratuitement l'avis que les récentes mesures prises en matière d'immigration et qui, rappelons-le, tendent à restreindre l'immigration nouvelle, sans porter atteinte aux droits acquis des travailleurs déjà en France, vont démobiliser l'effort national de logement en faveur des immigrés.

Je voudrais rassurer immédiatement M. Lion : non seulement l'effort considérable de logement des travailleurs immigrés sera maintenu, mais je me propose d'accroître les moyens et l'efficacité de cette action.

Qu'il me soit permis de rappeler tout d'abord que les moyens financiers disponibles au titre de la contribution des entreprises sont passés de 320 millions de francs en 1975 à *plus* de 700 millions en 1977, grâce au travail constant de l'UNIL, auxquels s'ajoutent 170 millions de francs de *subvention de l'Etat et 146 millions* de francs de subvention du Fonds d'action sociale pour la gestion des foyers.

Outre le rythme de création de capacité d'accueil nouvelle qui a été d'environ 13 000 en 1975 et en 1976, notre effort a porté sur l'amélioration *de l'habitat actuel qui a permis de* moderniser 1 000 logements en 1975, 3 000 en 1976, 5 000 en 1977.

Cet effort sera accru en 1978, tant il est évident que la situation actuelle du logement des travailleurs immigrés est encore très loin d'être satisfaisante malgré les efforts accomplis. Même si nous passons d'une période de forte immigration à une période de stabilisation ou de diminution de la *main-d'œuvre étrangère*, les besoins actuels sont tellement immenses qu'il n'est pas question de diminuer nos efforts en ce domaine : pendant des années et des années, il faudra encore construire, il faudra encore moderniser les logements, et chacun sait que la qualité du logement influe sur le degré d'insertion sociale.

⁂

La politique que je souhaite mener dans ce domaine est en fait beaucoup plus une politique d'intégration que de ségrégation. Aux quartiers uniquement habités par des travailleurs immigrés, je préfère substituer une répartition homogène des travailleurs immigrés *dans* l'ensemble des quartiers d'habitation.

Là encore, c'est un effort qui est déjà entrepris par les organismes d'H.L.M. qui ont, en 1977, engagé 250 millions de francs au titre du *logement des immigrés, c'est-à-dire* autant que pour les deux années 1975 et 1976 réunies, permettant ainsi de réserver plus de 11 000 logements en *1977 contre 7 500 pour l'ensemble des* années 1975 et 1976. L'Union des H.L.M. a accompagné cet effort méritoire d'un effort d'information efficace, notamment dans sa revue *H* dont un numéro spécial a été consacré aux logements des immigrés.

Enfin, l'accès financier des travailleurs immigrés à ces divers types de logements et le libre choix entre ces diverses formes de logements seront facilités par la décision de faire bénéficier les travailleurs immigrés du nouveau système d'aide au logement. En étroite liaison avec M. Barrot, secrétaire d'Etat au logement, nous travaillons avec l'Union des H.L.M. dans cette direction.

Tout cela, M. Lion, qui a personnellement joué un rôle important pour faire entrer l'ensemble des organismes H.L.M. dans cette évolution *souhaitable, le sait. Il le sait, puisque*, comme moi, il traite ces problèmes quotidiennement et, par-delà les idées simples, en connaît la *complexité. Il le sait puisque nous* en avons tous deux discuté encore récemment dans le cadre de la Commission nationale du logement des immigrés.

Pourquoi, le sachant, a-t-il choisi dans cet article du *Monde* de ne *pas le dire ? Telle est la question* qui reste posée.

(*) Secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels.

BUDGET

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1978

Les Charbonnages et le C.E.A. absorberont les deux tiers des crédits du ministère de l'industrie

M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a déclaré le 6 octobre qu'il allait « proposer au gouvernement d'ici à la fin de l'année une nouvelle politique industrielle » comportant des objectifs à « atteindre pour les deux ou trois prochaines années ». Il s'agit, notamment pour l'État, « d'accompagner » les mutations économiques ». Le gouvernement interviendra dans des secteurs en difficulté (sous la forme de prêts bonifiés) comme le papier (deux importants investissements sont prévus pour les prochains mois) et les poids lourds. Néanmoins, les deux tiers des crédits iront aux Charbonnages et au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). Le ministre s'est, une nouvelle fois, déclaré partisan d'un « retour à la liberté des prix industriels ». Toutefois cela ne pourra se faire que « progressivement et si toutes les conditions (maîtrise de l'inflation notamment) sont remplies ».

Globalement, le budget 1978 du ministère progresse de 12 % (contre 12,5 % pour l'ensemble du budget) et atteint 9 921 mil*lions de francs de crédits de* paiement et 3 534 millions d'autorisations de programme. Il se décompose en :

— 6 456 millions de francs de dépenses ordinaires contre 5 200 millions en 1977. Cette augmentation provient, pour l'essentiel, de la majoration de la sub*vention aux Charbonnages, qui* passe de 2 500 à 3 500 millions de francs. *La subvention* au C.E.A. atteint 1 911 millions contre 1 788 millions.

— 3 465,8 millions de francs de dépenses d'équipement, dont 956 millions de crédits de paiement sur le programme de recherche spatiale, 612 millions pour le plan-calcul et 1 155 millions pour le C.E.A.

Par types d'action, la ventilation des crédits du *ministère* est la suivante :

● POLITIQUE ENERGETIQUE : les crédits de paiement *s'élèveront à 6 751,3 millions* de francs et le montant total des autorisations de programme à 1 347,9 millions de francs. A cela s'ajoute le fonds de soutien aux hydrocarbures (245 millions de francs), les dotations en capital aux entreprises publiques (1 245 millions de francs), les prêts du F.D.E.S. (1 250 millions de francs) et le produit de vente de certains produits pétroliers (260 millions de francs) qui est *affecté à l'Institut français du* pétrole.

L'essentiel des crédits de paiement vont aux Houillères (3 500 millions de francs) et au Commissariat à l'énergie atomique (3 067,3 millions de francs). Les économies d'énergie disposeront de 68,8 millions de francs (contre 54,1 millions de francs en 1977), les énergies nouvelles de 38,5 millions (contre 24,5 en 1977), les aménagements hydroélectriques de 54,7 millions (contre 16 en 1977) et la prospection d'uranium de 20 millions de francs. Présentant ces chiffres, *M. Monory a souligné les quatre* axes de la politique énergétique : une « *indépendance meilleure, une diversification géographique et par produits de nos approvisionnements, un retour à la vérité des prix et un effort particulier sur les économies d'énergie et les énergies nouvelles.* »

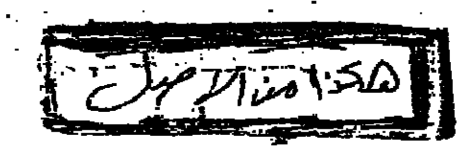
● MATIERES PREMIERES : le montant total des crédits de paiement est de 194,6 millions de francs et celui des *autorisations* de programme de 131 millions. Le recueil des données et l'inventaire des ressources de la métropole et surtout de la Guyane disposeront de 63,5 millions de francs et le B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières) pour la recherche (prospection, traitement et recyclage) de 55,5 millions de francs.

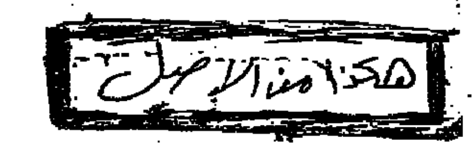
● POLITIQUE INDUSTRIELLE. Le ministère dispose de 839,9 millions de francs de crédits de paiement : 636,4 millions pour *l'informatique*, 17,7 millions pour les aides aux P.M.I., 57,3 millions pour les aides aux restructurations, 82,7 millions pour promouvoir la qualité des produits industriels.

● RECHERCHE INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIE. Les crédits de paiement s'élèvent à 1 539,3 millions de francs : 1 147,7 millions pour le CNES (Centre national d'études spatiales), 181,5 millions pour le CNEXO (Centre national d'exploitation des océans) et 210,1 millions pour la technologie et l'innovation.

● COMMERCE : 30,3 millions de francs de crédit de paiement.

● ARTISANAT : 119,2 millions de francs, auxquels s'ajoutent 400 millions de francs de prêts du F.D.E.S.





LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Une tension perturbatrice

Agefi. — C'est presque un vent de panique qui a soufflé sur le marché euro-obligataire tout au long de la semaine écoulée. Jamais depuis trente-quatre mois le marché n'avait été aussi profondément déprimé sous le double effet de la hausse des taux à court terme et de la faiblesse du dollar sur les marchés des changes. La poussée supplémentaire sur les taux à court terme du marché monétaire américain, qui a eu pour conséquence de porter à 7 1/2 % le niveau du prime rate américain, s'est répercutée sans attendre sur l'euromarché.

Les taux sur les dépôts en eurodollars à trois et six mois ont chacun progressé d'un vendredi sur l'autre de 1/4 % pour atteindre respectivement 7 1/8 % et 7 1/2 %. En fin de semaine, le taux à six mois a même enregistré des pointes nettement supérieures à 7 1/2 %.

Comme il est fort peu probable que, dans l'immédiat, les taux amorcent une détente outre-Atlantique, l'atmosphère est lourde tant à New-York qu'en Europe. Aux Etats-Unis, les cours des emprunts étrangers — ceux qu'on dénomme familièrement les « yankee bonds » — ont perdu sur la semaine écoulée jusqu'à 15 « basis points ». Sur le marché euro-obligataire les émissions à court terme, plus touchées que les autres, ont abandonné jusqu'à 50 points, tandis que le papier à plus long terme s'est replié de 20 points en moyenne.

La politique jugée par trop monétariste de la Réserve fédérale, qui est à la base de la présente hausse des taux à court terme, soulève un tollé de critiques non seulement aux Etats-Unis, mais aussi dans la communauté financière internationale directement affectée par les décisions de M. Burns, son président.

Le long règne de ce dernier est maintenant remis en question, et il y a de fortes chances pour qu'il cède son siège en 1978 à l'issue de son septennat. Toutefois, les pressions inflationnistes qui pèsent sur l'économie américaine sont réelles et l'on peut se demander si un nouveau président ne se heurterait pas aux mêmes problèmes. De nombreux observateurs américains estiment que les taux à court terme devraient maintenant se stabiliser à leur niveau actuel, quoique le ralentissement de la croissance économique va se refléter dès ce mois-ci dans un ralentissement concomitant de l'expansion de la masse monétaire.

LONDRES

Les incertitudes de la situation économique et sociale incitent le marché à la prudence, et, ce lundi matin, l'effritement est de règle dans presque tous les compartiments. Stabilité des fonds d'Etat. Fermeté des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 156 80 contre 153 95

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	6 oct.	7 oct.
Valeurs françaises ..	94	94,4
Valeurs étrangères ..	103,4	103,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,9	62

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/8 %

Navigation mixte : levée du séquestre

Le séquestre mis à la fin du mois de juillet dernier par le tribunal de grande instance de Paris sur *les cent soixante-cinq mille actions* Navigation mixte (8 % du capital) appartenant à M. Yves Chegaray, a été levé par la cour d'appel de Paris, cette dernière estimant que cette mesure n'était plus justifiée, du moins pour l'instant. La cour, qui a condamné M. Chegaray aux dépens, reconnaît « le caractère litigieux de la possession des actions Chegaray » : en fait, elle renvoie à l'action sur le fond intentée par M. Fournier, au nom de la Compagnie de navigation mixte, qui se poursuit actuellement, aux fins de déterminer si M. Chegaray, qui avait accordé à M. Fournier un droit de préemption sur ses titres jusqu'en mars 1977, était autorisé à signer une promesse de vente au bénéfice du groupe Delmas-Vieljeux, la vente devant être régularisée précisément en mars 1977. A l'heure actuelle, l'O.P.A. complémentaire à 140 F étant terminée (sans résultat, on s'en doute, le cours de Bourse étant resté supérieur à 200 F), le groupe Delmas-Vieljeux détient environ 686 000 actions Navigation mixte (33 %), soit, en fait, la minorité de blocage, mais compte tenu des actions de M. Yves Chegaray. La parole est maintenant à la justice. Mais, pour sa part, M. Chegaray a déclaré qu'il avait bon espoir que le différend opposant les deux groupes soit prochainement résolu. « Une solution de concertation est en train de se dégager. »

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	30 sept.	7 oct.
Indice général	77,4	78,9
Assurances	136,2	132,6
Banq. et sociétés financ. .	64,4	64,3
Sociétés foncières	79,5	79,5
Sociétés investiss. portef. .	77,8	76,9
Agriculture	71,6	72,4
Aliment., brasseries, distill.	72,8	72,7
Autom., cycles et é. équip.	84,4	82,6
Bâtim., matér. constr., T.P.	81,6	79,7
Caoutchouc (ind. et comm.)	62,9	62,6
Carrières salines, charbon.	88,1	86,8
Constr. mécan. et navales.	67,6	69
Hôtels, casinos, thermal...	91,8	90,7
Imprimeries, pap., cartons.	63,2	61,9
Magas., compt. d'exportat.	51,1	51,3
Matériel électrique	82,2	82,1
Métall., com. des pr. métal	45,7	44,8
Mines métalliques	90,8	91,1
Pétroles et carburants	67,2	67,1
Prod. chimiq. et ds-mét. .	77,9	78,3
Services publics et transp.	83,8	83,5
Textiles	97,4	97,2
Divers	102,3	101
Valeurs étrangères	108,6	107
Valeurs à rev. fixe ou ind.	121,2	121,8
Rentes perpétuelles	55,2	55
Rentes amort., fonds gar..	171,9	178,4
Sect. *indust. publ. à r. fixe*	92,2	92,5
Sect. ind. publ. à rev. ind.	231,4	233,2
Secteur libre	103,2	99,1
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	212,3	213
Val. franç. à rev. variable.	538,4	532,8
Valeurs étrangères	802,7	790,8

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ROLINCO. — Attribution gratuite de 5 % en actions (1 pour 20).

CODETEL. — Emprunt à 981 F de 350 millions de francs en obligations de 1 000 F portant intérêt de 11,30 %.

MOET-HENNESSY. — Emprunt de 157 millions de francs en obligations de 500 F convertibles en actions de 50 F (1 pour 1).

LEGRAND. — Attribution gratuite *d'une action nouvelle pour cinq.*

COFIMEG. — Le dividende de l'exercice en cours devrait dépasser 10 F par titre contre 9,74 F en 1976.

GENERALE OCCIDENTALE. — Le résultat net de l'exercice 1976-1977 s'est élevé à 166,55 millions de francs contre 158,80 millions. Dividende global inchangé à 8,25 F.

HUTCHINSON-MAPA. — Emission à 80 F de 1,22 million d'actions de 50 F en vue d'augmenter le capital de 61,36 millions à 122,73 millions de francs.

BOURSE DE PARIS - 7 OCTOBRE - COMPTANT

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7-10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 871	4 868	4 870
Allemagne (100 DM)	212 580	212 440	211
Belgique (100 F.)	13 712	13 709	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	199 920	199 420	198
Danemark (100 krd)	79 690	79 610	79 500
Suède (100 krs)	101 500	101 420	101 ...
Norvège (100 k.)	88 840	88 589	89 250
Grande-Bretagne (£ 1) ..	8 576	8 562	8 550
Italie (1.000 lires)	5 629	5 624	5 500
Suisse (100 fr.)	209 580	210 550	206
Autriche (100 sch.)	29 770	29 763	29 450
Espagne (100 pes.)	5 774	5 771	5 700
Portugal (100 esc.)	12 085	12 016	11
Canada ($ can. 1)	4 478	4 477	4 525

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7-10
Or fin (kilo en barre) ..	24760	24678
Or fin (kilo en lingot) ..	24810	24890 ..
Pièce française (20 fr.)..	247	247 ..
Pièce française (10 fr.)..	217 50	217 ..
Pièce suisse (20 fr.)....	218 80	218 70
Union latine (20 fr.)....	211 50	208 50
Souverain	293 ..	294 ..
Pièce de 20 dollars....	1120 .	1124 ..
Pièce de 10 dollars....	574 ..	570 ..
Pièce de 5 dollars....	340 50	... ..
Pièce de 50 pesos......	1009 50	1000 ..
Pièce de 10 florins....	220 ..	220 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9-10 octobre 1977 a été tiré à 504 740 exemplaires.

LES INONDATIONS EN ITALIE

La situation reste critique dans les provinces du Nord

De notre correspondant

Rome. — La situation reste critique dans plusieurs provinces du nord de l'Italie, victimes de graves inondations depuis la semaine dernière (*le Monde* daté 9-10 octobre). Si les voies de communication sont progressivement rétablies dans le Val-d'Aoste, la Ligurie (Gênes) était encore en état d'alerte ce lundi *matin 10 octobre. Mais c'est le* Piémont (Turin) qui comptait le plus grand nombre de victimes — quinze — et les dégâts les plus importants : routes coupées, cultures détruites, usines inutilisables... A leur tour, la Lombardie (Milan) et l'Emilie-romane (Bologne) ont pris diverses mesures pour affronter les eaux du Pô qui se sont gonflées.

Etait-il possible d'éviter cette catastrophe ? Les géologues italiens affirment que oui, sur un ton volontairement polémique. Le président de leur association, *M. Floriano* Villa, vient *de déclarer* à *la Stampa* : « *Le parquet de Gênes a très bien fait d'ouvrir une enquête. Il devrait l'étendre à tout le territoire national. Les calamités dites naturelles n'ont plus rien, chez nous, de naturel.* »

M. Villa rappelle que la péninsule est formée d'argile à 60 ou 70 %, *d'où un risque permanent* d'éboulement. Au lieu de surveiller le sol et de le traiter en conséquence, on l'a « *abandonné à une spéculation immobilière incontrôlée, des déboisements forcenés, d'authentiques saccages* ».

Le service géologique national, estime M. Villa, ne soutient pas la comparaison avec les autres pays : on lui consacre 5 centimes et demi par habitant et par an, soit trente fois moins qu'en France et cent fois moins qu'en Finlande.

Nul ne semble douter de ces carences. Même dans *Il Popolo*, quotidien de la démocratie chrétienne, on lit ceci : « *Depuis des années — onze, pour être précis, — l'Etat n'a pas dépensé une seule lire pour prévenir les inondations...* »

Entend-il se rattraper ? On annonce un imminent décret gouvernemental *qui fixerait* à 2 200 milliards de lires (121 millions de francs) la somme nécessaire *pour* entreprendre divers travaux d'hydraulique et de reboisement.

ROBERT SOLÉ.

HAUSSE DE L'OR

Le calme est revenu ce lundi matin 10 octobre sur les marchés des changes internationaux après les turbulences enregistrées la semaine passée.

Un calme qui pourrait cependant se révéler précaire, dans la mesure où les deux principales places, New-York et Tokyo, étaient fermées, l'une à l'occasion du Colombus Day et l'autre pour la Journée des sports. Le dollar a de ce fait assez peu varié et de façon généralement irrégulière.

A Paris, il s'est traité à 4,8675 F *(contre 4,8688 F)*, valant 2,2908 DM (contre 2,29 DM) à Francfort, 2,3020 F.S. (contre 2,30 F.S.) à Zurich *et 2,4380 florins (contre 2,44 florins)* à Amsterdam. Sur le marché de Londres, la livre sterling s'est échangée jusqu'à 1,76 dollar (contre 1,7595 dollar).

Le franc français a, de son côté, un peu fléchi vis-à-vis du deutschemark (2,1245 F contre 2,1241 F).

Tandis que la devise américaine paraissait se stabiliser, l'or a pris la relève et gagné plus de 2 dollars sur le marché libre de Londres, valant 156,25 dollars l'once au premier *fixing (contre 153,95 dollars vendredi* au deuxième fixing), soit son niveau le plus élevé depuis plus de deux ans.

LANCÉ DIMANCHE PAR LES SOVIÉTIQUES

Soyouz-25 revient sur terre sans avoir accompli sa mission

La mission de Soyouz-25 se *solde* par un échec. Dimanche matin, à 3 h. 40, heure française, deux cosmonautes soviétiques, le lieutenant-colonel Vladimir Kovalenok, commandant de bord, trente-cinq ans, et l'ingénieur Valeri Rioumine, trente-neuf ans, étaient partis à bord de Soyouz-25 pour rejoindre la station orbitale Saliout-6 que l'U.R.S.S. a lancée *le 29 septembre. Ils devaient « observer la Terre dans l'intérêt de l'économie soviétique et de l'agriculture »*, comme l'a dit Kovalenok dans une interview enregistrée la veille de son départ et diffusée dimanche. Le fait que V. Rioumine est un spécialiste des techniques forestières suggérait qu'une des missions imparties aux cosmonautes était l'étude de la forêt sibérienne.

Mais la station Saliout-6 restera vide d'habitants : Soyouz-25 s'en est approché à 120 mètres, ce lundi matin, mais n'a pu s'arrimer *à la station en raison de difficultés au cours de l'approche.* L'agence Tass a simplement annoncé que les cosmonautes se préparaient à revenir sur Terre.

Cet incident rappelle celui qui mit prématurément fin à la mission de Soyouz-23. Ce vaisseau n'avait pu s'amarrer à la station Saliout-5, et était revenu précipitamment sur Terre, arrivant en pleine nuit et par une forte tempête dans un lac du Kazakhstan *(le Monde du 19 octobre 1976)*. Bien qu'ils pratiquent les rendez-vous spatiaux depuis une bonne *dizaine* d'années, les Soviétiques ont eu plusieurs fois des problèmes, et ne semblent pas disposer d'un matériel très fiable.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario rejette les propositions sénégalaises

Le président Senghor a proposé aux parties en conflit à propos du Sahara occidental d'organiser un référendum sous le triple contrôle des Nations unies, de l'Organisation de l'unité africaine et de la Ligue arabe, a-t-on appris de source informée à Dakar. Les populations auraient été appelées à se prononcer sur trois solutions : l'intégration, l'autonomie ou l'indépendance dans le cadre d'une *confédération d'Etats de* la région. Ces propositions auraient été accueillies, selon les mêmes sources, « *avec quelque réticence* » par le Maroc et la Mauritanie, l'Algérie répondant par la négative et se prononçant pour « *l'indépendance totale et immédiate* ».

Au cours d'une conférence de presse tenue à Bujumbura (Burundi), *M. Hakim Ibrahim*, ministre des affaires étrangères de la « République arabe sahraouie démocratique » a rejeté le plan sénégalais qui, selon lui, « *ne prend pas en considération la réalité des problèmes du Sahara* ». Ces déclarations ont été confirmées vendredi 7 octobre, à Alger, par l'un des dirigeants du Front Polisario, *M. Mustapha Béchir* Sayed. Ce dernier a estimé que le plan sénégalais visait « *à créer encore plus d'obstacles à la tenue du « sommet » extraordinaire de l'O.U.A. décidé par les chefs d'Etat africains lors de leurs réunions à l'île Maurice et à Libreville.* » — *(Reuter.)*

[Dans une interview accordée à Radio-France internationale et diffusée dimanche, M. William Eteki M'Boumoua, secrétaire général de l'O.U.A., a précisé qu'il poursuivait ses efforts pour l'organisation d'un tel « sommet ». Il n'est pas impossible que cette réunion puisse avoir lieu en janvier, a-t-il dit.]

● *Attentat à Pontivy.* — Une charge de plastic a explosé, ce lundi matin 10 octobre, devant le siège administratif de l'E.D.F., à Pontivy (Morbihan). Les bureaux ont été gravement endommagés, mais on ne signale pas de victimes. Cet attentat, qui a été *revendiqué en fin de matinée* dans une lettre adressée au journal *Ouest-France* par le mouvement Trawalc'h (Résistance nationaliste bretonne), est le vingt-troisième enregistré en Bretagne depuis le début de l'année.

A Castelnaudary

DEUX LÉGIONNAIRES BLESSÉS DANS UNE BAGARRE AVEC DES TRAVAILLEURS NORD-AFRICAINS

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Au cours d'une bagarre qui a opposé, dans la nuit du *dimanche 9 au lundi* 10 octobre, des légionnaires du régiment d'instruction de la *légion étrangère* à des travailleurs nord-africains, dans un bar de la rue du 143[e]-Régiment-d'Artillerie, à Castelnaudary (Aude), deux gradés, le caporal-chef Silejak et le caporal Oherisse, âgés tous deux de trente-cinq ans, ont été blessés au ventre par des balles de 22 long rifle. L'auteur des coups de feu, M. Abdelkader *Abada, quarante-huit* ans, a été aussitôt arrêté. Ce dernier, domicilié à Ferran (Aude), est gardé à vue au commissariat de Castelnaudary.

Les deux militaires, dont l'état est grave (l'un est atteint d'une plaie au foie et de perforations intestinales, l'autre a un rein perforé), ont été opérés d'urgence à l'hôpital de Castelnaudary. C'est le premier incident grave dans cette ville depuis l'installation de la *légion il y a un an.* — L. P.

NOUVELLES BRÈVES

● *Mgr François Favreau*, auxiliaire de l'évêque de Bayonne, a *été nommé*, lundi 10 *octobre*, évêque co-adjuteur, avec droit de succession, du diocèse de La Rochelle et de Saintes (Charente-Maritime).

[Né à Poitiers, le 15 novembre 1929, Mgr François Favreau a été vicaire général de Poitiers, plus particulièrement chargé des religieuses en 1970. Nommé évêque titulaire de *Torri-di-Ammenia, il devient* auxiliaire de l'évêque de Bayonne en 1972. Il est ordonné évêque le 20 janvier 1973. A l'assemblée plénière de Lourdes en 1976, il a été rapporteur du document sur l'accueil et l'annonce de la parole de Dieu. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages pour les jeunes.]

● *Lecture structurale des textes bibliques :* douze séances de travail seront consacrées à ce thème sous la direction du Père Guy Lafon, *professeur* à *l'Institut* catholique de Paris. Première réunion le 17 octobre, à 20 heures, 28, avenue George-V, 75008. Pour tous renseignements et inscription s'adresser à Mme de Kergorlay, 14, rue Hamelin, 75116 Paris, (tél. : 553-65-54, de 8 heures à 10 heures).

APPEL EN FAVEUR DES CINQ ÉDUCATEURS SANCTIONNÉS

Dans une lettre à M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, onze organisations ou syndicats, dont le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire, le collectif travailleurs Justice, le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France, estiment que « *la suppression des cinq éducateurs et leur mutation dans l'intérêt du service* (le Monde *daté 9-10 octobre) constitue un véritable coup de force* ». La lettre demande au garde des sceaux d'enjoindre à l'administration de « *lever immédiatement les mesures de suspension et de mettre un terme aux pratiques illégales d'une administration qui s'arroge le droit de prendre unilatéralement des sanctions disciplinaires* ».

Les cinq éducateurs avaient comparu, jeudi 6 octobre, devant le conseil de discipline. M. Jean-Marc Erbès, directeur du personnel de l'administration pénitentiaire, avait annoncé, le 7 octobre, que trois d'entre eux (les stagiaires) seraient mutés d'office et les deux autres « *dans l'intérêt du service* », alors que le garde des sceaux, à qui il revient de prendre la décision définitive, ne s'est encore pas prononcé. Les cinq éducateurs ont été invités à ne pas se présenter, lundi 10 octobre, *sur leur lieu de travail*, à Fleury-Mérogis, et le SNEPAP, qui a demandé audience au garde des sceaux, leur a demandé de ne pas se rendre aux convocations de l'administration pénitentiaire qui doit décider de leurs nouvelles affectations.

LE MILITANT BASQUE M. APALATEGUI LANCE UN APPEL SUR UNE RADIO DE BILBAO

Le militant basque Miguel Angel Apalategui, qui ne s'est pas présenté vendredi 7 octobre au *commissariat* central de Marseille (Bouches-du-Rhône), comme il en a l'obligation depuis sa mise en liberté sous contrôle judiciaire, le 6 septembre dernier, a lancé sur les ondes de Radio-Popular de Bilbao un appel au peuple basque lui demandant de participer à la semaine d'action en faveur de l'amnistie.

Selon M[e] Maurice Abeberry, du barreau de Bayonne, l'un des défenseurs du militant basque, la carte de réfugié politique n'aurait pas été envoyée à ce dernier, « *sur ordre ministériel, à la date du 7 octobre, qui constituait le dernier délai fixé à cet organisme pour prendre sa décision* ». « *L'enquêteur de l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (OFPPRA) nous avait pourtant donné des assurances personnelles concernant l'octroi du statut en question* », a déclaré, dimanche 9 octobre, M. Abeberry. Pour protester contre cette attitude, l'avocat a déposé samedi 8 octobre, par l'intermédiaire de M[e] Philippe Waquet, avocat au Conseil d'Etat, une action auprès de la commission de recours de cette juridiction.

L'AFFAIRE SCHLEYER, L'A.F.P. ET L'OBLIGATION DE RÉSERVE

Deux syndicats de journalistes, le S.N.J.-C.G.T. et le S.J.F.-C.F.D.T., accusent la direction de l'Agence France Presse de s'être livrée à un acte de censure sur *l'information concernant le rapt* du « patron des patrons » allemands, M. Schleyer. Un communiqué, accompagné d'une photo (celle qui a paru la semaine dernière dans *Libération*), avait été adressé par les ravisseurs au bureau de l'A.F.P. de Bonn. L'intersyndicale des journalistes de l'Agence avait affirmé fin septembre, dans une circonstance identique, qu' « *un porte-parole du gouvernement de la R.F.A. a indiqué à l'A.F.P.-Bonn que la non-publication de ce communiqué avait été décidée « en accord avec » l'Elysée.* »

La direction de l'A.F.P. confirme qu'à deux reprises — à la fin du mois de septembre et le vendredi 7 octobre — elle a reçu des communications émanant *apparemment des ravisseurs de* M. Schleyer. Dans les deux cas, elle a décidé de ne pas utiliser immédiatement ces communications, compte tenu du caractère extrêmement délicat des affaires de prise d'otage. Du côté de l'Elysée, on ne faisait, lundi matin 10 octobre, aucun commentaire sur cette affaire.

« *Certes, et pour des enlèvements d'enfants notamment*, reconnaît le S.J.F.-C.F.D.T., ainsi que la C.G.T., *le silence parfois s'impose pour préserver la vie des otages. Mais, en l'occurrence, et à chaque fois, ni la publication de la photo de M. Schleyer ni celle de la lettre des ravisseurs ne menaçaient la vie du président des patrons allemands.* »

« *La direction de l'A.F.P.*, poursuit le communiqué, *s'est d'ailleurs retranchée les deux fois derrière le paravent de* Libération *pour diffuser finalement cette information à retardement. Il s'agit en fait d'une véritable censure...* »

La direction de l'A.F.P. a conscience cependant de ne pas avoir failli à sa mission d'information en observant exceptionnellement une telle obligation de réserve. Elle demeure résolue à préserver l'indépendance de l'Agence.

A B C D E F G